

Approvisionner Cayenne sous l'Ancien Régime

Archéologie et histoire des réseaux commerciaux

Catherine Losier

Approvisionner Cayenne sous l'Ancien Régime

Sidestone Press

Approvisionner Cayenne sous l'Ancien Régime

Archéologie et histoire des réseaux commerciaux

Catherine Losier

© 2016 Catherine Losier

Publié par Sidestone Press, Leiden
www.sidestone.com

ISBN 978-90-8890-357-1

Illustration de la couverture : *Vue du Fort de Cayenne prise de belle-vue sur le fort 45° environ au dessus du niveau de la mer*, collection musée d'Aquitaine, Bordeaux, inv. : 2003.4.240.

Maquette et conception de la couverture : Sidestone Press

Disponible aussi sous forme de :
e-book (PDF) : ISBN 978-90-8890-358-8

Cet ouvrage a été publié grâce au soutien du ministère de la Culture et de la Communication, direction des affaires culturelles de Guyane.



Sommaire

Remerciements

La réalisation de cette recherche fut un travail de longue haleine. Sans l'appui, le support et les encouragements d'un très grand nombre de personnes, il m'aurait été bien difficile d'arriver au bout de cette aventure et je tiens à les remercier ici. Je remercie Réginald Auger qui m'a épaulée, et conseillée pendant de longues années. Je suis reconnaissante de la confiance qu'il m'a témoignée et de sa générosité à mon égard. Je remercie du même souffle Kenneth G. Kelly, Benoît Bérard et Mark W. Hauser qui ont été d'excellents conseillers au cours des dernières années.

Je ne peux passer sous silence l'aide, le support et la confiance reçus de mes collaborateurs en Guyane. Je suis reconnaissante à Yannick Le Roux, pionnier de l'archéologie historique en Guyane. Je dois aussi remercier Gérald Migeon et Nicolas Payraud, tous deux conservateurs de l'archéologie de Guyane, qui m'ont toujours accueillie avec beaucoup d'enthousiasme et de générosité dans les locaux du service régional de l'Archéologie de Guyane. Je remercie au passage Éric Gassies, Michelle Hamblin et Guy Dauphin aussi du service de l'archéologie qui sont devenus au cours des années de formidables alliés. Un million de mercis à Nathalie Cazelles de l'association AIMARA ! Comment puis-je, en quelques lignes seulement, lui exprimer ma reconnaissance ? Nathalie m'a ouvert les portes de sa maison à plus d'une reprise dans les moments d'euphorie, comme dans les moments plus difficiles. À toutes mes arrivées en Guyane, ce fut un plaisir de « rentrer à la maison ». Merci, je suis très heureuse de l'amitié et de la complicité développées au cours de ces dernières années.

Merci aussi aux nombreux chercheurs et collaborateurs que j'ai rencontrés au cours de mes différents séjours de recherche, tant en Guyane, dans les Antilles, qu'à Aix-en-Provence ou ailleurs : Stéphanie Goyette, Claude Coutet, Françoise Armanville, Georges Lemaire, toute l'équipe de l'Inrap en Guyane, Anne-Marie Fourteau, Fabrice Casagrande, l'équipe de l'Inrap en Guadeloupe, l'équipe d'Hadès, Annie Noé-Dufour, Jacques Dion, Frédéric Dussault, Laurence Verrand, mes collègues de l'université Laval, mes collègues du département d'histoire de l'université des Antilles et mes collègues de *Memorial University of Newfoundland*.

Je remercie mille fois tous mes amis, du Québec et d'ailleurs, qui m'ont encouragée, écoutée et qui ont fait preuve de patience au cours des dernières années : vous êtes beaucoup trop nombreux pour que je vous nomme tous ! Un merci particulier à Nicolas Le Corre qui m'appuie dans tous mes projets et qui fait preuve de tant de compréhension. Je suis chanceuse et tellement heureuse de t'avoir à mes côtés. Merci à mes parents et à ma sœur qui ont été d'un support indéfectible depuis que j'ai fait le choix de devenir archéologue. Ces encouragements ont été des plus précieux !

En terminant, je dois souligner que cette recherche a été rendue possible grâce au soutien financier du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC), et à la participation financière de la Direction des affaires culturelles (DAC) de Guyane. Je tiens aussi à remercier le Groupe de recherche en archéométrie de l'université Laval qui a financé certaines de mes analyses.

Catherine Losier

Chapitre 1

L'échec commercial guyanais ?

L'histoire coloniale et le passé récent de la Guyane sont des périodes qui suscitent de plus en plus l'intérêt, tant des historiens que des archéologues (fig. 1.1). Le grand nombre d'ouvrages publiés sur la Guyane depuis les années 1970, mais surtout depuis les années 2000, témoigne du dynamisme de la recherche (*cf.* Barone-Visigalli 2010; Cardoso [1971] 1999 ; Godfroy 2011 ; Hureault 1972 ; Le Roux *et al.* 2009 ; Mam Lam Fouk 1982, 1996 ; Mam Lam Fouck et Anakesa 2013 ; Polderman 2004 ; enfin, depuis 2008, le magazine de vulgarisation *Une saison en Guyane*). Le spectre étudié par les chercheurs s'intéressant au passé guyanais est vaste : il embrasse avant tout la richesse de son histoire, les relations homme – environnement, et révèle l'ingéniosité et la persévérance dont ont fait preuve les acteurs du passé pour s'implanter de manière durable sur le plateau des Guyanes.

Il est indéniable que la Guyane est une terre singulière. Cette originalité est induite par sa position géographique qui a provoqué l'isolement, parfois presque total, du territoire au cours de l'Ancien Régime. En conséquence, la Guyane n'a jamais été une colonie prospère, surtout en comparaison avec les îles françaises de l'archipel caribéen qui attiraient chaque année un nombre important de commerçants. Cette idée, à savoir que l'économie guyanaise n'était pas florissante,

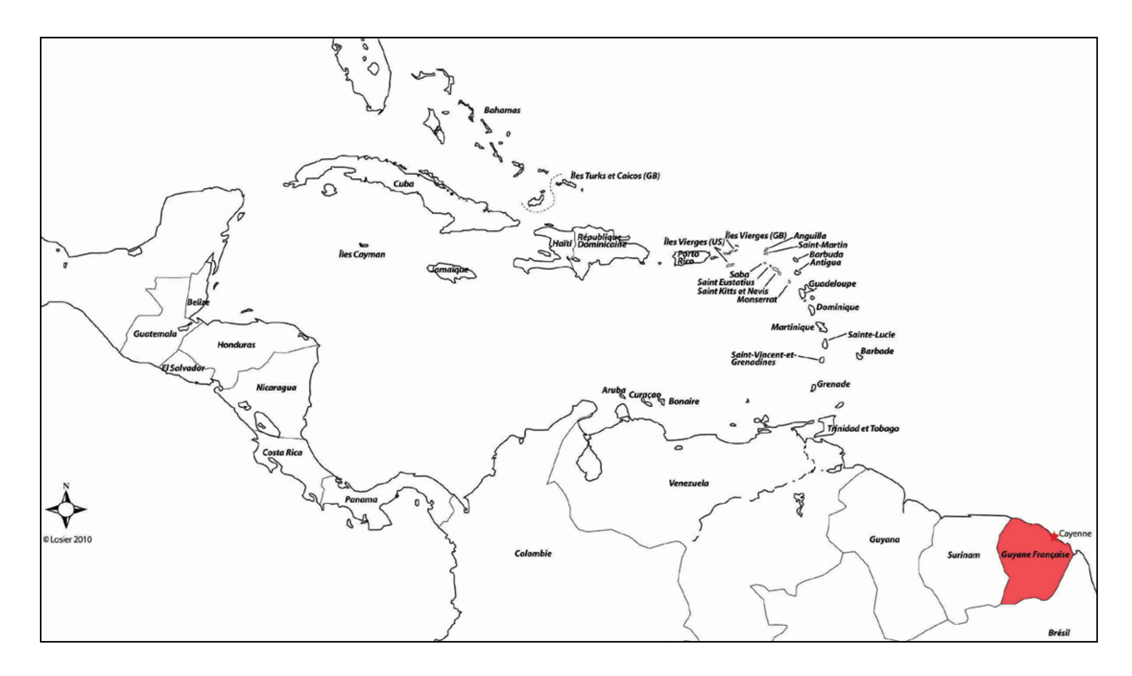


Figure 1.1. Localisation de la Guyane.

a toujours prévalue dans les analyses historiques. L'objectif de cet ouvrage est de revisiter les données associées aux activités de production, de distribution et de consommation en Guyane, afin de mieux comprendre les enjeux économiques et commerciaux auxquels étaient confrontés les résidents du territoire au cours du XVIII[e] siècle. La finalité de cette analyse est de positionner la colonie dans la sphère commerciale atlantique et de mettre en relation la place qu'elle occupait avec les autres colonies d'Amérique. Pour atteindre ce but, le réseau commercial qui s'est tissé autour de la Guyane et qui liait ses habitants à l'Europe et les autres territoires des Amériques sera documenté tout au long de cet ouvrage.

En général, les questions concernant les économies coloniales sont l'apanage des historiens. D'ailleurs, Ciro Flammarion Cardoso a publié en 1971 la première et seule analyse spécifique de l'histoire économique guyanaise. L'étude présentée ici propose de caractériser les réseaux commerciaux associés à la Guyane au cours de l'Ancien Régime par l'utilisation d'un ensemble de données inhabituel lorsque l'on considère le sujet : les collections archéologiques guyanaises. En effet, la Guyane est un territoire fascinant pour les archéologues spécialistes de la période postcolombienne, en particulier pour les chercheurs intéressés par la culture matérielle (*cf.* Bernier 2003 ; Girard 2008 ; Le Roux 1986, 1994, 1996). Les collections archéologiques issues des sites guyanais se comparent avantageusement à celles de la Nouvelle-France qui ont été largement analysées à partir des années 1980 (*cf.* Genêt 1980 ; Genêt et Lapointe 1994 ; Lapointe 1981 ; Lueger 1981 ; Moussette 1982).

Il peut paraître étonnant de sélectionner des données qui témoignent, à première vue, de la vie matérielle des habitants d'un lieu précis pour analyser un phénomène qui relève de la macro-histoire, tel l'approvisionnement d'une colonie. Il s'avère toutefois que l'identification des ateliers où ont été fabriqués les artéfacts permet de remonter les filières de l'approvisionnement d'une région et d'accumuler des informations concernant son économie et les réseaux commerciaux qui la soutiennent. Ainsi, en repérant les zones où ont été fabriqués les objets trouvés dans le territoire à l'étude, les régions les plus impliquées dans les échanges commerciaux sont identifiées. D'ailleurs, les études de provenances menant à l'analyse de réseaux d'échange sont courantes, tant en archéologie préhistorique (*cf.* Caldwell 1984; Earl et Ericsson 1977; Renfrew et Shennan 1982), que de la période postcolombienne (*cf.* Adams 1976; Dagneau 2009; Kelly *et al.* 2008). Selon cette perspective, les artéfacts deviennent porteurs d'informations qui transcendent l'occupation d'un site et qui révèlent des structures socio-économiques globales.

En combinant les données archéologiques associées à un site et les données historiques traitant du contexte socio-économique d'un territoire, il est possible de dresser le portrait du réseau commercial associé à une région, dans le cas présent : la Guyane au cours du XVIII[e] siècle. De même, cet exercice permet de dévoiler les fluctuations économiques en conjonction avec les différents événements qui ont ponctué l'histoire du territoire, notamment l'expédition de Kourou qui a eu une grande influence sur l'économie guyanaise. Ces analyses autorisent aussi la mise en perspective du protectionnisme économique de la France et permettent de mesurer l'apport du commerce international, intercolonial et des échanges illicites dans l'approvisionnement de la Guyane au cours de l'Ancien Régime.

Les données issues du registre archéologique recèlent des informations inédites : elles permettent une compréhension contrastée des phénomènes coloniaux. Tout comme les documents d'archives, les vestiges archéologiques représentent des témoignages précieux de la vie des habitants de la Guyane, et ce, dès les premiers moments de l'implantation des Français en Amérique du Sud. Les renseignements recueillis lors des fouilles archéologiques sont, par leur nature, différents du registre archivistique. Alors que les archives constituent la représentation d'une société à un moment précis et sont consignées par les lettrés de cette société, les vestiges archéologiques donnent une idée, plus ou moins ponctuelle, de la vie matérielle des résidents d'un site.

Le mobilier archéologique récupéré sur un site ne représente qu'une infime partie des objets qui composaient l'environnement matériel des occupants de ce lieu. En effet, les phénomènes taphonomiques – les processus qui interfèrent sur la pérennité des artéfacts et des écofacts après leur dépôt dans le sol – induisent de nombreuses pertes dans le registre archéologique. Ceci est particulièrement vrai en Guyane où le sol acide altère, jusqu'à leur disparition, les objets composés de matière organique. En conséquence, les ossements, les macrorestes végétaux, les tissus, le cuir ou les objets de bois sont rarement trouvés dans les sites guyanais. Ainsi, les archéologues disposent d'assemblages limités pour documenter le mode de vie des gens qu'ils étudient. Les assemblages guyanais sont principalement composés d'objets de céramique, de verre et de métal.

Du côté des archives, l'on constate que tous les acteurs du monde colonial ne consignaient pas leur vécu par écrit. Pensons par exemple aux Amérindiens, aux esclaves d'origine africaine ou aux colons analphabètes dont l'expérience nous est parvenue par des sources secondaires. Les écrits étaient la plupart du temps le fait de l'élite coloniale ou des agents gouvernementaux. En conséquence les détails de la vie quotidienne, surtout ceux de la vie des groupes subordonnés, n'étaient pas toujours notés, car ce n'était pas l'objectif de leur correspondance. De plus, les auteurs pouvaient orienter ou trafiquer la description des événements afin d'en tirer des avantages sociaux, politiques ou économiques. Ainsi, les historiens ne disposent eux aussi que d'un échantillon du registre des expériences humaines associées aux conjonctures qu'ils étudient.

De ce fait, la multidisciplinarité devient un atout, car les deux disciplines, l'archéologie et l'histoire, permettent d'aborder les conjonctures passées à l'aide d'un corpus de données plus vaste, et surtout complémentaire. Dans cette perspective, l'apport de l'archéologie à la connaissance du monde colonial de l'Ancien Régime est précieux, et cela est particulièrement vrai pour la Guyane. Les vestiges mobiliers et immobiliers identifiés dans ces lieux deviennent des archives témoignant de la vie des habitants de la Guyane au cours de la période coloniale. De plus, si ces vestiges sont observés et analysés à la lumière de problématiques et de méthodes de recherche appropriées, ils permettent de documenter l'expérience des acteurs de la société coloniale au même titre que les documents écrits. Les interprétations concernant l'économie et les réseaux commerciaux de la Guyane sont ainsi renforcées par la multidisciplinarité dans laquelle s'enracine cette recherche.

Le mobilier archéologique permet bien plus que de comprendre le quotidien des populations de l'Ancien Régime. Il donne aussi des indications sur le processus de globalisation au sein duquel des réseaux d'interactions se mettaient en place à l'époque moderne, ainsi que sur les mécanismes sociaux, politiques et économiques sous-jacents à ces réseaux. Les artéfacts trouvés sur les sites archéologiques témoignent des échanges qui se sont déroulés entre différentes régions du globe. L'identification des manufactures où ont été produits les objets présents sur un site archéologique permet d'examiner les liens commerciaux, ceux-ci pouvant être simples ou très complexes, entre la région d'où ils proviennent et leurs lieux de consommation. Grâce aux documents historiques, il est possible de mieux comprendre les fluctuations des réseaux d'échanges documentés à l'aide des données archéologiques et l'influence d'événements qui se sont déroulés à l'échelle locale ou internationale sur ces réseaux.

Histoire économique de la Guyane à l'époque coloniale

La Guyane devait jouer un double rôle pour la Couronne française. En plus de permettre à la métropole de bénéficier des productions agricoles coloniales, la localisation de la colonie positionnait la France de manière avantageuse dans le bassin amazonien. Toutefois, plusieurs caractéristiques, entres autres environnementales, ont entravé le développement de la colonie. La saison des pluies, qui s'étend de janvier à juin, amène parfois jusqu'à six mètres d'eau et rend l'environnement plutôt inhospitalier. De plus, le sol très acide et sa fertilité éphémère font en sorte que l'agriculture est une entreprise difficile, surtout pour la production de sucre. Malgré tout, l'intérêt stratégique a poussé les différentes puissances européennes, dont la France, à s'engager dans un processus de colonisation du bassin amazonien et du plateau des Guyanes.

La Guyane fut visitée pour la première fois à la fin du XVIe siècle par des explorateurs qui entretenaient un commerce de traite avec les Amérindiens du littoral, dont le célèbre Walter Raleigh (Hurault 1972 : 65-70). Quelques années plus tard, les Français, avec l'expédition de Mocquet de La Ravardière en 1604, ont tenté la première expérience de colonisation sérieuse de la Guyane. La volonté de la France était de maintenir une position stratégique dans la perspective de mettre en échec le projet colonial des pays de la péninsule ibérique, mais aussi de conserver une voie d'entrée vers le mythique El Dorado si sa découverte devait survenir (Pritchard 2004 : 43). Les premières tentatives de prise de possession de la Guyane furent des réussites mitigées et ce n'est qu'à partir de 1664 que la colonisation française du territoire s'est véritablement affirmée (Le Roux *et al.* 2009 : 21-26).

Avant cette date, la région du plateau des Guyanes se caractérisait par une instabilité politique presque constante (Le Roux 1994 : 71-82). En effet, la fin du XVIIe siècle a été marquée par des tentatives de peuplement au succès incertain effectuées par des compagnies françaises. Les Hollandais et les Anglais (Van den Bel et Hulsman 2013) ont occupé le territoire dont ils prenaient tour à tour possession à l'issue de divers conflits armés. Le climat politique s'est stabilisé au cours de la première moitié du XVIIIe siècle et les colons français ont pu mettre sur pied des habitations destinées à la production agricole. Au départ, le coton et le



Figure 1.2. Embarquement des Français pour Cayenne au port de Rochefort (deuxième moitié du XVIIIe siècle, expédition de Kourou) © musée des Beaux-Arts, Ville de Bernay.

tabac ont été les produits phares des domaines agricoles guyanais. Puis le sucre, le café, l'indigo, le roucou, les épices et le cacao ont été mis en avant. La longue période de paix qui a fait suite à la guerre de Succession d'Espagne (1715-1743) fut favorable à l'affermissement du système colonial, ce en Guyane comme dans les autres établissements français d'Amérique.

Par ailleurs, la trajectoire historique guyanaise a été grandement influencée par la fin de la guerre de Sept Ans, et plus encore par l'échec de l'expédition de Kourou. Au cours de cette tentative de colonisation, sur les 11 000 colons qui ont fait le voyage vers Kourou entre 1764 et 1765, environ 6 000 sont décédés de maladies dans les mois qui ont suivi leur arrivée et quelque 5 000 personnes sont retournées en France (Godfroy 2011 : 150, 180) (fig. 1.2). Suite à cette tragédie, la révolution des terres basses a amené le développement de domaines agricoles exploitant le système des polders, principalement sur les fleuves Approuague et Oyapock. Le peuplement de ces quartiers devait être réalisé par l'implantation de nouvelles compagnies, notamment la Compagnie de Guyane et la Nouvelle Compagnie de Guyane. Comme les autres tentatives visant à faire prospérer la colonie, le succès de ces entreprises a été insatisfaisant (Le Roux *et al.* 2009 : 28-29).

La première abolition de l'esclavage en 1794 et la crise du sucre au début du XIXe siècle ont irrémédiablement mis à mal le système des habitations qui s'était développé depuis la fin du XVIIe siècle. Même si l'occupation de la Guyane par le Portugal (1809-1817) a permis de relancer brièvement la production sucrière en mauvaise posture depuis ces événements, les habitations ont définitivement périclité après l'abolition de l'esclavage en 1848. À partir de ce moment, une bonne partie de la population s'est tournée vers une horticulture d'autosubsistance.

Période	Description
1498-1604	Période des premiers contacts (basée sur les échanges avec les Amérindiens)
1604-1652	Période des premières tentatives de colonisation (basée sur les expéditions)
1652-1690	Introduction de l'esclavage, premières habitations (basée sur le sucre)
1690-1763	Administration d'Orvilliers, stagnation des habitations (indigo, café, cacao)
1764-1794	Développement des terres basses
1794	Fin de l'Ancien Régime en Guyane et première abolition de l'esclavage

Tableau 1.1. Chronologie simplifiée de l'Ancien Régime en Guyane (tiré de Le Roux 1994 : 88).

L'implantation du bagne entre 1852 et 1953 a fini de donner une mauvaise réputation à la Guyane qui était considérée comme une terre de souffrance, surtout après le passage d'Albert Londres en 1923 qui a témoigné des horreurs auxquelles il a assisté dans *Au bagne* (1923) et *L'Homme qui s'évada* (1932). En 1946, la Guyane a accédé au statut de département français. La population a augmenté de manière substantielle au cours des soixante dernières années. Ce territoire ne comptait que 50 000 individus en 1950 ; la population était passée à 239 000 habitants au 1er janvier 2013[1]. Au cours de l'Ancien Régime, la Guyane est demeurée une colonie de moindre importance qui n'a jamais réussi à se démarquer sur la scène internationale, que ce soit dû à la réussite mitigée des compagnies, des habitations, mais surtout à cause des conjonctures géographiques et économiques qui ont régulièrement isolé la Guyane (tableau 1.1).

Au cours de son voyage de trois ans en Guyane entrepris en 1722, le médecin et naturaliste Pierre Barrère identifiait plusieurs lacunes économiques qui entravaient la prospérité de la colonie. Cet observateur, en comparant les négoces du Surinam et de la Guyane, proposait même des solutions pour améliorer la production et aviver l'intérêt des marchands envers la colonie :

> *« Les vaisseaux qui vont commercer dans le pays, bornent leurs carguaisons, au vin, à la farine, au bœuf salé, à des grosses toiles & sur tout à des toiles peintes, serremens, souliers, gros chapaux, rassades, & autres merceries ; en un mot, ce qui est le plus nécessaire aux habitans : encore faut-il qu'ils ne s'en chargent pas beaucoup ; car ils ne trouveroient pas aisément à s'en défaire, de même que des soyeries, eaux-de-vie & quinquaillerie, qui ne sont pas des marchandises propres pour la Colonie. Le peu de Négres qu'il y a dans le pays, est cause qu'il n'y va pas beaucoup de vaisseaux marchands, & qu'ils sont souvent obligés d'attendre leur carguaison, parce qu'ils ne trouvent pas asses de marchandises prêtes pour embarquer.*
>
> *Quelque petit que soit le commerce de Cayenne, les marchandises qui s'y font tous les ans sont estimées à deux cens cinquante mille livres, ou à cent mille écus. Le revenu en seroit bien plus considérable, si les habitans ne manquoient pas d'esclaves.* […]

1 Cette information provient du site internet de l'Institut national de recherches démographiques (France), http://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/chiffres/france/evolution-population/population-totale/, consulté le 10 novembre 2014.

Les terres dont les Hollandois font valoir à Suriname, & dont cette Colonie tire toutes ses richesses, ne sont que de ces terres basses & inondées de mer haute : Ne pourrions-nous pas aussi, à leur exemple, dessécher & cultiver celles de Cayenne qui sont noyées, & y faire des nouveaux établissemens ? Mais pour cela, il faudroit des Nègres : & c'est précisément ce qui manque dans la Colonie » (Barrère 1743 : 117-119).

Cet extrait montre que les acteurs de l'Ancien Régime étaient conscients de l'insuccès du projet colonial guyanais. D'ailleurs, les préoccupations de l'administration coloniale quant à la précarité du contexte économique guyanais sont manifestes dans les chroniques de l'époque ou encore dans les lettres et documents de la *Correspondance à l'arrivée en provenance de la Guyane française* (sous-série C14 conservée aux Archives nationales d'outre-mer à Aix-en-Provence). Dans ces circonstances, il n'est pas surprenant de constater que les historiens ont à leur tour fait le constat de la faiblesse économique de la Guyane pendant l'Ancien Régime.

Dans son étude publiée en 1971, Ciro Flamarion Cardoso a mis en évidence, pour la première fois dans un ouvrage scientifique contemporain, l'« échec colonial guyanais ». Il a, en quelque sorte, fixé les critères selon lesquels l'économie guyanaise allait être analysée par la suite :

« [La Guyane peut être considérée] comme un cas limite, donc très atypique. En effet, il s'agissait d'une colonie extrêmement sous-peuplée, dont l'économie – même à ses moments les plus brillants au XVIII[e] siècle – n'avait pu devenir vraiment importante. Elle occupait une place très marginale par rapport aux circuits du commerce triangulaire, et sa faiblesse même conduisit le gouvernement métropolitain à consentir en sa faveur, bien plus fréquemment et bien plus largement qu'en ce qui concerne les Antilles, des entorses au principe de l'Exclusif » (Cardoso [1971] 1999 : 107).

On observe des constats similaires dans les recherches des historiens Serge Mam Lam Fouck (Mam Lam Fouk 1982 : 46-47 ; Mam Lam Fouk et Anakesa 2013 : 40-42), de Pierre Pluchon (1991 : 443), James Pritchard (2004 : 44) et Marie Polderman (2004 : 39). L'archéologue Yannick Le Roux (1994 : 122-125), dont les travaux portent sur les habitations de l'Ancien Régime, discute aussi de la précarité économique de la colonie.

Tant les chroniqueurs de l'époque que les historiens ont mis en évidence le marasme économique dans lequel évoluaient les habitants de la Guyane au cours de l'Ancien Régime. Les difficultés de navigation, les embarras politico-économiques, le désintéressement périodique de la métropole pour ce territoire et la réussite précaire des productions destinées à l'exportation isolaient la Guyane, la rendant peu attirante pour les commerçants français, comme pour ceux des nations étrangères. D'ailleurs, l'historien Ciro Flamarion Cardoso ([1971] 1999 : 270-271) mentionne que le commerce extérieur de la Guyane se résumait à l'importation, par les planteurs ou les agents du gouvernement, de main-d'œuvre servile, de provisions et d'autres marchandises plus souvent troquées que payées en argent sonnant.

Cette mise en contexte historique et économique mène à l'identification de trois caractéristiques spécifiques à la Guyane de l'Ancien Régime. L'environnement guyanais n'était pas optimal pour la production de sucre et d'autres produits agricoles, en conséquence la colonie n'a pas prospéré et le destin de ses habitants, souvent malheureux, a contribué à faire mauvaise presse à Cayenne. Par ailleurs, la métropole et les investisseurs se sont régulièrement désintéressés de la Guyane, car la possibilité de réaliser des bénéfices était faible. De plus, les autorisations de commerce avec les nations étrangères et les ouvertures ponctuelles du port de Cayenne à tous les bateaux, peu importe leur pavillon, montrent que la Couronne considérait la Guyane comme une colonie de moindre importance.

Le paradoxe archéologique à l'origine d'une question de recherche

Suite à cette mise en contexte historique et économique, il est possible d'imaginer la composition des collections archéologiques témoignant d'une colonie située en marge des réseaux commerciaux atlantiques et mal desservie par sa métropole. Logiquement, les lacunes de l'approvisionnement devraient se distinguer dans les assemblages de mobilier. On peut supposer que les assemblages devraient se caractériser par une densité d'artéfacts relativement faible ainsi que par une variété d'objets limitée. Des traces d'usage intensif ou de tentatives de réparation sur les objets dans le but de prolonger leur durée de vie étaient aussi attendues. De plus, le commerce autorisé ou interlope avec les nations étrangères, d'une grande importance pour la Guyane selon l'historiographie, devrait être détecté par une proportion élevée des productions exogènes à la France dans les collections archéologiques.

Étonnement, le premier constat fait lors de l'analyse des assemblages archéologiques vont à l'encontre de ces hypothèses. Au premier regard, il est évident que les collections issues des sites coloniaux guyanais témoignent d'une certaine richesse, par l'abondance et la variété des objets. Cette observation cadre mal avec l'image d'une colonie en marge des réseaux commerciaux du XVIII[e] siècle. Il y a donc un paradoxe important entre ce qu'indiquent les documents historiques et les vestiges archéologiques. L'analyse des collections archéologiques ainsi que la lecture des documents de la sous-série C14 utilisent le contraste entre ces deux types de données pour résoudre cette énigme et mieux comprendre les subtilités du réseau commercial guyanais de l'Ancien Régime.

Cette contradiction montre que si le réseau d'approvisionnement en provenance de la France était généralement lacunaire, des réseaux alternatifs, bénéfiques pour la colonie, se sont développés et permettaient de subvenir aux besoins des habitants de la Guyane. En conséquence, de nouveaux éléments, mis en évidence par l'analyse des deux corpus mentionnés précédemment – l'un archéologique, l'autre archivistique – justifient la reconstruction du réseau commercial associé à cette colonie dans la perspective de mettre en lumière toute la complexité des liens maritimes que la Guyane entretenait avec l'extérieur.

Les conjonctures historiques se rapportant de près ou de loin à la Guyane ont eu une incidence palpable sur son économie et les liens commerciaux qui étaient entretenus avec l'extérieur. La reconstruction du réseau commercial

dans sa globalité, de manière synchronique (dénombrement et caractérisation des différents liens commerciaux) et diachronique (différence entre les périodes selon les événements historiques), permet d'illustrer la mouvance, l'évolution et les nuances dans le réseau commercial guyanais au cours de l'Ancien Régime. Ceci, en tenant compte de la situation spatio-temporelle de la colonie, c'est-à-dire qu'elle faisait partie de l'aire culturelle circumcaraïbe au moment où le développement du monde moderne modifiait les structures politiques et socio-économiques internationales. En conséquence, il n'était pas étonnant de voir des réseaux commerciaux se développer avec plusieurs acteurs du monde moderne afin de subvenir aux besoins les plus criants des habitants et pour les investisseurs de tenter d'amasser un pécule.

Documenter les relations commerciales internationales grâce à l'archéologie

En 1988, à la suite d'une session plénière du congrès de la *Society for Historical Archaeology,* Robert L. Schuyler discutait du fait que les archéologues spécialistes de la période coloniale devaient réaliser des ethnographies historiques ou encore mener des recherches visant à documenter des communautés spécifiques (Orser 1994 : 5 ; Schuyler 1988). Ainsi, il appelait les archéologues à travailler dans un esprit particulariste. Cet argument a vraisemblablement été émis en réaction à la tradition intellectuelle dans laquelle s'ancraient les recherches de l'archéologie processuelle qui se voulaient généralistes. De plus, Robert L. Schuyler a certainement été influencé par le développement du courant de pensée postcolonial. Ces motivations ont poussé les chercheurs à s'intéresser à des problèmes très circonscrits du point de vue géographique et social. De plus, par son activité principale, la fouille, l'archéologue examine des phénomènes ponctuels et restreints dans l'espace.

En 1982, Eric R. Wolf soulignait l'apport et l'importance des communautés amérindiennes et afrodescendantes dans le développement du monde moderne. Influencés par cette vision, les archéologues ont mis l'accent sur l'étude des communautés pour lesquelles les archives étaient indisponibles et dont l'expérience dans le monde colonial était peu connue, mais qui avaient activement participé au développement de celui-ci (Brandon 2009 : 4). C'est dans cet esprit que les recherches dans l'aire circumcaraïbe se sont développées dans les années 1990. D'ailleurs, les archéologues œuvrant dans la Caraïbe privilégient toujours l'étude des habitations sucrières et surtout les relations sociales inégales émanant de ce contexte. L'objectif de ces chercheurs est d'analyser des événements qui se sont déroulés sur ces sites et la vie quotidienne expérimentée par les esclaves et les maîtres[2].

2 Voir Agbe-Davis 2009 ; Armstrong 1990 ; Armstrong & Hauser 2009 ; Delle 2008 ; Hauser 2011; 2014 ; Kelly 2014 ; Lenik 2010 ; Pulsipher & Goodwin 1999 ; Wallman 2014 ; Watters & Nicholson 1982 pour des exemples de projets traitant des habitations et de l'archéologie dans l'aire circumcaraïbe.
Voir les travaux de Bain et al. 2011 ; Barone Visigalli 2010 ; Casagrande et Serrand 2008 ; Cazelles 2004 ; 2005 ; 2006 ; 2007 Delpuech 2001 ; Geslin & Barret 1988 ; Gibson 2007 ; Girard 2008 ; Henry et al. 2009 ; Kelly 2002 ; 2003a ; 2004 ; 2005a ; 2005b ; 2007 ; 2008 ; 2011 ; Léton 1992 ; Le Roux et al. 2009 ; Mestre 2005 ; Richard 1996 ; 2005 ; Rousseau 1998 ; Saint-Agathe 1994 ; Samuellian 2009 ; Vidal 1992 ; Vidal 1991 ; 1992 pour des exemples de projets traitant des habitations en Guadeloupe, en Martinique et en Guyane.

L'article de Charles E. Orser, « Toward a global historical archaeology : An example from Brazil », publié en 1994, est une réponse au commentaire de Robert L. Schuyler. Selon Charles E. Orser, dans le contexte du monde postcolombien, il est impossible de caractériser les communautés comme des entités socioculturelles isolées car les interactions avec l'extérieur étaient nombreuses, dues aux nombreuses relations d'interdépendance qui existaient entre les territoires (Orser 1994 : 5). D'ailleurs, les études sur les échanges dans la préhistoire suggèrent des situations d'interactions semblables, car dans la grande majorité des cas les communautés humaines n'évoluent pas en vase clos (*cf.* Franck 1993 ; Peregrine et Feinman 1996). Dans cet article, Charler E. Orser basait son argumentation sur les travaux d'Immanuel Wallerstein (1976 ; 1980) et sa théorie du système-monde. Il cite Eric R. Wolf qui déclare que :

> *« One precept of the world-system perspective is that human social interaction involves " a totality of interconnected processes " that cannot be understood by disassembling this totality into small, perhaps meaningless, analytical units »* (Wolf 1982 cité dans Orser 1994 : 6).

Cette manière de conceptualiser les interactions socio-économiques requiert un continuum interprétatif entre le site (*local scale*) et le contexte du monde moderne (*global scale*). Ce constat est, selon Charles E. Orser (2010), de plus en plus présent dans la discipline de l'archéologie historique. Deux articles soulignent d'ailleurs cet aspect, Martin Hall et Stephen W. Silliman (2006) dans l'introduction de l'ouvrage *Historical Archaeology* et David Gaimster et Teresita Majewski dans l'introduction de l'*International Handbook of Historical Archaeology* (2009). Les archéologues spécialistes de l'aire culturelle circumcaraïbe et de la période coloniale s'intéressent en général au processus de mondialisation associé à la mise en place des colonies (Orser 2010 : 116-117). De plus en plus, les chercheurs expriment leur volonté à documenter le passé colonial dans une perspective à plusieurs niveaux (*multiscalar*) (Delle 2008 ; Hauser et Armstrong 1999 ; Kelly 2003b ; Lenik 2009 ; Loftield 2001 ; Meniketti 2009 ; Orser 2005, 2008, 2009 ; Smith et Watson 2009 ; Watters 2000 ; Wilkie et Farnsworth 1999). D'ailleurs, Charles E. Orser et Matthew H. Johnson formulent explicitement cette idée d'insérer les recherches en archéologie historique dans ce monde constitué de plusieurs échelles imbriquées les unes dans les autres :

> « [...] *A major task facing historical archaeology today is " not to shift focus on an exclusively larger scale, but to grasp the relationship between the small-scale " and the " wider processes of transformation, and the colonial experience " »* (Johnson 2006 : 318 ; Orser 2010 : 117).

Les expériences humaines vécues dans les colonies et dans les plantations s'insèrent dans un système global tributaire de l'interdépendance entre les différentes régions du monde moderne (Orser 2008 : 184 ; Wolf [1982] 2010 : 3-7). En effet, le maintien des colonies s'appuie sur les relations commerciales. Considérant les caractéristiques du monde moderne et la volonté des archéologues d'intégrer plusieurs niveaux à leurs discours, il n'est pas étonnant de constater que plusieurs recherches documentent le commerce (*cf.* Adams 1976 ; Baughner et Venables 1987 ; Dagneau 2009 ; Fox 2014 ;

Groover 2003 ; Joseph et Bryne 1992 ; Kelly *et al.* 2008 ; Smith et Watson 2009 ; Spencer-wood 1979). Ce type de recherche est particulièrement pertinent dans le cas de l'aire culturelle circumcaraïbe où l'on constate que les mouvements commerciaux maritimes constituent le pivot structurel de la région. En effet, des territoires aussi petits, dont l'économie était basée sur la monoculture, dépendaient de l'import et de l'export pour prospérer et profiter aux métropoles.

Le modèle du système-monde est particulièrement inspirant pour les archéologues travaillant sur des thèmes associés à la période coloniale, car il permet de situer dans un contexte global les processus économiques passés (Groover 2003 ; Wallerstein 1979 ; 1980). L'interprétation des relations de production, d'échanges et de consommation entre les centres et les périphéries est fondée sur des principes capitalistes et mercantiles examinés à l'échelle macro (globale), tant au niveau spatial que temporel. La critique de l'eurocentrisme et de l'unilatéralité de la perspective du système-monde alerte quant à la nécessité d'éviter les études unilatérales qui tiennent comptent des centres (dans ce cas les nations européennes) plus que des périphéries (les colonies).

Cette dualité entre le centre et les périphéries implique nécessairement une analyse bilatérale et multivocale, de même qu'une analyse des tensions et des inégalités entre les différents territoires (Gosden 2001 ; Said 1978). Les habitants des régions considérées comme les périphéries ne sont pas les témoins inactifs du système-monde. Au contraire, ce sont des acteurs engagés du système qui négocient leur quotidien de manière à tirer avantage de cette situation d'inégalité. Il est ainsi inadéquat de proposer des analyses conceptualisant les Européens comme les grands marionnettistes du monde moderne qui gèrent les systèmes économiques à leur manière afin d'accumuler un capital et de contrôler les modes de production sans attendre une réponse (appui, résistance ou indifférence) de la part des habitants des périphéries. Ces remarques ont été grandement influencées par l'ouvrage d'Eric R. Wolf, *Europe and the People Without History*, qui souligne de manière particulièrement habile que le monde moderne s'est développé grâce à un processus interactionnel dans lequel les habitants des périphéries (extérieur à l'Europe) sont des participants particulièrement actifs dont l'implication ne doit à aucun moment être négligée.

Ainsi, le cadre théorique présenté est systémique et multidimensionnel et comporte quatre facettes représentant un continuum analytique. Il aurait comme toile de fond les principes du système-monde qui octroient à la recherche un contexte économique et historique dans lequel prend place le système des échanges commerciaux de la Guyane au cours de l'Ancien Régime. Ce système-monde est analysé à la lumière de la documentation des interactions entre ces différents éléments, qu'elles soient situées dans le centre ou dans les périphéries. À cette analyse se couple la théorie postcoloniale qui offre une vision multivocale des relations d'interdépendances typiques du monde moderne. Finalement, se greffe à ce cadre théorique le système d'analyse des réseaux commerciaux qui permet de définir les acteurs du commerce et leur influence sur celui-ci. Par l'utilisation de ce cadre théorique et en analysant les réseaux commerciaux de manière synchronique et diachronique, il sera possible de reconstruire le réseau commercial de la Guyane

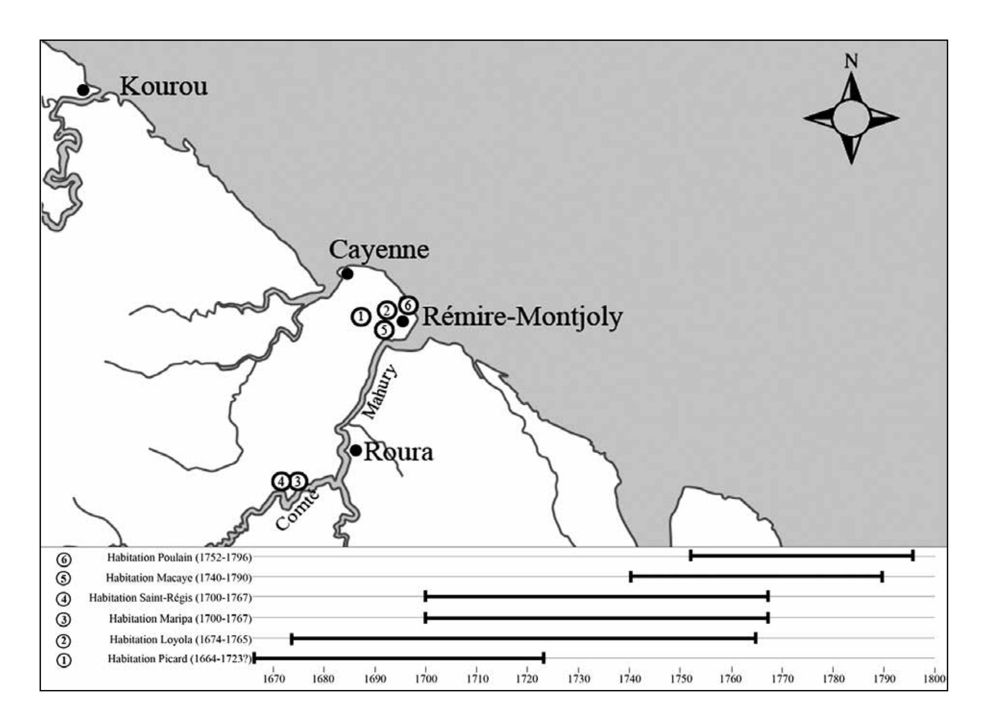


Figure 1.3. Localisation et période d'occupation des sites archéologiques.

au cours de l'Ancien Régime tout en tenant compte des changements, mais aussi des continuités inhérentes à celui-ci.

Ainsi, l'objectif, ici, n'est pas seulement de documenter les relations commerciales de la Guyane pour comprendre les fluctuations économiques associées ce territoire, mais surtout de documenter l'influence de cette colonie sur l'économie atlantique. En effet, les décisions prises et les événements se déroulant dans les colonies influencent les projets impérialistes des métropoles ainsi que les macrostructures du monde moderne, telle l'économie (Wolf [1982] 2010 : 3-7). Suivant ce raisonnement, l'analyse des collections archéologiques sélectionnées dans le cadre de cette recherche adopte une orientation influencée par le modèle du système-monde qui insiste sur la documentation des interactions entre les territoires. Toutefois, l'interprétation des données se fait dans un esprit postcolonial, considérant la Guyane comme le point central de cette analyse, de même que les relations qui se sont tissées autour de cette colonie.

Le commerce vu à travers le prisme de la multidisciplinarité

Ce travail se fonde sur deux ensembles de données : d'une part, les documents d'archives de la sous-série C14 qui rassemble la *Correspondance à l'arrivée en provenance de Guyane*, conservée pour la période allant de 1651 à 1822, et investiguée ici pour les années 1688 à 1794 ; d'autre part, les assemblages archéologiques provenant de six habitations guyanaises occupées au cours de l'Ancien Régime. L'habitation Picard a été occupée entre la fin du XVII[e] et le début du XVIII[e] siècle,

les habitations Loyola, Saint-Régis et Maripa ont été actives entre 1725 et 1764 et les habitations Poulain et Macaye, témoignent de la vie en Guyane au cours de la deuxième moitié du XVIII[e] siècle (fig. 1.3).

Récits épistolaires économiques

Les lettres et documents de la correspondance officielle, permettent d'avoir accès aux interactions entre les différentes régions impliquées dans le commerce avec la Guyane. Elles informent sur les liens qu'entretenait la Guyane avec l'extérieur. Les partenaires commerciaux qui étaient engagés dans le commerce et les marchandises échangées font parfois l'objet de rapports. C'est dans la perspective de mieux comprendre les fluctuations de l'économie de la Guyane que les documents de la sous-série C14 ont été consultés notamment pour effectuer le dénombrement des navires enregistrés au port de Cayenne au cours de l'Ancien Régime. Chaque arrivée d'un bateau de même que son port d'armement et les particularités de son voyage ont été consignées dans une base de données permettant d'analyser systématiquement le réseau commercial de la Guyane. En tout, les informations concernant 963 bateaux ont été consignées. Cet exercice a permis de documenter la fréquence des arrivages et la variété des liens internationaux, intercoloniaux et transnationaux associés à la Guyane entre 1688 et 1794.

Les historiens ont beaucoup insisté sur les échanges entre l'Europe et les colonies en documentant abondamment cet aspect de l'expérience coloniale (Bosher 1988 ; Braudel 1979 ; Butel 1990 ; Havard et Vidal 2003 ; Huetz de Lemps 1975 ; Marks 2002 ; Mathieu 1981 ; Mettas 1978 ; 1984 ; Poussou *et al.* 1998 ; Tarrade 1972 ; Wallerstein 1976). Ainsi, les informations se rapportant aux macrostructures du monde moderne, disponibles dans les ouvrages de ces chercheurs, permettent de caractériser le contexte géographique, historique et socio-économique dans lequel prenaient place les échanges commerciaux associés à la Guyane de l'Ancien Régime, elles constituent la trame de fond de la recherche.

Les tessons de la mondialisation

Le choix d'une méthode d'analyse devant mener à l'interprétation des données archéologiques n'est pas une tâche anodine. L'objectif est d'arriver à une meilleure compréhension du réseau commercial de la Guyane, un phénomène se situant à une échelle globale, à partir des données archéologiques qui sont par définition circonscrites tant au niveau spatial que temporel. Les études de provenances (*sourcing*) sont souvent réalisées en archéologie, surtout pour les périodes dites préhistoriques, car elles permettent d'analyser des phénomènes d'échange se déroulant sur des territoires vastes et concernant plusieurs communautés.

Pour la période postcolombienne, la provenance des objets trouvés sur les sites archéologiques est en général bien connue, au contraire de ce qui s'observe en préhistoire. Toutefois, de plus en plus d'archéologues intéressés à la période coloniale documentent les événements qui se sont joués à l'échelle d'un site, mais aussi les phénomènes relevant de la macro-histoire qui ont permis de façonner les colonies. Les artéfacts et les structures identifiés sur un site sont associés de manière privilégiée aux activités qui se sont déroulées *in situ*. Il faut donc adopter

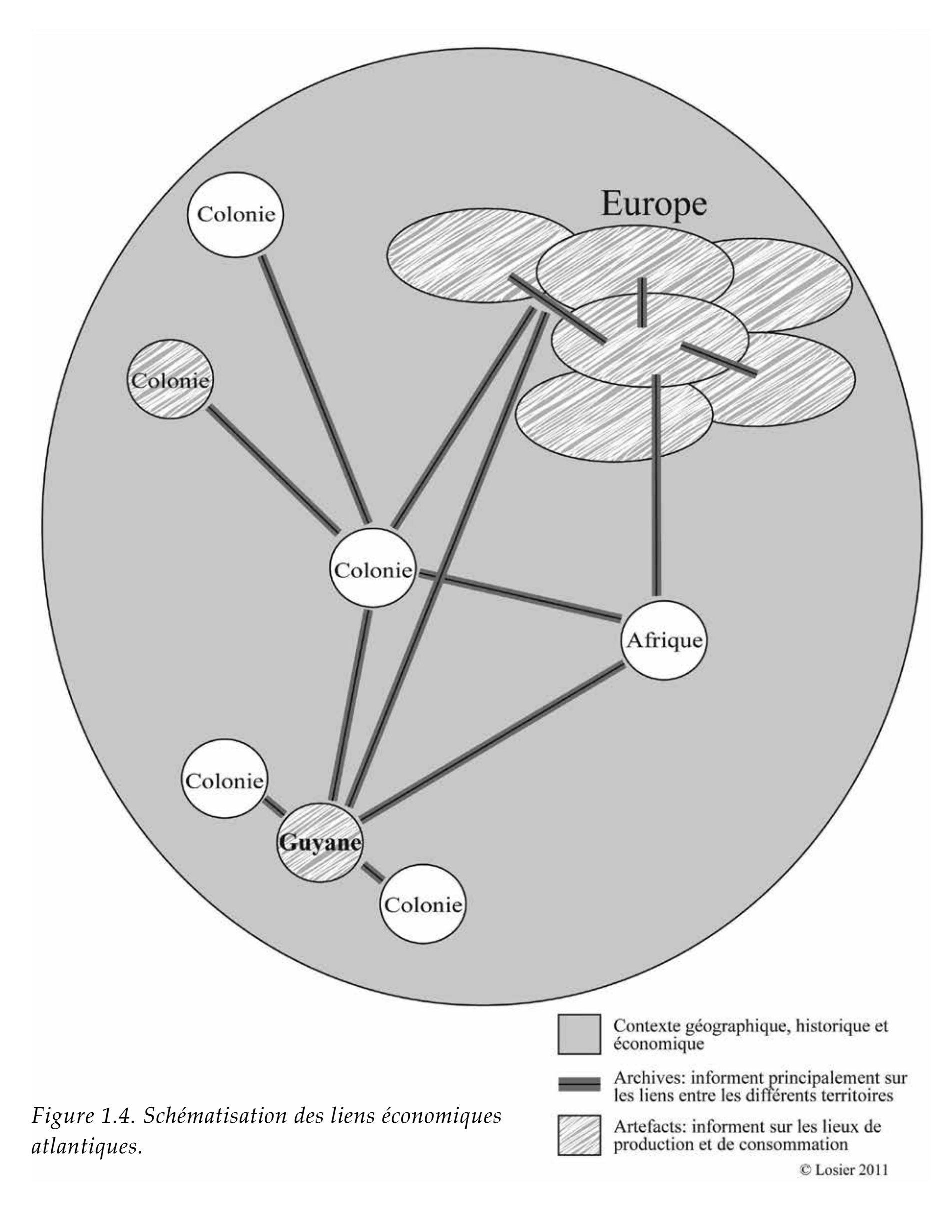


Figure 1.4. Schématisation des liens économiques atlantiques.

une méthode d'analyse qui permet de transcender l'information ponctuelle qu'offrent les données archéologiques pour atteindre la sphère d'analyse globale qui caractérise le commerce au cours de la période coloniale.

Cette recherche se base sur les assemblages archéologiques qui proviennent de six fouilles, réalisées par différents archéologues, sur d'anciennes habitations situées sur l'île de Cayenne ou la rivière Comté (Barone-Visigalli 2010; Le Roux 1986; 1990; Le Roux *et al.* 2009; Mestre 2005). Ces fouilles ont permis de découvrir des vestiges de bâtiments, ainsi que divers objets témoignant de la vie quotidienne des personnes qui résidaient sur les habitations. Ces six assemblages archéologiques, comptant au total 17 480 tessons de céramique et de verre, ont été soumis à une nouvelle analyse en vue de déterminer leur lieu de production, en France, ailleurs en Europe, et même en Amérique. Les données associées aux matériaux,

à la fonction, à l'aspect et à la provenance de chaque tesson ont été consignées dans une base de données. De cette manière, il est possible de mieux connaître les régions d'où proviennent les objets qui étaient importés en Guyane au cours de l'Ancien Régime et, par déduction, les réseaux commerciaux qui approvisionnaient la Guyane. En effet, selon la proportion d'objets provenant des diverses régions, il est possible d'inférer quels étaient les territoires les plus actifs dans le commerce avec la Guyane. Cette technique permet de mesurer l'apport des différentes régions françaises, ainsi que l'importance du commerce étranger.

On peut constater que les données se rapportant au macrocosme constituent la toile de fond du système économique atlantique (système-monde) et permettent de situer la Guyane dans l'aire culturelle circumcaraïbe, une périphérie de l'Europe. Les archives, avec les informations qui ont été récolées – les acteurs concernés, les mouvements des navires et les cargaisons –, renseignent sur les liens entre les différents territoires impliqués dans l'approvisionnement de la Guyane. Par ailleurs, les artéfacts composant les collections archéologiques informent sur les lieux de production des objets qui arrivaient à Cayenne et sur la consommation locale. Ils donnent aussi des éclaircissements quant au réseau commercial approvisionnant la colonie (fig. 1.4).

*****

Cette recherche documente le réseau commercial de la Guyane de l'Ancien Régime par l'analyse du mobilier archéologique issu des fouilles de six habitations guyanaises, ainsi que par l'exploitation des archives de la correspondance officielle de la Guyane entre 1688 et 1794 qui fournissent des informations essentielles quant au trafic maritime associé au port de Cayenne. Ces données amènent des renseignements nouveaux sur l'organisation commerciale de même que sur les liaisons extérieures d'une colonie située à la périphérie de l'aire circumcaraïbe aux XVIIe et XVIIIe siècles. Il s'agit aussi d'une réflexion sur la mondialisation qui s'est mise en place alors que les empires européens lançaient leurs projets de colonisation et qu'en conséquence, les différentes parties du monde devenaient de plus en plus interdépendantes. Ce phénomène s'est accéléré dans les siècles qui ont suivi pour mener à la mondialisation qui caractérise le XXIe siècle.

L'analyse des collections archéologiques et le contraste qu'elles offrent quant à la compréhension de l'approvisionnement de la Guyane permettent d'identifier des réseaux entre la colonie française sud-américaine et les territoires caribéens et nord-américains. Au cours de la deuxième moitié du XVIIIe siècle, ces réseaux sont devenus une alternative au grand commerce est-ouest qui était si souvent insatisfaisant pour les habitants de Cayenne et des environs. Les informations offertes par les registres archéologiques et archivistiques ont été amalgamées pour mettre en évidence l'influence des habitants de la Guyane sur l'économie du monde moderne. En effet, ils n'étaient pas les témoins apathiques de la colonisation. L'analyse montre que la réaction des colons au regard des projets de la Couronne, de même que leur dénouement parfois inattendu, c'est le cas de l'expédition de Kourou, influençaient l'économie du monde atlantique et ce, hors du contrôle des métropoles. Ainsi, c'est la perspective d'une colonie marginale sur le commerce atlantique qui est présenté dans cet ouvrage.

Chapitre 2

L'aire circumcaraïbe, un ensemble tributaire du commerce

Vers la fin du xv[e] siècle, le monde moderne se développait alors que les Européens se dispersaient sur tous les continents en transposant dans les territoires qu'ils allaient occuper leurs institutions sociales, politiques et économiques (Marks 2002 : 34-40 ; Gosden 2001 ; Orser 2010 ; Paynter 2000). C'est ainsi que l'arrivée des Européens dans le Nouveau Monde a irrémédiablement transformé son paysage et ses habitants. La colonisation a influencé la manière dont les populations (autant en Europe que dans les colonies) négociaient leur vie quotidienne. Les structures sociales en place avant cet événement ont été bouleversées par une colonisation agressive, ainsi que par les politiques économiques et les modes de production qui se sont développés en parallèle avec celle-ci (Wolf [1982] 2010 : 25).

Cette domination européenne, bien que réelle, doit être nuancée, car elle n'implique pas que les populations des territoires colonisés ou les populations déplacées dans les colonies devenaient des témoins apathiques. Au contraire, ces individus réagissaient, interagissaient et restructuraient leurs organisations sociopolitiques et socio-économiques en réponse aux changements induits par la présence des Européens. En conséquence, le projet colonial des pays européens ne doit pas être considéré comme un déterminisme, mais comme un événement qui s'est joué sur la scène internationale. Un dialogue entre le centre impérialiste (l'Europe) et les périphéries (les colonies) s'est mis en place. Ces relations multivocales impliquaient une conjonction, un mélange entre des idées, des personnes et des savoir-faire de toutes les régions de ce monde en processus de globalisation. D'ailleurs, il arrivait que les décisions prises par la métropole prennent des tournures inattendues une fois actés en outre-mer et les habitants des colonies devaient composer avec les conséquences, positives ou négatives, des projets imaginés par la Couronne.

Les concepts de colonisation, de mercantilisme et de capitalisme sont indissociables de l'émergence du monde moderne (Orser 1996 ; 2008). Les populations en place dans les territoires colonisés ont été mises à contribution afin de produire ou d'extraire les matières premières locales. Avec le mercantilisme, devenu rapidement la politique économique imposée par les métropoles sur les colonies, les modes et les rapports de productions ont changé du tout au tout :

> « *The colonizing group politically and economically incorporates the land, population, and resources of the colonized in order to maintain and manage the colony, and often exports resources or wealth to the metropolitan homeland* » (Jordan 2009 : 32).

Ainsi, la Guyane se situait au sein d'une toile constituée de liens la connectant avec l'extérieur, tant avec l'Europe, les autres colonies françaises américaines, qu'avec les comptoirs de traite africains. La production de la colonie étant basée sur le développement de domaines agricoles destinés à la culture de denrées tels le sucre, le tabac, le coton ou le café, nécessitait la mise en place d'une réseau commercial amenant la main-d'œuvre en Guyane et expédiant les productions exotiques en France. Bien que l'approvisionnement de la Guyane au cours de l'Ancien Régime ait été déficient, le port de Cayenne s'intégrait tout de même dans le système commercial international.

Les limites de l'aire commerciale circumcaraïbe et l'association de la Guyane au monde caribéen français

Les colonies implantées dans l'aire culturelle circumcaraïbe se définissent par leur variabilité et elles étaient influencées par les orientations politiques et économiques des métropoles qui les ont mises en place. La diversité – culturelle, environnementale et économique – de ce vaste territoire a été unifiée à l'époque coloniale par la vision que les grandes puissances avaient de la région. Dans le passé, comme aujourd'hui d'ailleurs, l'aire circumcaraïbe était un carrefour où les gens, les idées, les techniques et les biens matériels transitaient ou s'arrêtaient. Cette caractéristique implique que les relations avec l'extérieur étaient primordiales, de même que les politiques économiques mises en place dès le XVIIe siècle structuraient les réseaux commerciaux atlantiques.

De l'or au sucre, l'aire circumcaraïbe à l'époque coloniale

Dans l'aire circumcaraïbe, le XVIe siècle est celui de l'Espagne et des métaux précieux. Les représentants de la Couronne espagnole ont été les premiers à prendre possession des territoires américains. Lorsque le sujet de la conquête espagnole du Nouveau Monde est abordé, il est aussi souvent question de la prise du Mexique par Hernán Cortés, des expéditions de Francisco Pizarro au Pérou et des flottes de galions ramenant des richesses à Séville (Williams 1973). Cette vision des conquistadors exploitant les ressources minières des Caraïbes et des Amériques dissimule les nombreuses entreprises de colonisation des territoires. Les Grandes Antilles étaient les points de départ pour l'exploration du continent, des comptoirs commerciaux, des lieux de production de nourriture pour soutenir les expéditions et des missions mises sur pied afin d'évangéliser les populations autochtones rencontrées dans les différentes régions visitées. De plus, le sous-sol de certaines îles était riche en or ou en argent, c'est par exemple le cas d'Hispaniola (Deagan 1988).

Si le XVIe siècle est celui de l'or et de l'Espagne, le XVIIe siècle est celui de l'implantation des Anglais et des Français dans les Caraïbes, ainsi que celui du développement du commerce hollandais. Après le soulèvement des Pays-Bas face à la Couronne espagnole, le gouvernement hollandais a décidé de s'enrichir grâce au commerce et à la course, entre autres en attaquant les *flottas* espagnoles (Bouyer 2005 : 21-22). C'est ainsi que les Hollandais développèrent une flotte de navires rivalisant avec les autres puissances européennes et se mirent à fréquenter la Caraïbe. La compagnie des Indes Occidentales (*Vereenigde Oost-Indische*

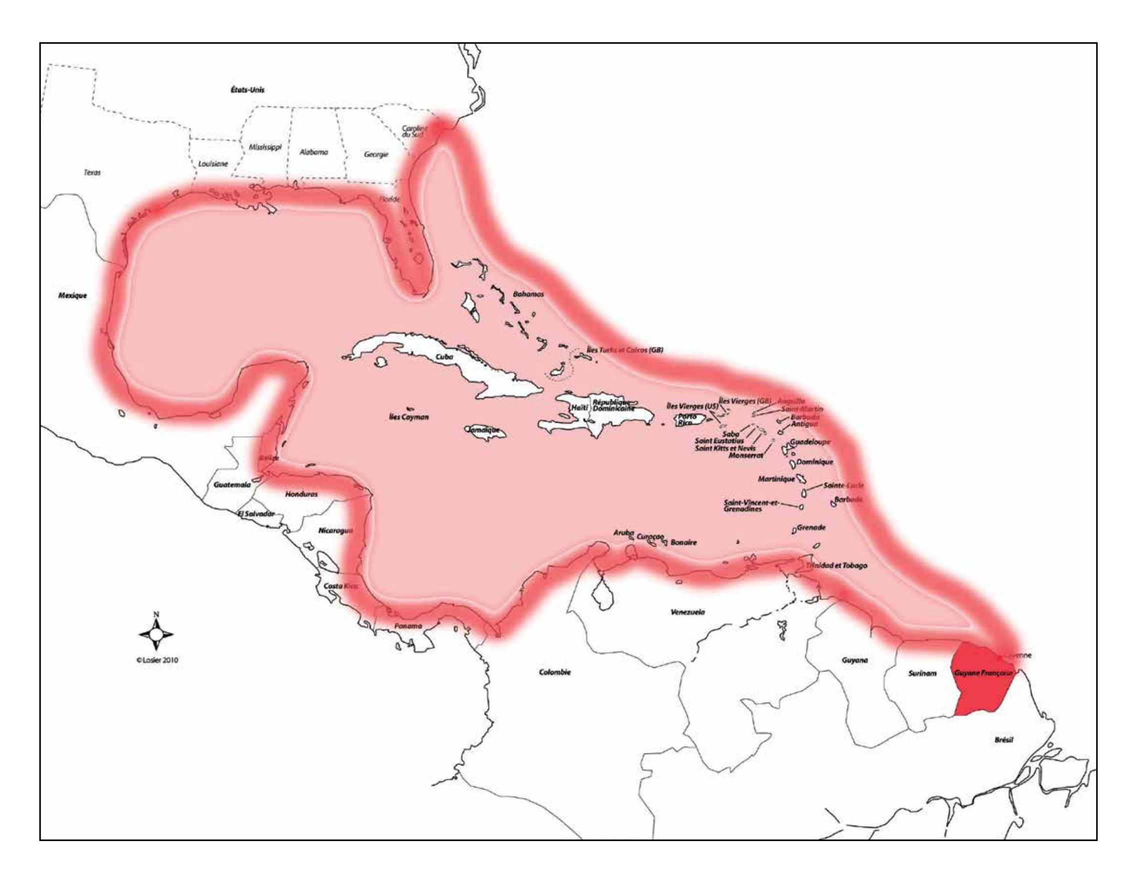


Figure 2.1. Limites de l'aire circumcaraïbe.

Compagnie) a été créée en 1609 et ses intérêts étaient avant tout orientés vers le Brésil et les Caraïbes. Au XVIIe siècle et même au XVIIIe siècle, les Hollandais étaient les principaux commerçants dans l'aire circumcaraïbe. Ils ont ouvert des comptoirs commerciaux dans les îles, notamment à Saint-Eustache au nord et à Curaçao au sud (Butel 2007 : 79). Les colons français ont souvent eu recours à leur service afin de s'approvisionner lorsque le ravitaillement de la métropole faisait défaut (Bouyer 2005 : 53).

Vers la fin du XVIIe siècle, les Français ainsi que les Anglais, les grands rivaux coloniaux de ce siècle, ont établi des colonies dans les Caraïbes. Les Espagnols ayant déjà assujetti les territoires recelant des métaux précieux, le projet colonial de ces deux dernières puissances visait à établir des habitations dans la perspective de faire profiter les métropoles des produits tropicaux, en particulier pour la production de tabac au départ, puis de sucre (Bégot 2008; Butel 2007; Sainton *et al.* 2005). Suite à la conquête des plus grandes îles et de la majorité des territoires littoraux à l'ouest de la Floride par l'Espagne, il ne restait plus que les Petites Antilles et le plateau des Guyanes disponibles pour l'implantation des Couronnes anglaise, française et hollandaise (fig. 2.1).

Dans les années 1680, la supériorité navale anglaise n'était pas encore attestée, car Jean-Baptiste Colbert avait fait progresser la flotte française, mais dès la guerre de la ligue d'Augsbourg, la flotte anglaise prit de l'importance (Butel 2007 : 84).

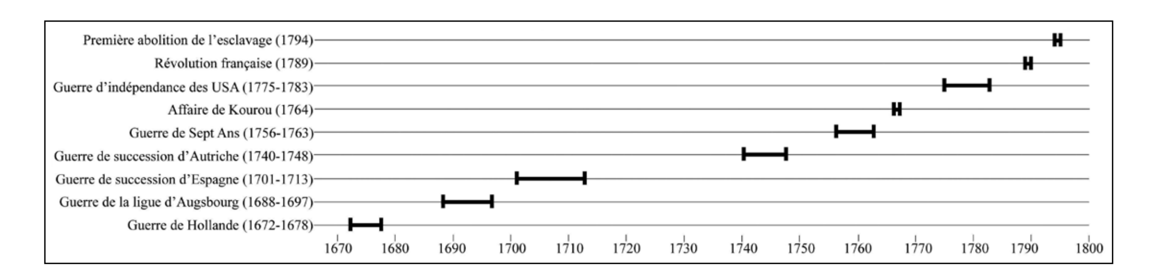


Figure 2.2. Ligne de temps des conflits et événements des XVII*e et* XVIII*e siècles.*

Les nombreux conflits européens entre la fin du XVIIe siècle et la guerre d'Indépendance des États-Unis ont eu pour conséquence d'exacerber la puissance de la *Royal Navy* qui a dominé les autres flottes tout au long du XVIIIe siècle. Le corolaire de cette situation a été que l'Angleterre maîtrisait la mer des Caraïbes et ainsi, empêchait les convois de ses ennemis de se rendre dans les îles pendant les périodes de conflit pour les approvisionner et rapporter les productions coloniales en Europe (Butel 2007 : 86). Les Anglais n'étaient pas nécessairement les plus privilégiés pour les possessions territoriales dans l'aire circumcaraïbe, mais leur réussite maritime, particulièrement lors des périodes de conflits, les avantageait et était bénéfique pour l'Empire britannique.

D'ailleurs, les conflits des métropoles affectaient régulièrement les colonies. Il est à noter que la guerre de Hollande (1672-1678, traité de Nimègue), la guerre de la Ligue d'Augsbourg aussi appelée guerre de Neuf Ans (1688-1697, traité de Ryswick) et la guerre de Succession d'Espagne (1701-1713, traité d'Utrecht) ont influencé le développement des colonies caribéennes. Ce conflit a été suivi d'une longue période de paix entre 1713 et 1740, ce qui a permis l'affermissement du système colonial fondé sur les habitations (Bouyer 2005 : 51). Cette période de calme a été suivie par la guerre de Succession d'Autriche (1740-1748) qui a pris fin avec la signature du traité d'Aix-la-Chapelle. Deux autres conflits ont influencé le territoire, la guerre de Sept Ans (1756-1763, traité de Paris) et la guerre d'Indépendance des États-Unis (1775-1783) (fig. 2.2).

Dans son essence, le projet colonial français ressemble beaucoup à celui des Anglais, à l'exception de la réussite maritime navale de ces derniers. Prenant place tardivement dans l'aire circumcaraïbe, la France a dû se contenter, comme l'Angleterre, des îles délaissées par l'Espagne. Elle a ainsi investi Saint-Christophe en 1625, pris possession de la Guadeloupe et de la Martinique en 1635. La France a aussi revendiqué Sainte-Lucie et a occupé définitivement la Guyane dès 1664. En 1697, à la suite du traité de Ryswick qui a mis fin à la guerre de la ligue d'Augsbourg, la France se voit reconnue la propriété de la partie occidentale de Saint-Domingue, la Perle des Antilles.

À la différence des Espagnols qui ont profité des richesses minérales de l'aire circumcaraïbe, des Hollandais qui se sont tournés vers le commerce, et des Anglais qui ont développé une solide puissance navale, on peut dire que l'atout de la France a été la production sucrière, et ce, particulièrement à Saint-Domingue. Toutefois, même si les Français étaient de grands producteurs de sucre, il faut penser qu'ils n'étaient pas au départ les plus performants dans ce domaine. Les Anglais avec les

habitations de la Barbade et de la Jamaïque profitaient de retombées économiques importantes liées à la production sucrière.

> *« Au début du XVIIIe siècle, en dépit de la croissance du nombre de leurs esclaves, assez spectaculaire en Martinique [15 000 en 1700], l'ensemble des Antilles françaises, y compris Saint-Domingue, disposait de quelque 30 000 esclaves contre plus de 110 000 pour les Antilles anglaises. L'ancienneté de l'économie sucrière à la Barbade (50 000 esclaves en 1700) et son démarrage après 1670 à la Jamaïque (40 000 esclaves en 1700) peuvent expliquer cette nette supériorité des colonies de la Grande-Bretagne sur celles de la France »* (Butel 2007 : 95-96).

En général, on peut dire que le projet colonial français était à la traîne en comparaison de celui des Anglais, que ce soit pour les approvisionnements, le peuplement des colonies ou pour le commerce. Par contre, avec la prise de Saint-Domingue, la France a gagné une position dominante dans la production sucrière vers au milieu du XVIIIe siècle (Butel 2007 :115). Des changements sont survenus dans l'organisation coloniale française à la suite à la Révolution en 1789 et les révolutions des esclaves qui ont suivi. La production de sucre de canne a continué jusqu'à l'abolition de l'esclavage en 1848, même si son déclin fut causée par l'introduction du sucre de betterave dans le marché européen dès le début du XIXe siècle. Cette mise en contexte historique ne constitue qu'un survol des conjonctures historiques dans l'aire culturelle circumcaraïbe, elle souligne les différences entre les puissances européennes qui se partageaient le territoire à l'époque coloniale. La production de sucre dans les colonies implique aussi qu'un réseau commercial devait les soutenir, car leurs bénéfices étaient destinés aux métropoles européennes.

L'association de la Guyane à l'aire circumcaraïbe

La Guyane est associée à la grande aire commerciale circumcaraïbe qui s'articule avec le monde colonial atlantique. Ce territoire est constitué de l'ensemble des îles de l'archipel antillais, les régions continentales jouxtant la mer des Caraïbes et les littoraux de l'est de l'Amérique du Sud jusqu'au Brésil. Le Brésil ne peut être inclus dans le territoire caribéen, car cette colonie portugaise n'entretenait pas de relations économiques avec ses voisins, ni avec l'archipel antillais. Les gouvernements portugais et français maintenaient une frontière politique restrictive entre cette région et les autres colonies sud-américaines. D'ailleurs, le Portugal ne possédait aucune île des Antilles, conformément au traité de Torsedilias qui partageait les terres à découvrir suivant le méridien situé à 370 lieues à l'ouest des îles du cap Vert. Ainsi les relations entre le Brésil et le cœur de la Caraïbe étaient pratiquement inexistantes. Dans cette perspective, la Guyane devient la frontière sud-est de cette aire, car les relations entre le Brésil et la Guyane étaient limitées. En Amérique du Nord, la limite est plus difficile à cerner, mais il est possible de penser que l'aire pourrait se terminer avec la Virginie, où l'économie n'était plus basée principalement sur les habitations ou encore en Caroline du Sud qui était un état associé à la Barbade. En fait, la frontière nord-est est probablement la plus mouvante et les événements historiques se succédant au cours de toute l'époque coloniale la faisaient varier.

La structure économique de la Guyane française et son statut justifient l'idée de l'associer aux Caraïbes, car elle n'évoluait pas en vase clos, mais dépendait de partenaires commerciaux, métropolitains et antillais pour se maintenir.

> *« For a certain period of time it may be argued that colonial Portugal and colonial Brazil, or colonial England and colonial South Africa, were part of the same area or region because of their relational ties. This understanding is quite distinct from the cultural landscape, where what ties areas together is the cognitive, cultural processes of colonizers »* (Orser 2005 : 88-89).

Il en est de même pour le Surinam et plus tard la Guyane anglaise (Guyana) qui faisaient partie du système colonial caribéen des Pays-Bas et de l'Angleterre. Ceci est à l'image des colonies espagnoles du littoral de la mer des Caraïbe qui était associées au même système que les îles caribéennes espagnoles.

La Guyane s'insérait donc dans le projet colonial de la France et devait remplir des objectifs en matière de productions coloniales, similaires aux îles des Antilles, par le développement d'habitations dont les productions agricoles devaient profiter à la métropole. En revanche, les colonies nord-américaines (Nouvelle-France, Terre-Neuve, pays des Illinois ou l'Acadie) n'étaient pas intégrées dans le même réseau, car leurs productions étaient différentes. Toutefois, ces deux différentes sphères coloniales s'articulaient dans un ensemble plus vaste : la sphère commerciale atlantique.

La correspondance officielle pour documenter le réseau commercial guyanais

À l'exception des manuscrits des médecins, de religieux, de naturalistes et des autres visiteurs qui ont exprimé par écrit leur expérience en Guyane au cours du XVIIIe siècle, les sources écrites concernant la colonie de Cayenne se retrouvent majoritairement dans la correspondance officielle regroupée dans la sous-série C14 conservée aux Archives nationales d'outre-mer à Aix-en-Provence (ANOM). Les archives du Dépôt des fortifications des colonies (sous-série Guyane), la Collection Moreau de Saint-Méry (série F3), les archives notariales, les greffes et les archives de diverses chambres de commerce qui contiennent des informations sur la Guyane d'Ancien Régime auraient pu être aussi utilisées dans le cadre de cette étude. Néanmoins, le fonds ANOM, sous-série C14, regroupe l'ensemble le plus important de documents concernant la Guyane et les renseignements qu'on y retrouve constituent une base tout à fait pertinente pour documenter l'histoire guyanaise et son économie.

La série C14 est constituée de la correspondance officielle reçue par le ministre de la Marine et des Colonies en provenance de la Guyane. Cette sous-série est imposante par la quantité de documents qu'elle recèle, on peut estimer à environ 20 000 le nombre de folios qui composent ce fonds. Les documents traitent des événements se déroulant en Guyane à l'échelle locale, mais ils permettent aussi de comprendre la manière dont la conjoncture internationale influençait la colonie et la façon dont elle était négociée par les habitants du territoire :

> *« Quel est l'intérêt historique des documents compris dans la sous-série C14 ? En dehors des événements purement locaux, on y trouve les échos et les contrecoups de l'histoire générale : par exemple, expulsion des Jésuites en 1763 ; projet de mise en valeur et peuplement de la Guyane, en 1763, pour compenser la perte du Canada ; projet de mise en culture, vers 1777, par une « société de capitalistes », la Compagnie de la Guyane ; occupation par la France de Démérara, Berbiche et Essequibo à la suite de la Guerre d'Indépendance de l'Amérique (1783-1785) ; agitation chez les esclaves à l'annonce du projet d'abolition de l'esclavage pendant la Révolution ; puis suppression et rétablissement de l'esclavage sous le Consulat et l'Empire ; enfin, conquête de la Guyane par les Portugais en 1809 »* (Bougard-Cordier et al. 1974 : 6).

Il serait erroné de prétendre que le fonds de la sous-série C14 est complet. En effet, des documents ont certainement été perdus, détruits dans les naufrages ou tout simplement non conservés. Cet aspect doit être considéré lors de l'interprétation des documents archivistiques. Aussi, en les consultant, il est essentiel de garder un esprit critique et de tenter de replacer dans leur contexte ces écrits. Il est tout à fait probable que les rédacteurs des documents aient parfois tourné la description des événements à leur avantage.

Le travail sur la sous-série C14 a débuté par le dépouillement de *l'Inventaire des archives coloniales, sous-série C14, Correspondance à l'arrivée en provenance de la Guyane française, tomes 1 et 2* (Bougard-Cordier *et al.* 1974). Cet inventaire analytique détaille, avec plus ou moins de précision, les sujets abordés dans les différents registres et folios. Il permet de déterminer quels documents étaient les plus pertinents dans la perspective de réaliser un récolement des informations sur le commerce. Ceux-ci ont par la suite été consultés directement. Ces documents sont de plusieurs natures : lettres des représentants de l'État, parfois de particuliers, des tableaux concernant les arrivées de bateaux, les recensements et l'économie de la colonie en général.

La correspondance des agents du gouvernement à Cayenne est particulièrement intéressante pour cette étude, car elle mentionne les arrivées de navires et assez souvent leur port d'attache et leur cargaison. Par exemple, dans une lettre le gouverneur, Ferolles relate : « Nous avons reçu par un navire arrivé de La Rochelle le vingt de ce mois les munitions dont cy joinst en l'étais toutes bien conditionnée » (ANOM, C14, reg. 2, f° 20, 1688). Dans d'autres documents, des demandes ou des manques de vivres, de matériel ou d'esclaves ainsi que des informations sur l'économie peuvent être identifiées.

> *« La colonie étant sur le point de manquer absolument de farinnes de viandes sallées, et de vin, regardoit cette prise [un bateau hollandais] comme un secours venu tout a propos, mais il ne luy a pas été possible d'en profiter autant quelle l'aurois souhaitté parce que le commerce ne roullant icy que sur des billets payables en sucre qu'il faut aller recueillir sur les habitations avec beaucoup de temps et de travail »* (ANOM, C14, reg. 5, f° 112, 1708).

Les mentions de disettes et de l'état général de la colonie sont aussi fréquentes dans la correspondance : « La colonie est dans la disette en farine, vin en lard, beaucoup de gens sont réduits à la cassave et à ne boir que de l'eau, s'il n'arrive

point de navire dans le courant du mois il y sera réduit les autres » (ANOM, C14, reg. 12, f° 88, 1720).

Dans les sections mémoires et renseignements, d'ordinaire regroupées à la fin des registres, des documents récapitulatifs sont présentés. Les états généraux du commerce permettent de compiler des résultats variés comme le nombre de navires, leur port d'attache, les dates d'arrivée et de départ, les capitaines, les cargaisons, le tonnage et les marchandises locales embarquées au départ de Cayenne. Les recensements contiennent des informations sur la population de la Guyane, le nombre d'esclaves et d'habitations, parfois l'importance de ces dernières et leur production. Il a été décidé que les écrits traitant des échanges seraient étudiés en priorité afin de réaliser une recherche efficace documentant les mécanismes socio-économiques et commerciaux associés à la Guyane. Une fois que ce choix a été fait, les registres 1 à 72 couvrant toute la période de l'Ancien Régime ont été consultés, couvrant la période de 1688-1794. Par souci d'authenticité, les transcriptions présentées dans cet ouvrage respectent l'orthographe ancienne.

Les mécanismes socio-économiques guyanais de l'Ancien Régime

Il est primordial de mettre en contexte les éléments qui ont façonné l'économie de la Guyane en vue de mieux documenter son réseau commercial. Ceci ne peut être réalisé qu'en documentant la manière dont la colonie était organisée au niveau socio-économique. Les informations présentées dans les prochaines sections caractérisent la démographie guyanaise de l'Ancien Régime, puis les domaines agricoles et leurs particularités, car ils constituent la base économique du territoire. Par la suite, il sera question des apports extérieurs nécessaires au bon fonctionnement des habitations et, par conséquent, à la prospérité de la Guyane. En terminant, l'importance du magasin du Roi et les problèmes associés à la circulation de la monnaie seront abordés.

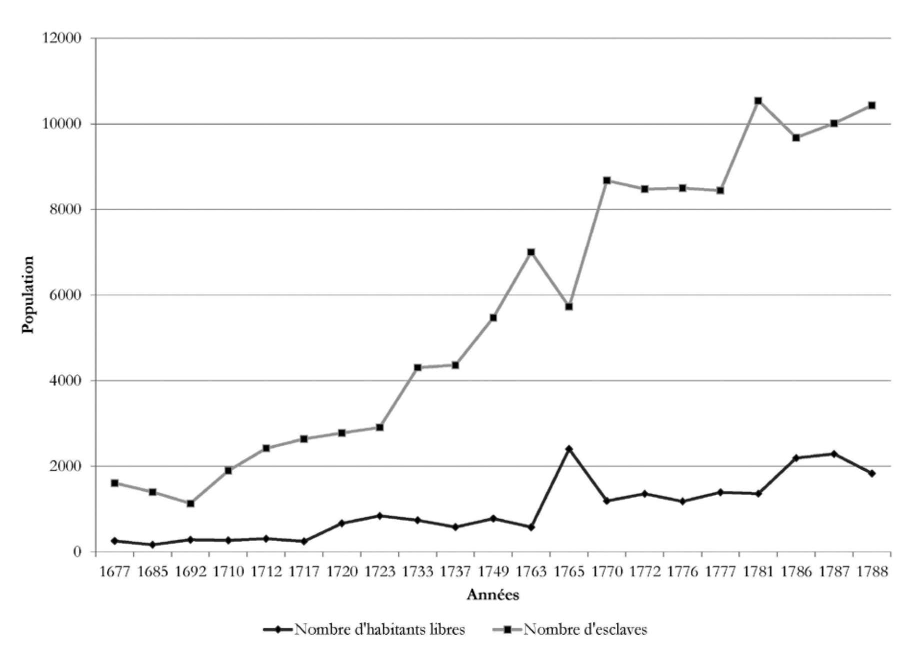
Démographie guyanaise

La composition démographique de la Guyane est directement influencée par, et influence, le système économique en place. En raison du système esclavagiste, la main-d'œuvre servile constitue la majorité de la population. Les recensements ont été utilisés afin de dénombrer la population installée en Guyane. La population n'était pas comptabilisée chaque année, ainsi seuls dix-huit recensements sont disponibles pour toute la période de l'Ancien Régime (tableau 2.1).

Ces statistiques permettent de détecter les principales caractéristiques démographiques associées à la population guyanaise. L'augmentation continue de la population au cours de l'Ancien Régime est la première information qui ressort des archives. La main-d'œuvre servile représentait 85 % de la population alors que les habitants libres n'atteignaient en moyenne jamais plus de 15 % de la population. Il est intéressant de constater l'impact de l'expédition de Kourou sur la courbe démographique guyanaise. En 1764, lorsque ce projet de colonisation a été lancé, on constate une augmentation importante du nombre de libres alors que le nombre d'esclaves a diminué. En effet, ce projet visait à mettre en valeur les terres de la Guyane par une population issue de l'est de la France qui devait

Année	Libres	Esclaves africains	Esclaves amérindiens	Total	% libres dans la population	Référence (ANOM)
1677	254	1491	115	1860	13,7	reg. 1, f° 216
1685	165	1397	-	1562	10,6	reg. 2, f° 167
1692	281	1033	96	1410	19,9	reg. 3, f° 213
1710	268	1768	126	2152	12,5	reg. 6, f° 67
1712	306	2298	120	2724	11,2	reg. 7, f° 242
1717	246	2584	53	2893	8,5	reg. 10, f° 232
1720	666	2651	123	3940	16,9	reg. 12, f° 351
1723	839	2857	49	3745	22,4	reg. 13, f° 277
1733	738	4303	-	5041	14,6	reg. 16, f° 368
1737	578	4364	-	4942	11,7	reg. 16, f° 378
1749	777	5471	-	6148	12,6	reg. 20, f° 329
1763	575	7000	-	7575	7,6	reg. 56, f° 221
1765	2401	5728	-	8129	29,5	reg. 28, f° 313
1770	1188	8675	-	9863	12,0	reg. 56, f° 221
1772	1354	8475	-	9829	13,8	reg. 40, f° 250
1776	1177	8499	-	9676	12,2	reg. 56, f° 221
1777	1389	8441	-	9830	14,1	reg. 56, f° 221
1781	1358	10539	-	11897	11,4	reg. 53, f° 209
1786	2190	9676	-	11866	18,5	reg. 60, f° 317
1787	2285	10010	-	12295	18,6	reg. 61, f° 272
1788	1831	10430	-	12261	14,9	reg. 62, f° 187
					14,8 % en moyenne	

Tableau 2.1. Population de Cayenne entre 1677 et 1788 selon les recensements (ANOM, C14).



Graphique 2.1. Courbe de la démographie de la Guyane entre 1677 et 1788 (ANOM, C14).

se substituer aux esclaves africains. Toutefois, au moment où le recensement de 1765 a été réalisé, un grand nombre des nouveaux colons étaient décédés ou déjà retournés en France. Le déséquilibre entre la population libre et les esclaves qui est constaté dans la démographie de la Guyane est une spécificité associée aux sociétés esclavagistes de l'aire circumcaraïbe (graphique 2.1).

La main-d'œuvre servile

En général, il est accepté que les Amérindiens ne pouvaient être mis en esclavage dans les colonies françaises. Toutefois, le recensement de 1677 indique que 48 Amérindiens étaient esclaves sur des habitations de l'île de Cayenne. La proportion des esclaves autochtones est très faible comparée à la main-d'œuvre d'origine africaine, qui s'élève à 1 391 personnes dans le même recensement (ANOM, C14, reg. 1, f° 216, 1677). De cette manière, la main-d'œuvre servile travaillant sur les habitations venait en majorité d'Afrique. La prospérité de la Guyane reposait sur un apport constant d'esclaves, car ils étaient la force de production des habitations.

> *« Je voudroit voir des nègres c'est de ce seul commerce qu'on peut retirer tout ce qui convient a cette colonie, a laquelle il est certain qu'il ne manque que de forces : des nègres et de l'argent je suis assuré de tout »* (ANOM, C14, reg. 23, f° 122, 1755).

La traite africaine est, selon les auteurs qui ont étudié ce secteur de l'économie, plutôt négligeable, car la Guyane attirait peu de négriers français (Cardoso [1971] 1999 : 280 ; Marchand-Thebault 1960 : 11-19 ; Mettas 1978 ; 1984). Ces bateaux arrivaient parfois dans la colonie à l'occasion d'escales imprévues dans leur itinéraire vers les Antilles et les capitaines étaient réticents à vendre les esclaves aux colons, car ceux-ci étaient de mauvais payeurs. Lorsqu'ils le faisaient, les esclaves étaient souvent vendus à grand prix ou encore, les marchands français laissaient à Cayenne des hommes et des femmes malades et faibles.

> *«* [Rémy] *d'Orvilliers au ministre. Plainte contre Montaudoin, marchand de Nantes, à qui le roi avait permis d'aller en Guinée avec un navire à condition d'apporter des nègres à Cayenne, et qui n'y a amené que des nègres de rebut et les a vendus très cher »* (ANOM, C14, reg. 5, f° 18, 1707).

Au cours de la deuxième moitié du XVIII[e] siècle, au moment où les terres basses étaient mises en valeur par les investisseurs de la Compagnie de la Guyane et de la Nouvelle Compagnie de la Guyane, il y a eu une volonté de réaliser un commerce triangulaire entre la France, les comptoirs du golfe de Guinée et la Guyane, mais ces activités n'ont jamais vraiment vu le jour.

Il était difficile pour les habitants guyanais de se procurer des esclaves par la filière française, car les négociants français profitaient de la demande toujours supérieure à l'offre et vendaient leurs esclaves à des prix exorbitants (Cardoso [1971] 1999 : 281, ANOM). Le réseau français visant à ravitailler la Guyane faisait toujours plus ou moins défaut, la liberté de commerce avec le Surinam pour l'achat d'esclaves a été demandée très tôt. Enfin, des partenaires de toutes les nations, notamment les négociants anglais, ont été mis à contribution pour tenter d'amener en Guyane les esclaves nécessaires à l'exploitation des habitations.

Année	Nombre Habitations + de 100 esclaves	Nombre Habitations de 3 à 100 esclaves	Entre 0 et 2 esclaves	Total	Référence (ANOM, C14)
1677	-	-	-		reg. 1, f° 216
1685	1	60	32	93	reg. 2, f° 167
1692	-	-	-		reg. 3, f° 213
1710	5	50	15	70	reg. 6, f° 67
1712	-	63	20	83	reg. 7, f° 242
1717	5	90	15	110	reg. 10, f° 232
1720	-	-	-		reg. 12, f° 351
1723	4	89	21	114	reg. 13, f° 277
1733	-	-	-		reg. 16, f° 368
1737	9	92	5	105	reg. 16, f° 378
1749	-	-	-		reg. 20, f° 329
1763	-	-	-		reg. 56, f° 221
1765	-	-	-		reg. 28, f° 313
1770	-	-	-		reg. 56, f° 221
1772	12	297	103	412	reg. 40, f° 250
1776	-	-	-		reg. 56, f° 221
1777	-	-	-		reg. 56, f° 221
1781	-	-	-		reg. 53, f° 209
1786	-	-	-		reg. 60, f° 317
1787	-	-	-		reg. 61, f° 272
1788	-	-	-		reg. 62, f° 187

Tableau 2.2. Nombre d'habitations selon le nombre d'esclaves (ANOM, C14).

> *« Arrivée d'un bateau négrier de Nantes appartenant au capitaine Bonnaud qui a promis de revenir, les nègres s'étant très facilement vendus. Nécessité d'avoir des noirs pour que la colonie prospère. Proposition faite par un capitaine anglais d'apporter tous les ans deux cent nègres à meilleur marché que ceux amenés par les Français »* (ANOM, C14, 1722, registre 13, folio 69).

Ainsi, comparativement à la Martinique, la Guadeloupe ou encore Saint-Domingue, le nombre d'esclaves présents sur le sol guyanais était très faible. Cette caractéristique de la colonie est importante, car elle a entravé la prospérité des habitations au cours de l'Ancien Régime.

Organisation économique et nécéssités coloniales

Les recensements, réalisés entre 1677 et 1788, indiquent que la plupart des habitations guyanaises étaient des exploitations agricoles mises sur pied en vue de produire des denrées destinées à l'exportation et non à la culture vivrière (tableau 2.2) :

> *« Seront tenus les maîtres de faire fournir, par chacune semaine, à leurs esclaves âgés de dix ans et au-dessus, pour leur nourriture, deux pots et demi, mesure de Paris, de farine de manioc, ou trois cassaves pesant chacune 2 livres et demie au*

moins, ou choses équivalentes, avec 2 livres de bœuf salé, ou 3 livres de poisson, ou autres choses à proportion: et aux enfants, depuis qu'ils sont sevrés jusqu'à l'âge de dix ans, la moitié des vivres ci-dessus » (Code noir, article 22).

Marie Polderman (2004 : 460) et Ciro Flamarion Cardoso ([1971] 1999 : 247) déclarent que, dans presque toutes les habitations, une agriculture de subsistance était pratiquée qui permettait de fournir des vivres aux esclaves. Ciro Flamarion Cardoso précise toutefois que « l'agriculture de subsistance n'était pas toujours capable de fournir des vivres à une partie de la population – restreinte et concentrée à Cayenne – qui ne possédait pas de terres agricoles : artisans, militaire, quelques-uns des administrateurs, des officiers et commerçants » (Cardoso [1971] 1999 : 247). Cette situation découle du fait qu'il n'y avait pas une organisation réelle du marché à Cayenne.

« L'argent et les subsistances manquèrent sous ce gouverneur [Claude d'Orviliers en 1706]. Ce fut une disette presque continuelle qui fut quelques fois telle que le gouverneur luy-même fit plus d'un repas de quelques épis de mays rôtis ou bouillis et qu'on délibéra de faire passer à La Martinique la garnizon qu'on ne pouvait nourrir à Cayenne. Ce ne fut peut-être que le défaut de navires pour l'y transporter qui empêcha l'exécution de ce projet » (Artur cité dans Polderman 2004 : 111).

Cet extrait issu de l'ouvrage d'Artur, médecin du Roi, suggère que les vivres étaient une préoccupation constante pour les habitants de la Guyane. En effet, des mentions de disettes que les agents du gouvernement qualifiaient de « générales », « totales » et « absolues » ont régulièrement été relevées dans les documents de la sous-série C14[3]. Ces nombreux épisodes de pénurie étaient en général dus à deux facteurs. Le premier est la rareté des navires approvisionnant Cayenne. Ainsi, les vivres européens, farines et viandes salées entre autres, arrivaient de manière erratique dans la colonie.

« [Le bateau qui porte cette lettre en France] laisse notre port vide et la colonie dans une disette absolue et générale pour les grans comme pour les petits, on n'y trouve plus de pain, vin, beure, huile, lard, salaisons, savon, chandelles et autres choses nécessaires, le malheur est que nous ne voyons guère d'aparener d'avoir sitôt de navire d'Europe ; les négotians informés du peu de moyen des habitans, qui causent ont long séjour ne sont aparament pas fort curieur du commerce de Cayenne : qu'atendre des étrangers notre exactitude les tient en repect ils nosent apporter autres danrées que celles que la cour veut bien tolérer et mesme ce qu'ils apportent de Poisson sallé ne suffisent pas pour aider à la subsitance de nos esclaves » (ANOM, C14, , reg. 17, f° 212, 1738).

Les lacunes étaient provoquées par le fait que les marchands avaient des difficultés à trouver des marchandises pour le retour, car la productivité des habitations était faible, mais aussi parce que les négociants arrivaient difficilement à se faire payer, en argent ou en nature, par les colons. Ainsi, ils fréquentaient la colonie de manière irrégulière. Le second facteur à l'origine des disettes est l'exploitation inadéquate des

3 Des mentions de disettes ont été identifiées, dans la série C14, pour les années suivantes : 1695, 1708, 1715, 1720, 1722, 1723, 1726, 1729, 1734, 1738, 1745, 1747, 1748, 1750, 1751, 1754, 1755, 1756, 1758, 1760, 1762, 1763, 1774, 1779, 1780, 1787.

ressources locales, en partie car elles ne rencontraient pas les standards alimentaires des Français installés en Guyane. Ainsi, les mentions voulant que la garnison et les colons en étaient « réduits » à la cassave sont nombreuses dans les archives.

> *« J'ay rendu compte de notre position par toutes les occasions qui se sont présentées ; elle n'est pas avantageuse a tout égards. Depuis près de trois ans que je suis de retour dans ce gouvernement nous n'avons reçu aucune espèce de secours de France ; aussi me suis-je vu, à la fin de l'année dernière sur le point de voir périr la colonie par la famine ; il n'y avoit plus de cassave a espérer : Depuis deux ans la garnison n'ayant que cette nourriture en avoit démuni l'habitant qui luy meme manquoit de tout. Cette année a été moins dure quelques secours inattendus par des bateau de St-Eustache qui nous ont jette un peu de farine, a donné relâche aux habitants et le temps de replanter des Magnocs, ce qui nous donne vue sectative moins affligeante si d'un constance des saisons les faisse venir a maturité et cet inconvénient exige que les secours qui doivent nous être envoyés ne soient point retardés »* (ANOM, C14, reg. 24, f° 30, 1759).

Si la production de manioc par les colons était trop faible, l'échange de manioc avec les Amérindiens qui en étaient les premiers cultivateurs pouvait pallier le manque. Toutefois, même chez les Amérindiens, la cassave venait à manquer (ANOM, C14, reg. 8, f° 113, 1715 ; reg. 12, f° 88, 1720).

La deuxième catégorie d'aliments, la plus essentielle aux habitants de la Guyane, était les viandes, délivrées en barils par les navires, sous forme de salaisons. Si les commandes de bœuf étaient souvent adressées à la métropole (ANOM, C14, reg. 32, f° 221, 1766), l'apport du commerce ne concernant pas directement la France était non négligeable et probablement plus important pour ce type de marchandise, surtout au cours de la deuxième moitié du XVIIIe siècle (ANOM, C14, reg. 34, f° 297, 1767).

Les autres denrées demandées par les habitants de la Guyane étaient, par exemple, des légumes, des poissons salés et des volailles. Les habitants de la Guyane étaient en général assez opportunistes en matière d'approvisionnement. Ils se ravitaillaient auprès des bateaux entrant dans la rade de Cayenne, parfois même lorsqu'ils ne battaient pas pavillon français. La liberté de commerce et les autorisations spéciales venant de la France le permettaient. De plus, des viandes et des poissons frais pouvaient être obtenus par la chasse et la pêche.

Nécessaire au bon fonctionnement des habitations, l'approvisionnement en bétail était une autre préoccupation des habitants de la Guyane de l'Ancien Régime. Dans une lettre du gouverneur Granval datée de 1715, il est possible de prendre la mesure de l'importance du bétail dès le début du XVIIIe siècle :

> *« L'autre affaire dont je dois avoir l'honneur de parler a Votre Grandeur en au sujet de quelques vaisseaux anglois de baston* [Boston] *qui nous ont apporté plus de 50 cavelles* [chevaux]*. Le misérable estat de la colonie et le manque de bétail pour fabriquer le sucre ma obligé a les recevoir ils nous vendu icy que leurs cavalles, les negocients de baston voudroins avoir du tafia autrement de l'eau de vie de cannes et des sirops ou melasse ce qui paye de gros en France a lueur entrée… »* (ANOM, C14, reg. 8, f° 32, 1715).

Grâce à cet extrait, l'on constate que dès le début de l'établissement permanent des Français en Guyane, les colons faisaient appel au commerce des autres nations pour se ravitailler en bêtes de somme. Cette tendance est d'ailleurs observable pendant tout l'Ancien Régime. L'achat du bétail aux marchands étrangers avait pour avantage d'augmenter la production de sucre de la colonie, par leur utilisation dans des moulins à bêtes. Cette pratique ne nuisait pas au commerce français car les négociants n'amenaient pas de bétail pour la colonie de Cayenne. En effet, les pertes occasionnées par la traversée étaient trop importantes :

> *« Il ne soit introduit aucunes marchandises étrangères a l'exception néantmoins de la morue, du macreau, de l'huile de poisson, des oignons, du tabak et de la chaux, touttes lesquelles marchandises nos vaisseaux marchands n'aportent jamais et souvent eux memes sont bien aises de trouver pour leurs équipages »* (ANOM, C14, reg. 12, f° 243, 1721).

Les cheptels étaient mis à mal par les maladies et les prédateurs guyanais. En conséquence, l'élevage réussissait difficilement en Guyane (Le Roux 1994 : 543). Le commerce du bétail semblait ainsi être l'apanage des marchands de la côte Est américaine, et ce, tant au moment où les colonies étaient associées à l'Angleterre, qu'après l'indépendance des États-Unis. Les voyages depuis les côtes de l'Amérique du Nord étaient plus appropriés pour le négoce du bétail que la traversée de l'océan Atlantique. Les libertés de commerce accordées périodiquement à la Guyane concernant les échanges avec ces régions s'appliquaient aussi à l'apport de vivres. Toutefois, les agents du gouvernement tentaient de limiter l'introduction de marchandises étrangères, par exemple le vin, qui auraient pu nuire aux négociants français :

> *« Marque qu'il y a depuis quelques années par une permission du Roy un commerce a Cayenne des chevaux qui y sont aportés dans des bateaux de la Nouvelle-Angleterre, que les sucreries ne pouvant absolument s'en passer les habitans espèrent que sa majesté voudra bien ne pas revoquer cette permission, il assure positivement qu'en résultera aucune introduction de marchandises étrangères si ce n'est de la morue, du harang, du maquereau, du tabac, huile, chaux et brique dont les Marchands du royaume n'aportent point dans la colonie et sont eux même bien aise d'en trouver »* (ANOM, C14, reg. 13, f° 119, 1723).

Il y eut à quelques reprises, entre autres en 1723 et 1768, une volonté d'établir un commerce de bétail avec le Brésil. Ces projets ne furent jamais menés à bien.

Dans son principe, le mercantilisme interdisait aux colonies de mettre en place des manufactures en vue de développer leur indépendance. De cette manière, le commerce était essentiel pour ravitailler les habitants de la Guyane en denrées de toutes sortes : vêtements, savon, chandelles, médicaments, quincaillerie, vaisselle, etc. Marie Polderman rapporte cette mention issue des archives du dépôt des fortifications des colonies, (DFC XII/21) qui fait état d'une cargaison arrivée à Cayenne :

> *« Quatre cents livres de savon d'Alicante* […] *; deux barriques de fayence de toute espèce et surtout d'assiettes ; deux barriques de verres à boire qui soient partie grands ; cent petites chaudières de potain, tenant depuis quatre pots de*

meseure, jusques à huit ; dix libres de thé choisy et quelques porcelaines ; cinquante caisson de bonne chandelle moulée tenant chacun vingt-cinq à trente livres. […] » (Polderman 2004 : 465).

Les navires étaient armés selon le type de commerce pratiqué par les marchands, droiture ou triangulaire. Par exemple, les négociants actifs dans la traite des fourrures ou la traite négrière devaient se procurer des objets recherchés par les différents groupes autochtones qui prenaient part aux échanges (Mathieu 2001 : 85-89 ; Pétré-Grenouilleau 1997 : 109-111). Les colons avaient besoin de denrées alimentaires et d'équipement pour leurs plantations, surtout dans le cas des Antilles et de la Guyane. Ils avaient besoin de produits manufacturés pour la vie quotidienne (Butel 1997 : 166 ; Mann et Dipaolo Loren 2001). Ainsi, les cargaisons des navires devaient permettre de satisfaire les attentes des clients dans les diverses colonies.

Il est connu, par les travaux des historiens qui se sont intéressés au commerce, que les négociants armaient leurs navires avec une grande variété de marchandises. Cette tactique était employée afin d'éviter de perdre en totalité, par exemple, une cargaison composée uniquement de barils de farine qui auraient été abîmés par l'eau au cours d'une importante tempête. Voici une liste de marchandises, relevée dans la série Correspondance :

« Facture des marchandises propre pou le chargement d'un navire pour Cayenne sçavoir, Il faut que le navire ne passe pas cent ou cent vingt cinq tonneaux tout au plus
Trente tonneaux de bon vin de Bourdeaux Choisy,
Cinquante à soixante barils de bœuf d'Irlande frais,
Cinquante à soixante barils de farine de bon froment,
Vingt cinq barils de lard dont la moitié en demy,
Barils pour la commodité des habitants,
Deux cent pots d'huile d'olive en petittes cannes de terre tenant trois à quatre pots chacune,
Quatre cent livres de savon d'Alicante,
Mil livres de bon boeurre, en petits barils tenant vingt cinq à trente livres chacun, si mieux on n'aime mettre dans de pots de terre de la mesme grandeux,
Deux barriques de bon jambon et langue sèches
Trente barriques de sel
Quatre quinteaux de lard à larder préparé,
Deux barriques de Fayence de toute espèce surtout d'assiettes
Deux barriques de verres à boire qui soient partie grands,
Deux barriques de souliers tant pour homme que pour femme cirez et de bonne qualité,
Deux barriques de chapeaux fort communs pour les noirs et quelques uns plus proprement pour les blancs,
Six cent pièces de ferrements tiers haches, tiers serpes, et tiers houes venant de Dieppe,
Deux milles aulnes de grosse toille autrement [mesly?] pour les noirs où de halle,
Cent petittes chaudières de potain tenant depuis quatre pots de mesure jusques à huit,
Cinquante à soixante livres de caffé,

Dix livres de thé choisy et quelques porcelainnes,
Cinquante caisson de bonne chandelle de suif contenant chacun, vingt cinq à trente livre qui soit moulée
Cinquante libres de poivre, dix de géroffle,
Deux cents aulnes toille de rouen de trois classe,
Vingt cinq pièces de toille de Morlaix, et quarante de quintin,
Douze pièces de cotonnine, six pièces de cotton hollande,
Six propres sa coiffeure,
Deux cent aulnes de grand brin,
Quelques étoffes pour faire six habits d'homme, qui soient assorties, de touttes garnitures, deux à bouttons et bordé d'or,
Autant pour femme, de taffetas d'angleterre et rasde Saint maur,
Douze espaires bas de soye pour homme et autant pour femme,
Quatre douzaines de beaux bas de fil esrea,
Vingt pièces de véritables indienne,
Douze pièces de couttis commun et deux pièces d'hollande à petite raze,
Une douze de paires de mulles qui soient propres pour femme,
Quelques rubans, et quelque peu de dentelles dont la plus belle ne passera pas six livres l'aulne en France,
De la soye de plusieurs couleurs,
Vingt cinq à trente libres de gros fil de renne et dix livres de fil fin aiguilles assoties et espingles,
Vingt chaudières de potain tenant environ quarente pots de meseure, elles sont propres pour cuire le roucou,
Quelques casserolles de cuivre rouge cuillères et écumoires à sucre,
Dix quintaux de cloux de plusieurs longueur, dont les plus long ne passeront pas quatre à cin poulces,
Toute les marchadisses cy dessus sont très propres pour cette colonie, et au cas quelle ne suffisent pas pour lentier chargement du navire, on pourra y charger quinze à vingt millier de carreau pour carler les maisons, il ne faut ou bien des futailles en botte, quelque belle perse, Cayenne 18eme octobre 1723 » (ANOM, C14, reg. 13, f° 29, 1722).

Ainsi, des vêtements, de la verrerie et des objets de céramique étaient importés dans la colonie à chaque fois qu'un navire touchait Cayenne. L'habillement était une nécessité constante, notamment pour la garnison, mais les autres biens qui arrivaient ennuyaient parfois les colons qui les jugeaient peu inutiles. Il est d'ailleurs question du commerce marseillais qui ne semblait pas convenir aux besoins des habitants, qui qualifiaient les arrivages de cargaisons de pacotilles.

L'approvisionnement en munitions était une préoccupation constante pour les agents du gouvernement et la garnison de Cayenne durant l'Ancien Régime. Les premiers temps de l'implantation de la colonie à la fin du XVIIe siècle et les périodes de conflits armés généraient plus de demandes de munitions afin de préparer la colonie à se défendre. Les agents du gouvernement qui s'adressaient à la métropole pour le ravitaillement codaient les lettres qui traitaient des nécessités de la colonie pendant les guerres (fig. 2.3).

L'approvisionnement en munitions et en armes est le seul secteur du commerce à ne jamais avoir été pratiqué avec des partenaires d'autres nations. Cela est logique, les autorités guyanaises ne voulaient pas exposer leur faiblesse aux étrangers. De

plus, même si des partenaires d'autres nations approvisionnaient Cayenne en vivres, il est réaliste de croire que ces mêmes étrangers n'approvisionnaient pas un ennemi potentiel avec les munitions de sa propre nation. Ainsi, l'apport des armements de la Guyane est, selon les sources consultées, unique à la métropole. En revanche, il est possible que des actes de contrebandes, non répertoriées dans les archives, aient pu introduire des armes et munitions étrangères à Cayenne.

Le magasin du Roi et la question de la monnaie

Le magasin du Roi, situé à Cayenne, était le centre de réception et de redistribution des marchandises qui arrivaient ou qui devaient quitter la Guyane :

> *« Le magasin du Roi,* […]*, gérait une grande partie des échanges : le colon y apportant sa production qui était pesée, estampillée, évaluée ; il pouvait y acheter farines, salaisons, vin, outillage. Le commerce des esclaves était également contrôlé par l'État »* (Le Roux 1994 : 122).

Les particuliers pouvaient faire des commandes directement en France, ou encore en passant par le ministre, qui octroyait aux administrateurs quelques tonneaux de fret sur les navires du Roi. Ainsi, Duzenat, commandant en l'absence du gouverneur, a demandé un volume de deux tonneaux pour faire venir des meubles sur le prochain vaisseau du Roi[4] (ANOM, C14, reg. 24, f° 46, 1756). Il était également possible que les capitaines des bateaux vendent directement leur marchandise aux colons, mais cette méthode était généralement réprouvée parce que certains habitants en tiraient plus de profit que d'autres. D'ailleurs, en 1690, l'ingénieur du Roi Paquine a porté plainte contre François Lefebvre de la Barre, alors gouverneur de Cayenne, car il s'était approprié la totalité de la cargaison d'un navire :

> *« [La Barre] s'est approprié la marchandise amenée par le navire ce qui consiste deux* […]*, une barrique de vin, un baril de farine, 3 poss d'huile d'olive, 12* […] *de chandelle, 3 fromages »* (ANOM, C14, reg. 2, f° 119, 1690).

Au début de l'implantation de la colonie, le magasin du Roi servait surtout à l'entreposage des marchandises destinées à la garnison de Cayenne. Toutefois, Marie Polderman (2004 : 130) indique que le magasin profitait à tous, administrateurs ou colons, du moment qu'ils avaient de l'argent pour payer leurs achats ou des productions du terroir pour troquer. Ainsi, cet endroit faisait office de magasin général où les habitants se rendaient en vue de s'approvisionner.

Évidemment, lorsqu'il est question d'économie, d'échange et de commerce, il est impératif de connaître la manière dont l'acheteur va acquitter sa dette. En Guyane, au cours de l'Ancien Régime, les marchandises et les esclaves achetés au magasin du Roi ou directement aux capitaines de navires étaient régulièrement payés en

4 En Nouvelle-France, l'élite politique prenait contact par lettre avec les négociants installés dans les grandes villes portuaires françaises. En effet, deux gouverneurs de Nouvelle-France, Charles de Beauharnois de la Boische et Roland-Michel Barrin marquis de La Galissonière, ont acheté du vin à des marchands de Bordeaux (Ferland 2004 : 269, 290, 164 ; Losier 2005 : 137-138). Pour la Guyane, les documents qui ont été consultés n'ont pas permis d'identifier des mentions de ce genre, tout simplement parce que le destinataire était, dans la majorité des cas, le ministre de la Marine et des Colonies.

Figure 2.3. Lettre codée d'Orvilliers au ministre 1745 (ANOM, C14, reg. 19, f° 11).

productions agricoles coloniales, ou en lettres de change, car le numéraire était peu disponible. Les lettres de change étaient utilisées autant pour les transactions locales que dans le marché international, par les soldats et les colons (Polderman 2004 : 114-117). En général, les prix des biens importés étaient exorbitants et les colons guyanais se retrouvaient très souvent face à des pénuries :

> *« Les marchands vendens tous de prix beaucoup plus fort parce que la colonie manque toujours de quelque chose et les marchands profitens de ses besoins »* (ANOM, C14, reg. 12, f° 90).

Les informations concernant la structure économique permettent de comprendre ce dont les habitants de la Guyane à l'Ancien Régime avaient besoin et la façon dont la circulation commerciale s'organisait. L'objectif était de participer à l'enrichissement de la métropole et des particuliers, tout en contribuant activement à la sphère commerciale du monde atlantique. Cependant, pour les colons guyanais, cet objectif était difficile à réaliser, car le ravitaillement de la Guyane n'était pas assuré de manière optimale. Les exemples qui ont été présentés sont ponctuels, mais ils permettent de brosser un portrait de l'import nécessaire au maintien de la colonie guyanaise sous l'Ancien Régime.

Les demandes émanant de Cayenne ont peu changé au cours du XVIIIe siècle et il est manifeste que les colons guyanais évoluaient dans un contexte où le succès potentiel des habitations reposait sur les approvisionnements extérieurs réguliers. Les habitants demandaient fréquemment un apport de main-d'œuvre pour travailler à la mise en valeur de leurs habitations et des vivres pour subvenir à leur besoin et à celui de leur atelier d'esclaves. Les priorités culturelles influençaient aussi les demandes envoyées en France par les colons guyanais : la farine, le vin et les viandes sont des denrées primordiales. Il est évident que la politique économique en vigueur au cours de la période étudiée, le mercantilisme, impliquait que l'organisation économique de la Guyane, basée sur les habitations, exige un import constant de provisions européennes. Ainsi, les mouvements commerciaux étaient aussi cruciaux pour l'import de denrées que pour l'export des productions agricoles.

Le trafic maritime associé au port de Cayenne

La clé de la rentabilité économique des colonies résidait tant au niveau de la disponibilité des ressources qu'au niveau de leur gestion. Rapidement, les empires européens ont imposé une politique économique protectionniste aux territoires d'outre-mer par le mercantilisme[5]. Cette politique visait l'enrichissement des nations au moyen d'un commerce extérieur ancré dans l'exploitation de ressources situées dans des régions contrôlées par une métropole, mais situées à l'extérieur de son territoire. L'implantation d'ateliers de production de biens transformés était proscrite dans les colonies, car les territoires d'outre-mer constituaient un débouché permettant d'écouler les produits manufacturés en Europe (Havard et Vidal 2003 ; Mathieu 1981 ; Pluchon 1991 ; Pritchard 2004 : 123 ; Reid 1953). Cette pratique permettait aux métropoles de conserver les colonies dans un état de dépendance. Dans la foulée du mercantilisme, la France a imposé à ses colonies

5 Pour des définitions du mercantilisme, voir aussi Marks 2002 ; Meyer 1990 ; Orser 1996 ; Pagden 1995.

une exclusivité commerciale, la politique de l'Exclusif, afin de profiter de la totalité des productions coloniales et des bénéfices, assurant donc son enrichissement[6]. Ainsi, les colonies françaises ne devaient commercer, sauf autorisation spéciale, qu'avec des marchands français.

Aussi, les colonies françaises fondées dès le début du XVIIe siècle dans l'aire circumcaraïbe n'ont pas été créées pour évoluer en tant qu'entités indépendantes des métropoles, mais plutôt pour contribuer à leurs visées commerciales et politiques (Butel 1997 ; Haudrère 1997 ; Havard et Vidal 2003 ; Pluchon 1991 ; Pritchard 2004 ; Reid 1953 ; Tarrade 1972).

> *« Le système colonial inventé par Colbert possédait trois caractéristiques essentielles. D'abord les colonies étaient nécessaires à l'établissement du commerce français. Deuxièmement, elles appartenaient exclusivement à la métropole. Troisièmement, les intérêts coloniaux devaient être subordonnés à ceux de la métropole »* (Williams 1973 : 167).

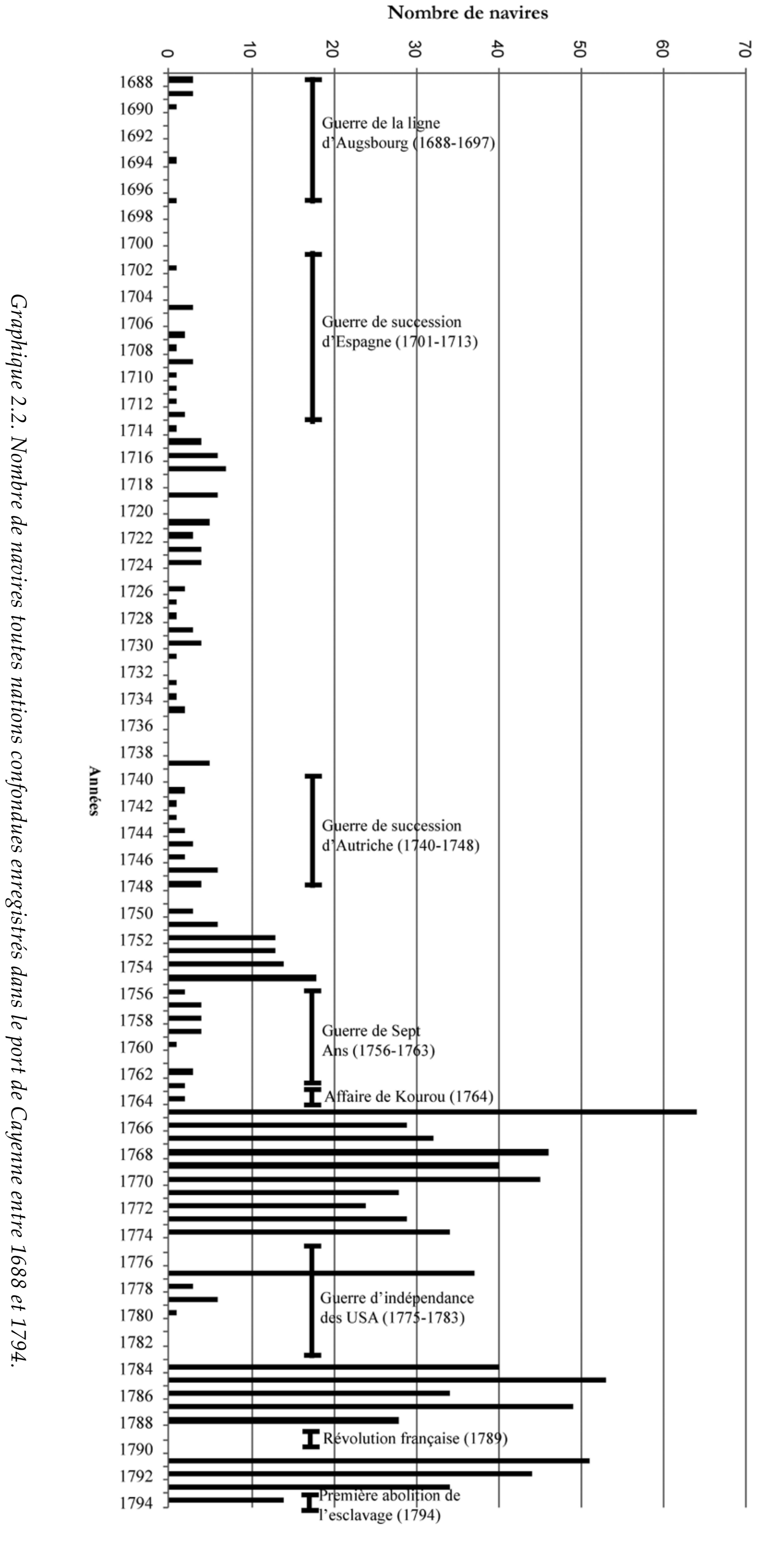
Toutefois, la métropole, en raison des guerres se déroulant en sol européen, était souvent trop tournée sur elle-même et pouvait difficilement soutenir ses colonies d'outre-mer (Butel 1997 : 117 ; Davis 1973 ; Haudrère 1997 ; Marks 2002 ; Mathieu 1981 ; Pluchon 1991 ; Pritchard 2004 ; Tarrade 1972). Il en résultait des irrégularités dans la dynamique commerciale, lorsque la France ne pouvait subvenir aux besoins de ses possessions américaines. L'importance du commerce hollandais et anglais avec les colonies françaises de l'aire circumcaraïbe s'accroissait (Butel 1997 ; Pétré-Grenouilleau 1997 : 39-54). Les habitants des colonies, bien que « subordonnés » à la Couronne, négociaient leur quotidien de manière indépendante et étaient actifs dans les différentes interactions que la colonie entretenait avec l'extérieur.

Au cours de la période coloniale, la prospérité de l'Europe et des colonies reposait sur un ballet constant de navires qui sillonnaient l'Atlantique avec, à leur bord, les ressources destinées aux métropoles ou aux établissements coloniaux. Si les réseaux formels étaient régis par les gouvernements, tels les commerces triangulaires, de l'Atlantique nord ou sud, et les échanges directs entre les différentes colonies appartenant à une même métropole, le commerce interlope était lui aussi présent dans les colonies, car les arrivages parfois erratiques provoquaient des disettes. Il est permis de douter de l'allégeance des colons à leur couronne en temps de pénurie.

Les navires enregistrés dans le port de Cayenne entre 1688 et 1794

Les informations concernant les mouvements commerciaux proviennent du recensement du nombre de navires enregistrés à Cayenne chaque année entre 1688 et 1794. En juxtaposant ces renseignements aux événements historiques qui ont marqué la fin du XVIIe siècle et le XVIIIe siècle, il est possible de mieux comprendre leur influence sur l'économie de la Guyane, mais aussi sur le marché mondial. En effet, lorsqu'on observe que la sphère de circulation associée à la Guyane

6 Voir aussi les études générales sur l'impérialisme (Abernethy 2000 ; Marks 2002 ; Meyer 1990 ; Pagden 1995) et sur le commerce transatlantique (Davis 1973).



Graphique 2.2. Nombre de navires toutes nations confondues enregistrés dans le port de Cayenne entre 1688 et 1794.

était désorganisée, fréquemment les réseaux d'échanges situés en amont étaient également déstructurés. De plus, l'organisation du réseau commercial de la Guyane fait écho aux nécessités coloniales qui ont été énumérées plus tôt.

La recherche dans les archives de la sous-série C14 a permis de dénombrer les bateaux enregistrés au port de Cayenne entre 1688 et 1794. Pour cette période, ce sont 970 bâtiments qui ont atteint la Guyane, soit moins de dix par année, en moyenne (graphique 2.2). Il est possible que les informations présentées dans les tableaux et les graphiques qui suivent soient incomplètes. De la même manière, il est envisageable que des doublons soient présents. Toutefois, même si ces données présentent des imperfections, elles permettent de caractériser le réseau commercial de la Guyane. En effet, des tendances intéressantes et convaincantes quant au commerce ont pu être constatées. Lorsque les informations étaient disponibles, le port d'armement a été consigné dans une base de données (annexe I). Avant 1765, le nombre de bâtiments à entrer au port de Cayenne était faible ; moins de trois bateaux par an. Entre 1715 et 1717, il y a eu une légère augmentation du trafic ; de même entre 1752 et 1755, alors que dix navires et plus sont enregistrés chaque année.

À partir de 1765, après la guerre de Sept Ans, une intensification du négoce maritime associé à la Guyane est constatée. Néanmoins, deux épisodes de décroissance du commerce sont identifiés entre 1765 et 1794. Une première diminution entre 1775 et 1783, au cours de la guerre d'Indépendance des États-Unis et une seconde diminution vers 1789, lors de la Révolution française. Sur le graphique 2.2, il apparaît que les conflits armés, les épisodes de paix et d'autres événements plus ponctuels comme l'expédition de Kourou ont influencé les mouvements commerciaux associés à la Guyane.

Un réseau commercial instable

Avant 1763, il n'y a pas eu d'effort soutenu de colonisation de la Guyane. La « Guyane n'a fait alors l'objet d'aucune colonisation systématique, au contraire elle a été fort oubliée » (Devèze 1977 : 311). La faible quantité de vaisseaux enregistrés à Cayenne avant 1750 mène au même constat. Avec moins de cinq navires touchant le port de Cayenne, chaque année, le territoire ne semble pas avoir attiré les bâtiments étrangers. À partir de 1750 environ, les échanges avec les colonies anglaises, plus tard les États de la côte Est américaine, sont devenus plus importants pour la Guyane. Même si ce marché était moins soutenu que celui de la France, il y a des moments où la présence des bateaux issus des colonies anglaises ou des États-Unis était dominante par rapport à celle des Antilles françaises. Ceci est particulièrement vrai après la Révolution française alors que le commerce avec la France et les Antilles a chuté.

Ainsi, après la guerre de Sucession d'Autriche (1740-1748), on assiste à une augmentation importante des échanges associés à la Guyane. Selon Olivier Pétré-Grenouilleau (1997 : 137), la même chose est observée à plus grande échelle pour les marchés français et étranger. Marie Polderman (2004 : 57) suggère d'ailleurs que les lacunes des transactions entre la Guyane et la France, en générant des pénuries récurrentes, ont dynamisé les échanges avec les colonies anglaises. Toutefois, avant que cette augmentation ne soit effective, il semble que les deux années qui ont suivi la guerre de Succession d'Autriche ont été particulièrement difficiles pour la Guyane.

En effet, au cours de cette période, le gouverneur d'Orvilliers et les représentants de l'État ont demandé, à plusieurs reprises, au ministre de la marine, l'autorisation de se procurer des marchandises auprès des négociants étrangers afin de pallier les problèmes d'approvisionnement. Une liberté de commerce ponctuelle a été accordée le 27 mars 1749 à Demontis, un marchand à Cayenne. Il avait alors l'accord du ministre pour faire le commerce avec les commerçants étrangers des marchandises qui n'intéressaient pas les négociants français (ANOM, C14, reg. 20, f° 115).

Si le nombre de navires à fréquenter le port de Cayenne a augmenté sensiblement pendant la période de paix de 1748 à 1756, une chute radicale des mouvements commerciaux a été observée au cours de la guerre de Sept Ans. En effet, entre 1756 et 1763, seuls des bateaux d'origine hollandaise ravitaillaient la Guyane. La Couronne française semblait trop repliée sur elle-même pour approvisionner sa colonie sud-américaine. De plus, la Guyane était située en périphérie de la zone des conflits, ceux-ci se déroulant surtout dans le cœur des Caraïbes et en Amérique du Nord. Au cours de cette période, sept mentions de disette ont été recensées sur les trente-neuf identifiées dans les archives – soit 18 % des disette pour ces seules sept années.

À la fin de la guerre de Sept Ans, la France ayant cédé la Nouvelle-France à l'Angleterre, elle décida de réorganiser ses territoires américains. L'entreprise la plus importante touchant la Guyane se lit dans la volonté d'en faire une colonie satellite des Antilles. L'idée était d'y produire les vivres nécessaires à l'approvisionnement des habitations sucrières de la Martinique, de la Guadeloupe et de Saint-Domingue. Dans ce dessein, une entreprise de colonisation massive, coordonnée par Étienne François de Praslin de Choiseul, entièrement composée de colons blancs, a été mise sur pied. À ce moment, il y avait déjà des opposants au système esclavagiste et l'expédition de Kourou se voulait une alternative à l'emploi d'une population servile comme force de travail. Toutefois, le projet fut mal planifié. Outre le fait que la région de Kourou, très marécageuse, était peu salubre, les structures d'accueil n'étaient pas en place à l'arrivée des colons et le ravitaillement en provenance de France arrivait au compte-gouttes. En conséquence, sur les 11 000 colons qui ont fait le voyage vers Kourou entre 1764 et 1765, 6 000 environ sont décédés de maladies dans les mois qui ont suivi leur arrivée, et quelques 5 000 personnes sont retournées en France (Godfroy 2011 : 150,180 ; Thibaudault 1995). Pour la première fois de l'histoire de la Guyane, d'importants surplus de denrées alimentaires et de marchandises de toutes sortes étaient entreposés dans le magasin du Roi à Cayenne.

Les consommateurs guyanais étaient en nombre insuffisant pour absorber ces surplus. Cette situation a mené à la création d'un intense marché de redistribution, entre les Antilles françaises, mais aussi anglaises et hollandaises, ainsi qu'avec les colonies de la côte Est américaine. L'objectif de ce négoce était d'écouler les précieuses denrées alimentaires (farines et salaisons), avant qu'elles ne se gâchent (ANOM, C14, reg. 33, f° 97, 99). C'est ainsi que la Guyane, pour la première fois de son histoire et à cause d'un événement funeste, est entrée dans le réseau commercial atlantique.

Dans les années qui ont suivi l'expédition de Kourou, le nombre de navires armés en France métropolitaine est resté beaucoup plus élevé qu'au cours des périodes précédentes. Entre 1765 et 1770, c'est une vingtaine de bateaux français qui touchaient Cayenne chaque année. De plus, les nations et colonies prenant part au commerce avec la Guyane se sont diversifiées, entre autres en raison de la mise en place de l'Exclusif mitigé. Rappelons d'ailleurs qu'entre 1768 et 1792, la colonie de Cayenne s'est vu autoriser la liberté de commerce avec toutes les nations par la Couronne française (ANOM, C14, reg. 36, f° 93).

Au début de la guerre d'Indépendance des États-Unis et particulièrement en 1777, le commerce de la Guyane ne semble pas avoir trop souffert, comme en témoigne la création de la Compagnie de la Guyane. Cette entreprise de colonisation visait à mettre en valeur la région du fleuve Approuague. Il est toutefois difficile de percevoir si des modifications des réseaux commerciaux ont été causées par ces nouvelles entreprises de peuplement, car les archives sont incomplètes pour la période comprise entre 1780 et 1783. D'un autre côté, entre 1784 et 1788, on observe une nouvelle augmentation du commerce occasionnée par la reprise des échanges avec les États de la côte Est américaine.

Il est possible qu'une partie des données manquantes soit due à un relâchement administratif au cours de la Révolution française, dans la compilation des données concernant le nombre de navires à entrer au port de Cayenne. Les troubles causés par cet événement ont dû interrompre ou du moins déstructurer le système commercial entre la métropole et la Guyane. Après la Révolution, il appert que les transactions entre la France métropolitaine et la Guyane n'ont pas repris avec vigueur et que les États de la côte Est américaine ont joué un rôle important pour l'approvisionnement de la colonie sud-américaine. En effet, les archives indiquent que le nombre de navires états-uniens enregistrés au port de Cayenne a augmenté jusqu'à 1794, au moment de la première abolition de l'esclavage qui marque la fin de l'Ancien Régime en Guyane.

Les différents types de commerce et les partenaires commerciaux de la Guyane

Commerce de droiture émanant de la France

Dès le XVII[e] siècle, les commerçants français ont élaboré des stratégies afin de profiter au maximum des avantages du marché atlantique et surtout des denrées coloniales[7]. En plus de gérer l'armement des bateaux en France, ils devaient mettre

7 Les ouvrages des chercheurs en histoire traitant des ports français permettent de documenter les circuits commerciaux dans lesquels les négociants étaient engagés. Citons à titre d'exemple des ouvrages assez généraux sur le commerce colonial permettant d'avoir une vision globale du commerce atlantique : Paul Butel (1997) sur l'histoire de l'Atlantique, Jean-Pierre Poussou *et al.* (1998) sur les espaces coloniaux et maritimes au XVIII[e] siècle, Jean Tarade (1972) sur le commerce colonial de la France et Patrick Viliers & Jean-Pierre Duteil (1997) sur la mer et les colonies. L'ouvrage d'Olivier Pétré-Grenouilleau (1997), Les négoces maritimes français, XVII[e]-XX[e] siècle, contient des informations essentielles sur les caractéristiques de ces mouvements commerciaux entre la France et ses colonies. Cet auteur, qui s'intéresse en général à la traite négrière, a orienté ses recherches sur les colonies antillaises. Les routes commerciales ont été analysées Gilles Harvard & Cécile Vidal (2003), Jacques Mathieu (1981) et James Pritchard (2004).

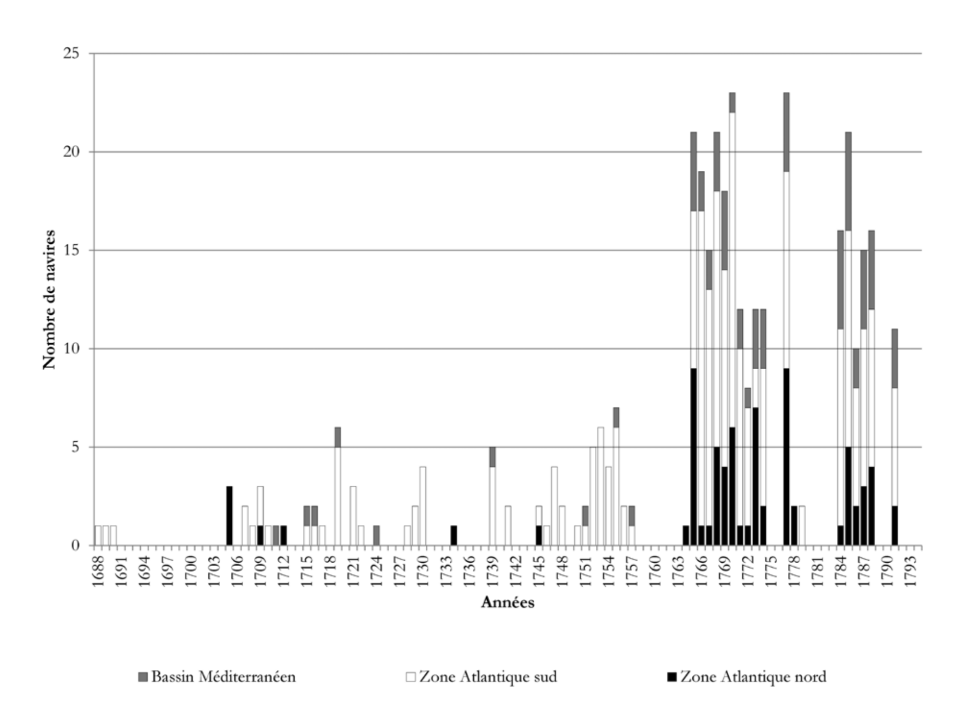
sur pied des circuits commerciaux en fonction de leurs objectifs, des marchandises à échanger et selon l'équipement maritime qu'ils possédaient. Il est possible d'identifier deux types de circuits : le commerce de droiture et les commerces circuiteux ou triangulaires. Lors d'expéditions de commerce de droiture, les bateaux quittaient leur port d'attache et se rendaient sans escale dans un port des colonies. Ces circuits simples avaient plusieurs avantages : le voyage était court et relativement sécuritaire, il ne nécessitait pas d'équipement maritime particulier et permettait une circulation rapide du capital (Pétré-Grenouilleau 1997 : 106-109).

Lorsque tout allait au mieux, ce type de commerce permettait de réaliser des bénéfices d'environ 20 % sur la mise de départ. La saison de voyage dépendait des conditions climatiques. Le climat hivernal en Nouvelle-France et la saison des ouragans aux Antilles interdisaient pendant quelques mois le ravitaillement des établissements français. La saisonnalité quant à la production des marchandises à vendre ou à acheter influençait aussi la planification des voyages. Par exemple, les négociants bordelais pouvaient choisir de faire arriver leurs bateaux dans les îles en février lorsque les planteurs commençaient à faire le sucre, mais ils pouvaient aussi profiter du calendrier de la production vinicole girondine et quitter Bordeaux en mars et en août pour orienter leur voyage sur le commerce du vin (Pétré-Grenouilleau 1997 : 107).

Malgré les déficits, les échanges émanant de la France étaient les plus importants en ce qui regarde l'approvisionnement de la Guyane. Deux types de mouvements commerciaux issus de la métropole peuvent être identifiés. Un premier, organisé par la Couronne, visait prioritairement à ravitailler la garnison installée à Cayenne pour la protection de la colonie, en nourriture, munitions, vêtements et autres nécessités. Ces cargaisons étaient envoyées en Guyane par des bateaux appelés flûtes du Roi. Selon les documents historiques, environ une flûte faisait le voyage chaque année ; elle contenait avant tout des barils de farine et des munitions. Le deuxième type de commerce était généré par les marchands des principales villes portuaires françaises. Il est cependant difficile d'isoler les deux catégories de commerce. En effet, il n'est pas toujours précisé dans les archives si le navire est armé par le gouvernement. Ainsi, les deux types de commerce seront consignés ensemble, ce qui implique certainement une perte de résolution. Toutefois, il est impossible de faire autrement sans tomber dans la spéculation.

Gilles Harvard et Cécile Vidal (2003), dans leur ouvrage *Histoire de l'Amérique française*, mentionnent que les colonies françaises en Amérique formaient deux ensembles commerciaux distincts tant au plan géographique que chronologique. Le commerce avec les territoires du nord était prédominant jusqu'au début du XVIII[e] siècle et les colonies du sud sont devenues une destination commerciale de première importance dès le milieu du XVII[e] siècle (Pritchard 2004 : 139-162). Ce découpage géographique et chronologique permet de cibler les principaux ports engagés dans ces deux sphères d'échange.

La division de la France en trois régions permet d'évaluer leur apport dans l'approvisionnement de la colonie. La première région est la zone côtière de la Manche et l'Atlantique nord située entre la Belgique et Nantes (cette ville est non incluse). Les colonies nord-américaines, soit la Nouvelle-France, l'île Royale, Terre-Neuve, l'Acadie et l'Illinois, axées sur la pêche et la traite des fourrures,



Graphique 2.3. Le nombre de navires dans les différentes régions françaises (ANOM, C14) (tableau 2, annexe I).

étaient desservies en majorité par les ports nord-atlantiques (Butel 1997 : 127 ; Pritchard 2004 : 209). Au cours de la guerre de Succession d'Espagne (1701-1713), les pêcheries nord-atlantiques ont été grandement bouleversées. Au début du XVIIIe siècle, il y eut une crise majeure dans la traite des fourrures : la baisse du prix des pelleteries et l'augmentation de la production sucrière ont incité les négociants à envoyer leurs bateaux vers les Antilles plutôt que vers la Nouvelle-France (Mathieu 2001 : 173 ; Pritchard 2004 : 194). À partir de ce moment, l'organisation de la Nouvelle-France a effectué un virage agricole qui lui a permis, en plus de nourrir sa propre population, de subvenir à la demande grandissante des Antilles en denrées comestibles de même qu'en matériaux de construction. Vers la fin du XVIIe siècle, les commerçants se sont convertis massivement au commerce antillais et dès le début du XVIIIe siècle la route commerciale la plus importante entre la France et les colonies d'Amérique concernait les îles à sucre.

Le système économique de l'ensemble du sud, formé de la Louisiane, des possessions antillaises et de la Guyane (l'aire circumcaraïbe) et reposant sur les productions agricoles entretenaient des relations commerciales privilégiées avec les ports du sud de la façade atlantique (Harvard et Vidal 2003 : 27). L'Atlantique sud inclut le territoire littoral allant de Nantes et la frontière de l'Espagne. La dernière région est celle du bassin méditerranéen qui comprend les ports de Marseille, Toulon et plus généralement la Provence. Cette région est devenue active dans les échanges avec les colonies américaines au cours du XVIIIe siècle.

Il arrivait souvent que les négociants ou les compagnies trafiquent avec plusieurs colonies. Leurs préférences commerciales, le capital disponible et les opportunités ponctuelles pouvaient faire changer leurs habitudes au cours de leur carrière

marchande. Il faut aussi mentionner qu'en plus des villes portuaires principales, les marchands établis dans les petits ports de mer étaient actifs dans le commerce international. Les navires n'étaient pas armés en totalité dans le port à partir duquel ils entreprenaient la traversée en direction des Amériques, ils pouvaient effectuer un circuit de cabotage dans d'autres ports de la France (Huetz de Lemps 1975 : 124-133). En généralisant, il est possible de suggérer que jusqu'à la fin du XVII[e] siècle, les principaux ports de commerce pour les colonies du nord de l'Amérique étaient Saint-Malo, La Rochelle et, dans une moindre mesure, Nantes. Par la suite, ce sont les ports de Bordeaux, Rouen (Le Havre), Nantes et Marseille qui commerçaient régulièrement dans l'aire circumcaraïbe alors que le négoce du sucre gagnait en popularité, c'est-à-dire dès le début du XVIII[e] siècle.

Le graphique 2.3 montre la distribution des navires pour toute la période couverte par cette étude selon les trois zones géographiques qui ont été déterminées plus avant (graphique 2.3). Il indique que la zone la plus active dans le commerce avec la Guyane est celle de l'Atlantique sud. La zone nord de la façade atlantique reste marginale dans l'approvisionnement, mais surtout, peu de navires armés dans les ports du bassin méditerranéen ont été enregistrés à Cayenne. Ceci, nous le verrons plus tard, cadre mal avec l'analyse des artéfacts, surtout de ceux issus des sites de la deuxième moitié du XVIII[e] siècle, car une majorité des objets de ces établissements sont caractéristiques des ateliers de production provençaux (voir chapitre 3, habitation Macaye et Poulain).

Les archives incomplètes pour la fin du XVII[e] siècle et le début du XVIII[e] siècle sont une lacune qui nous prive de données essentielles sur les ports de l'Atlantique nord. En effet, à cette époque, il est connu que les ports de cette région, Saint-Malo par exemple, étaient très actifs dans le commerce avec les colonies françaises, particulièrement celles de l'Amérique du Nord. En effet, entre 1704 et 1713, quelques bateaux issus de cette région atteignent la Guyane. Ainsi, il n'est pas exclu de penser que les marchands des ports de l'Atlantique nord étaient plus nombreux à la fin du XVII[e] siècle et au début du XVIII[e] siècle et peut-être participaient-ils au ravitaillement de la Guyane. Le réseau de l'Atlantique sud, en particulier pour la région de Bordeaux, était le plus soutenu, et ce, pour toute la période de l'Ancien Régime. Les échanges entre Bordeaux, Nantes et les colonies américaines, particulièrement celles des Antilles et de la Guyane, étaient considérables (*cf.* Dardel 1963 : 736 ; Pétré-Grenouilleau 1997 : 105 ; Poussou *et al.* 1998 : 131 ; Pritchard 2004 : 216 ; Viliers et Duteil 1997 : 180).

Les données montrent que les bateaux armés dans les ports de l'Atlantique nord et ceux du bassin méditerranéen sont peu nombreux avant 1764. C'est à la suite de l'expédition de Kourou que ces régions sont devenues plus actives dans le commerce guyanais. Il est connu que le dynamisme du port de Marseille a augmenté subitement au milieu du XVIII[e] siècle (Bouyer 2005 : 184). Cependant, cette situation n'est pas toujours pour plaire à la population de la Guyane. En effet, si les échanges émanant de l'Atlantique nord semblaient être bénéfiques pour la colonie, le commerce associé au bassin méditerranéen n'était pas toujours apprécié en Guyane. Dans quatre lettres[8] (toutes datées de la première moitié du

8 ANOM, C14, reg. 13, f° 210, 1724 ; ANOM, C14, reg. 18, f° 55, 1742 ; ANOM, C14, reg. 23, f° 122, 1755 ; ANOM, C14, reg. 25, f° 239, 1762.

XVIIIe siècle), les administrateurs de la colonie se plaignaient des cargaisons arrivant de Marseille :

> *« De tous les commerçans ceux de Marseille sont les moins souhaités par rapport à leur tiranie et le peu de necessité apparente de la plus grosse partie de leur cargaison ; hors leur vins fameux de provence qui sont tout à fait negligés lorsqu'il y en a de Bordeaux peu de farines très médiocres, de l'huile telle quelle et du savon en abondance, le reste et qui fait le plus fort de la cargaison, sont des merceries, clineailleries, verreries, vins de liqueurs, fruits de dessert, confitures, quantité de vilaines toilles pintes et autres bagatelles de peu de prix qu'ils vendent à deux et trois cent pour cent de profit prenez ou laissez et qui occasionnement plus de depence futille à la colonie quelles ne luy apportent de véritable avantage, D'aileurs points de toilles manche peu de vêtements, point de salaisons, point de beurre point de sel ; aulieu que les navires ponantois nous aporte des cargaisons assorties de tout ce qui est nécessaire pour la vie et le vêtement »* (ANOM, C14, reg. 18, f° 55, 1742).

Il semble alors que les dirigeants de la Guyane n'ont pas été enclins à développer le commerce avec les marchands du bassin méditerranéen, car ceux-ci n'amenaient pas à Cayenne ce dont les habitants avaient le plus besoin, soit des denrées alimentaires et des esclaves. Malgré tout, à partir de la deuxième moitié du XVIIIe siècle, le commerce issu de la Méditerranée, de même que celui de l'Atlantique nord et sud, a augmenté sensiblement. En fait, le réseau commercial de la Guyane s'est accru de manière générale à la suite de la guerre de Sept Ans. La même tendance est observée pour les échanges impliquant les nations étrangères et les autres colonies américaines.

Le commerce triangulaire

Les commerçants européens ont aussi développé la traite négrière et le commerce triangulaire afin de fournir aux plantations de l'ensemble sud de l'Amérique la main-d'œuvre nécessaire aux plantations et à la transformation de leurs produits

Année	Nom navire	Tonneaux	Port d'armement	Lieu de traite en Afrique	Nombre d'esclaves	Nombre de décès	Vendus à Cayenne	Référence
1709	Le Saint-Joseph	160	Nantes	Juda	300	11	289	Mettas 1978 : 3
1713	La Gracieuse	130	Nantes	Juda	287	87	3	Mettas 1978 : 18
1714	L'Espérance	120	Nantes	Galbary	270	24	196	Mettas 1978 : 24
1714	Le Fleurissant	80	Nantes	Cap Lahoue	118	50	60	Mettas 1978 : 27
1715	La Gracieuse	130	Nantes	Bany	230	105	125	Mettas 1978 : 39
1718	La Fidèle	30	Nantes	-	42	-	24	Mettas 1978 : 68
1718	La Princesse	200	La Rochelle	Juda	464	166	90	Mettas 1984 : 238
1719	La Fidèle	30	Le Havre		50	-	45	Mettas 1984 : 403
1719	Le Don de Dieu	130	Saint-Malo	Île de Prince	-	99	116	Mettas 1984 : 686
1721	La Fidèle	30	La Havre	Cap La houre	79	-	79	Mettas 1984 : 405
1722	La Bonnaventure	80	Le Havre	Sénégal	80	-	78	Mettas 1984 : 406
1724	L'Expédition	120	Lorient	Gorée	-	72	66	Mettas 1984 : 565
1726	Le Phénix	200	Nantes	Juda	450	10	173	Mettas 1978 : 113
1726	Le Saint-Louis	60	Nantes	Cap Lahault	114	13	101	Mettas 1978 : 118
1727	Le Saint-Laurent	100	Nantes	-	-	-	?	Mettas 1978 : 120

Tableau 2.3. Les navires engagés dans la traite négrière et desservant Cayenne d'après Jean Mettas (1978, 1984).

Année	Nom navire	Tonneaux	Port d'armement	Lieu de traite en Afrique	Nombre d'esclaves	Nombre de décès	Vendus à Cayenne	Référence
1728	StJean Baptiste	100	Nantes	-	260	-	260	Mettas 1978 : 128
1729	Le Phénix	200	Nantes	Juda	-	-	?	Mettas 1978 : 132
1729	L'Alexandre	60	Nantes	-	135	11	124	Mettas 1978 : 141
1729	L'Angélique	200	La Rochelle	Juda	357	17	320	Mettas 1984 : 244
1730	Le St Dominique	60	Nantes	Gabingue	201	44	74	Mettas 1978 : 146
1733	Le Dromadaire	350	Lorient	Juda	404	-	377	Mettas 1984 : 591
1737	Le Vainqueur	50	Nantes	Saint Thomé	140	98	42	Mettas 1978 : 190
1740	Le M. de Brancas	40	Nantes	Anamabou	103	6	2	Mettas 1978 : 233
1740	La Gentille	55	Nantes	Juda	266	13	253	Mettas 1978 : 245
1740	Le Jeune Henry	100	La Rochelle	-	170	-	170	Mettas 1984 : 269
1742	Les trois amis	80	Nantes	Juda	100	0	?	Mettas 1978 : 267
1743	Le Jupiter	140	Bordeaux	-	286	-	286	Mettas 1984 : 21
1744	Aimable François	80	Le Havre	-	180	-	180	Mettas 1984 : 412
1750	Le Prince Henry	180	Bordeaux	Cap de Monte	-	-	180	Mettas 1984 : 27
1754	L'Industrie	90	Nantes	côte d'Angole	-	-	242	Mettas 1978 : 396
1755	Le Furteur	60	Nantes	Bénin	129	32	97	Mettas 1978 : 413
1755	La Perle	230	Saint-Malo	Malimbe	603	10	40	Mettas 1984 : 726
1757	La Sainte Marthe	140	Nantes	Juda	-	-	-	Mettas 1978 : 425
1764	Le Boulogne	150	Nantes	Angole	428	8	420	Mettas 1978 : 447
1764	La Nannon	44	Nantes	Galbar	113	23	?	Mettas 1978 : 449
1764	Le Roi Guinguin	250	Nantes	Guinée	512	251	?	Mettas 1978 : 455
1765	Roy de Louange	150	Nantes	Angole	401	208	208	Mettas 1978 : 470
1766	L'Algoquin	120	Nantes	Guinée	207	81	10	Mettas 1978 : 489
1766	L'Angélique	230	Honfleur	Sierra Leone	514	-	?	Mettas 1984 : 174
1767	Le Klinferlande	60	Nantes	Guinée	82	-	1	Mettas 1978 : 494
1767	Le Saint-Pierre	150	Nantes	Gabon	304	130	168	Mettas 1978 : 794
1768	La Marie Anne	60	Nantes	Gabon	122	22	115	Mettas 1978 : 511
1768	Le Salomon	200	Bordeaux	-	420	-	420	Mettas 1984 : 49
1769	Aimable Jeanette	100	Nantes	Gorée	242	8	215	Mettas 1978 : 534
1771	Le Villehelir	150	La Rochelle	Gambie	53	-	53	Mettas 1984 : 317
1776	Le De Sartine	123	Le Havre	Gorée	-	-	-	Mettas 1984 : 466
1776	La Postillon	20	Le Havre	Gorée	-	-	-	Mettas 1984 : 467
1776	L'Oromase	180	Le Havre	Gorée	-	-	53	Mettas 1984 : 468
1776	Le Moissonneur	-	Saint-Malo	Angole	-	-	220	Mettas 1984 : 762
1776	Aimable Victoire	169	Saint-Malo	Mozambique	-	-	?	Mettas 1984 : 763
1777	Le Réfléchi	270	Le Havre	Juda	570	-	500	Mettas 1984 : 471
1777	La Boussole	450	Le Havre	Gorée, Juda	630	-	500	Mettas 1984 : 472
1778	L'Oiseau	50	Le Havre	Gorée	-	-	51	Mettas 1984 : 474
1778	Le Gênois	300	Le Havre	Juda	475	-	432	Mettas 1984 : 475
1784	La Jeune Flore	150	Le Havre	Sénégal	200	-	-	Mettas 1984 : 487
1786	L'Aimable Julie	224	Bordeaux	Sénégal	62	-	-	Mettas 1984 : 92
1787	Aimable Cécile	240	Bordeaux	Sénégal	61	-	62	Mettas 1984 : 98
1787	Gustave Adolphe	222	Bordeaux	Sénégal	29	-	15	Mettas 1984 : 97
1787	Les Trois Sœurs	206	Le Havre	Sénégal	116	11	185	Mettas 1984 : 506
1787	Le Saint Roman	136	Le Havre	Gorée	133	2	133	Mettas 1984 : 513
1788	L'Aimable Flore	300	Bordeaux	Sénégal	300	65	6	Mettas 1984 : 102
1788	Bailli de Suffren	180	Le Havre	Sénégal	267	17	100	Mettas 1984 : 519
1788	Le Saint Roman	136	Le Havre	Sénégal	216	15	209	Mettas 1984 : 522
1789	Les Six Soeurs	96	Bordeaux	-	-	-	29	Mettas 1984 : 110
1790	Marie Élisabeth	289	La Rochelle	Sénégal	41	-	?	Mettas 1984 : 391
1791	La Demoiselle	356	Nantes	Juda	114	14	10	Mettas 1978 : 780
1791	Le Saint Roman	347	Le Havre	Sénégal	69	-	69	Mettas 1984 : 541
1791	Le Mars	918	Rochefort	Kalabar	159	-	24	Mettas 1984 : 675
1792	L'Écureuil	160	Le Havre	-	-	-	-	Mettas 1984 : 546

Tableau 2.3 (suite). Les navires engagés dans la traite négrière et desservant Cayenne d'après Jean Mettas (1978, 1984).

(Pritchard 2004 : 228-229). La conjonction entre l'augmentation de la production sucrière, la demande en esclaves dans les îles et la nouvelle importance de ports comme Bordeaux, Rouen (Le Havre), Nantes ou Marseille aurait été responsable de la croissance des échanges commerciaux entre la France et les colonies (Pétré-Grenouilleau 1997 : 120-121 ; Pritchard 2004 :195-197).

Les commerces triangulaires étaient plus complexes que les voyages de droiture. Pour les Amériques ils étaient de deux types : il y avait la traite négrière et le commerce triangulaire entre la France, la Nouvelle-France (vallée du Saint-Laurent et Louisbourg) et les îles. La traite négrière visait à amener la main-d'œuvre servile dans les habitations situées dans l'aire circumcaraïbe. Les bateaux étaient armés avec des marchandises sélectionnées pour correspondre à la demande africaine – destinées à être échangées contre des esclaves dans les comptoirs établis sur la côte ouest de l'Afrique. Par la suite, les bateaux prenaient la mer vers l'aire circumcaraïbe afin de vendre leur cargaison d'esclaves, puis revenaient en Europe avec des produits coloniaux (Pétré-Grenouilleau 1997 : 109-111, 127-143). Les navires utilisés pour la traite étaient polyvalents afin de permettre autant le transport des marchandises et des vivres autant que des futurs esclaves. De plus, les équipages comptaient plus d'hommes que lors d'une expédition de droiture (Pétré-Grenouilleau 2004 : 129).

Le commerce triangulaire associé à la Guyane est difficile à documenter à l'aide des archives de la sous-série C14, car le circuit parcouru par les navires avant d'atteindre Cayenne n'était pas toujours noté par les administrateurs coloniaux. Heureusement, l'imposant *Répertoire des expéditions négrières françaises au XVIIIe siècle* en deux volumes de Jean Mettas permet de recenser les voyages de traite qui ont contribué à amener des esclaves à Cayenne. En effet, cet auteur a utilisé les documents des amirautés, des chambres de commerce, des compagnies à monopoles, des colonies, les papiers d'armateurs et de capitaines négriers pour bâtir son inventaire (Mettas 1978 : XI). Toutefois, les informations de ce répertoire ne peuvent être couplées aux données concernant le commerce des esclaves, car il est difficile d'identifier les bateaux négriers dans les archives de la sous-série C14 et il y aurait un risque trop important de doublons. La liste de navires qui est reproduite ici est utilisée de manière indépendante (tableau 2.3). [9]

En tout, soixante-dix voyages de type triangulaire concernant la Guyane ont été recensés dans l'ouvrage de Jean Mettas. Sans surprise, ce sont les armateurs du port de Nantes, principal port négrier français, qui ont envoyé le plus de navires en direction de la Guyane. À telle enseigne, le premier volume du répertoire de Mettas est entièrement consacré au seul trafic nantais. Le deuxième port en importance dans ce type d'échange est celui du Havre qui envoie 18 navires à destination de Cayenne. Suivent les ports de Bordeaux avec huit bateaux, La Rochelle, six ; Saint-Malo, quatre ; Lorient, deux ; enfin Honfleur et Rochefort, chacun un. Les comptoirs de traite sont variés, vingt-deux toponymes ont été relevés dans le répertoire, la plupart de ces lieux se trouvaient dans le golfe de Guinée ou sur la côte du Sénégal.

---

9 Les données de l'inventaire de Jean Mettas ont été comparées avec les données disponibles sur le site www.slavevoyages.org/tast/database/index.faces. Il s'est avéré qu'en grande majorité les données trouvées sur ce site internet proviennent de l'inventaire de Mettas. Par ailleurs, ce dernier semble plus complet que le site internet.

Même si Jean Mettas a recensé plusieurs expéditions de traite partant de Marseille qui ravitaillaient les habitations des Antilles françaises, il semble que la Guyane n'ait jamais été une de leur destination privilégiée. Pour les ports de l'Atlantique nord, 25 bateaux armés en ces lieux ont joint Cayenne au cours du XVIII[e] siècle. Pour les ports de la façade atlantique sud, 45 navires ont été enregistrés. Encore une fois, ce sont les marchands de l'Atlantique sud qui contribuent le plus au commerce avec la colonie de Cayenne, surtout avec l'apport important des marchands de Nantes, 35 navires pour tout le XVIII[e] siècle. En comparaison avec l'activité commerciale négrière antillaise, le nombre de voyages de traite concernant la Guyane est infime. Sur les 3 343 voyages de traite recensées par Jean Mettas, 70 visaient à joindre la Guyane, soit 2,1 % des expéditions, ce qui est négligeable. De plus, la plupart des voyages de traite concernant le port de Cayenne n'était pas destiné à cette colonie. En règle générale, Cayenne n'était qu'un port intermédiaire entre l'Afrique et les Antilles.

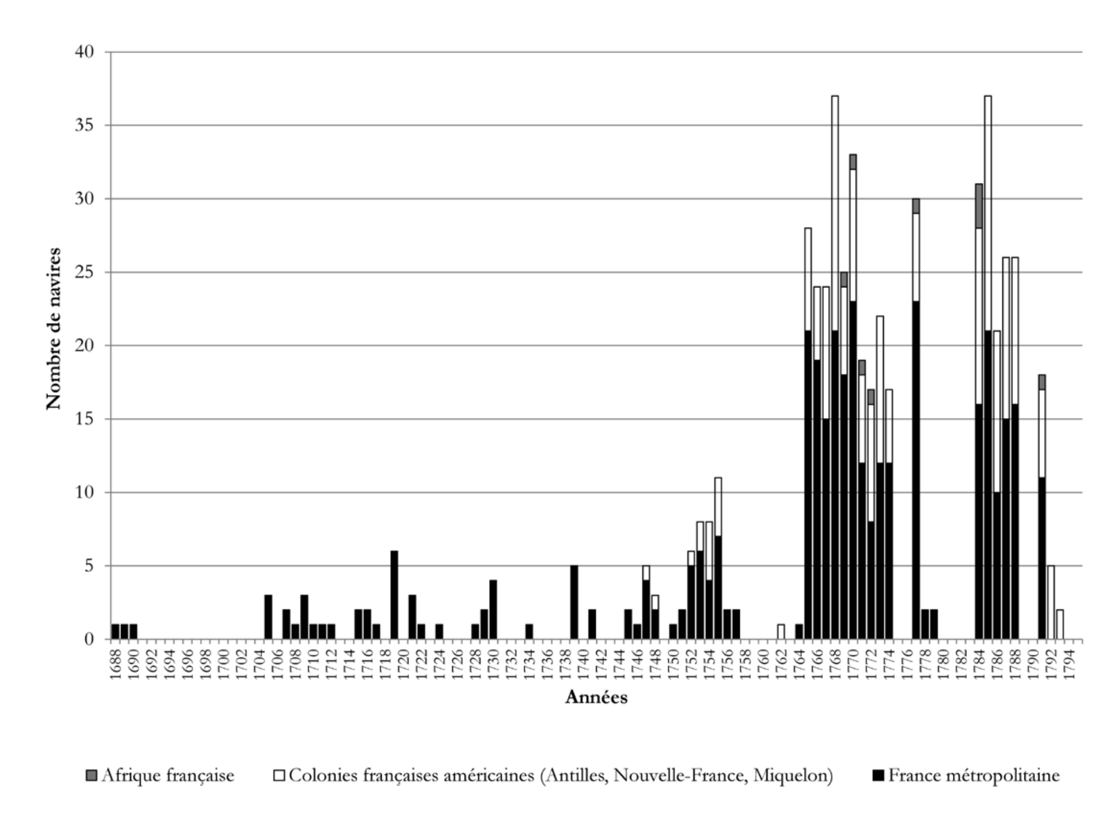
Les échanges entre la Guyane et les autres colonies françaises d'Amérique

L'historien Jacques Mathieu (1981) a consacré un ouvrage au commerce intercolonial, une pratique commerciale très importante pour les colonies américaines au XVIII[e] siècle. Ce commerce a parfois été interdit, mais souvent encouragé, surtout à partir du début du XVIII[e] siècle et lors des épisodes de conflits européens.

> *« De 1708 à 1760, les effets des besoins économiques des colonies qui favorisèrent le développement d'un commerce intercolonial furent annulés ou renforcés par des conjonctures capricieuses. Tour à tour, des périodes de paix ou de guerre, des récoltes exceptionnelles ou insuffisantes, des conditions climatiques favorables ou déplorables contribuèrent à augmenter ou à réduire les échanges »* (Mathieu 1981 : 33).

Les facteurs économiques, politiques et démographiques ont rapidement permis l'essor du commerce intercolonial. En effet, les plantations des Antilles, spécialisées dans la monoculture, devaient trouver les ressources pour nourrir le grand nombre d'esclaves qui travaillaient dans les plantations. Les colons de la Nouvelle-France, en produisant des surplus alimentaires, dès le premier quart du XVIII[e] siècle, et en exploitant le bois des forêts du Nord-Est américain, pouvaient porter assistance aux planteurs des îles antillaises et de la Guyane. Toutefois, c'est surtout la morue séchée et salée, pêchée sur les Grands Bancs de Terre-Neuve, qui permettait d'approvisionner les habitations de l'aire circumcaraïbe. Il est aussi attesté que la Nouvelle-France envoyait bois, bétail, fer, goudron et autre ravitaillement aux Antilles (Havard et Vidal 2003 : 468 ; Mathieu 1981 : 20-30). D'ailleurs, l'exportation du fer des forges du Saint-Maurice (Nouvelle-France) en Guyane a été documentée archéologiquement par Alain Chouinard (2001) dans son étude portant sur les ouvriers et les productions de la forge de l'habitation Loyola.

Le commerce intercolonial pouvait se faire de deux manières. La première consistait en un voyage entre la Nouvelle-France et la Louisiane, les Antilles ou la Guyane sans passer par la France qui s'apparente au commerce de droiture (Mathieu 1981 : 30). Dans ce cas, c'est la Martinique qui servait souvent de centre



Graphique 2.4. Nombre de navires français à avoir touché Cayenne entre 1688 et 1794 (ANOM, C14) (tableau 3, annexe I).

de distribution pour les autres îles (Mathieu 1981 : 22). La deuxième forme de commerce était un circuit triangulaire dans lequel les bateaux partaient de la France en direction de la Nouvelle-France pour échanger leur cargaison. Les produits locaux (nourriture, bois, métal) étaient ensuite acheminés aux îles, puis les bateaux reprenaient la mer, en direction de la métropole, chargés de produits des colonies du sud (Mathieu 1981 : 13). Le port de La Rochelle, à la fin du XVII[e] siècle, puis celui de Bordeaux, vers 1730-1740, auraient été les plus engagés dans ce type de circuit (Harvard et Vidal 2003 : 468 ; Pritchard 2004 : 198).

Aussi, dès le début du XVIII[e] siècle, Louisbourg devint un centre très important pour le commerce intercolonial. On peut concevoir cet établissement comme un entrepôt et un port avec ses marchands pour la pêche et le cabotage jusqu'aux Antilles (Pritchard 2004 : 200). En outre, le commerce intercolonial était important pour les colonies françaises des Amériques. Il est toutefois assez difficile de trouver des mentions du commerce concernant la Guyane. Toutefois, il a été attesté qu'à partir de 1750 environ, un commerce assez soutenu s'est développé entre les Antilles et la Guyane (Cardoso [1971] 1999 : 287) (graphique 2.4).

Le réseau d'échanges avec les Antilles s'est développé assez tardivement, précisément à la fin de la guerre de Succession d'Autriche, puis il a été interrompu par la guerre de Sept Ans, à l'image du commerce atlantique en général (graphique 2.4). Par la suite, il a gagné en importance au moment de l'expédition de Kourou, quand les surplus de marchandises étaient envoyés en majorité à destination des Antilles

françaises. De toutes les colonies françaises américaines, c'est la Martinique qui entretenait le plus de relations commerciales avec Cayenne. Géographiquement la plus proche, cette colonie était, par ailleurs, le chef-lieu des Antilles et de la Guyane jusqu'à 1714 (Archives nationales 1983 : 213).

Il convient toutefois de signaler que le commerce entre la Guyane et les autres colonies françaises d'Amérique n'était pas si fréquent. Sans doute parce que les colonies de l'aire circumcaraïbe avaient des besoins et des productions semblables. Il était donc difficile pour ces territoires français d'outre-mer de se soutenir au niveau de l'approvisionnement en denrées et en matériel. Dans les Antilles françaises, le système des habitations basé sur la monoculture sucrière limitait la production des vivres qui auraient permis de ravitailler les colons guyanais. Ainsi, le commerce avec les colonies de l'Amérique du Nord était plus approprié pour ravitailler la Guyane. Malgré cela, les archives de la sous-série C14 ne mentionnent qu'un seul bateau en provenance de la Nouvelle-France. Ce sont les colonies anglaises de la côte est de l'Amérique – plus tard les États-Unis – qui vont développer un commerce régulier et privilégié avec la Guyane.

Au cours de la première moitié du XVIII[e] siècle, l'approvisionnement de la Guyane était assuré, presque en totalité par la France métropolitaine. Les négociants des colonies françaises des Antilles sont devenus des partenaires marchands essentiels après l'expédition de Kourou et le commerce émanant de ces territoires est demeuré soutenu jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Pourtant, durant tout l'Ancien Régime, les marchands spécialisés dans la traite des esclaves ont négligé la Guyane. C'est pourquoi le commerce des esclaves avec les nations étrangères a régulièrement été accordé aux colons guyanais.

L'Exclusif en théorie et en pratique

Le commerce avec les nations étrangères était non seulement courant, mais essentiel aux colonies françaises d'Amérique. « *Trade between the French colonies and the possessions of other European powers shows clearly that French colonial commerce was never a closed system* » (Pritchard 2004 : 201). Ceci est particulièrement vrai pour les Antilles, plus encore pour la Guyane, et les échanges avec les partenaires non français prenaient de l'importance durant les épisodes de conflits. Il est certain que les autorités gouvernementales tentaient, avec plus ou moins de conviction, de réfréner ce type de commerce. Le commerce entre les colonies françaises a été autorisé dans la perspective d'enrayer au moins une partie du commerce avec les nations étrangères (Mathieu 1981 : 31). Comme pour le commerce intercolonial, les cargaisons des navires participant à ce type de commerce concernaient les denrées que la Couronne française parvenait difficilement à faire parvenir en quantité suffisante aux colons installés dans ses territoires d'outre-mer : bœuf et morue salée, farine, esclaves (Pritchard 2004 : 204).

Il a été démontré par divers historiens, entre autres Ciro Flamarion Cardoso ([1971] 1999), Michel Devèze (1977), Yannick Le Roux (1994) et Marie Polderman (2004), que les entorses à la politique économique de l'Exclusif n'étaient pas rares. Toutefois, James Pritchard (2004 : 204) mentionne que le commerce autorisé ou interlope entre les colonies françaises et les nations ou colonies étrangères est difficile à documenter, car les sources sont manquantes. En effet, les activités illicites ne

sont que rarement mentionnées dans les sources. James Pritchard propose que cette situation découle du fait que la contrebande était nécessaire aux colons et que les autorités coloniales, possiblement elles-mêmes engagées dans des activités illicites, fermaient les yeux régulièrement sur ce type de commerce.

> *« Illicit trade was, and always had been, vital to the health of the Island economies. Repeated injunctions to enforce the laws against foreign trade were useless »* (Pritchard 2004 : 204).

En Guyane, les activités de traite impliquant des représentants des nations étrangères sont connues et documentées. Selon Marie Polderman (2004 : 111), les épisodes de disette étaient propices au développement de la contrebande. Les autorités guyanaises faisaient souvent leur possible pour éviter les échanges avec les négociants des autres nations, mais ils n'avaient parfois d'autre choix que de les accepter. Les marchands anglais (surtout ceux installés dans les colonies de la côte est) détenaient une place importante pour le ravitaillement de la colonie. Il semble que ce sont surtout les colonies anglaises de la côte est des Amériques qui se sont engagées dans ce commerce, plutôt que l'Angleterre proprement dite. Le commerce avec le Surinam était, selon les historiens, essentiel à la Guyane, notamment pour les apports de main-d'œuvre servile. Toutefois, les échanges avec le Brésil étaient négligeables. Encore une fois, comme pour les Antilles, les cargaisons les plus prisées lors d'arrivages issus du commerce avec les partenaires étrangers étaient celles composées de denrées alimentaires, de bétail ou encore d'esclaves. Ces demandes étaient récurrentes en ce qui concerne le commerce n'impliquant pas directement la France métropolitaine.

Si le commerce intercolonial, de même que le commerce avec les nations étrangères, visait à combler les lacunes du commerce français, toutefois, les archives indiquent que les échanges avec les nations étrangères étaient généralement régis par des barèmes stricts, et les agents du gouvernement résidant à Cayenne appliquaient en général ces règles. En apparence, la contrebande ne semble pas symptomatique en Guyane.

Les apports venant de l'étranger sont en effet consignés dans la correspondance officielle. Il arrivait que les représentants du roi à Cayenne tolèrent le commerce avec les Anglais et les Hollandais. De temps à autre, les agents du gouvernement profitaient des actes de contrebande pour approvisionner la colonie lorsqu'elle était dans une nécessité absolue. Cet extrait d'une lettre de La Mirande en 1735 expose la situation :

> *« Votre Grandeur insistte toujours sur le commerce etrangée et certainement il ne vous en reviendra pas de plainte de la part de nos négociants, ce seroit bien plutôt à la colonnie a se plaindre deux ils la laissent manquer de tout et dans cette urgente circonstance ils la tiranisent a outrance de la vient que les habitans epuisés et d'ailleur ne se refusans rien tombent dans l'indigence nous ne vous dissimulerons point quil s'est trouvé ces deux bateaux quelques marchandises de contrebande, mais de très peu de consequance quils ont eux meme declaré avant que d'entrée savoir huit barrils de farinne, dix barils de bœuf dix idem de gros lard neuf barillets de beurre et sept ancres de saindoux, vu la disette gennerall e ou est la colonnie et en*

conséquance de la tolérance que nous avoit autre fois permis de conseil de marinne en cas de pressante nessoitté nous leur aurons permis de vandre le peu qu'il voien de marchandises » (ANOM, C14, reg. 16, fº 50, 1735).

La correspondance officielle tend à démontrer que même lorsque la colonie était en pénurie, l'Exclusif était en général respecté sauf lorsque l'autorisation de commercer avec les étrangers était demandée.

« *Présentement elle [la Guyane] manque de tout et est preste a tomber dans la disette s'il n'arrive incessammens quelque vaisseau bien assorty, il y a 7 mois qu'il n'en est arrivé excepté depuis 15 jours un bateau Anglois qui n'avoit qui six cheveaux pour couvrir ses marchandises malgré le besoin de la colonie M. Dorvilliers et luy l'on renvoyé sans lui permettre de commercer par même leur chevaux* » (ANOM, C14, reg. 12, fº 90, 1719).

Par contre, la liberté de commerce était régulièrement demandée par les agents du gouvernement à Cayenne et cette permission a été accordée à maintes reprises par l'État français. Les autorités semblaient être conscientes du fait que le sous-développement de la Guyane était causé par un approvisionnement déficient et que la participation des autres nations était nécessaire dans la perspective de maintenir les colons avec un ravitaillement minimal en esclaves et en bétail. Il arrivait qu'une permission soit sollicitée alors que le bâtiment se trouvait dans la rade de Cayenne ; on peut supposer que les autorités coloniales n'attendaient pas le retour de la réponse du ministre de la Marine.

Toutefois, toutes les marchandises n'étaient pas libres de commerce. En effet, il y avait une réelle préoccupation de la part des négociants français, mais aussi du gouvernement français et des représentants de la Couronne en Guyane, pour que les échanges avec les autres nations ne nuisent pas au commerce des marchands métropolitains :

« *L'attention que vous avez Monseigneur pour l'avancement de la colonie de Cayenne demande touttes la reconoissance de ses habitant, Ils espiroint depuis longtemps pour le commerce de Surinam, quoique mal a propos Ils entendoint que la permission s'en etendit pour touttes sortes de denrées et marchandises, a dire le vray ce seroit un grand point et la colonie s'entrouveroit beaucoup mieux d'avoir ce commerce absolument libre, mais ce seroit y détruire entièrement celuy de nos marchands François, et la restriction que votre Grandeur fait de ce commerce à la seule traitte des negres est très juste, c'est aussi le besoin essentiel des habitans* » (ANOM, C14, reg. 6, fº 101, 1711).

Dans cet exemple, d'Albon assure que seul l'achat d'esclaves au Surinam sera toléré afin de garder une part importante du marché aux négociants français. Il est toutefois nécessaire de s'interroger sur l'authenticité d'une telle affirmation. Il n'est pas à exclure que les agents du gouvernement aient faussé des déclarations dans l'optique de flatter le ministre, pour conserver les droits aux libertés de commerce ponctuelles. En effet, il mentionne très clairement que l'arrivée de tous les types de marchandises, quelle que soit la nation d'où elles puissent venir, serait bénéfique pour la Guyane, mais au détriment des négociants.

Année	Demande : type de commerce et partenaire	Référence
1707	Liberté de commerce avec le Surinam	ANOM, C14, reg. 5, f° 70
1711	Liberté de commerce avec le Surinam	ANOM, C14, reg. 6, f° 101
1717	Commerce de chevaux avec les Anglais	ANOM, C14, reg. 10, f° 20
1717	Commerce de chevaux avec les Anglais	ANOM, C14, reg. 10, f° 205
1721	Demande de commerce ponctuelle	ANOM, C14, reg. 12, f° 202
1726	Commerce des esclaves avec les autres nations	ANOM, C14, reg. 14, f° 247
1727	Commerce des esclaves avec les autres nations	ANOM, C14, reg. 14, f° 45
1731	Commerce avec les Anglais	ANOM, C14, reg. 15, f° 12
1748	Liberté de commerce général	ANOM, C14, reg. 20, f° 92
1749	Liberté de commerce général	ANOM, C14, reg. 20, f° 113
1749	Liberté de commerce général	ANOM, C14, R 20, f° 115
1753	Commerce des esclaves avec les autres nations	ANOM, C14, reg. 22, f° 96
1758	Liberté de commerce général	ANOM, C14, reg. 24, f° 106
1761	Liberté de commerce général	ANOM, C14, reg. 25, f° 171
1766	Liberté de commerce général	ANOM, C14, reg. 32, f° 85
1766	Liberté de commerce général	ANOM, C14, reg. 32, f° 260
1767	Liberté de commerce général	ANOM, C14, reg. 34, f° 297
1768	Liberté de commerce général	ANOM, C14, reg. 36, f° 93

Tableau 2.4. Demande de la liberté de commerce émanant de Cayenne.

Un dernier point reste à souligner. En général, il est reconnu par tous que l'approvisionnement de la Guyane était lacunaire. Il est intéressant à ce propos de citer deux marchands de La Rochelle exprimant leur impression sur la liberté de commerce que le ministre octroyait à la colonie de Cayenne. On peut constater qu'ils étaient d'accord avec cette pratique :

> *« Ce négociant ne s'opposeront pour au commerce des denrées pourvu que sous ce prétexte les Anglois ne portent pas dans cette colonie du bœuf salé, de lard, des farines, du vin, de l'eau de vie, du beure, de la chandelle et des autres marchandises dont ils ont coutume de charger leur vaisseaux quils expediens pou ce pais là, autrement il serois impossible au francois d'y envoyer aucun vaisseau »* (ANOM, C14, reg. 10, f° 123, 1717).

La liberté de commerce est demandée, pour divers motifs, au moins dix-huit fois au cours de l'Ancien Régime. Elle a été accordée de manière définitive en 1768 pour douze ans et reconduite pour douze autres années en 1780 (tableau 2.4).

Une synthèse des relations commerciales qu'entretenaient les habitants de la Guyane sous l'Ancien Régime avec les nations étrangères doit être présentée. Selon les écrits officiels, il appert que les colons guyanais se pliaient aux édits concernant la politique économique coloniale. Par contre, il faut s'imaginer que si des échanges interlopes existaient et étaient tolérés par les autorités gouvernementales de la Guyane, il est peu probable qu'ils aient été mentionnés dans la correspondance officielle. Il semble aussi y avoir eu une réelle intention, de la part des autorités gouvernementales, afin que le commerce extérieur à la France ne nuise pas au bénéfice de la métropole. Ainsi, les étrangers étaient autorisés à amener à Cayenne

les produits absents des cargaisons françaises. Pour le retour, c'était le même principe, les étrangers embarquaient ce qui était délaissé par les marchands français, comme les sirops ou les sucres de mauvaise qualité.

Enfin, la question du commerce des esclaves avec les étrangers était primordiale. La Guyane avait besoin d'un apport de main-d'œuvre constant dans l'objectif de faire fructifier ses habitations. Cependant, il a été démontré précédemment que les négriers français négligeaient la colonie. Les voyages de traite réussis étaient aussi très lucratifs. En raison de cette caractéristique, les négociants français tenaient à conserver ce secteur de l'économie. Par contre, leur peu d'empressement à fournir à la Guyane les esclaves dont les habitants avaient besoin a conduit à l'accentuation de la traite étrangère. Ces réseaux commerciaux étrangers ont finalement été tolérés tout au long de l'Ancien Régime.

La particularité de la Guyane en regard de l'Exclusif et la tolérance dont faisait preuve la Couronne envers sa colonie sud-américaine sont illustrés dans cette lettre envoyée au ministre par Claude d'Orvilliers et Antoine Lemoyne. Ce document fait l'état du commerce de la Guyane, de la nécessité du trafic avec les étrangers, et met en évidence les principales caractéristiques des échanges extérieurs au réseau français :

> *« Nous nous conformeront toujour avec la plus grande exactitude aux intentions du roy par rapors au commerce, et nous ne profiteront jamais de la liberté d'admettre des étrangers que dans les cas positifs que sa Majesté nous prescris et avec les formalités qui peuvent ôter touttes suspicion de fraude. Nous navont jamais permis aux etranters de vendre amenuer des marchadises qui pouvoient les mettre en concurrence avec les marchands français, tous les articles de cette espèce sont mis a l'entrepôt et pour nous déterminer a en donner la main levée il ne suffis pas que nous soyons positivement assuré que les marchands n'ont amener des articles ny de ceux qui y peuvent suppléer, mais nous exigeons aussy le besoins indispensable de l'habitant.*
>
> *L'Etranger n'apporte communément que des articles dont le commerce de France ne fait aucun usage, quoy que ces mesmes articles soient pas un suite nécessaire stant principale soutient.*
>
> *Les seuls articles utiles aux manufactures que le marchand français apporte consistens dans les menus ferrement et dans quelques chaudières et menus ustansiles des sucreries, il rejette de la carguaison les articles essentielles la subsistance de l'esclave, les bestiaux et les matériaux nécessaires aux fabriques, il substitue aux objets essentiels l'inutilité pour ne pas dire le nuisible a l'habitant.*
>
> *L'Etranger n'est admis que pour des cheveaux, des moutons, des briques, des rocher a chaux, de la chaux brulée, du charbon de terre, des poissons salés communs, de la morue, des planches voilà les articles de ces carguaisons. Il est vray qu'il tente toujours l'introduction de quelques comestibles, mais a l'exception des cas où nous leur avions ordonnée d'en apporter prevoyans une disette extrême ces articles consistent en quelques barils de farine et quelques frequins de bœuf, ordinairement la pacotille du capitaine et son indispensablement nécessaire pour subsister pendant son séjour et payer les frais qu'il est necessite de faire.*

Les retours que fait l'etrager ne sons d'aucunes considération pour le commerce de France, que remporte-t-il ? Du sirop autans qu'il le peux parce que ce n'est que sur ces articles qu'il peut espérer du bénéfice. S'il est dans la necessité d'emporter d'autres marchandises ce n'est que malgré lui et après avoir epuisé touttes les resources pour se procurer du sirop : d'ailleurs ce ne sont jamais que de celles rebutées les le marchan français nous n'en permettons point d'autres.

Que donne l'etranger au commerce de France en echange de ces marchadises qu'il emporte aujourd'hui ? on peut dire qu'il donne le sucre et il poura par la suite donner l'indigot ces manufactures ne peuvent quant a présent s'etablir que par l'etranger et ne pourrons subsister sans lui a moins que le commerce de France ne se charge de faire les mesmes approvionnement que fais l'etranger.

Ne pourrions nous pas hazarder une observation assez naturelle, qui est que le commerce de France ne souffriroit aucun tors et que meme il retirerois de gros avantages sil a cour permettois que l'etranger introduisit des negres dans le vray de quoy pourois il se plaindre ? Est-il vu seul marchand qui envoyé a la coste de guinée pour cette colonie ? Les négriers venus pendant la guerre n'etoient point destinés pour Cayenne la crainte les à determiné a y relâcher.

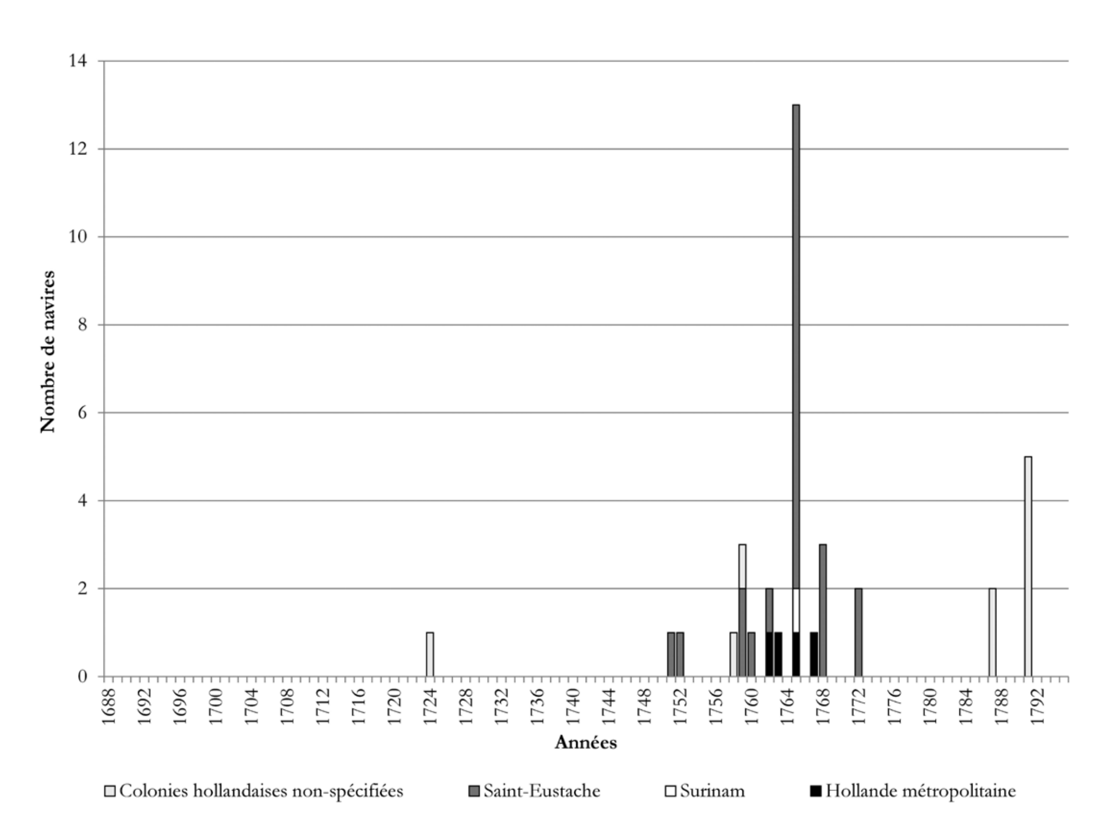
Le dernier qui a abordé a cette coste a été forcé de la faire, il etois destiné pour la Martinique ; s'il eus manqué Cayenne, il eut coulé a fond avant d'avoir pû attraper Surinam. Qu'a-t-il mis dans la colonie ? des cadavres dont a peine moitié existent ; malgré la précaution que nous avons prix de suspendre sa vente. Que resulte-il de pareils cargaisons ? La ruine des habitans pouquoy ont ils acheté ? parce que la necessité fait tout hazarder.

Les états des bâtiments étrangers envoyé a Monseigneur sont des extraits des registres du domaine ou les différentes ordonnances que nous sommes dans le cas de donner restent en dépôt car extraits certifier du receveur général ou par suffisant a Monsieur Lemoyne parce que l'enregistrement des déclarations est la suite des visites, mais si Monseigneur le souhaite, nous aurons l'honneur de luy envoyer coppie collationnée de touttes les pièce » (ANOM, C14, reg. 22, f° 96, 1753).

Les autorités de la Guyane semblaient se donner beaucoup de mal pour démontrer que le commerce métropolitain ne serait pas affecté par le commerce étranger tout en révélant que les échanges avec des marchands d'autres pays auraient certainement été intéressants pour la Guyane.

Commerce en droiture avec les nations européennes

Le commerce en droiture avec les nations européennes autres que la France n'est pratiqué que par l'Angleterre et les Pays-Bas. Selon les archives, les échanges avec le Brésil étaient en général proscrits par la Couronne française ainsi que par les autorités portugaises (ANOM, C14, reg. 3, f° 82, 1695 ; reg. 45, f° 102, 1777). Malgré cette interdiction, il y a au moins deux mentions dans les documents de la sous-série C14 qui indiquent qu'un commerce, autorisé (ANOM, C14, reg. 11, f° 106, 1718) ou interlope (ANOM, C14, reg. 4, f° 124, 1703) avait lieu de manière ponctuelle entre les deux colonies. Soit ces pratiques étaient très rares, soit elles n'étaient pas consignées.



Graphique 2.5. Nombre de navires hollandais à être entrés au port de Cayenne entre 1688 et 1794 (ANOM, C14) (tableau 4, annexe I).

La liberté de commerce qui était régulièrement demandée par les autorités guyanaises concernait en particulier les échanges avec les représentants des Pays-Bas et de l'Angleterre (tableau 2.4). Il est cependant manifeste que les bateaux étaient rarement armés dans les métropoles européennes. En effet, seuls quelques navires provenant de l'Angleterre et des Pays-Bas ont été enregistrés au port de Cayenne. Seulement quatre bateaux hollandais sont parvenus à Cayenne pendant l'Ancien Régime, un d'Amsterdam en 1763 et trois autres armés à Rotterdam en 1762, 1765 et 1767 (graphique 2.5). L'Angleterre a envoyé cinq bâtiments en 1765 et un seul en 1785 (graphique 2.6).

Ce constat est intéressant, car il suggère que ce n'était pas les métropoles européennes qui avaient avantage à commercer avec la Guyane, mais plutôt leurs colonies. En effet, les négociants pouvaient faire de bonnes affaires en achetant les productions guyanaises de « rebuts » à des prix avantageux ou encore en écoulant à Cayenne leur surplus de marchandises. Par ailleurs, vu la pénurie de main-d'œuvre à laquelle la Guyane faisait régulièrement face, il semble que les négriers trouvaient toujours à vendre leurs esclaves à Cayenne.

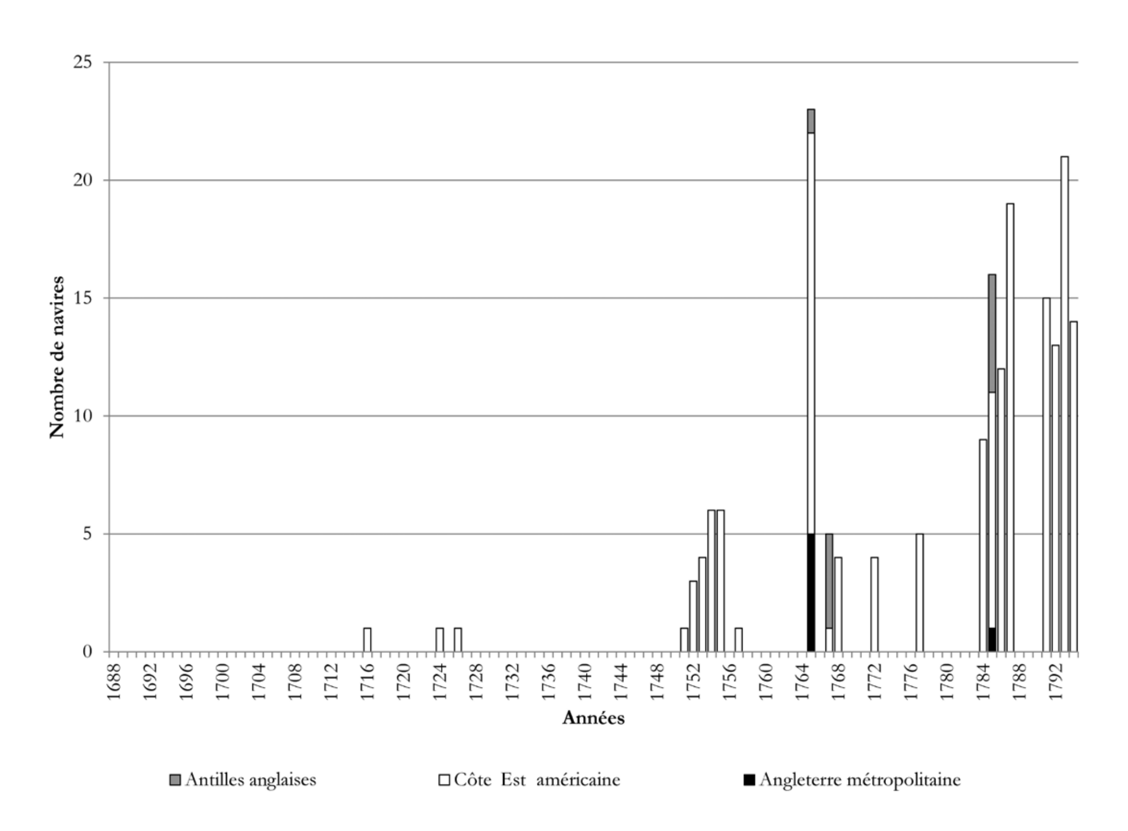
L'apport du Surinam sous-estimé ?

Selon les historiens qui ont travaillé sur l'économie guyanaise, le commerce des colonies hollandaises était primordial pour l'approvisionnement de la Guyane, particulièrement en provenance du Surinam. Toutefois, le graphique présenté

plus bas permet de constater que les échanges commerciaux entre la Guyane et les colons surinamiens étaient mal documentés dans les archives (graphique 2.5). Il est probable que les navires ou les pirogues qui effectuaient un cabotage entre Cayenne et Paramaribo ne faisaient pas l'objet d'un enregistrement systématique de la part des autorités portuaires guyanaises.

Bien que les échanges entre les deux territoires soient peu visibles dans les archives et par conséquent, plus difficiles à analyser, les documents indiquent qu'un lien commercial existait entre la Guyane et le Surinam. Il est possible que ce commerce ait été peu mentionné dans les archives parce que les colons, en plus d'acheter des esclaves, se procuraient des marchandises proscrites. Ainsi, les agents du gouvernement autorisaient, peut-être de manière passive, la contrebande, comme le suggère cette citation tirée de l'ouvrage de Cardoso :

> *« Ainsi, en 1711, une convention entre la France et les Provinces-Unies établissait que les Hollandais permettraient aux planteurs de Guyane française d'aller acheter des esclaves noirs au Surinam. Le préambule de l'ordonnance royale à ce sujet spécifiait néanmoins que tout autre commerce étranger restait interdit, et montrait cette concession comme une exception, une facilité procurée aux colons par le roi à cause de l'arrêt de la traite française vers Cayenne provoqué par la guerre [de Succession d'Espagne] »* (Cardoso [1971] 1999 : 280).



Graphique 2.6. Navires anglais entrés au port de Cayenne entre 1688 et 1794 (ANOM, C14) (tableau 5, annexe I).

À l'exception du Surinam, une seule autre colonie hollandaise est signalée pour l'approvisionnement de la Guyane, il s'agit de Saint-Eustache. Cette île située au nord de la Guadeloupe était un comptoir commercial important au XVIII[e] siècle. Les échanges entre Saint-Eustache et l'île de Cayenne ont véritablement débuté au cours de la guerre de Sept Ans alors que le commerce émanant de la France et de l'Angleterre (colonies et métropoles) était déstructuré. Il est probable qu'à ce moment les colons guyanais, laissés à eux-mêmes, étaient victimes de disette.

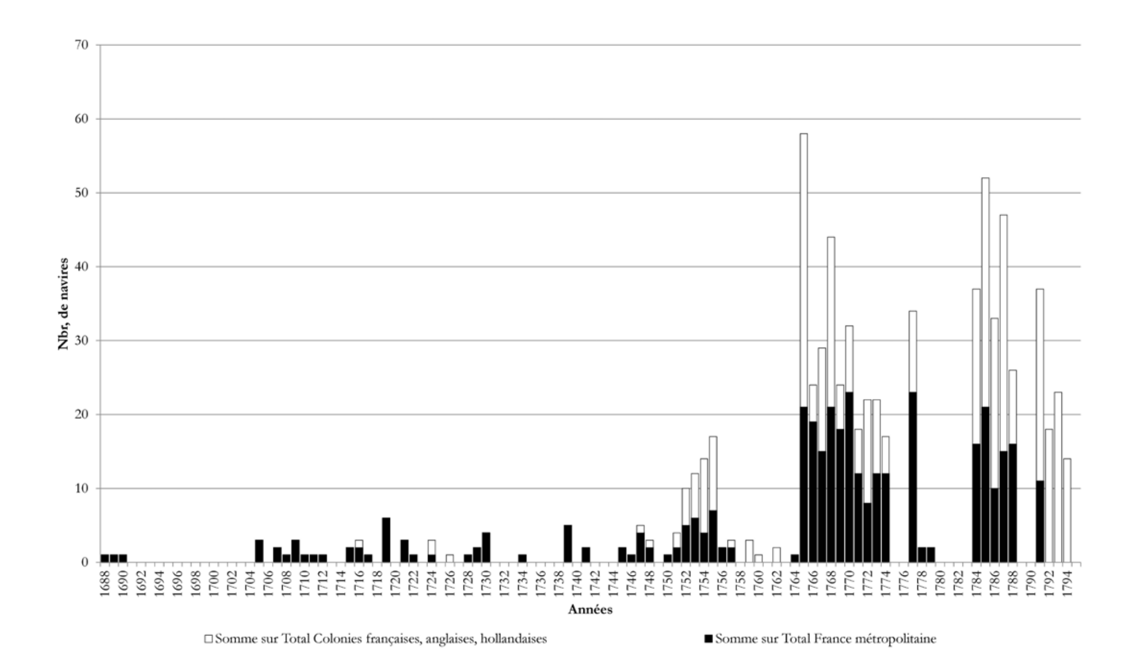
Par la suite, les marchands de cette île ont continué à envoyer des navires à Cayenne en vue de profiter des surplus générés par l'expédition de Kourou. En 1765, onze bateaux armés à Saint-Eustache ont été enregistrés à Cayenne. Par ailleurs, pendant la période révolutionnaire, des bâtiments issus des colonies hollandaises ont approvisionné Cayenne. À l'exception du réseau surinamien qui était selon toute vraisemblance plus soutenu que ce que les archives laissent entendre, les données portent à croire que les négociants des colonies hollandaises visitaient la Guyane de manière ponctuelle. Malheureusement, en l'absence de données concernant le commerce avec le Surinam, il est impossible d'avoir un portrait complet des échanges entretenus entre la Guyane et les territoires hollandais d'outre-mer.

L'importance de la côte Est américaine

Même si certains échanges ponctuels peuvent être observés avant la seconde moitié du XVIII[e] siècle, le réseau commercial avec les colonies anglaises s'est surtout développé au cours de la période de paix entre la fin de la guerre de la Succession d'Autriche et le début de la guerre de Sept Ans (graphique 2.6). Encore une fois, l'on peut observer que le commerce de ces colonies a été exacerbé par l'expédition de Kourou et l'assouplissement de l'Exclusif qui a fait suite à la guerre de Sept Ans. En revanche, si, comme on l'a vu plus tôt, l'approvisionnement depuis la France et les colonies françaises est demeuré très important après 1765, le réseau commercial issu des territoires anglais s'est étiolé après cette date. Ceci est d'ailleurs étonnant lorsqu'on prend en compte le fait qu'une période de dix ans sépare l'affaire de Kourou et le début effectif de la guerre d'Indépendance des États-Unis d'Amérique.

Il n'est pas surprenant d'observer une relative stagnation des échanges entre ces territoires et la Guyane au cours du conflit, entre 1775 et 1783, opposant les insurgés américains et l'Angleterre. Rappelons néanmoins que les données se rapportant aux bateaux arrivant à Cayenne pour les années 1781 et 1782 semblent manquantes dans les archives de la sous-série C14. À la suite de la guerre d'Indépendance des États-Unis, dès 1783, les échanges entre la côte Est américaine et la Guyane ont grimpé en flèche, dépassant même le commerce de la France après la Révolution.

Ces mouvements commerciaux impliquaient peu les Antilles anglaises, ce sont les négociants installés sur la côte Est américaine qui sont responsables de la majorité des échanges avec Cayenne. En effet, le commerce entre ces deux régions est particulièrement fécond, car il permet de pallier les lacunes des approvisionnements européens, ceci pour la Guyane comme pour les États-Unis nouvellement indépendants. Les archives nous apprennent à ce propos que les colonies américaines envoyaient vers la Guyane du bétail, chevaux et bœufs, nécessaire au bon fonctionnement des habitations. Les denrées alimentaires telles



Graphique 2.7. Comparaison des navires en provenance de la France métropolitaine, des colonies françaises et les territoires de la côte Est américaine et des Antilles anglaises enregistrés au port de Cayenne entre 1688 et 1794 (ANOM, C14) (tableau 6, annexe I).

que bœuf, le porc et la morue salés, des légumes ainsi que d'autres menus objets composaient les cargaisons. À titre d'exemple, voici la description des marchandises contenues à bord de l'Amazone, un navire arrivé du Rhodes Island en 1752 :

> *« Douze chevaux ; Soixante dis barils macreaux ; Cinquante barils d'harants ; Cinquante barils sarde [sardines ?] ; Cinquante quinteaux morue ; Cinq cent libres de jambon ; Quarente barils de sel ; Huit frequins de sindoux ; Deuze frequins de boeure ; Deuze ancre petit salez ; Deux [ill.] de bierre en bouteilles ; Douze cens livres de tabac ; Six barils d'huile de ballenne ; Six caisses de chandelle d'ito ; huit bocaux de chaud ; Douze barriques de charbon de terre ; Cent pierre a meulle ; Cinq millier de brique ; Cent barre de fert ; Trois milliers de mezzin ou merrin ; Six barils de bray grou ; Un baril de therbantine ; Treize Barils de farine apartenant à l'Equipage »* (ANOM, C14, reg. 22, f° 200, 1752).

Les capitaines embarquaient les sirops de canne et le sucre de la colonie pour le retour. Ces produits étaient peu en demande chez les négociants français, qui les jugeaient de faible qualité. Ceci permettait aux colons des territoires nord-américains de s'approvisionner en denrées exotiques, sucre et rhum, à moindre coût, comparativement aux prix pratiqués dans le réseau officiel (voir l'extrait de la lettre de Granval en 1715, *infra*, p. 41).

Avant de traiter du commerce interlope, il est intéressant de présenter des données permettant de mesurer l'apport des colonies françaises, anglaises et hollandaises en comparaison avec le commerce émanant de la France métropolitaine (graphique 2.7).

Les données présentées dans ce graphique permettent d'observer que les échanges commerciaux associés à Cayenne se sont développés à partir de la fin de la guerre de Succession d'Autriche, mais qu'ils ont été interrompus par les conflits

occasionnés par la guerre de Sept Ans. Par la suite, les réseaux se sont recréés et ont connu une croissance sans précédent au lendemain de l'expédition de Kourou, pour généralement se maintenir jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle. Puis, le trafic a été suspendu en raison de la désorganisation engendrée par la Révolution française. Les échanges étaient moins fréquents avec les ports de la côte Est américaine après 1765. Ils se sont interrompus pendant la guerre d'Indépendance des État-Unis, mais sont devenus très nombreux, voire majoritaires après la Révolution.

Il est primordial de prendre conscience, en concluant cette section, de l'importance grandissante des colonies de la côte Est américaine à partir 1750 dans l'approvisionnement de la Guyane qui devient un partenaire commercial privilégié. Ceci va à l'encontre de la politique de l'Exclusif, à moins d'illustrer son assouplissement à la suite de la guerre de Sept Ans.

Les échanges interlopes

Comme la Guyane était considérée comme une colonie mal approvisionnée au cours de l'Ancien Régime, il était attendu de trouver dans les archives de nombreuses mentions de contrebande. Or, ce n'est pas le cas. En effet, les autorités gouvernementales ne signalaient, dans la correspondance officielle, que quelques faits concernant le commerce interlope :

> *« [Un bateau anglais qui voulait vendre sa cargaison a été renvoyé du port de Cayenne. Par contre, ce] bateau avoit paru à la hauteur des islets [de Rémire], il avoit louvoyé comme pour entrer et ensuite avoit revire de bord. M. Lemoyne fut avertis quelques jours après que ce bateau avoit mouillé aux islets entre les Mamelles et le Père, qu'il y etois depuis plusieurs jours et que sa chaloupe avoit mis a terre a la coste de Remire* […]. *Ce bâtiment eut fait quelques introduction frauduleuses »* (ANOM, C14, reg. 23, f° 65, 1755)

Fait surprenant mais très intéressant, la contrebande était parfois pratiquée avec la bénédiction des autorités gouvernementales. En 1735, deux bateaux anglais ont touché Cayenne et leur chargement contenait des marchandises clandestines. La Mirande, constatant la grave disette à laquelle la colonie faisait face, a accepté d'acheter la cargaison interlope, surtout parce qu'il considérait que les marchands français négligeaient la colonie :

> *« Votre Grandeur insistte toujours sur le commerce etrangée et certainement il ne vous en reviendra pas de plainte de la part de nos négociants, ce seroit bien plutôt à la colonnie a se plaindre deux ils la laissent manquer de tout et dans cette urgente circonstance ils la tiranisent a outrance de la vient que les habitans epuisés et d'ailleur ne se refusans rien tombent dans l'indigence nous ne vous dissimulerons point quil s'est trouvé ces deux bateaux quelques marchandises de contrebande, mais de très peu de consequance quils ont eux meme declaré avant que d'entrée savoir huit barrils de farinne, dix barils de bœuf dix idem de gros lard neuf barillets de beurre et sept ancres de saindoux, vu la disette gennneralle ou est la colonnie et en conséquance de la tolérance que nous avoit autre fois permis de conseil de marinne en cas de pressante nessoitté nous leur aurons permis de vandre le peu qu'il voien de marchandises »* (ANOM, C14, reg. 16, f° 50, 1735).

L'arrivage de bateaux faisant le commerce de longue distance semble faire l'objet d'un certain contrôle. Toutefois, on retrouve peu de signalements d'actes de contrebande pratiqués par terre ou à l'aide de petites embarcations comme les pirogues. Il est fait mention d'une pirogue brésilienne engagée dans un commerce interlope en 1703 (ANOM, C14, reg. 4, f° 124), mais ces exemples sont rares. Il appert que les réseaux d'échanges non officiels soient difficiles à documenter avec les archives.

Ces archives nous apprennent que les réseaux et les différents partenaires commerciaux de la Guyane de l'Ancien Régime sont variés, mais que la France était le partenaire privilégié de la colonie et que le commerce s'effectuait le plus souvent en droiture à partir de la section sud de la façade atlantique. En effet, les navires arrivant de la côte nord-atlantique et du bassin méditerranéen sont sous-représentés dans les archives de la sous-série C14. Il est aussi manifeste que l'Exclusif était en général respecté. Par contre, lorsque la liberté de commerce a été octroyée à la Guyane, ce qui concorde avec l'avènement de l'Exclusif mitigé, les réseaux commerciaux avec les autres nations se sont développés. De plus, ce sont les marchands de la côte Est américaine qui ont particulièrement bénéficié de ce nouveau débouché commercial. D'autre part, la rareté des mentions de contrebande peut surprendre, alors que le contraire était anticipé. En effet, l'approvisionnement lacunaire de la Guyane aurait normalement dû aller de pair avec une pratique importante du commerce illicite, or ce n'est pas le cas.

Aire culturelle circumcaraïbe, Guyane et commerce

Le monde caribéen français des XVIIe et XVIIIe siècles était vaste et incluait tous les territoires revendiqués par la Couronne française entre la Louisiane et la Guyane. En général, les résidents des territoires français de l'aire circumcaraïbe se spécialisaient dans la mise en place de domaines agricoles dont les productions, sucre, rhum et autres productions végétales exotiques, étaient destinées à l'exportation vers la métropole. Ainsi, les habitants du monde caribéen français, de même que les autorités desquelles relevaient ces colonies considéraient les mouvements commerciaux comme étant essentiels que ce soit pour la vente de leur production ou pour leur ravitaillement en denrées comestibles et en matériel nécessaire à l'exploitation des habitations. D'un autre côté, pour le gouvernement français, le commerce avec les colonies était avantageux, car les produits exotiques étaient destinés au bénéfice de la couronne. Dans ces circonstances, il est possible d'inférer que le maintien de solides réseaux d'échange était une prérogative pour les acteurs – tant coloniaux que métropolitains – du monde caribéen français.

La réussite ou l'échec des établissements coloniaux, ainsi que du projet colonial de la France, reposaient, entre autres, sur les échanges opérés dans le vaste espace commercial atlantique. Par son association à l'aire circumcaraïbe, la Guyane s'insérait dans cette logique marchande. Toutefois, par sa position périphérique, tant au niveau géographique qu'économique, la colonie n'attirait pas vraiment les investisseurs et un réseau commercial stable n'arrivait pas à se développer, alors que la situation économique dans les Antilles était florissante. Ceci est surprenant, car la Guyane comme les autres colonies françaises d'Amérique s'insérait dans la

politique économique du mercantilisme et pour répondre aux caractéristiques d'une colonie bénéfique pour une métropole, elle se devait d'être prospère.

La structure de l'aire circumcaraïbe à l'époque coloniale reposait entre autres sur la connectivité entre les différents territoires de cette région. Ces liens étaient généralement commerciaux et s'inséraient dans une sphère d'échanges liant ces différents territoires avec l'Europe et entre eux. Ainsi, cette région était, à l'époque coloniale, indéniablement tributaire du commerce. Les différentes colonies de l'aire circumcaraïbe doivent être conceptualisées comme étant associées et faisant partie du tout. Bien sûr, les liens sont parfois assez ténus, mais d'une manière ou d'une autre, les territoires font partie d'un ensemble plus ou moins cohérent. Des exemples de cette cohérence peuvent se trouver dans le projet pour la Guyane, après la guerre de Sept Ans, de devenir un domaine agricole servant à fournir les Antilles en denrées alimentaires ou que les îles espagnoles servaient souvent de comptoir de réapprovisionnement pour les *flottas* transitant entre le continent américain et l'Espagne.

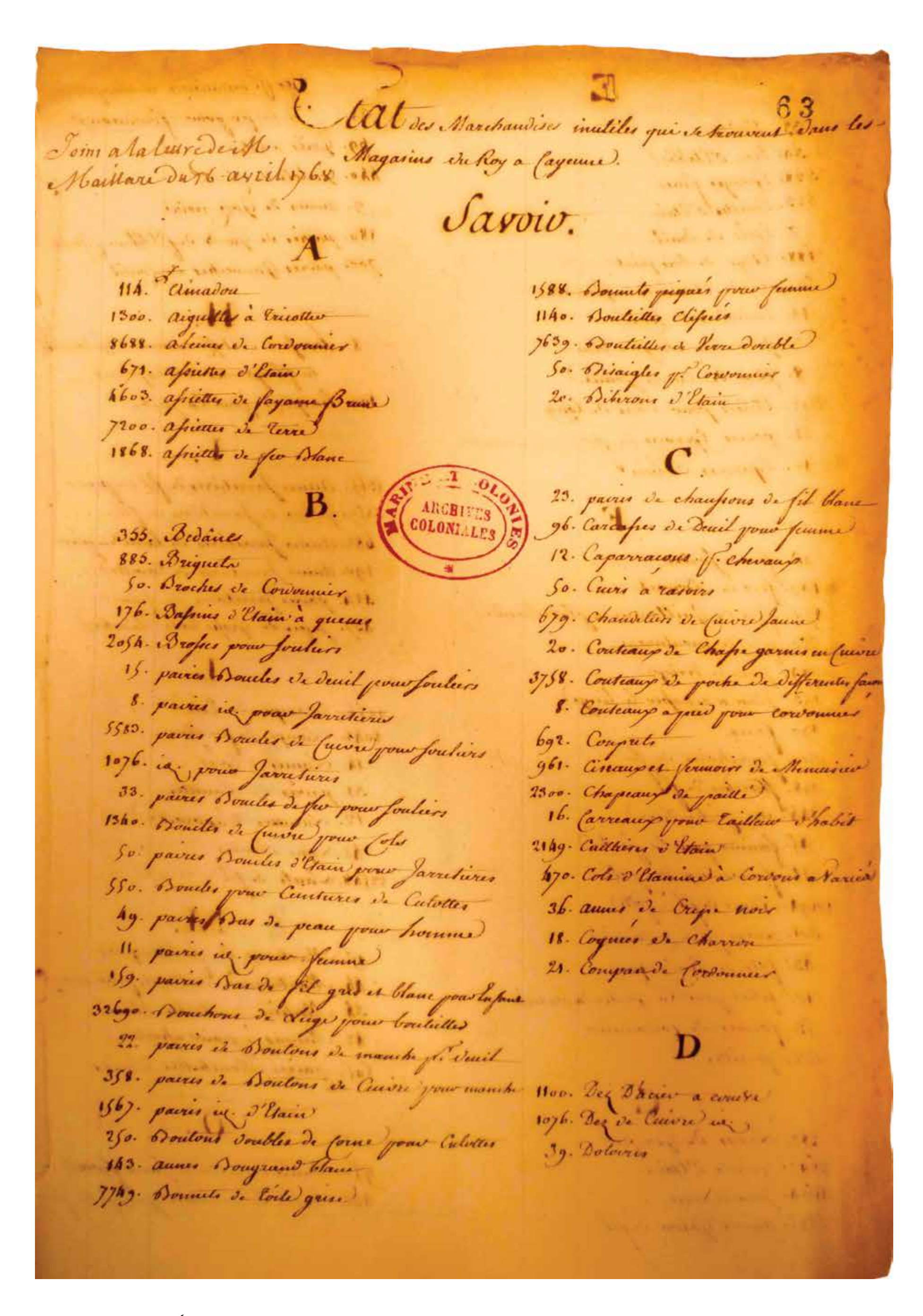
Le commerce de la France avec ses colonies a fluctué selon les époques. Des ports qui étaient très importants au cours du XVIIe siècle ont vécu un déclin lors des siècles subséquents au profit d'autres villes côtières. De plus, le commerce de la France avec les colonies de l'aire circumcaraïbe était caractérisé par le commerce triangulaire qui visait à amener les esclaves, main-d'œuvre nécessaire au fonctionnement des domaines agricoles. Le commerce de droiture ne doit pas être négligé. En effet, ce type d'échange servait à approvisionner les colons en denrées alimentaires, en matériel personnel ou professionnel. En retour, les productions coloniales étaient envoyées vers la France.

Le commerce intercolonial était important pour les colonies en général mais surtout pour la Guyane. Ces mouvements commerciaux permettaient aux différentes colonies de l'aire circumcaraïbe d'être approvisionnées en bétail, en bois, en légumes racines et en viande et morue. Ce commerce était un approvisionnement d'appoint essentiel des colonies. Il est intéressant d'ajouter que les pratiques culinaires antillaises témoignent toujours de ce commerce intercolonial, particulièrement avec l'Atlantique nord et Terre-Neuve. Pour exemple, les acras (beignets de morue salée) constituent encore aujourd'hui un plat typique que l'on consomme aux Antilles, ainsi qu'en Guyane.

De manière générale, les principes du mercantilisme et de l'Exclusif restreignaient le commerce entre les colonies françaises d'Amérique et les autres nations, que ce soit à partir des comptoirs coloniaux ou de l'Europe. Par contre, des entorses à ces principes étaient autorisées, surtout en cas de pénurie. Il est toutefois nécessaire de s'interroger quant au commerce interlope qui devait avoir lieu dans les diverses colonies. Le problème est que ce type de commerce est difficile à caractériser, car caché, donc le plus souvent absent des archives.

Le réseau commercial guyanais dépeint par les mécanismes économiques et le trafic maritime

Par l'étude des documents d'archive, il a été possible de caractériser les mouvements commerciaux et les échanges de la Guyane aux XVIIe et XVIIIe siècles. Les particularités démographiques guyanaises et l'organisation socio-économique



Joint a la lettre de M. Maillart du 16 avril 1768

63

État des Marchandises inutiles qui se trouvent dans les Magasins du Roy a Cayenne.

Savoir.

A

114. Amadou
1300. aiguilles à tricotter
8688. alênes de cordonnier
671. assiettes d'étain
4603. assiettes de fayance brune
7200. assiettes de terre
1868. assiettes de fer blanc

B.

355. Bédâne
885. Briquets
50. Broches de cordonnier
176. Bassins d'étain à queue
2054. Brosses pour souliers
15. paires Boucles de deuil pour souliers
8. paires id. pour jarretières
5580. paires Boucles de cuivre pour souliers
1076. id. pour jarretières
33. paires Boucles de fer pour souliers
1340. Boucles de cuivre pour cols
50. paires Boucles d'étain pour jarretières
550. Boucles pour ceintures de culottes
49. paires Bas de peau pour homme
11. paires id. pour femme
159. paires Bas de fil gris et blanc pour enfans
32690. Bouchons de liège pour bouteilles
22. paires de Boutons de manche p. deuil
358. paires de Boutons de cuivre pour manche
1567. paires id. d'étain
250. Boutons doubles de corne pour culottes
143. aunes Bougrand blanc
7749. Bonnets de toile grise

1588. Bonnets piqués pour femme
1140. Bouteilles clissées
7639. Bouteilles de verre double
50. Bisaigles p. cordonnier
20. Biberons d'étain

C.

23. paires de chaussons de fil blanc
96. Carcasses de deuil pour femme
12. Caparaçons p. chevaux
50. Cuirs à rasoirs
679. Chandeliers de cuivre jaune
20. Couteaux de chasse garnis en cuivre
3758. Couteaux de poche de différentes façons
8. Couteaux à pied pour cordonnier
692. Compas
961. Ciseaux fermoirs de menuisier
2300. Chapeaux de paille
16. Carreaux pour tailleur d'habit
2149. Cuillères d'étain
470. Cols d'étamine à cordons [illegible]
36. aunes de crêpe noir
18. Cognées de charron
21. Compas de cordonnier

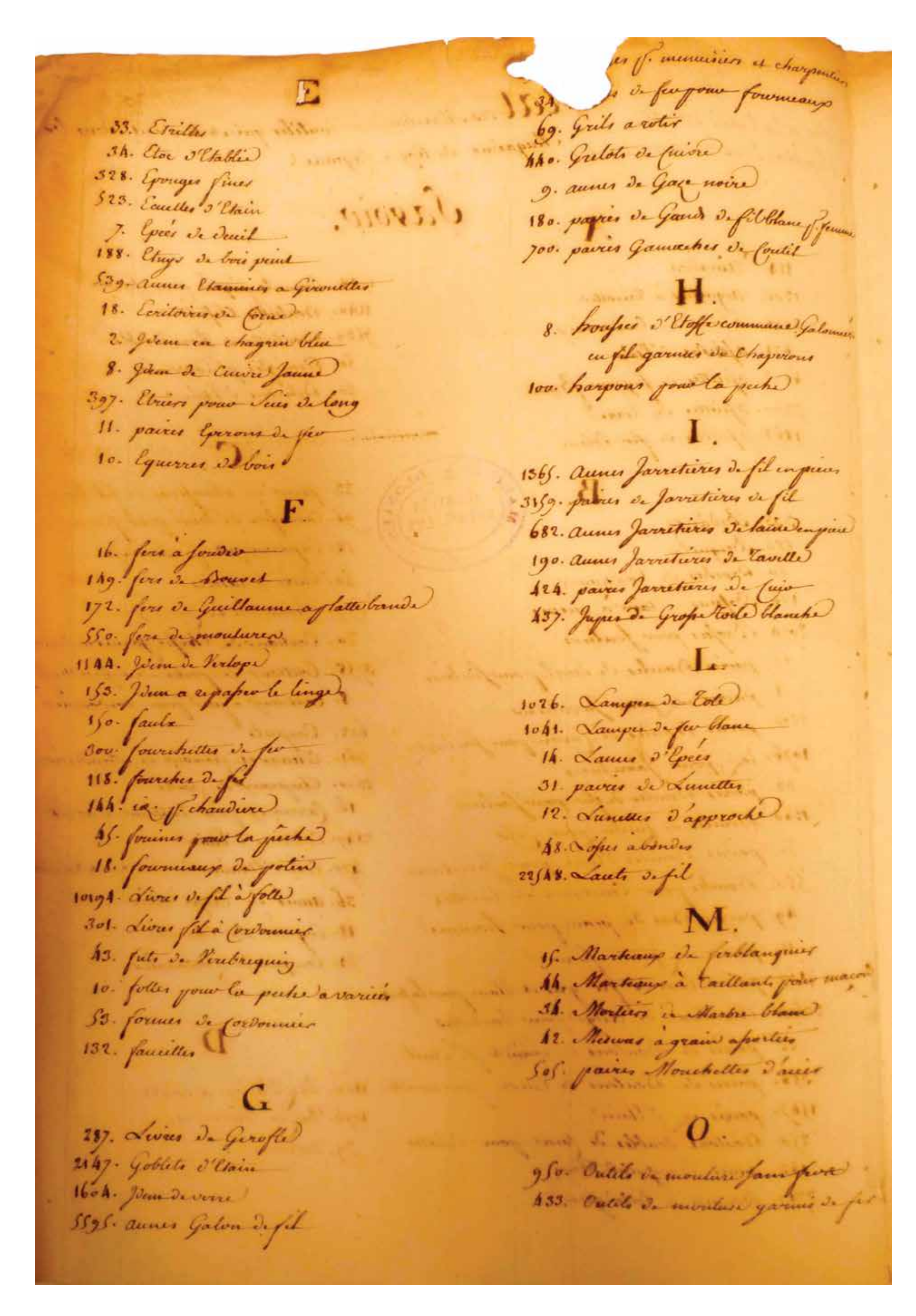
D

1100. Dés d'acier a coudre
1076. Dés de cuivre id.
39. Doloires

Marine et Colonies — Archives Coloniales

Figure 2.4 (1). État des marchandises inutiles qui se trouvent dans les Magasins du Roy à Cayenne en 1768 (ANOM, C14, reg. 37, f° 63, 64).

de la colonie ont permis d'identifier les nécessités matérielles de la population guyanaise. En effet, une colonie fonctionnant sur le système esclavagiste avait des besoins bien particuliers. En premier lieu, celui de se faire approvisionner en main-d'œuvre qui constituait la force de production des domaines agricoles. En deuxième lieu, le ravitaillement en denrées alimentaires était primordial pour



E

33. Etrilles
34. Etoc d'Etablie
328. Eponges fines
523. Ecuelles d'Etain
7. Epées de deuil
188. Etuys de bois peint
539. aunes Etamines a Girouettes
18. Ecritoires de Corne
2. Idem en chagrin bleu
8. Idem de Cuivre Jaune
397. Etriers pour Scies de long
11. paires Eperons de fer
10. Equerres de bois

F.

16. fers à fouder
149. fers de Bouvet
172. fers de Guillaume a platte bande
550. fers de moulures
1144. Idem de Verlope
153. Idem a repasser le linge
150. faulx
300. fourchettes de fer
118. fourches de fer
144. id. p. chaudiere
45. fouines pour la pêche
18. fourneaux de potin
10174. Livres de fil à folle
301. Livres fil à Cordonnier
43. futs de Vilebrequin
10. folles pour la peche avariées
53. formes de Cordonnier
132. faucilles

G

287. Livres de Girofle
2147. Goblets d'Etain
1604. Idem de verre
5595. aunes Galon de fil

… p. menuisiers et charpentiers
… de fer pour fourneaux
69. Grils a rotir
440. Grelots de Cuivre
9. aunes de Gaze noire
180. paires de Gands de fil blanc p. femme
700. paires Gamaches de Coutil

H.

8. housses d'Etoffe commune Galonnées en fil garnies de Chaperons
100. harpons pour la peche

I.

1365. Aunes Jarretieres de fil en pieces
3159. paires de Jarretieres de fil
682. aunes Jarretieres de laine en piece
190. aunes Jarretieres de Tavelle
424. paires Jarretieres de Cuir
437. Jupes de Grosse Toile blanche

L.

1076. Lampes de Tole
1041. Lampes de fer blanc
14. Lames d'Epées
31. paires de Lunettes
12. Lunettes d'approche
48. Lofses a bondes
22548. Lacets de fil

M.

15. Marteaux de ferblanquier
44. Marteaux à taillant pour maçon
34. Mortiers de Marbre blanc
42. Mesures à grain aportées
505. paires Mouchettes d'acier

O.

950. Outils de moulure sans fers
433. Outils de moulure garnis de fer

Figure 2.4 (2). État des marchandises inutiles qui se trouvent dans les Magasins du Roy à Cayenne en 1768 (ANOM, C14, reg. 37, f° 63, 64).

nourrir la population libre et la main-d'œuvre servile résidant dans ces habitations. En effet, même si des cultures vivrières et les animaux d'élevage étaient souvent présents dans les domaines agricoles. Ces productions ne suffisaient pas à nourrir la totalité de la population guyanaise. Sans contredit, l'expédition de Kourou est l'événement qui a eu le plus d'impact sur le commerce de la colonie de Cayenne. En

Quantité	Objets
4603	Assiettes de faïence brune
7200	Assiettes de terre
1868	Assiettes de faïence blanche
32690	Bouchons de liège
1140	Bouteilles clissées
7639	Gobelets de verre
15	Moutardiers en faïence
322	Plats de faïence
175	Plats de faïence brune
13 caisses	Pipes de terre
272	Plats de terre
32	Mortiers de marbre blanc

Tableau 2.5. Matériel inutile au magasin du Roi à Cayenne en 1768 (ANOM, C14, reg. 37, f° 63).

effet, les épidémies qui ont décimé la majorité des 11 000 colons arrivés à Kourou ont généré des surplus de matériel et de nourriture qui ont dû être réexpédiés, entrainant une augmentation de la fréquentation du port de Cayenne. D'ailleurs, la surabondance observée au lendemain de l'expédition de Kourou est révélée de manière particulièrement concrète dans une archive de la sous-série C14. En effet, un document, écrit par Maillard-Dumesle et daté de 1768, fait état du matériel inutile présent dans le magasin du Roi de Cayenne. Cette liste très détaillée de plusieurs pages et dont les données sont classées en ordre alphabétique expose des chiffres démesurés. Nous donnons ici quelques exemples des objets présents en trop grande quantité dans le magasin du Roi (tableau 2.5).

Ce document est précieux, car il permet de prendre la mesure de la surabondance de l'approvisionnement faisant suite à l'échec de l'expédition de Kourou. En outre, il est aussi un des rares documents qui crée un lien entre les données issues du registre archéologique et les données présentes dans les archives (fig. 2.4).

Le commerce avec la France est le plus important pour la Guyane, les échanges avec les autres nations, ponctuels avant 1763, se sont surtout développés après la guerre de Sept Ans. Ceci, à l'exception peut-être du commerce avec le Surinam qui est difficilement perceptible dans les archives. D'ailleurs, le commerce interlope y est peu lisible également alors que les lacunes dans l'approvisionnement portaient à croire que de telles pratiques commerciales auraient dû être monnaie courante en Guyane. Or, cela ne semble pas être le cas, car les mentions de commerce illégal sont peu fréquentes dans les documents historiques. Il est toutefois vraisemblable que certaines transactions frauduleuses aient été acceptées de manière tacite par les autorités guyanaises et que ces échanges n'aient pas été notés dans la correspondance officielle.

Il est manifeste que les échanges entre la colonie de Cayenne et ses divers partenaires commerciaux étaient très orientés. En effet, les commerçants engagés dans le commerce de la Guyane amenaient, selon leur nationalité, des cargaisons différentes. Nous avons pu voir que, si le commerce de la France semblait assez généraliste, le commerce du Surinam était très axé sur la traite négrière, et les marchands de la côte Est américaine se consacraient au négoce des vivres et de bétail. Toutefois, il est évident que d'autres marchandises se glissaient à l'occasion ou régulièrement dans les cargaisons. Ces objets ne sont pas toujours recensés

dans les archives et c'est à ce moment que l'archéologie peut permettre de mieux comprendre les échanges en amenant un tout autre corpus de données.

*****

L'étude des documents d'archive a permis de documenter la fréquence des liens internationaux, intercoloniaux et transnationaux associés à la Guyane pendant l'Ancien Régime, ainsi que l'origine des bateaux accostant à Cayenne. Si la première moitié du XVIII[e] siècle est caractérisée par des approvisionnements lacunaires et erratiques, à partir de 1750, le nombre de navires enregistrés dans le port de Cayenne augmente considérablement. On constate ainsi que le réseau commercial de la Guyane est dynamique et que sa structure est influencée par les conjonctures historiques de l'époque.

Chapitre 3

Les collections archéologiques pour lier la localité à la globalité

Les réseaux d'échanges sont essentiels à la prospérité et au maintien des colonies, ce sont d'ailleurs ces mêmes réseaux qui ont provoqué le caractère multiethnique de l'aire circumcaraïbe qui est un carrefour où les objets et les gens entrent en contact. Le défi auquel les archéologues font face est de documenter les différents aspects de cette aire :

> « […] *A major task facing historical archaeology today is « not to shift focus on an exclusively larger scale, but to grasp the relationship between the small-scale » and the « wider processes of transformation, and the colonial experience »* (Johnson 2006 : 318 ; Orser 2010 : 117).

Alors que les historiens ont abordé le commerce associé aux Antilles françaises ainsi qu'à la Guyane (*cf.* Cardoso [1971] 1999 ; Devèze 1977 ; Polderman 2004), les archéologues pour leur part ont délaissé l'étude des phénomènes d'échange en Guyane pour se concentrer sur l'étude de la société d'habitation (*cf.* Barone Visigalli 2010 ; Le Roux *et al.* 2009). Il a toutefois été démontré à maintes reprises que les données archéologiques sont un moyen efficace de documenter les sphères et les réseaux d'échanges (*cf.* Caldwell 1984; Earl et Ericsson 1977; Renfrew et Shennan 1982). En ce qui concerne les réseaux atlantiques au cours de l'Ancien Régime, les études de provenance du mobilier permettent de documenter des aspects inédits du projet colonial de la France et des relations économiques qui le supportaient. Étudier le réseau commercial de la Guyane permet de comprendre l'économie atlantique du point de vue de la « périphérie », c'est-à-dire de la colonie.

Ainsi, l'objectif de l'analyse des collections archéologiques au cœur de cette recherche est d'arriver à une compréhension du réseau commercial de la Guyane, un phénomène se situant à une échelle globale, à partir des données archéologiques qui sont par définition ponctuelles. Il faut ainsi développer une méthode qui permet de faire le lien entre ces deux niveaux. « […] *All archaeological research must begin locally – at the site, intra-site – or even feature-level. The issue at hand is whether the research must terminate at the spatial limits of the site* » (Orser 2008 : 185). Cette citation est particulièrement véridique pour les recherches concernant l'époque coloniale. Il serait erroné d'étudier les communautés coloniales comme des entités évoluant en vase clos, toutefois il est aussi impossible de « fouiller » les réseaux commerciaux atlantiques.

Dans l'étude de la culture matérielle, l'analyse des aspects technologiques, morphologiques et stylistiques des objets permet de leur attribuer des caractéristiques spatio-temporelles (origine et date de production) et de déterminer leur usage (Chapdelaine 1989 : 39). Pour cette recherche, l'analyse par types a été préférée à celle par attributs. Cette méthode est souvent utilisée en archéologie historique pour des études traitant d'un thème tel que le commerce, car les artéfacts sont en général bien documentés dans la littérature archéologique. L'analyse se base sur les connaissances dont on dispose sur un objet ou un matériau, en vue de comprendre un concept plus vaste représenté par l'ensemble du mobilier qui compose les collections archéologiques trouvées sur différents sites.

Un type regroupe des objets qui présentent des caractéristiques (ou attributs) semblables. Les attributs qui définissent ces types sont prédéterminés et possèdent en général une signification spatio-temporelle et fonctionnelle qui permet souvent d'établir une chronologie ou une sériation (parfois appelé typochronologie). L'analyse par type vise, sans qualifier et mesurer chacun des attributs, à consigner rapidement les informations sur l'origine spatio-temporelle et la fonction d'un artéfact. Pour certains objets, des informations complémentaires ont été enregistrées pour permettre de mieux définir les types ou d'en établir de nouveaux. L'identification des différents types d'objets et de matériaux a fait l'objet de deux publications (Losier 2012; 2013a), conséquemment les types ne seront pas décrits à nouveau dans cet ouvrage.

Par exemple, pour qu'un artéfact soit conforme au type « assiette en *creamware* », il doit posséder un certain nombre de caractéristiques :

- Technologique : Façonné par moulage ou tournage. La glaçure donne une teinte crème d'apparence huileuse, l'accumulation de glaçure dans les parties anguleuses de la pièce est jaunâtre ou verdâtre (si l'apparence de la glaçure est bleutée, il s'agit d'un *pearlware*).
- Morphologique : Présence d'un marli, d'un bouge, d'un fond et d'une base (s'il n'y a pas de marli, c'est une soucoupe).
- Stylistique : Les objets en *creamware* sont décorés, par moulage, impression ou sont peints, avec des motifs diagnostiques. Par exemple, le motif *shell edge* rehaussé de bleu ou de vert.

Un tesson est associé au type « assiette en *creamware* » provient d'Angleterre et a été produit entre 1763 et 1815. Au niveau fonctionnel, il entre dans la catégorie : Consommation, Vaisselle de table.

La base de données utilisée dans le cadre de cette étude inclut un grand nombre de caractéristiques menant à la définition d'un type. Les informations consignées dans la base de données se divisent en quatre groupes. Le premier groupe concerne les localisations horizontale et verticale des artéfacts sur le site. Le deuxième groupe permet l'identification du type qui est déterminé par la forme de l'objet, le matériau, le décor et la fonction. La reconnaissance de l'origine spatio-temporelle (datation et provenance) constitue le troisième groupe de données. Elles découlent de l'identification du type. D'autres informations, tel le commentaire qui comprend quelques mesures métriques et les altérations, le numéro de catalogue, le numéro

de photo, le nombre de fragments et d'objets et les liaisons entre les différents fragments sont aussi enregistrées dans la base de données. Au total, ce sont 17 480 fragments (représentant un nombre minimal de 890 objets) qui ont été consignés dans cette base de données.

À partir de ce corpus, il a été aisé de réaliser des tableaux et graphiques qui mènent à une meilleure compréhension des assemblages et de compiler les données sur les réseaux commerciaux approvisionnant la Guyane au cours de l'Ancien Régime. À titre d'exemple, les corrélations qui existent entre les matériaux et les lieux où ont été produits les artéfacts peuvent être mieux connues, tout comme les corrélations entre les matériaux et la fonction des objets. Les statistiques binaires réalisées permettent de documenter la provenance des artéfacts, et par là, le réseau commercial approvisionnant Cayenne. Charles Dagneau mentionnait d'ailleurs à cet effet :

> *« Ainsi, pour chaque type d'artéfact caractéristique, un réseau économique peut être reconstitué en considérant le lieu de production des objets (lorsqu'il est connu), le port d'armement des navires à l'étude et leurs destinations finales »* (Dagneau 2009 : 284).

Le décompte des artéfacts est une question sensible qui influence les analyses. Deux méthodes sont utilisées : il est possible de faire un comptage selon le nombre d'artéfacts total ou selon le nombre d'objets. Le comptage par le nombre total de fragments comporte un biais important, car les différents types de matériaux à l'étude dans cette recherche ont une fragmentation différentielle. Par exemple, le grès est un matériau très résistant et il se fragmente moins que le verre ou la faïence, qui d'ailleurs, est fortement altérée par son séjour dans le sol guyanais très acide. La manière la plus parcimonieuse de conduire des analyses est le comptage par nombre minimal d'objets. Cette technique, même si elle a été appliquée lors de l'analyse des artéfacts, a été difficile à réaliser dans l'état des collections archéologiques de la Guyane. Il en résulte que le nombre d'objets identifiés ne compte que pour 5,5 % du nombre de fragments de la collection (moyenne pour les six sites à l'étude, la proportion se situe entre 2 % et 13 %). Dans les tableaux d'analyse, les deux décomptes sont présentés dans la perspective d'offrir une comparaison entre les données et de déceler d'éventuelles contradictions.

Cette première étape de l'analyse des collections archéologiques mène à la formulation d'hypothèses quant à l'organisation des réseaux d'échanges atlantiques associés à la Guyane. Cette analyse est alors mise en perspective avec les informations concernant les réseaux et mécanismes commerciaux présentées au chapitre précédent. Après l'identification des centres de productions où ont été fabriqués les objets trouvés en Guyane, il est possible d'inférer sur les réseaux approvisionnant la colonie grâce aux zones d'influence des villes portuaires (fig. 3.1). Ces zones permettent de saisir que les fleuves, en offrant une voie d'accès à l'intérieur des terres, contribuaient au transport des marchandises des régions vers les marchés situés dans les villes portuaires. Le cas de Nantes est toutefois différent, bien que la Loire permette l'accès à l'arrière-pays, il y a peu de manufactures de céramique et de verre recensées dans cette région. Il est possible que l'orientation commerciale de ce port, spécialisé dans la traite négrière, soit la raison de cette particularité ou

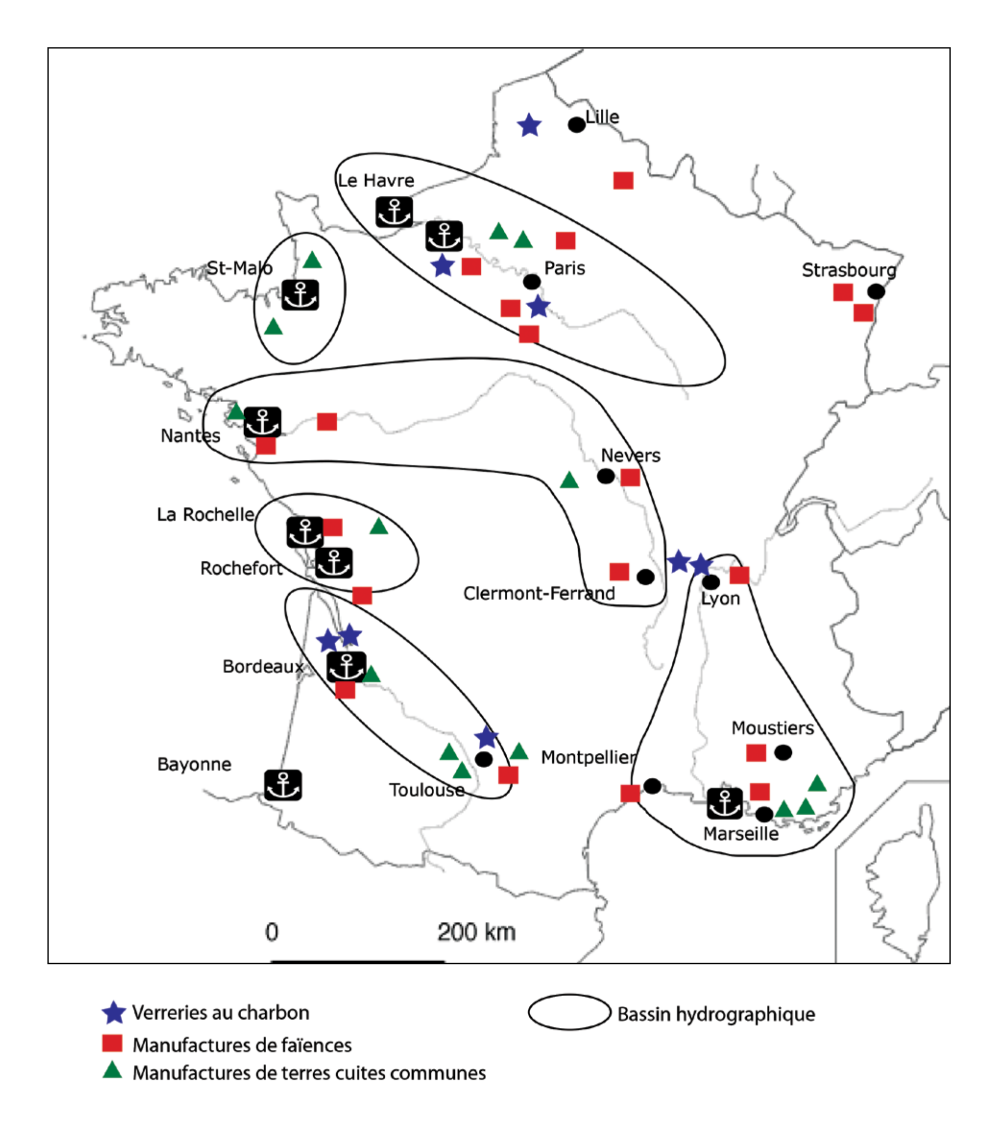


Figure 3.1. Relations entre les principaux ports français, les ateliers de production et les bassins hydrographiques.

au contraire, que la faible proportion de manufactures dans la région immédiate de Nantes soit la raison de l'orientation commerciale des négociants basés dans ce port.

En rapprochant les types de commerce présentés dans le chapitre précédent, les villes portuaires, leur zone d'influence et les cargaisons, on s'aperçoit que l'armement des bateaux traduit, dans une certaine mesure, la production des arrière-pays. Selon Dagneau (2009 : 17) « schématiquement, chaque étape du réseau d'échanges atlantique lie au moins deux ports (par exemple : Bordeaux et Québec) avec à chaque extrémité du trajet une arborescence de concentration (au départ) et une autre de distribution (à l'arrivée) ». Cet auteur démontre dans sa thèse que les cargaisons des navires qu'il étudie sont en grande majorité caractéristiques de la grande région où est armé le bateau. Toutefois, il semble que vers la deuxième moitié du XVIII[e] siècle, la provenance, plus variée, des objets

composant les cargaisons va de pair avec l'augmentation de la distance entre le port d'armement et les lieux de production (Dagneau 2009 : 575).

De même les contraintes guidant l'armement des bateaux permettent de mieux comprendre la composition des assemblages archéologiques. Les cargaisons étaient composées de produits variés dans la perspective de limiter les pertes de bénéfice qu'une cargaison homogène aurait pu occasionner (Butel 1997 : 165 ; Huetz de Lemps 1975 : 318 ; Jean et Proulx 1995). Une liste des produits expédiés de Bordeaux vers les îles françaises d'Amérique pour les années 1717, 1718 et 1719 énumère 340 références différentes qui se divisent en quatre grandes catégories : les comestibles (27,6%), les boissons et liqueurs (36,8%), les articles servant aux ouvrages (quincaillerie d'architecture, mobilier, outil, matière première, barriques, etc., 3,5%) et les autres marchandises manufacturées (textiles, vaisselle, vêtements, 32,1%) (Huetz de Lemps 1975 : 323-331). Ces listes sont très utiles pour les archéologues, car elles permettent une vision globale du catalogue de marchandises envoyées dans les colonies, ce qui n'est pas possible à l'aide des seules données archéologiques. En effet, la conservation différentielle selon les objets dans le sol rend le registre archéologique imparfait et parfois, l'étude de la provenance des marchandises est difficile, voire impossible, en raison du mauvais état de conservation des artefacts.

L'analyse des collections et de leur contexte

Les collections archéologiques de six sites ont été choisies. Ce sont celles des habitations Picard, Loyola, Saint-Régis, Maripa, Poulain et Macaye. Les périodes d'occupations de ces habitations couvrent la deuxième moitié du XVII[e] siècle et tout le XVIII[e] siècle, soit la totalité de la période à l'étude (fig. 1.3). Ces sites permettent de documenter plus précisément les trois périodes historiques de la Guyane sous l'Ancien Régime telles qu'elles seront décrites dans la discussion présentée au prochain chapitre : la fondation de la colonie, de 1664 à 1725 environ, l'affermissement du système colonial entre 1725 et la veille de la guerre de Sept Ans, et la dernière période, qui couvre la deuxième moitié du XVIII[e] siècle.

Ainsi, l'occupation de l'habitation Picard couvre la période située entre la fin du XVII[e] et le début du XVIII[e] siècle, avec la mise en place de la colonie de Cayenne. Trois habitations sont occupées au cours de la deuxième période : Loyola, Saint-Régis et Maripa. Toutes sont associées à l'ordre des jésuites. Les deux dernières habitations analysées, Poulain et Macaye, témoignent de la deuxième moitié du XVIII[e] siècle (tableau 3.1). C'est au cours de cette période que les colonies françaises américaines ont pu s'ouvrir au commerce grâce à la mise en place de l'Exclusif mitigé. De cet assouplissement de la politique économique mercantile a découlé une accélération des échanges commerciaux, en Guyane comme ailleurs. De plus, tel qu'il sera démontré au chapitre 4, l'échec de l'expédition de Kourou a permis à la Guyane d'avoir un plus grand impact sur le réseau commercial atlantique.

La description des résultats vise à quantifier et à qualifier l'apport des différentes régions du monde dans l'approvisionnement de la Guyane. Elle complète la documentation de l'économie guyanaise qui a été débutée dans le chapitre 2. Il sera aussi question de mettre en évidence les relations existantes entre les types d'objets, la provenance, les matériaux et les fonctions.

L'habitation Picard (RN3-Poncel)

Une habitation occupée au cours de la période pionnière

Occupé entre 1644 et 1717 environ, l'habitation Picard est le plus vieux site colonial fouillé en Guyane (fig. 1.3). C'est le seul établissement permettant de documenter la période pionnière, débutant dès l'implantation de la colonie et s'étendant jusqu'à 1725 environ. Située à Rémire-Montjoly, l'habitation Picard (nº de site 97 309 114), parfois nommée RN3-Poncel, est aussi le premier site de cette période investigué par l'Inrap dans un contexte d'archéologie préventive. Les opérations de diagnostic (Jérémie 2002) et de fouille (Mestre 2005) ont été nécessaires en vue de la reconstruction de la route nationale 3 détruite lors d'un glissement de terrain survenu au mont Cabassou en 2000. Les investigations archéologiques ont permis d'identifier deux phases d'occupation du site. La première est associée à un établissement amérindien précolombien et la deuxième phase, celle qui nous intéresse, à une occupation coloniale datée de la fin du XVIIe siècle jusqu'à la fin du premier quart du XVIIIe siècle (Mestre 2003 ; 2005 : 1).

Le contexte historique

Ce site est sis sur le flanc du morne Cabassou, entre Cayenne et Rémire (Mestre 2005 : 2). La mise en fonction de l'habitation Picard date très probablement de la fin du XVIIe siècle alors que l'engouement pour la production sucrière dans les Antilles, et par conséquent en Guyane, s'accroissait. Les petites sucreries de Guyane n'ont cependant jamais pu concurrencer la production des îles antillaises qui s'est rapidement développée à cette époque (Mestre 2005 : 48). Le climat, l'éloignement géographique et la mauvaise réputation de la colonie étaient autant de facteurs qui ont entravé la prospérité des petits domaines agricoles. Ainsi, cette habitation, avec son économie basée sur la production de sucre, n'a subsisté que jusqu'à la fin du premier quart du XVIIIe siècle (fig. 3.2).

Les archives permettent d'identifier les propriétaires et les séquences d'occupation de ce site. Goupy des Marets (1689 cité dans Le Roux 1994 : 451) énumère les différentes habitations actives en 1689 à Rémire :

> *« – Au fon de Rémire. La sucrerie de cy devant M. André Flaman et Laroche, ansuitte de Morillon et de Poussin à présent occuppée par Poussin et sa femme veuve dudit Morillon.*
>
> *– Au fon de Rémire. La sucrerie des jésuittes occupez par les mesme.*
>
> *– Au fon de Rémire. La sucrerie des Sieurs Bibault et Bardet et aujourd'hui de M. Lepigny sieur de la Haye occupée par les Sieur Groyer oeconomme, outre se, greffier et notaire de Lille.*
>
> *– Au fon de Rémire la sucrerie de cy devant Lefevre et Morillon, potiers, ansuitte de M. de Sainte Marthe, gouverneur de laditte Cayenne avant M.de la Barre, de Mlle de Beaunais et de Luzeau a présant des dittes demoiselles de Beaunais et de Luzeau et du Sieur Groyer »* (Goupy des Marets 1689 cité dans Le Roux 1994 : 451).

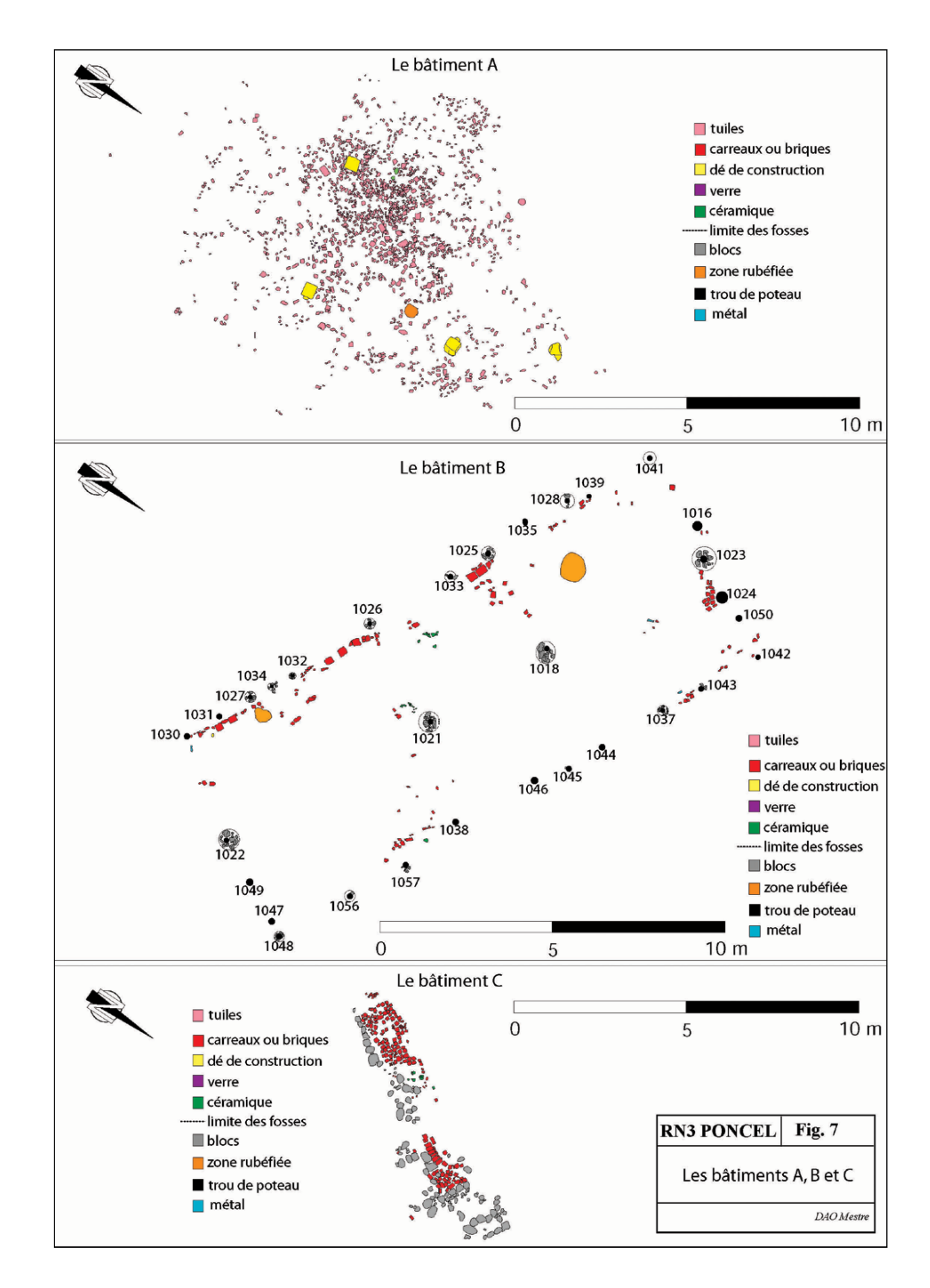


Figure 3.2. Plan général des fouilles de l'habitation Picard (Mestres 2005 : fig. 6).

Selon cette archive, la dernière des quatre sucreries mentionnées est probablement l'habitation Picard. Cette citation porte à croire que l'habitation Picard aurait été associée à la poterie Bergrave, située tout près de l'habitation (Le Roux 1996: 39-81). Les premiers propriétaires, Lefebvre et Morillon, auraient exercé la profession de potier (Le Roux 1994 : 30 ; Mestre 2005 : 49).

La période d'occupation de ce site se situerait entre 1664 et 1717-1732 si les données archivistiques et cartographiques présentées ici sont exactes et concernent réellement cette habitation.

> *« Selon toute hypothèse, cet établissement est la propriété de Picard décrite pour le tout au début du XVIIIe siècle et qui reste visible, sur la carte du RP Lombard de 1717. Un recensement nominatif de 1707 renseigne sur l'état de l'habitation. À la ligne Picard et sa femme, on apprend que celui-ci était sucrier et père d'un garçon, un commandeur blanc dirigeait un atelier de 12 nègres, 14 négresses, 6 négrillons, 7 négrites, 9 invalides et un couple d'Indiens, il s'agit peut être du même couple d'Indiens mentionné dans l'inventaire de 1695. Le cheptel comprenait 21 chevaux, 66 bêtes à cornes »* (Mestre 2005 : 50).

Par ailleurs, le recensement de 1709 confirme à quelques différences près ces données. En effet, à l'habitation de Picard est recensé : le propriétaire, sa femme et un beau-frère de 30 ans. Sont aussi présents à l'habitation, 44 esclaves d'origine africaine (11 hommes, 13 femmes, 7 invalides, 7 garçons, 6 jeunes filles) et un couple d'Indiens. Cet établissement était une sucrerie et le cheptel compte 21 chevaux et 45 bêtes à cornes. Il est aussi mentionné que monsieur Picard possédait une maison à Cayenne (ANOM, C14, reg. 6, f° 94, 1709) et faisait partie du conseil supérieur en 1713 (ANOM, C14, R7. f° 250, 1713). Aucune mention de Picard n'est trouvée dans les recensements postérieurs, ceux de 1717 et 1722. En fait, son absence au conseil supérieur de Cayenne dans le recensement de 1717, ainsi que dans le document en général, laisse penser qu'il est rentré en France ou décédé. Il est difficile de savoir si l'habitation était toujours en fonction à ce moment. Toutefois, les données archéologiques suggèrent que l'habitation n'était plus occupée à partir du second quart du XVIIIe siècle, ce qui cadre avec les données historiques (tableau 3.2).

Les découvertes archéologiques

Les fouilles archéologiques, dirigées par Mickaël Mestre, ont permis d'identifier trois bâtiments nommés A, B et C. Quatre dés de soutènement en latérite ont servi de base pour la construction du bâtiment A. Trois de ces dés étaient encore en place lors de la fouille, ce qui a permis aux archéologues de restituer les dimensions du bâtiment qu'ils estiment à 1,80 mètre sur 2 mètres. Dû au grand nombre de tuiles (9 292 fragments) trouvées dans et à proximité de cette structure, il est très probable que le toit ait été recouvert de ce matériau. Quant au sol d'occupation,

Année	Description
1664-16??	Propriétaires de la parcelle : Lefevre et Morillon
1684-1688	Saint-Marthe (gouverneur entre 1684 et 1688), Mme de Beaunais et Mme de Luzeau
1689-1???	Mme de Beaunais, Mme de Luzeau et le Sieur Groyer
1707-1717(1732)	Picard
1737	Sieur Delahaye Duponsel? mais l'habitation de Picard n'est plus exploitée

Tableau 3.2. Évolution du parcellaire et événements associés au site de l'habitation Picard, (tiré de Mestre 2005: 48-50).

il est vraisemblable qu'il ait été composé d'un plancher, car les artéfacts trouvés en fouille étaient mélangés aux tuiles. Ainsi, les dés de latérite soutenaient très certainement un plancher posé au-dessus d'un vide sanitaire (Mestre 2005 : 5-7).

Après les fouilles, la fonction de ce bâtiment reste énigmatique. Il est différent des autres bâtiments présents sur le site. Il pourrait s'agir d'une dépendance de la maison de maître (bâtiment B) (Mestre 2005 : 7). Le bâtiment B mesure 16 mètres sur 6,50 mètres et est orienté nord-est – sud-ouest. La dimension de cette construction a pu être identifiée à l'aide des trous de poteaux. Ceux-ci, profonds de 0,80 mètre à 0,90 mètre et callés de pierres, entouraient les poteaux de bois servant à installer la charpente de l'habitation. La découverte d'un bâtiment de ce type est unique en Guyane et correspond aux habitations pionnières influencées par les techniques de construction amérindiennes, notamment le carbet. Il est assez probable que la couverture de cette construction ait été réalisée en matériaux périssables. L'absence de tuiles de céramique dans le voisinage immédiat du bâtiment suggère que le toit était réalisé en palme. Un pavement de carreaux de céramique a été identifié à certains endroits dans le bâtiment, mais la possible réutilisation de matériaux limite la lecture de la division des pièces et l'identification d'un ou de plusieurs seuils (Mestre 2005 : 7-10). Il est assez probable que ce bâtiment ait été la maison de maître de l'habitation :

> *« Le pavage en gros carreaux montre que l'on est probablement face à un habitat de résidence et non face à un bâtiment industriel. Ensuite, la forte proportion de mobilier d'importation retrouvé sur le site, comme la faïence ou certains grès allemands, dénote un contexte social élevé dans le périmètre. Ce bâtiment présente toutes les caractéristiques des établissements pionniers qui laissent une grande part aux matériaux putrescibles, il pourrait s'inscrire dès la toute première phase d'occupation du site »* (Mestre 2005 : 11).

L'organisation du bâtiment C n'a pu être identifiée au cours des fouilles, il a été révélé par une accumulation particulièrement abondante d'artéfacts et de matériaux de construction. La majorité des pipes afro-américaines, les pierres à fusil, le mobilier métallique et la céramique, locale et d'importation, ont été trouvés à cet endroit. Les vestiges du bâtiment ont probablement été bouleversés par un éboulis, puis la route a tronqué la partie ouest du site et déstructuré le bâtiment. Le sol est recouvert d'un dallage de briques qui présentait une vitrification témoignant d'une chauffe intense. De plus, les archéologues ont observé une zone de rubéfaction sur le sol à la base des briques (Mestre 2005 : 11).

> *« Cet aménagement portant des traces de chauffe intense reste de destination incertaine. Plusieurs hypothèses sont envisageables : Il pourrait s'agir de la bordure d'un seuil de bâtiment sur le modèle de la construction A. L'orientation et la largeur presque identiques appuient en ce sens, mais la réalisation d'un second décapage n'a pas permis de retrouver des structures sous-jacentes. D'autre part, ce vestige pourrait correspondre à une structure industrielle du type chaufferie qui s'inscrirait à l'intérieur d'un complexe de plus grande dimension »* (Mestres 2005 : 12).

En plus du mobilier d'importation qui fera l'objet d'une étude poussée dans les prochaines sections (pour le verre et la céramique), le site de l'habitation Picard a livré de nombreuses pierres à fusil, pipes à fumer européennes en terre cuite fine

argileuse blanche et d'autres fabriquées localement de type afro-américaines. Un mobilier métallique important, des matériaux de construction produits localement, des poteries sucrières et des poteries domestiques, toutes fabriquées dans une argile guyanaise ont aussi été identifiés.

Les productions de la façade atlantique française à l'honneur

Les assemblages de céramique et de verre d'importation de la collection archéologique de l'habitation Picard compte 1 753 fragments et un NMO (nombre minimal d'objets) de 41 objets (tableau 3.3). Plus particulièrement, 809 fragments sont en céramique et 944 en verre, comptant respectivement pour 46% et 49% du total des artéfacts analysés. Les céramiques composant l'assemblage sont les terres cuites communes, les faïences et les grès. Par contre, aucun fragment de porcelaine n'a été trouvé sur ce site. Le verre vert foncé est fréquent et quelques artéfacts de verre bleu-vert sont présents. Les fonctions associées à l'alimentation et à l'entreposage des aliments sont plus représentées. Bien que les productions françaises soient les plus nombreuses, des objets allemands, anglais et hollandais ont été identifiés.

Les matériaux, les fonctions et les objets

Les artéfacts de la collection de l'habitation Picard sont très fragmentés. En effet, ils ont été trouvés en association avec des structures, jamais dans un dépotoir. Il semble ainsi que leur état de fragmentation ait été causé par les activités s'étant déroulées sur le site (piétinement). Cinq grandes catégories de matériaux ont été identifiées lors de l'analyse. Les terres cuites communes comptent pour 22 % de l'assemblage (13 objets), la faïence pour 16 % (13 objets), le grès grossier pour 8 % (5 objets), le verre de couleur transparent représente quant à lui 50 % de la collection, mais ne compte que pour six objets alors que le verre teinté représente 4 % (4 objets) (tableau 3.4).

Les fragments de terre cuite commune et de verre de la collection sont caractéristiques des traditions industrielles de la fin du XVII[e] siècle et du début du XVIII[e] siècle (tableau 1, annexe II). À ce moment, les productions céramiques

Site	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
Picard	1753	41

Tableau 3.3. Nombre d'artéfacts et nombre d'objets des assemblages de céramique et de verre de l'habitation Picard.

Catégories de matériaux	Fragments (nombre)	Fragments (%)	Objets (nombre)	Objets (%)
Terre cuite commune	384	21,91	13	31,71
Faïence	283	16,14	13	31,71
Grès grossier	142	8,10	5	12,20
Verre de couleur transparent	875	49,91	6	14,63
Verre teinté	69	3,94	4	9,76
Total	**1753**	**100**	**41**	**100**

Tableau 3.4. Les grandes catégories de matériaux, habitation Picard.

étaient très souvent recouvertes d'une glaçure verte au plomb. En général, les terres cuites communes observées dans l'assemblage de l'habitation Picard sont celles de la région de Saintonge à savoir des fragments de jattes (plats creux) présentant un engobe blanc caractéristique et des éléments d'une gargoulette (cruche) décorée aux oxydes (fig. 3.3 a, b). Des terres cuites communes chamois de la côte atlantique sans provenance précise ont aussi été trouvées en grand nombre[10]. Un petit bol décoré de traits verts et mauves à l'oblique est quant à lui originaire de la Haute-Garonne, probablement des environs de Cox (fig. 3.3 c) (Dagneau 2009 : 542, 548). D'autre part, un pichet de terre cuite commune anglaise du Staffordshire a été identifié. Quatres fragments de marmite Vallauris ont été trouvés sur le site, mais il semble qu'ils soient, comme le fragment de terre cuite fine blanche, anachroniques. Ils ne seraient pas associés à l'occupation de l'habitation qui se situerait entre la fin du XVII[e] siècle et le début du XVIII[e] siècle.

L'assemblage de terre cuite commune de l'habitation Picard est tout à fait typique d'un site occupé à la fin du XVII[e] siècle et au début du XVIII[e] siècle. En effet, les terres cuites communes vernissées vertes, soit de Saintonge ou de la façade atlantique en général, sont les productions françaises les plus courantes sur les sites de l'époque et le pichet du Staffordshire indique la même chose. En effet, ces productions remontent au troisième quart du XVII[e] siècle (fig. 3.3 d) (Gauvin 1995 : 59).

Les faïences trouvées lors des fouilles de l'habitation Picard ont été fabriquées en France, aux Pays-Bas et en Angleterre. Comme pour les terres cuites communes, les faïences témoignent d'une occupation de la fin du XVII[e] siècle et du début du XVIII[e] siècle (Rosen 2009 : 201). De plus, l'absence des productions de Rouen et de Marseille concorde avec cette observation. Les faïences françaises dont le centre de production a pu être identifié sont toutes issues de la région de Nevers (fig. 3.3 e, f). Les décors *a compendiario*, au chinois ou les torsades moulées sur l'anse d'un gros contenant, sont typiques des productions nivernaises de cette période. La présence des faïences hollandaises n'est pas anecdotique, particulièrement pour la période étudiée. Les centres de production hollandais, notamment ceux de Delft, étaient très actifs à cette époque et leurs productions connaissaient une large diffusion. Enfin, la présence de faïences anglaises n'est pas surprenante, surtout mise en association avec le pichet en terre cuite du Staffordshire.

Le grès est un autre matériau populaire à l'époque. Ceux trouvés à l'habitation Picard sont typiques du nord-ouest de la France, Normandie, Loire ou Picardie. Il est cependant difficile de discriminer les régions productrices (Décarie-Audet 1979). Encore une fois, ces productions sont répandues à la fin du XVII[e] et au début du XVIII[e] siècle. Les grès allemands ou anglais, les cruches bellarmines, dont une assez complète décorée d'un blason rehaussé de bleu cobalt, sont aussi présents dans l'assemblage de céramique (fig. 3.3 g) (Mestre 2005). Les bellarmines sont assez fréquentes à l'époque.

Le verre de cette habitation est généralement vert foncé, ce qui cadre avec les productions des verreries de l'époque et l'engouement naissant pour les bouteilles servant à l'entreposage de l'alcool. Les bouteilles ont des corps relativement

---

10 Il est difficile d'attribuer une provenance à ces productions, il a été suggéré qu'elles pouvaient avoir été produites dans la région de Bordeaux (Dagneau 2009 ; Régaldo-Saint-Blancard 1988). Toutefois, des études récentes montrent que cette attribution est plus qu'incertaine (Monette et al. 2010).

globulaires (fig. 3.3 h). On note aussi la présence de bouteilles carrées dont l'origine est incertaine, mais il semble que la collection renferme des objets fabriqués en France, en Angleterre et peut-être aux Pays-Bas. Quelques fragments de flacons d'entreposage témoignent de l'apport des verreries produisant du verre bleu-vert français. Des fragments de verres à pied, issus des verreries chauffées au bois (ce sont les mêmes qui produisaient le verre bleu-vert) sont aussi présents en petite quantité (fig. 3.3 i). Il est important de noter ici l'absence des bouteilles « pot de fleurs » caractéristiques de la production verrière française postérieure à 1725.

Sans surprise, ce sont les fonctions associées à l'alimentation et à l'entreposage des aliments qui sont les plus représentées dans les assemblages de verre et de céramique de l'habitation Picard (tableau 2, annexe II). Plus précisément, les objets de céramique servant à la cuisson (marmite), à la préparation (jatte), à l'entreposage (cruche, pot de conserve et autres contenants) et au service des aliments (pichet, jatte, gargoulette) sont fréquents. La vaisselle de table (assiette, soucoupe, petit bol) est aussi identifiée. Les bouteilles de verre destinées à l'entreposage de l'alcool, de même que quelques flacons, représentent la majorité des objets en verre. Un pot de chambre, répondant à une fonction d'hygiène, a aussi été trouvé. Malheureusement, la forte fragmentation des artéfacts a empêché d'attribuer une fonction à 502 artéfacts, ce qui représente pratiquement le tiers des fragments des assemblages de céramique et de verre de l'habitation Picard.

Lorsque les données concernant les types d'objet, les matériaux et les fonctions sont confrontées, on observe que les différents matériaux sont utilisés pour fabriquer des objets répondant à des usages précis (tableau 3, annexe II). Les objets de terre cuite commune sont utilisés pour des fonctions de cuisson et de préparation des aliments ainsi que pour leur service. La vaisselle de table est le plus souvent fabriquée en faïence, ainsi que plusieurs plats de service. Parce qu'ils sont des matériaux étanches, le grès et le verre sont généralement utilisés pour l'entreposage des aliments et des liquides. Cette spécificité quant à l'emploi des différents matériaux est récurrente pour tous les sites analysés.

L'approvisionnement de la Guyane à l'époque pionnière vu par l'étude du mobilier

Les objets fabriqués en France sont les plus nombreux dans la collection de l'habitation Picard (550 fragments sur 830 dont la provenance a été identifiée) (tableau 3.5). Il en sera de même pour les collections de tous les sites analysés au cours de cette recherche. Les productions anglaises occupent le deuxième rang en nombre dans la collection. Ceci est étonnant, car en général les objets fabriqués en Angleterre, à l'exception des bouteilles de verre, sont peu fréquents dans les collections guyanaises. Les productions hollandaises sont en contrepartie peu présentes, de même que les productions allemandes.

L'apport des pays producteurs est différent selon les types de matériaux. Si une grande variété de matériaux français sont représentés, il n'en est pas de même pour les Pays-Bas qui se spécialisaient à cette époque dans la fabrication de faïence. Pour l'Allemagne, c'est un peu la même chose, seul le grès a été identifié. En ce qui concerne l'Angleterre, il est étonnant de retrouver une aussi grande variété de types de matériaux (faïence, grès, terre cuite commune, verre) dans la collection

de l'habitation Picard. À l'exception du pichet du Staffordshire, les terres cuites communes trouvées à l'habitation Picard proviennent toutes de France alors que les autres matériaux sont issus d'une variété de pays. Ceci est particulièrement flagrant pour la faïence, un matériau luxueux à l'époque. En effet, les objets de luxe ont tendance à voyager plus.

Une attention particulière a été portée à l'identification des centres de productions français. En général, les objets présents dans la collection de l'habitation Picard sont issus d'ateliers dont le débouché commercial se faisait vers les ports de la façade atlantique (tableau 3.6). En effet, seuls quatre tessons de terre cuite commune de Vallauris, des ateliers situés dans la région d'Antibes en Méditerranée, ont été identifiés. Toutefois, ils sont très probablement hors contexte.

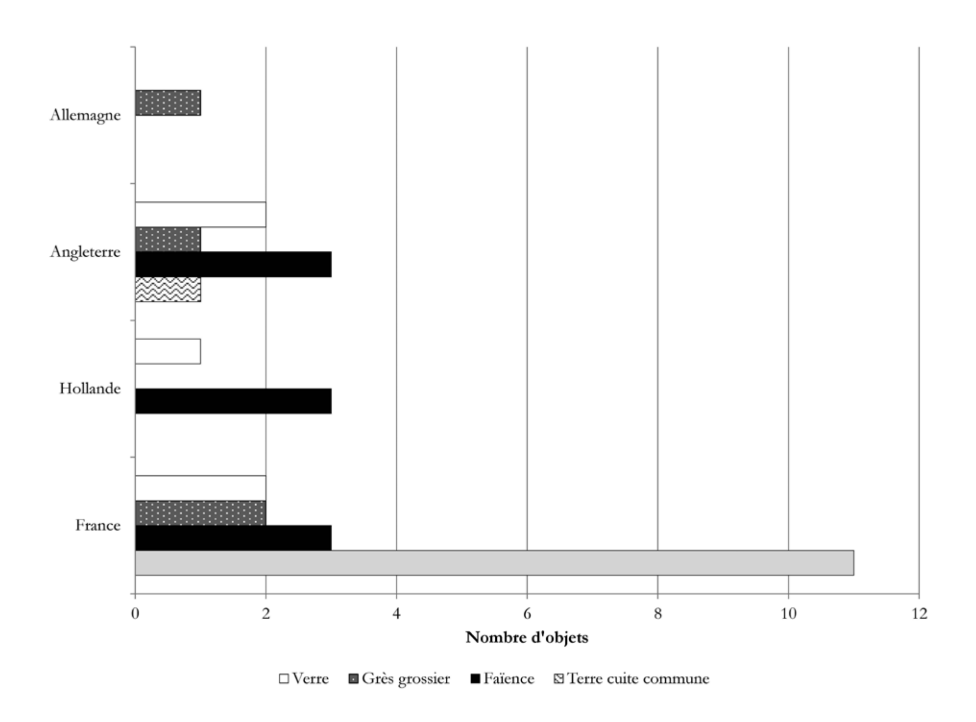
Les objets de terres cuites communes sont en majorité typiques des ateliers saintongeais (tableau 4, annexe II). Deux objets de la région de Cox ont été identifiés, une marmite et un petit bol décoré. L'arrière-pays de Bordeaux est à l'origine des objets en verre bleu-vert qui ont été trouvés sur le site de l'habitation Picard. Un problème de taille persiste, il s'agit du lieu de production des terres cuites communes à corps pâle et à glaçure verte, sans engobe. Il est possible de dire que ce soit des productions de la façade atlantique et des analyses récentes réfutent une hypothèse qui avait été proposée dans les dernières années à savoir que ces céramiques avaient été produites à Sadirac (Monette *et al.* 2010 : 97-99). Par prudence, ces céramiques ont été associées à l'ensemble hydrographique de

Provenance	**Matériau**	**Fragments (nombre)**	**Objets (nombre)**
France	Terre cuite commune Vallauris	4	1
	Faïence blanche française	58	3
	Grès grossier Bray-Beauvaisis-Loire	23	2
	Terre cuite commune avec engobe et glaçure	2	1
	Terre cuite commune avec glaçure	18	1
	Terre cuite commune chamois glaçure verte	229	3
	Terre cuite commune rouge glaçure incolore	1	1
	Terre cuite commune Saintonge	91	4
	Verre couleur transparent vert foncé français	62	1
	Verre teinté régulier bleu-vert français	62	1
Hollande	Faïence blanche hollandaise	38	3
	Verre couleur transparent vert foncé	3	1
Angleterre	Faïence blanche anglaise	10	3
	Grès grossier Fulham-Lambeth	37	1
	Terre cuite commune avec glaçure	1	0
	Terre cuite commune Staffordshire *slipware* engobe blanc	32	1
	Verre couleur transparent vert foncé britannique	82	2
Allemagne	Grès grossier rhénan gris	77	1
Total		**830**	**30**

Tableau 3.5. Les lieux de production des objets de l'habitation Picard.

Bassin hydrographique	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
Atlantique	449	15
Méditerranée	4	1
Indéterminé	97	2
Total	**550**	**18**

Tableau 3.6. Association entre les lieux de production français et les bassins hydrographiques, habitation Picard.

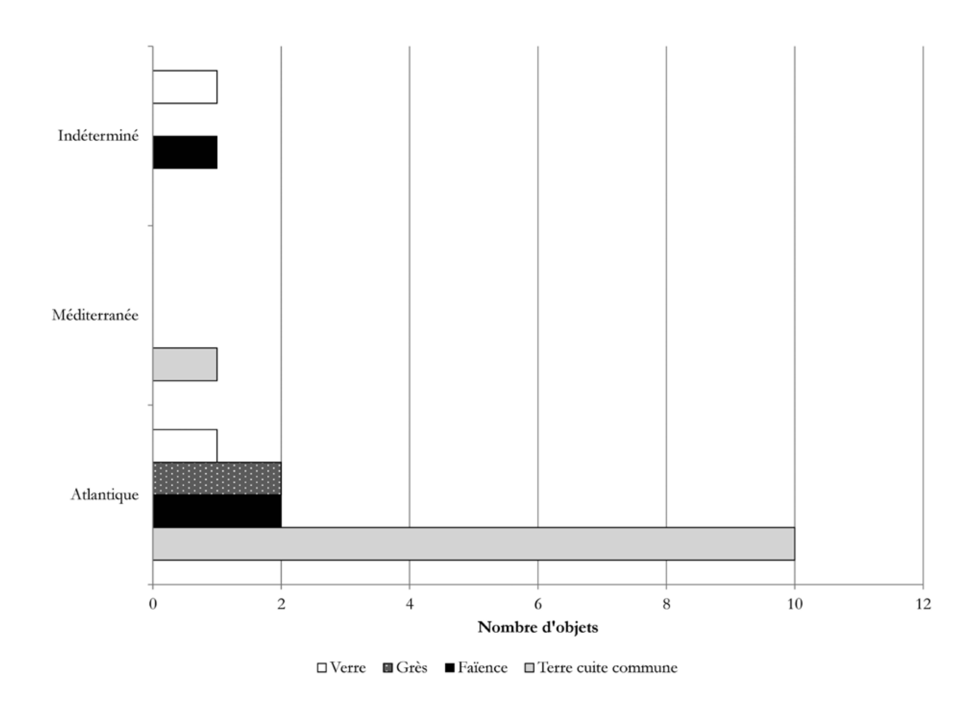


Graphique 3.1. Pays de production des objets trouvés à l'habitation Picard.

l'Atlantique. Il est en effet improbable, par la constitution de la pâte, que ces objets aient été produits dans les ateliers du bassin méditerranéen.

La faïence est présente dans une faible proportion en ce qui regarde l'assemblage céramique de l'habitation Picard. Les objets qui ont pu être associés à un atelier français sont tous issus de la région de Nevers. Les ateliers de cette région étaient bien établis à ce moment alors que ceux de la région de Rouen et de Marseille, qui deviendront populaires à partir du second quart du XVIIIe siècle, se mettaient en place. Les productions de Nevers de la collection Picard sont associées à d'autres productions de la zone atlantique. Il est alors probable qu'avant d'être embarquées à destination de la Guyane, les faïences de Nevers aient transité par voie fluviale jusqu'à un port de la façade atlantique.

La collection archéologique Picard est caractéristique d'un site occupé entre 1664 et 1717, majoritairement approvisionné par la France. En effet, les différents types de céramiques et de verres indiquent que l'occupation de ce site a précédé 1725. Les productions de l'Angleterre sont les deuxièmes en importance dans la



Graphique 3.2. Bassins hydrographiques de France auxquels sont associés les objets de l'habitation Picard.

collection, ce qui est étonnant. En général, ce sont les productions des Pays-Bas qui occupent le deuxième rang dans les collections guyanaises, surtout en considérant que la Guyane a été occupée par les Hollandais entre 1654 et 1663 (Le Roux *et al.* 2009 : 24) (graphique 3.1). On aurait pu s'attendre à une contribution importante de ce pays dans l'assemblage de céramique d'une habitation fondée juste après le départ des Hollandais ; or, ce n'est pas le cas.

Une corrélation est observable entre les fonctions des objets et les matériaux dans lesquels ils ont été fabriqués. Les autres collections qui font partie de cette étude présentent aussi cette caractéristique. En général, les objets fabriqués dans des matériaux plus rustiques comme les terres cuites communes ou les grès sont, on l'a vu, associés à des fonctions de préparation ou d'entreposage des aliments. Ces fonctions ne destinaient pas les objets à être exposés dans les sphères publiques de la maisonnée. Au contraire, les objets destinés à être vus sont généralement fabriqués dans des matériaux plus nobles, telle la faïence.

Il existe également une corrélation entre les matériaux et les pays de production. Ainsi, dans la collection de l'habitation Picard, à l'exception du pichet du Staffordshire, tous les objets fabriqués en terre cuite commune sont d'origine française. Par contre, les faïences proviennent à la fois de la France (3 objets), de l'Angleterre (3 objets) et des Pays-Bas (3 objets). Cette situation tend à indiquer que les objets de luxe avaient tendance à voyager davantage que les objets à vocation purement utilitaire. La variété des provenances des grès et des verres semble se situer au niveau des spécialités dans la fabrication des différents matériaux. En effet, à la fin du XVIIe et au début du XVIIIe siècle, les bouteilles anglaises étaient recherchées et il en était de même pour les grès allemands et anglais.

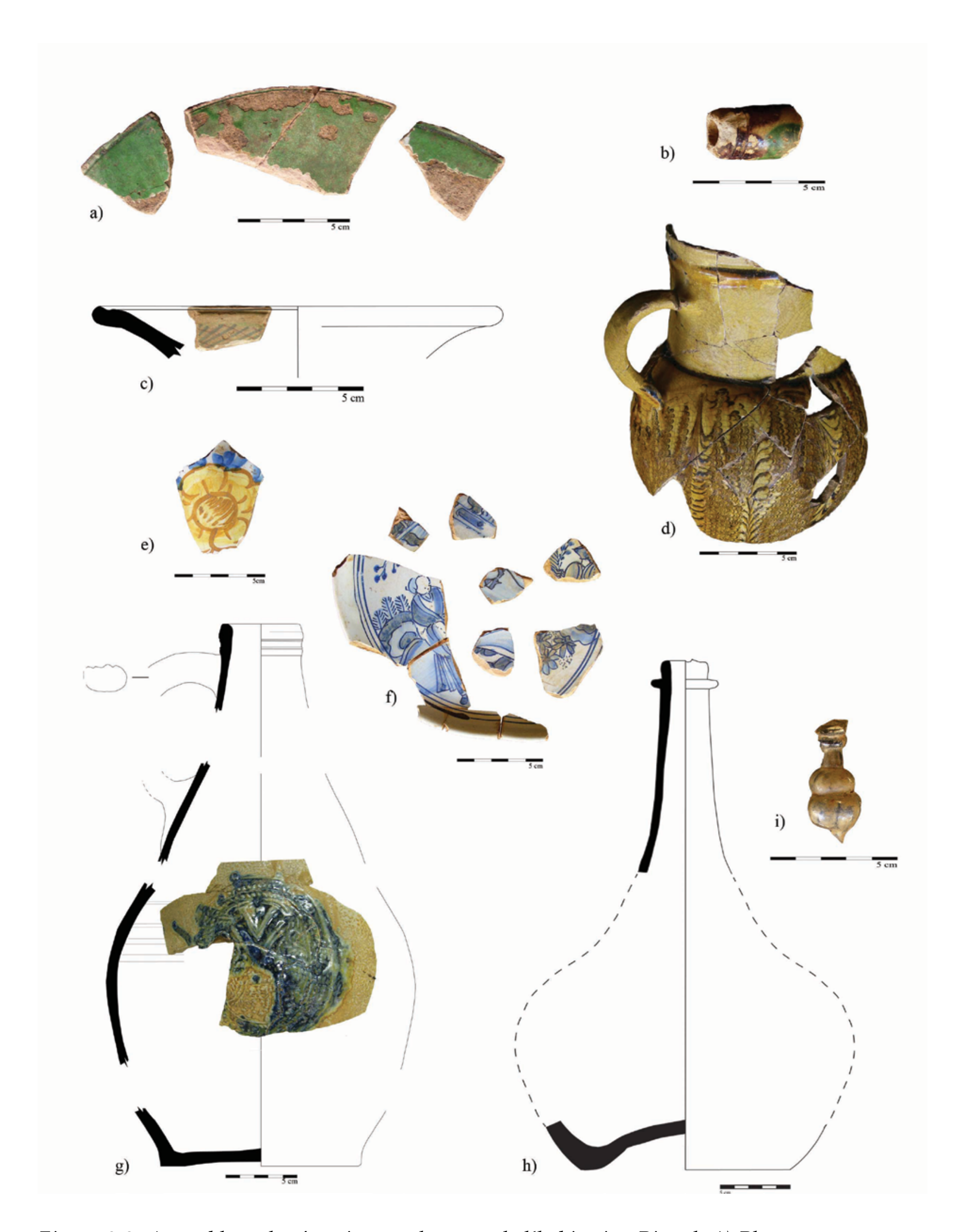


Figure 3.3. Assemblage de céramique et du verre de l'habitation Picard. A) Plat creux en terre cuite commune de la région de Saintonge ; b) Bec verseur d'une gargoulette en terre cuite commune de la région de Saintonge ; c) Bol ou assiette typique des productions du Giroussen, Cox ; d) Pichet en terre cuite commune Staffordshire ; e) Faïence de Nevers, décor a compendiario ; f) Faïence de Nevers, décor au chinois ; g) Cruche bellarmine ; h) Bouteille en verre vert foncé à corps globulaire ; i) Tige de verre à pied à balustre.

Concernant les ateliers français dont les productions sont présentes dans la collection Picard, les terres cuites communes de la côte atlantique sont majoritaires dans la collection ainsi que les faïences de Nevers comme l'indique le graphique qui suit (graphique 3.2). La collection Picard est en ce sens exceptionnelle, car c'est la seule qui présente un assemblage de ce type. Les résultats obtenus lors de

l'analyse de ce site sont distincts des résultats de l'analyse des assemblages issus de sites occupés au deuxième quart du xviiie siècle et après.

L'habitation Loyola

L'habitation Loyola est un ensemble architectural dont la construction a débuté en 1668 environ (fig. 1.3). Toutefois, les assemblages de céramique et de verre témoignent plutôt d'une occupation du deuxième quart du xviiie siècle et se terminant vers 1764. Ce site est représentatif de la deuxième phase économique de l'Ancien Régime, soit celle couvrant la fourchette temporelle située entre 1725 et la veille de la guerre de Sept Ans. Cette période est associée à l'affermissement du système colonial.

Loyola, le chef lieu des Jésuites en Guyane

Le site de l'habitation Loyola (nº de site 97 309 004) a été découvert à Rémire par Patrick Huard en 1988, qui en a fait part à Yannick Le Roux. Il est situé sur le flanc nord-ouest de la montagne de Rémire, à une centaine de mètres de la route nationale 2. L'habitation Loyola a été mise sur pied par les jésuites de la fin du xviie siècle à 1764, année où la compagnie de Jésus fut expulsée des colonies françaises (fig. 3.4). Après le départ des jésuites, l'habitation a été brièvement occupée par le régiment de Saintonge. Cette occupation de courte durée semble avoir peu affecté l'état du site. Ainsi, les chercheurs supposent que l'organisation de l'habitation est telle qu'elle était au départ des jésuites (Bigot 2004). Il est

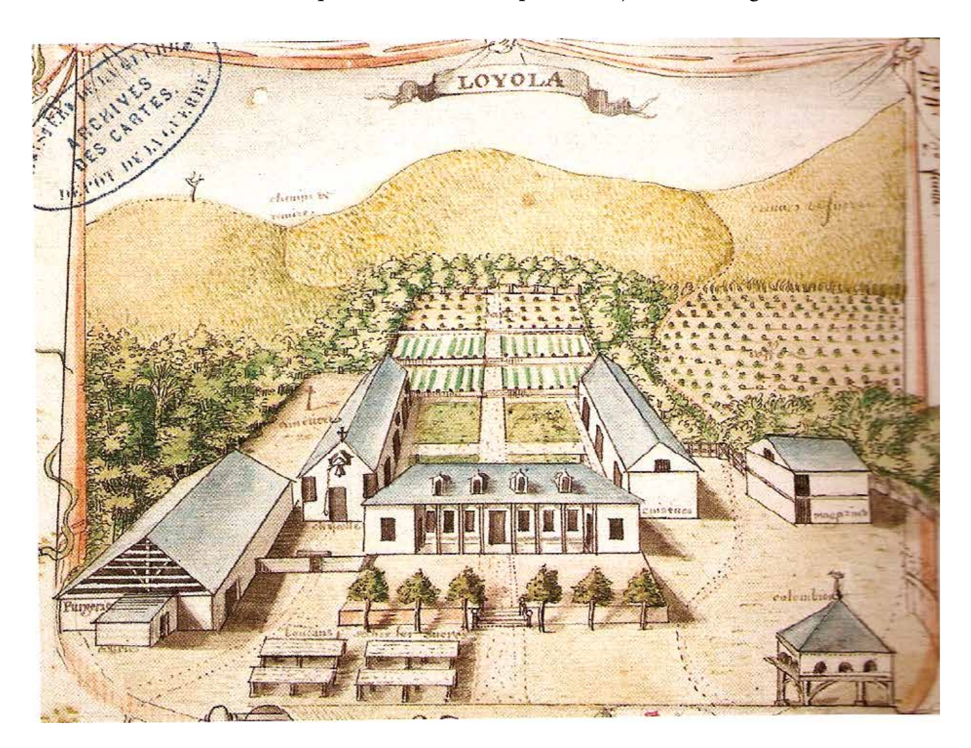


Figure 3.4. Vue cavalière de l'habitation Loyola, cartouche de la carte d'Hébert, 1730 (archives de Vincennes).

d'ailleurs nécessaire de mentionner que les artéfacts pouvant être associés à la fin du XVIII[e] siècle et au XIX[e] siècle sont absents, sauf dans le secteur du moulin à vent où des bâtiments construits à cette époque ont été identifiés.

La partie résidentielle de l'habitation a été fouillée extensivement entre 1994 et 1996 par Yannick Le Roux et ses collaborateurs français (Le Roux 1995 ; Le Roux et Joignerez 1994 ; Le Roux *et al.* 1995 ; 1996), puis en collaboration avec l'Université Laval (Québec), entre 1997 et 2014 (Auger et Le Roux 2011 ; Auger *et al.* 2008 ; Bain *et al.* 2010 ; Bernier 2003 ; Croteau 1998 ; 2004 ; Girard 2008 ; Houle Wierzbicki et Le Roux 2014 ; 2015 ; Le Roux 1997a ; 1998 ; 2000 ; Le Roux *et al.* 2009 ; Losier 2010 ; Loyer Rouselle *et al.* 2012 ; 2013 ; 2015)(fig.3.5). Les secteurs industriels de l'habitation ont également été fouillés : à savoir la forge (Chouinard 1998 ; 2001), la sucrerie du XVIII[e] siècle située en contrebas de l'aire résidentielle (Cazelles 2004 ; 2005 ; 2006), ainsi que des vestiges du XIX[e] siècle situés dans le même secteur (Auger 2004 ; Auger et Le Roux 2003 ; Ene 2009). De plus, la poterie a été l'objet d'une intervention archéologique limitée en 1999 (Croteau 2000) puis de fouilles en 2013 et 2014 (Coutet et Losier 2014 ; Losier et Coutet 2015). L'indigoterie, située du côté de la route des Plages, a été fouillée en 2007 (Cazelles 2007). Au cours des années, ces travaux archéologiques ont permis de documenter tant la maison des jésuites et les autres bâtiments présents sur le secteur résidentiel de l'habitation que les ateliers. Il n'y a que le village des esclaves, situé en contrebas du secteur résidentiel, qui n'a pas été étudié.

Le contexte historique

L'habitation Loyola a été fondée en 1668 par le révérend père Jean Grillet, le premier supérieur jésuite en Guyane qui a été encouragé par le gouverneur Lefèvre de La Barre (Le Roux *et al.* 2009 : 46). Le domaine a été développé par l'association de plusieurs parcelles de terrain :

> *« […] le chevalier de Lézy, en application de la décision "portant pouvoir de donner aux particuliers les habitations cy-devant appartenant aux juifs, attendu les dépérissements qui pourraient arriver" concéda "aux Révérends pères jésuites celles qui appartenaient cy devant aux Sieurs Craste et Drague, tenant d'un costé au Sieur de Quenevaut et l'autre costé de sieur Antoine Osmond, sa largeur contenant depuis la rivière d'Ermire, jusqu'au haut de la montaigne dudit Ermire" »* (Archives des jésuites de France (Vanves), Fonds Quincerot, 1[er] mars 1668, cité dans Le Roux et al. 2009 : 49).

Loyola est rapidement devenu une habitation sucrière rentable et même la plus importante de Guyane. Son succès était basé sur le travail de quelques centaines d'esclaves et ses bénéfices étaient essentiels pour assurer les missions jésuites chez les Amérindiens. Ajouté à l'exploitation d'une habitation produisant du sucre, de l'indigo, du café et du cacao, le statut particulier des jésuites leur accordait la liberté de développer des entreprises lucratives, comme une poterie ou une forge. Ainsi, en plus d'être des éleveurs et de faire fructifier des terres agricoles, les jésuites faisaient des profits avec la production de céramiques sucrières et d'outils pour l'agriculture grâce à la forge. L'habitation servait également de lieu de convalescence physique et spirituelle pour les missionnaires revenant de leurs expéditions dans

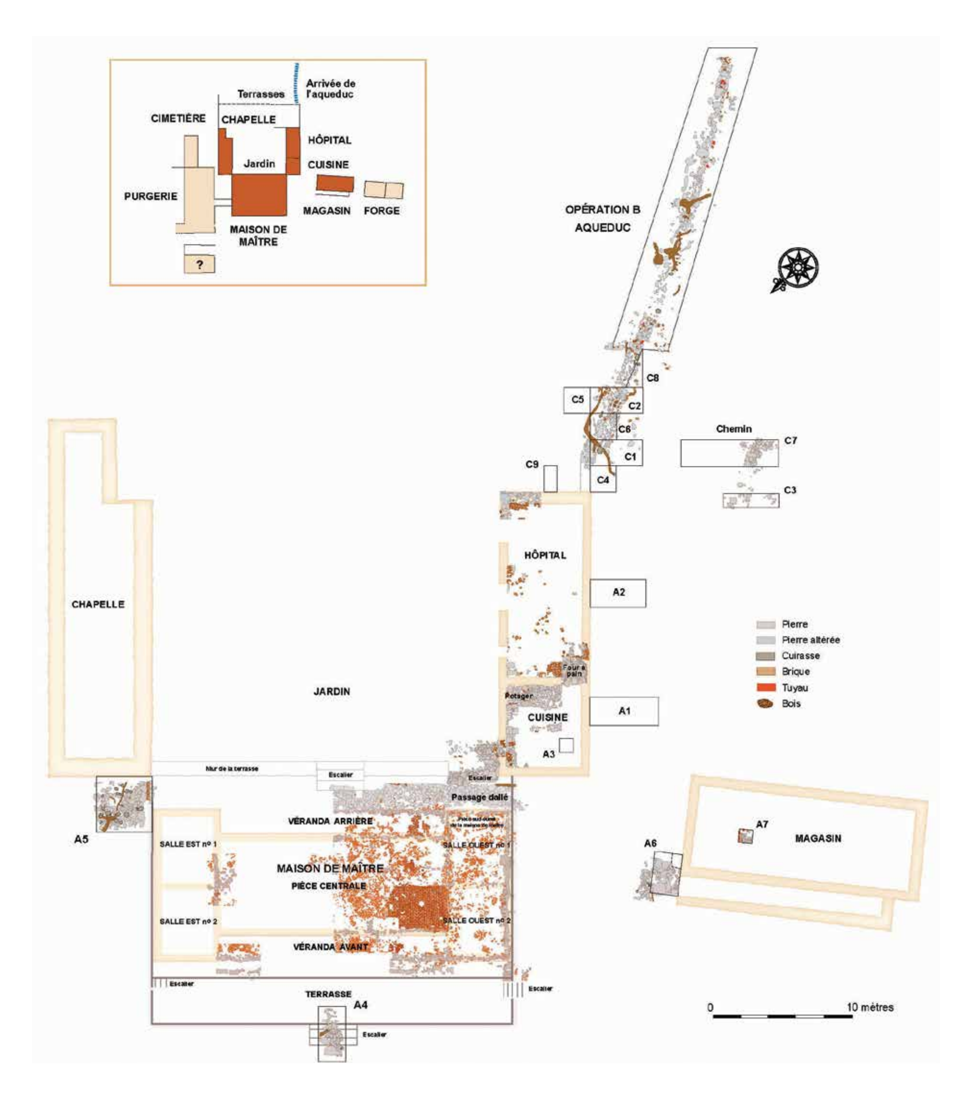


Figure 3.5. Habitation Loyola, zone résidentielle (infographie A. Héroux).

les avant-postes isolés de l'Amazonie. Contrairement à d'autres ordres religieux, la Compagnie de Jésus a joué un rôle important dans l'économie de la colonie. Malgré le fait que les pères jésuites aient été peu nombreux à séjourner en Guyane, on en compte une centaine sur un siècle, Loyola était la seule habitation possédant suffisamment de terres pour maintenir une économie forte et diversifiée.

Cinq recensements donnent des informations quant à l'état et de la croissance de l'habitation ainsi que sur le nombre d'esclaves présents sur le domaine et le cheptel. Le recensement de 1685 indique que quatre pères et un frère étaient installés en Guyane, probablement sur les terrains de la future habitation Loyola. Ce même recensement indique que 82 esclaves d'origine africaine ou encore amérindienne (32 hommes, 23 femmes et 27 enfants) participaient à la mise en valeur des terres des jésuites. Par ailleurs, le cheptel comptait 27 bêtes à cornes et 1 cheval (ANOM, C14, reg. 2, f° 169, 1685). En 1709, il est noté que l'habitation des jésuites, produisant du sucre et de l'indigo, comptait 123 esclaves d'origine africaine (48 hommes, 30 femmes, 19 invalides, 14 garçons, 12 jeunes filles) et 3 Indiens. Le

cheptel était composé de 30 chevaux et 100 bêtes à cornes (ANOM, C14, reg. 6, f° 94, 1709). En 1717, l'habitation produisait toujours du sucre et de l'indigo grâce au travail de 156 esclaves d'origine africaine (50 hommes, 46 femmes, 22 invalides, 18 garçons et 20 jeunes filles) inscrits dans le recensement. Le cheptel comptait 27 chevaux, 51 bêtes à cornes et 45 bêtes à laine (ANOM, C14, reg. 10, f° 232, 1717).

Le recensement de 1723 permet de constater la croissance de l'atelier d'esclaves de Loyola. Les esclaves d'origine africaine étaient au nombre de 226 (67 hommes, 52 femmes, 27 invalides, 38 garçons, 42 jeunes filles) et 4 Indiens esclaves (2 hommes et 2 femmes). Le cheptel était plus modeste à ce moment, il comptait 30 chevaux et 65 bêtes à cornes (ANOM, C14, reg. 13, f° 280, 1723). En 1734, date du dernier recensement présent dans la correspondance à l'arrivée en provenance de Guyane avant le départ des jésuites, l'habitation s'est encore développée. Le domaine produisait alors du sucre, du cacao et du café ; l'indigoterie avait cessé de fonctionner. Sous les ordres du commandeur Philype « Choisela » travaillaient 368 esclaves d'origine africaine (114 hommes, 85 femmes, 47 invalides, 58 garçons, 59 jeunes filles). Le cheptel était alors imposant, il était composé de 75 chevaux, 111 bêtes à cornes, 59 bêtes à laine (moutons et chèvres), 9 cochons et un colombier. Ce recensement nous apprend aussi que les jésuites possédaient 6 canons, 6 fusils, 18 sabres et 6 canots. (ANOM, C14, reg. 16, f° 417, 1737).

Par ailleurs, une autre archive datée de 1764 et transcrite et par Le Roux *et al.* (2009 : 117-126) donne l'état de l'atelier d'esclaves de Loyola. L'habitation comptait 305 esclaves dirigés par deux commandeurs. Il est intéressant de noter que les métiers de certains des esclaves sont précisés dans ce document. Ainsi, certains esclaves s'occupaient des canots, il y avait aussi des charpentiers, des forgerons, des chasseurs, des maçons, des potiers, des sucriers, des ménagères, des cuisiniers et des garçons de cuisine, des domestiques, des blanchisseuses, des raccommodeuses, des vachers, des bergers, des gardiens de cochons, des jardiniers et des esclaves portant le lait à Cayenne. Concernant le cheptel, 4 chevaux, 28 vaches et 4 cochons ont été dénombrés.

Ces données issues des archives montrent que l'habitation Loyola était importante, sans doute la plus lucrative de la colonie. C'est du moins ce que les archives suggèrent, de même que les chercheurs qui ont étudié l'habitation (Le Roux *et al.* 2009 : 59).

Les jésuites furent interdits de séjour dans les colonies à la suite de nombreuses critiques émanant de l'élite intellectuelle française. Ainsi, le 3 juin 1763, le roi Louis XV ordonna la suppression de l'ordre des jésuites et leur proscription définitive du royaume fut émise le 26 novembre 1764 à la suite de laquelle leurs biens ont été confisqués et leurs domaines disloqués (Le Roux *et al.* 2009 : 82). Après la saisie des biens des jésuites en Guyane, l'habitation Loyola a servi pendant environ un an d'hébergement pour les soldats du régiment de Saintonge. En 1766, après de longues négociations sur la vente des biens des jésuites, la famille Prépaud a acquis le domaine. Toutefois, à la suite d'une gestion déficiente, l'habitation est entrée dans une décadence progressive et fut vendue à Bertrand Bajon en 1787 qui la revendit en 1789 à Étienne Franconie. Il est difficile de prendre la mesure, dans l'état actuel des connaissances, des productions et des profits réalisés par ces propriétaires grâce à l'habitation Loyola. Toutefois, les chercheurs posent l'hypothèse que Franconie a été le responsable du démantèlement des bâtiments

Année	Description
1652-1653	Défrichage des terrains situés entre la rive gauche du ruisseau de Rémire jusqu'au ruisseau de Quennevaut
1662	Des colons juifs implantent un moulin à eau sur le ruisseau de Rémire
1665	Acquisition par Joseph-Fortuné Pinon, Vicomte de Quincy, d'une concession près du ruisseau de Rémire Les jésuites s'installent en Guyane
166(6)?	Quincy vend sa concession à Boisleré. Ce dernier n'aura pas le temps de la mettre en valeur à cause de l'invasion anglaise de 1667
166(7)?	Boisleré vend la propriété à Beaulieu de Roze
1668	Concession des anciennes propriétés des colons juifs, celles des Sieur de Castre, Sieur de Drague, Sieur de Quenevaut et Sieur Antoine Osmond, aux jésuites
1668	Acquisition de l'habitation de Beaulieu de Roze (accordée en 1665 à Joseph-Fortuné Pinon, Vicomte de Quincy) mitoyenne de la nouvelle propriété des jésuites. Sur l'acte de vente, il est noté « Avec bastiment de sucrerie et nègres et autres ustensiles avec case de moulin tournant ».
1674	À partir de cette date, construction de Loyola
1730 environ	Apogée de Loyola
1731	Cartouche représentant l'habitation de Loyola sur la carte de Hébert, 1731
1750-1764	Déclin de l'habitation
1763-1764	Réquisition de l'habitation pour héberger un détachement du régiment de Saint-Onge dirigé par le capitaine D'Euville
1766	L'habitation est vendue à la famille Prépaud
1787	L'habitation est vendue à Bertrand Bajon
1789	L'habitation est vendue à Étienne Franconie

Tableau 3.7. Évolution du parcellaire et événements associés au site de l'habitation Loyola (tiré de Le Roux et al. 2009 : 15-77).

de Loyola qu'il utilisa comme carrière (Le Roux *et al.* 2009 : 79-98). Voici les différentes phases d'occupation de la parcelle telles que mentionnées dans les archives ou encore sur les cartes anciennes (tableau 3.7).

Les découvertes archéologiques

L'importance architecturale du domaine suggère une aisance économique. Le secteur résidentiel de l'habitation sera traité en particulier, car c'est de là que sont issus les objets archéologiques analysés. Ce secteur, est composé de la maison de maître et de la cuisine, il inclut aussi un hôpital (adjacent à la cuisine), une chapelle, un cimetière, des jardins, la purgerie (endroit où le sucre était entreposé pour être séché), un magasin et une forge. La maison de maître, le bâtiment regroupant cuisine et hôpital, la chapelle, ainsi que les jardins étaient disposés de manière tout à fait classique conforme à l'idéal architectural du XVIII[e] siècle, avec ordre et symétrie (Marsan 1994 : 69). Cette organisation spatiale devait donner au secteur résidentiel de l'habitation Loyola une élégance témoignant du statut socio-économique élevé dont les jésuites jouissaient au sein de la colonie.

La portion ouest de la maison de maître a été fouillée de manière extensive. Selon les archives, ce bâtiment de 24 mètres sur 10 mètres aurait été construit dans les années 1720. Il consiste en un corps central jouxté de deux ailes, formant un « H ». Le sol était dallé de carreaux de céramique et de briques. Le toit était

probablement recouvert de tuiles (Le Roux *et al.* 2009 : 176-177). Le bâtiment situé au sud-ouest de la maison de maître, mesurant 21 mètres sur 7 mètres, remplissait deux fonctions distinctes : la portion nord servait de cuisine et la portion sud, d'hôpital. La cuisine était équipée d'un potager en maçonnerie, ainsi que d'un four à pain donnant sur la section hôpital de la bâtisse. Les informations disponibles sur l'aménagement intérieur de l'hôpital sont peu nombreuses, il semble toutefois que le sol était carrelé (Le Roux *et al.* 2009 : 185-199).

Située au sud-est de la maison de maître, la chapelle faisait pendant au bâtiment de la cuisine-hôpital. Selon les informations disponibles, ces deux bâtiments jumeaux étaient de dimensions semblable. Le chœur de la chapelle était recouvert d'un dallage de carreaux de céramique ; le sol du reste de la nef n'est pas connu. À l'emplacement de l'autel, le sol était recouvert de briques posées de manière à réaliser un motif distinct du reste du dallage du bâtiment (Le Roux *et al.* 2009 : 207-213). Le cimetière de l'habitation est situé au sud de la chapelle, plusieurs fosses d'inhumation ont été fouillées (Houle Wierzbicki et Le Roux 2014 ; Le Roux *et al.* 2009 : 215-219). Enfin, le dernier bâtiment à avoir été fouillé sur le secteur résidentiel de Loyola est la forge. Cette intervention a donné lieu au mémoire de maîtrise d'Alain Chouinard (2001) consacré à l'archéo-métallurgie de cet atelier. La forge, située à l'ouest de la maison de maître, en est séparée par un autre bâtiment identifié comme étant un magasin (Le Roux *et al.* 2009 : 224-229). Les artéfacts à l'étude dans cette recherche proviennent ainsi des fouilles des différents bâtiments de l'aire résidentielle.

Le mobilier des ateliers du bassin méditerranée fait son apparition

La collection archéologique de l'habitation Loyola est considérable. Effectivement, les nombreuses campagnes de fouille ont permis d'accumuler 4 593 tessons de céramique d'importation et de verre (tableau 3.8). Cependant, ces tessons ne représentent que 211 objets, ce qui compte pour 4 % du nombre total des tessons. Le nombre d'objets, même s'il est faible, concorde avec la proportion généralement établie entre tessons et objets dans les autres collections étudiées. Les fragments de céramique ne comptent que pour 27,76 % de la collection alors que les fragments de verre comptent pour 72,24 %. Le nombre important de tessons de verre est dû à la fragmentation différentielle de ce matériau par rapport à la céramique qui se fracture moins. De plus, mentionnons qu'un dépotoir de verre a été identifié dans le secteur de la purgerie, qui a livré un grand nombre de tessons. En définitive, le décompte des objets donne une évaluation plus réaliste : les objets de céramique comptent pour 63,51 % alors que les objets en verre comptent pour 36,49 %.

Les matériaux, les fonctions et les objets

Les matériaux présents dans la collection de l'habitation Loyola se divisent en cinq grands types (tableau 3.9). Encore une fois, des problèmes de représentation sont observés entre le compte effectué en nombre de tessons et celui effectué en nombre de fragments. Considérant les tendances observées pour les autres collections, il appert que le compte en nombre d'objets est plus représentatif que celui réalisé avec les tessons. Les objets de terre cuite commune constituent 17,14 % de la

Site	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
Loyola	4593	211

Tableau 3.8. Nombre d'artéfacts et d'objets des assemblages de céramique et de verre de l'habitation Loyola.

Catégories de matériaux	Fragments (nombre)	Fragments (%)	Objets (nombre)	Objets (%)
Terre cuite commune	301	6,56	36	17,14
Grès grossier	38	0,83	7	3,33
Faïence	868	18,91	83	39,52
Porcelaine	44	0,96	7	3,33
Terre cuite fine	27	0,52	2	0,95
Verre de couleur transparent	1854	40,39	49	23,33
Verre incolore	42	0,92	4	1,90
Verre teinté	1419	30,92	23	10,47
Total	**4593**	**100**	**211**	**100**

Tableau 3.9. Les grandes catégories de matériaux, habitation Loyola.

collection étudiée. Les faïences représentent 39,52 % des objets, ceux de porcelaine, seulement 3,33 % de la collection. Les terres cuites fines ne représentent que 0,95 % des objets et les grès grossiers 3,33 %. Les objets de verre représentent 35,7 % du total de la collection.

Les verres et les terres cuites de l'habitation Loyola sont issus de centres de fabrication variés (tableau 5, annexe II). Quelques pièces de céramique, sept au total, sont caractéristiques des ateliers de potiers en amont des villes portuaires de l'Atlantique. Des objets de la région de Saintonge et du Beauvaisis ont été identifés (fig. 3.6a). Quelques céramiques vernissées vertes présentent des caractéristiques des terres de la façade atlantique, mais elles n'ont pu être rattachées à aucun centre potier particulier. À la différence de ce qui était observé pour l'assemblage de céramique de l'habitation Picard, la plupart des objets de terre cuite commune de l'habitation Loyola sont typiques de la région méditerranéenne. En effet, l'analyse a permis d'identifier 21 objets typiques des régions productrices de la vallée de l'Huveaune, de Vallauris et de Biot (fig. 3.6b). Par ailleurs, quatre objets proviennent de la région d'Albisola dans le nord-est de l'Italie, qui sont associés à la présence d'objets fabriqués sur la côte française méditerranéenne (fig. 3.6c).

Outre les terres cuites communes d'Albisola, les ateliers de céramique des autres pays européens sont peu représentés. Quelques fragments de terre cuite commune de l'Angleterre ont été identifiés et représentent un seul objet. Ceci est anecdotique dans les collections guyanaises où il est rare d'identifier des terres cuites communes provenant d'autres pays que la France ou le nord-ouest de l'Italie.

Quelques éléments de grès grossier composent aussi cette collection. Ils sont en général typiques des productions de l'ouest de la France, mais proviennent aussi de l'Angleterre et de l'Allemagne.

Au total, 78 objets de faïence ont été identifiés. C'est toujours la faïence de France qui est présente en plus grand nombre, avec 57 objets. De ce nombre, 22 faïences françaises sont issues des centres de production dont les débouchés se situent sur la façade atlantique. Cinq sont des faïences brunes, ce qui est assez négligeable en comparaison des assemblages des sites Macaye et Poulain. Ces faïences brunes auraient été fabriquées à partir de 1720, et importées dans les colonies surtout à partir de 1740-1750 (fig. 3.6d) (Brassard et Leclerc 2001 : 69-70 ; Gauvin 1995 : 73-74). D'ailleurs, aucune faïence brune n'a été identifiée sur le site de l'habitation Picard qui aurait été occupé, comme il a été démontré plus tôt, avant 1720. De plus, Genêt (1980 : 21) mentionne dans son ouvrage que les faïences brunes n'étaient pas très populaires à Place-Royale à Québec au cours du Régime français. Donc, on peut supposer que la grande époque de production et d'importation dans les colonies de faïences brunes est ultérieure à 1750.

Les faïences associées aux poteries de l'ouest de la France, décorées à la manière de Guillibaud ou d'inspiration Guillibaud, sont présentes en quantité assez faible dans l'assemblage de céramique de Loyola (fig. 3.6e). Seulement 11 pièces sont ornées de ces décors. Ce motif est produit à partir du second quart du XVIII[e] siècle et sa popularité semble croître à partir du milieu du XVIII[e] siècle. D'ailleurs, plusieurs pièces identifiées sur les sites guyanais présentent des décors d'inspiration Guillibaud mal exécutés témoignant de la production massive des faïenceries avant leur déclin, vers 1775. D'autres tessons identifiés à Loyola présentent des motifs Lambrequin typiques de la région du nord-ouest, un motif populaire au cours du second quart du XVIII[e] siècle.

Les faïences de Moustiers arborant un décor Bérain sont relativement nombreuses dans la collection, neuf pièces sont typiques de ce centre de production. Le décor Bérain est surtout produit entre 1738 et 1770 (fig. 3.6f) (Genêt 1980 : 34). La finesse et la qualité des pièces associées à la tradition potière de Moustiers doit être soulignée. Les faïences présentant un décor d'inspiration Bérain sont au nombre de treize. Ainsi, les faïences de la région de Marseille sont majoritaires dans la collection de Loyola.

Quelques faïences ont été produites ailleurs en Europe. Les faïences hollandaises sont les plus nombreuses, avec huit objets. Les faïences anglaises sont aussi présentes, avec trois objets et les faïences espagnoles, avec deux objets. L'absence de terres cuites fines des types *creamware* et *pearlware*, produites à partir de 1765 environ, se doit d'être soulignée. Seuls quelques fragments de terre cuite fine *cream-coloured* ont été identifiés. Ce type de céramique était produit en Angleterre, dans la région du Staffordshire, entre 1730 et 1760 (Gauvin 1995 : 83). La collection de l'habitation recèle aussi un nombre important d'objets de porcelaine orientale.

Le verre vert foncé français compose la majeure partie de l'assemblage de verre. Au minimum 34 bouteilles à alcool françaises ont été identifiées. Des exemplaires de bouteilles, toujours en verre vert foncé, fabriquées en Angleterre et aux Pays-Bas composent aussi la collection (fig. 3.6g). Le verre bleu-vert français est très important, avec 19 objets (fig. 3.6h). Il est aussi nécessaire de mentionner que des exemplaires de flacons de verre semblables à ceux en verre bleu-vert, mais présentant une teinte jaunâtre sont aussi présents dans la collection. Bien qu'anecdotiques, ils permettent de démontrer que les verreries chauffées au bois fabriquaient des verres

de différentes teintes. Quelques verres à pied issus des mêmes verreries ont aussi été identifiés ainsi que des fragments de verre incolore.

Les types d'objets identifiés à l'habitation Loyola sont avant tout associés aux fonctions alimentaires (tableau 6, annexe II). Des objets associés à l'entreposage des aliments (cruche, jarre, pot de conserve, saloir, bouteille, flacon et dame-jeanne), à leur préparation (jatte, plat) et à la cuisson des aliments (marmite) ont été reconnus. Les objets servant au service à table (cruche, jatte, pichet, plat, saladier, soupière) et plus directement la vaisselle de table (assiette, bol, chope, soucoupe, tasse, verre à pied) sont aussi très nombreux. Deux types d'objets associés à l'hygiène sont présents : il s'agit de quelques pots de chambre et d'un plat à barbe. Quelques petites fioles de médications composent aussi la collection.

Lorsque les données concernant les matériaux sont croisées avec les fonctions, il est intéressant de remarquer que les objets en faïence, en terre cuite fine et en porcelaine sont généralement destinés à être utilisés à la table (couverts ou vaisselle de service) (tableau 7, annexe II). D'un autre côté, les objets en terre cuite commune et en grès sont utilisés pour l'entreposage, la préparation et la cuisson des aliments. Ceci à l'exception des petits bols en terre cuite commune issus des ateliers de la vallée de l'Huveaune et des assiettes et écuelles de la région d'Albisola en Italie. Il y a aussi quelques objets en grès qui sont utilisés à table, comme la chope. La plupart des objets en verre sont utilisés pour l'entreposage des boissons et des alcools ou pour l'entreposage des aliments en général. Ce sont les bouteilles, les flacons et les dames-jeannes. D'autres remplissent aussi des fonctions de vaisselle de table comme les verres à pied et les gobelets.

L'approvisionnement de Rémire vu par l'étude du mobilier de la première moitié du XVIIIe siècle

À l'image des autres collections étudiées dans le cadre de cette recherche, la France est le pays d'où émane la majorité des objets présents dans la collection archéologique du site de Loyola (tableau 3.10). À l'exception de quelques fragments d'origine anglaise et des productions d'Albisola, tous les objets de terre cuite commune de la collection sont issus d'ateliers de production situés en sol français. Les grès sont, quant à eux, issus d'une variété de pays, Allemagne, Angleterre et bien sûr de la France.

L'analyse des faïences a démontré qu'elles ont majoritairement été fabriquées en France (63 objets). Toutefois, huit objets présentent les caractéristiques des faïences hollandaises. Un objet de faïence espagnole a été identifié, ainsi que quatre objets de faïence anglaise, à quoi s'ajoutent quelques fragments de *cream coloured*, fabriqué en Angleterre.

Même si la majorité des objets en verre de la collection de l'habitation Loyola ont été produits en France, quelques bouteilles à vin ou à alcool fabriquées en Angleterre sont présentes dans la collection. Par contre, ce sont les productions des verreries françaises qui sont les plus populaires, que ce soit en ce qui regarde le verre vert foncé, le verre bleu-vert ou le verre fougère et quelques fragments de verre incolore.

Pour les lieux de production des objets français, la division entre Atlantique et Méditerranée se fait de manière assez égale (tableau 3.11). En effet, 54 objets présentent des traits qui permettent de les rattacher à l'Atlantique et 43 sont

Pays de provenance	Matériau	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
France	Terre cuite commune avec glaçure	2	1
	Terre cuite commune Beauvais	1	1
	Terre cuite commune Biot	25	1
	Terre cuite commune chamois glaçure verte	10	2
	Terre cuite commune Saintonge	27	4
	Terre cuite commune Vallauris	102	3
	Terre cuite commune vallée de l'Huveaune	104	17
	Grès grossier Bray-Beauvaisis-Loire	11	1
	Grès grossier présumé français	6	1
	Faïence blanche française	482	58
	Faïence brune	36	5
	Verre couleur transparent vert	9	0
	Verre couleur transparent vert foncé français	904	34
	Verre teinté régulier bleu-vert français	1400	19
	Verre incolore	3	1
	Verre teinté fougère jaune	10	1
	Verre teinté fougère vert	4	2
Italie	Terre cuite commune Italie du Nord	23	4
Hollande	Faïence blanche hollandaise	46	8
Angleterre	Terre cuite commune	2	1
	Terre cuite commune Angleterre	3	1
	Terre cuite fine *cream coloured*	3	1
	Grès grossier Fulham-Lambeth	11	1
	Faïence blanche anglaise	19	4
	Verre couleur transparent vert foncé britannique	59	5
Allemagne	Grès grossier rhénan gris	10	4
Espagne	Faïence blanche espagnole	1	1
Chine	Porcelaine fine	15	3
	Porcelaine fine dure orientale	29	4
Indéterminé	Terre cuite commune avec glaçure	2	1
	Faïence blanche	284	7
	Terre cuite fine	24	1
	Verre altéré	1	1
	Verre couleur transparent vert	105	2
	Verre couleur transparent vert clair	50	2
	Verre couleur transparent vert foncé	669	4
	Verre de couleur	57	1
	Verre incolore	39	3
	Verre teinté régulier vert	5	1
Total		**4593**	**211**

Tableau 3.10. Les lieux de production des objets de l'habitation Loyola.

caractéristiques des centres de production méditerranéens. Pour les seules céramiques, 35 objets proviennent de la façade atlantique. Il semble que les productions de terres cuites communes du bassin méditerranéen aient pris une part importante du marché entre 1720 et 1764. Les terres cuites communes de la région de Saintonge ne sont présentes qu'en quatre exemplaires, deux objets sont caractéristiques des productions vernissées vertes de la côte atlantique et un objet en terre cuite commune avec glaçure indéterminée, mais dont la pâte permet de l'associer à la côte atlantique, a été aussi identifié. Par contre, les productions de terre cuite commune du bassin méditerranéen sont plus nombreuses. Une jarre de Biot et trois marmites de Vallauris ont été identifiées. Pour le site de Loyola, le nombre des productions de Vallauris est assez limité en comparaison avec les assemblages des habitations Poulain et Macaye où ces objets sont extrêmement populaires.

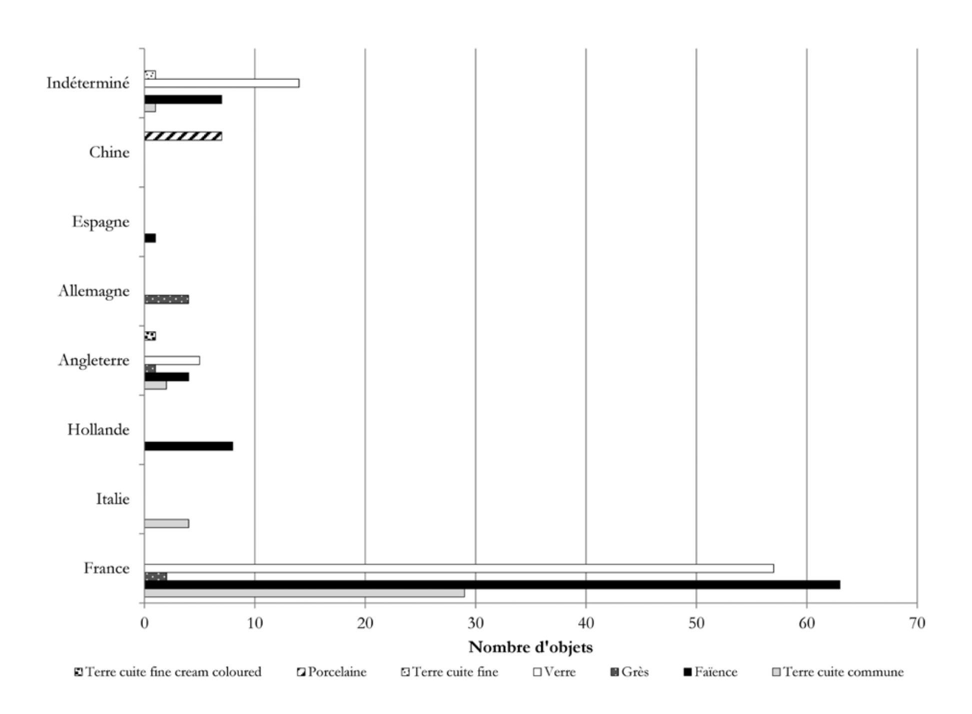
Les faïences de Nevers sont très peu représentées dans cette collection. Encore une fois, il semble que les faïenceries de cette région étaient beaucoup plus actives et leurs productions plus présentes dans les cargaisons envoyées dans les colonies à la fin du XVII[e] siècle et au début du XVIII[e] siècle (tableau 8, annexe II). La faïence de Normandie, en revanche, est assez courante. Particulièrement la faïence blanche qui présente des décors Guillibaud. De plus, un fragment portant un décor lambrequin a été identifié. En tout, 22 objets de cette grande région composent la collection. Les faïences brunes qui deviennent très populaires au cours de la seconde moitié du XVIII[e] siècle sont peu présentes dans la collection, avec seulement cinq exemplaires trouvés.

Les faïences de la région de Marseille sont très fréquentes sur le site de Loyola, 26 objets composent cet assemblage. Les faïences typiques de Moustiers sont présentes en plus grand nombre que les faïences décorées du motif Guillibaud, ce qui est assez typique de l'assemblage de Loyola. Seuls quatre objets présentant un décor Guillibaud ont été identifiés contre neuf avec un motif Moustiers typique. L'assemblage des décors Moustiers, Rouen et à lambrequin suggère que nous sommes en présence d'un site datant de la fin de la première moitié du XVIII[e] siècle.

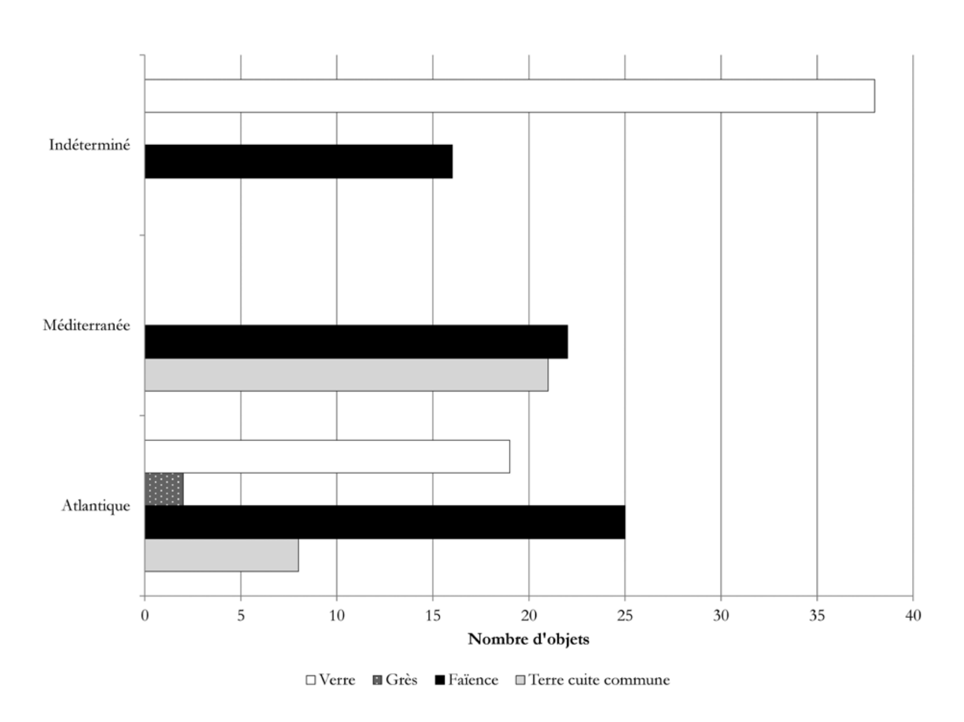
En général, l'approvisionnement de céramiques et de verres se fait à partir de la France, ce qui est une constante pour toutes les collections à l'étude (graphique 3.3). L'Angleterre contribue pour 13 objets, 5 de ceux-ci sont des bouteilles en verre. Par contre, peu d'objets en céramique sont issus de ce pays. Les faïences des Pays-Bas sont représentées en nombre assez important dans cette collection. Les productions italiennes d'Albisola font aussi leur apparition dans l'assemblage de céramique de l'habitation Loyola. Ceci est probablement une conséquence de l'importance grandissante de la région méditerranéenne quant à l'approvisionnement des colonies.

Bassin hydrographique	**Somme sur nombre de fragments**	**Somme sur nombre d'objets**
Atlantique	1613	54
Méditerranée	522	43
Indéterminé	1001	54
Total	**3136**	**151**

Tableau 3.11. Association entre les lieux de production français et les bassins hydrographiques, habitation Loyola.



Graphique 3.3. Pays de production des objets trouvés à l'habitation Loyola.



Graphique 3.4. Bassins hydrographiques de France auxquels sont associés les objets de l'habitation Loyola.

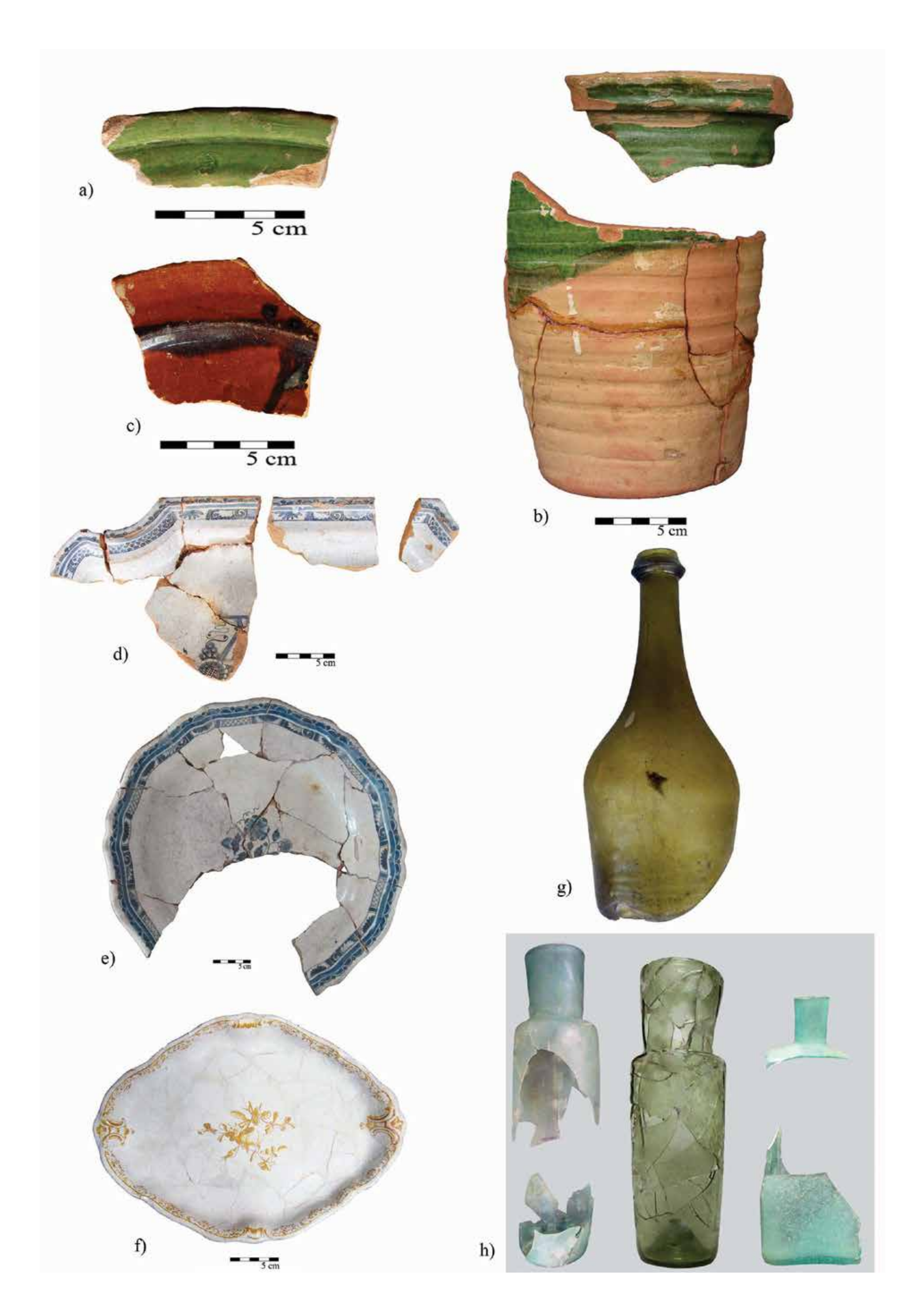


Figure 3.6. Assemblage de céramique et de verre de l'habitation Loyola. a) Jatte en terre cuite commune de la région de Saintonge ; b) Pot de chambre en terre cuite de la vallée de l'Huveaune ; c) Assiette en terre cuite commune d'Albisola ; d) Faïence brune, décor Guillibaud ; e) Faïence blanche, décor Guillibaud ; f) Faïence blanche, décor Bérain ; g) Bouteille en verre vert foncé française en forme de pot de fleurs ; h) Flacons en verre bleu-vert français (infographie C. Losier).

Les régions françaises approvisionnant la Guyane au cours de la période d'occupation de Loyola sont sensiblement différentes de celles de l'habitation Picard. En effet, les terres cuites communes de la côte atlantique sont peu représentées en comparaison avec les productions de l'Huveaune, de Vallauris et de Biot (graphique 3.4). Quant aux faïences de Nevers, elles sont peu nombreuses en comparaison avec celles fabriquées dans la région de Rouen et celles fabriquées dans la région marseillaise.

La collection de l'habitation Loyola est typique d'un site occupé entre 1725 environ et 1764, année où les jésuites ont dû quitter la Guyane. En effet, les terres cuites et les faïences indiquent une occupation postérieure à l'habitation Picard. Ceci est attesté par l'introduction des terres cuites communes méditerranéennes et des faïences de la région de Marseille ainsi que de Rouen. De plus, le seul type de terre cuite fine présent dans la collection est le *cream coloured* introduit sur le marché à partir de 1730 ou 1740. Le *creamware*, fabriqué à partir de 1765 environ, est bien absent de l'assemblage de céramiques.

L'habitation Saint-Régis

L'habitation Saint-Régis était en activité dès 1690, mais il y a eu une cessation des activités entre 1746 et 1755 (fig. 1.3). Il est probable que les objets trouvés lors des fouilles soient en majorité associés à la dernière période de l'occupation de Saint-Régis, entre 1755 et 1764. Ce site est donc représentatif de la deuxième phase économique de l'Ancien Régime, soit celle couvrant la fourchette temporelle située entre 1725 et la veille de la guerre de Sept Ans.

Les habitations jésuites de la rivière Comté

Les habitations jésuites de Saint-Régis (n° de site 97 310 002) et de Maripa (n° de site 97 310 021) ont été découvertes en 1995. Dans l'objectif de documenter ces sites, une prospection et un relevé topographique ont été réalisés entre 1997 et 2000 par Egle Barone Visigalli et ses collaborateurs : François Gendron, Kristen Sarge et Régis Verwimp (Barone Visigalli *et al.* 1998 ; 2000 ; 2001 ; 2010 ; Barone Visigalli et Sarge 2002). Ils sont situés sur la rivière Comté, dans l'actuelle commune de Roura. Bien que les habitations Saint-Régis et Maripa ont été divisées dans le cadre de cette analyse, elles fonctionnaient en binôme, au cours de l'Ancien Régime. Saint-Régis produisait du sucre, du roucou, des épices et des vivres, et Maripa était à la fois une habitation cacaoyère, vivrière et une ménagerie (Barone Visigalli *et al.* 2001 : 8). L'habitation Saint-Régis est située sur une colline, mais les champs de culture se localisent sur les terres basses, car le site se trouve en lisière de terres inondables (Barone Visigalli *et al* 2001 : 48).

Le contexte historique

En 1665, les jésuites ont été nommés comme les seuls missionnaires pouvant œuvrer auprès des Amérindiens de Guyane. La concession qui deviendra Saint-Régis a été octroyée aux jésuites en 1688, soit environ 20 ans après la concession des terres de Loyola et celle de Maripa, voisine de Saint-Régis.

« Les actes de concession de Maripa et Saint-Régis sont les premiers réalisés hors de l'île de Cayenne, dans la Terra Firma. Leur éloignement de Cayenne et des autres habitations de la colonie peut apparaître comme un avantage, car il facilite des visées missionnaires, permet aux jésuites d'obtenir de grands espaces et, à terme, d'étendre plus facilement leurs propriétés » (Barone Visigalli et al. 2010 : 43).

En 1698, la concession de Saint-Lazare a été octroyée aux jésuites. Bien que ces terres n'aient jamais vraiment été mises en valeur par leurs nouveaux propriétaires, cet ajout est important et il termine la mise en place du domaine où se trouveront la ménagerie de Maripa et la sucrerie de Saint-Régis (Barone Visigalli *et al.* 2001 : 44). Au départ, cette habitation était parfois nommée les Deux-Caps et plus tard Saint-François-Xavier, à ne pas confondre avec l'habitation Mont-Xavier associée à la mission de Kourou établie par le père Lombard.

La sucrerie de Saint-Régis aurait été développée entre 1688 et 1690 comme cela est rapporté par les écrits de Goupy des Marets qui a dressé une liste des sucreries en fonction pour ces années (Barone Visigalli *et al.* 2001 : 43). Par contre, en 1746, un mémoire du père Sacy mentionne que les terres de Maripa étaient exploitées, et non celles de Saint-Régis (Barone Visigalli *et al.* 2001 : 48). Il n'est pas évident de savoir, selon les informations dont on dispose, si la sucrerie était toujours en fonction à ce moment. Quant à la ménagerie de Maripa, elle aurait été construite entre 1738 et 1746, car elle ne figure pas dans le recensement de 1738 (ANOM, C14, reg. 16, f° 392), mais elle a été mentionnée par le père Sacy en 1746 (Barone Visigalli *et al.* 2001 : 48-49). Par ailleurs, la forme finale du domaine de Saint-Régis et de Maripa est connue par la carte de Dessingy (fig. 3.7). Ce géographe a dressé une carte entre 1765 et 1771, soit juste après le départ des jésuites de Guyane en 1764.

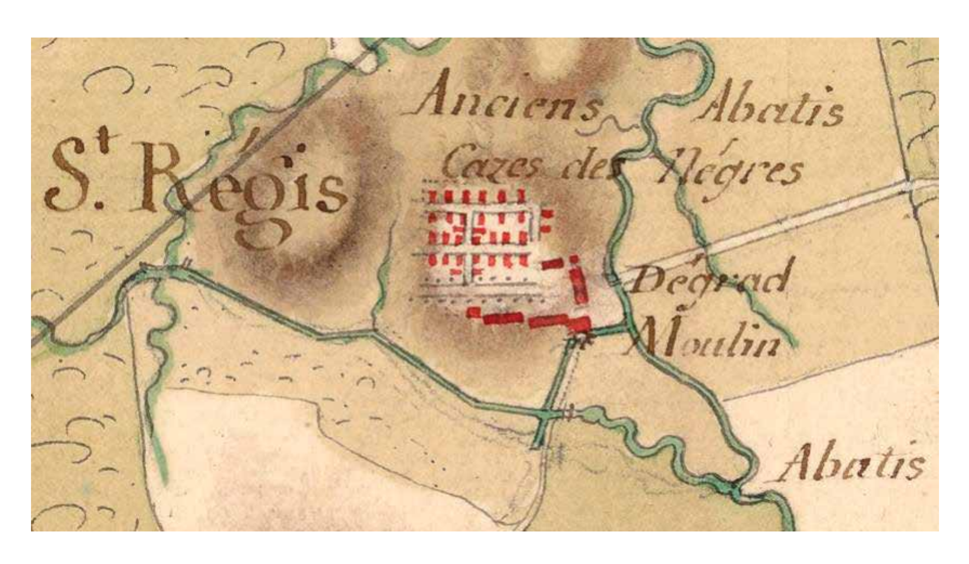


Figure 3.7. Extrait de la carte topographique Province de Guyanne. Plan des terreins du Maripa et de Saint-Régis, seitués dans la rivière d'Oyac, montrant l'habitation Saint-Régis (Bibliothèque nationale de France, département Cartes et Plans, GE C-5004).

Année	Description
1665	Autorisation aux jésuites de s'installer en Guyane
1668	Octroi des concessions Maripa et de Loyola à Rémire
1688	Gouverneur de la colonie accorde aux jésuites la concession des Deux-Caps sur l'Oyak qui jouxte la concession Maripa
1688-1690	La sucrerie est construite, puisque Goupy des Marets l'a visitée.
1698	Ajout au domaine de la concession de Saint-Lazare qui ne sera jamais véritablement exploité par les jésuites
1701	Sur une carte de 1701 dressée par Créton (BNF, carte et plans, GE B 1145 cité dans Barone Visigalli *et al.* 2010 : 67), une sucrerie est mentionnée à Saint-Régis
1738	L'habitation jésuite Les Deux-Caps (Saint-Régis n'est toujours pas mentionnée, tandis que Maripa (nommée « Saint-François-Xavier » dans le document) est qualifiée de cacaoterie moyenne et d'habitation à vivres exploitée, par 32 esclaves p.48 (ANOM C14, reg. 16, f° 392)
1746	Un mémoire du père Sacy mentionne que les terres de Saint-Régis ne sont plus exploitées, elles sont en jachère. La canne est plantée à Maripa
1738-1746	Construction de la ménagerie de Maripa
1755	Renouvellement de la concession
1755-1762	Reprise de l'exploitation des terres à Saint-Régis
1762	Maripa est une ménagerie (selon Philippe Buache)
1764	Expulsion des jésuites
1771	Dessingy dresse sa carte entre 1765 et 1771 à la fin de l'occupation des jésuites
1765	Gaëtan Prépaud achète Saint-Régis et Maripa
1785	Le Marquis de Lafayette achète la concession, exploitation du roucou
1794	Thomas Favard achète la concession qui se transmettra dans la famille jusqu'en 1881

Tableau 3.12. Évolution du parcellaire et événements associés aux sites des habitations Saint-Régis et Maripa (tiré de Barone Visigalli et al. 2010 : 38-120).

En ce qui regarde les affaires des jésuites, dans le recensement de 1717, seule l'habitation Loyola a été recensée. Il en est de même pour le recensement de 1722 où il est mentionné que du café était cultivé à Saint-Régis, mais le compte des esclaves et du cheptel n'a pas été réalisé. Par contre, en 1737, le recensement indique que Saint-François-Xavier (autre nom de Maripa) était une cacaoyère et que 32 esclaves d'origine africaine (15 hommes, 8 femmes, 2 garçons et 7 jeunes filles) composaient l'atelier d'esclaves de l'habitation (ANOM, C14, reg. 16, f° 393). Dans l'*Inventaire estimatif des habitations jésuites Le Maripa et Saint-Régis (novembre 1764)* (ADG, série B, non coté) le nombre d'esclaves habitant sur le domaine est détaillé. Sur Saint-Régis, 124 esclaves sont recensés. Il n'est pas fait mention d'un cheptel, mais toutefois précisé que les terres étaient plantées en cannes (Barone Visigalli *et al.* 2001 : 334-340) (tableau 3.12).

Les découvertes archéologiques

La prospection a permis d'identifier neuf bâtiments (fig. 3.8). Sept d'entre eux, construits à l'époque coloniale, étaient destinés à la fabrication du sucre et les deux autres semblent avoir été construits après la Révolution de 1789 afin de mettre sur pied une roucouerie. Plusieurs canaux ont été identifiés, ainsi que d'autres aménagements hydrauliques (Barone Visigalli *et al.* 2010 : 159). Les bâtiments

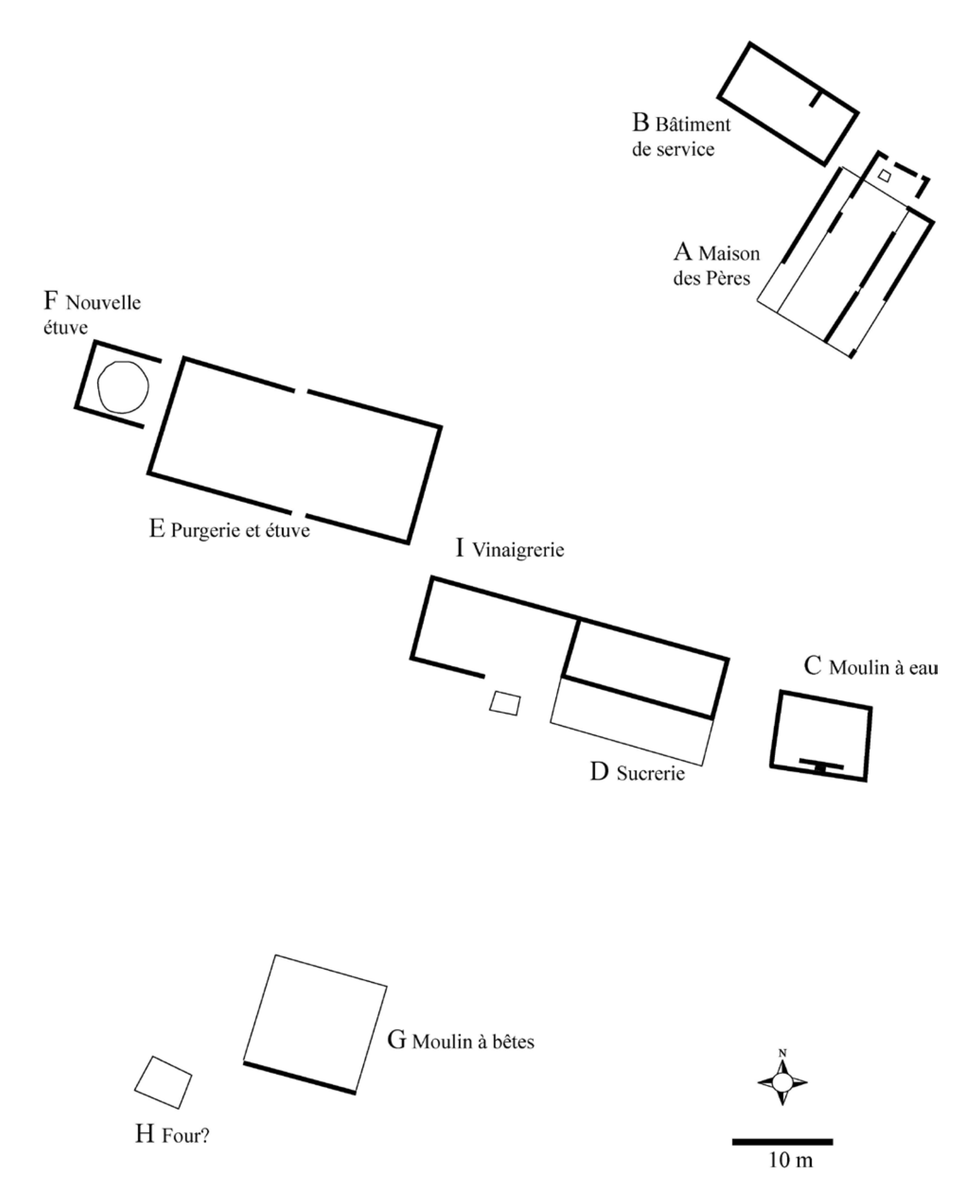


Figure 3.8. Plan d'ensemble de l'habitation Saint-Régis. Adapté du plan présenté dans Barone Visigalli et al. 2001.

identifiés ont généralement une assise de pierre et il semble que l'élévation ait été construite en matériau périssable tel que le bois. En fait, les matériaux sont moins durables que ce qui a été observé sur Maripa, il en sera question plus loin.

La maison des pères, ou maison de maître (bâtiment A), ressemble beaucoup à celle de Loyola avec son corps principal flanqué de deux vérandas, l'une devant et l'autre derrière. Toutefois, les ailes disposées au bout du corps principal sur la maison de maître de Loyola sont absentes à Saint-Régis. Cette maison de 19 mètres sur 5,5 mètres (11 mètres avec les vérandas) aurait compté, selon les archives, un étage plus les combles (Barone Visigalli *et al.* 2010 : 161-163). Le second édifice,

composé de deux salles, a été identifié comme étant une dépendance (bâtiment B). Il mesure 13,10 mètres sur 6,40 mètres et était probablement construit en bois, sur une assise de pierres. Selon les archives, il servait d'hôpital, de magasin et de cuisine. D'ailleurs, un potager (ancêtre des cuisinières électriques ou à gaz) a été identifié dans l'espace de la cuisine. Ce bâtiment – avec sa cuisine circonscrite dans la plus petite des deux salles et certainement dallée – ressemble à la cuisine-hôpital de Loyola. Il est à noter qu'un grand nombre d'artéfacts y ont été trouvés (Barone Visigalli *et al.* 2010 : 163-171).

La sucrerie de Saint-Régis était composée de cinq bâtiments. Le premier est un moulin à eau (bâtiment C) construit sur six pierres d'assise. L'emplacement de la roue et des canaux permettant au moulin d'être actionné ont été documentés par les chercheurs. Des fragments de rouleaux servant à broyer la canne ont été identifiés (Barone Visigalli *et al.* 2010 : 181-188). La sucrerie (bâtiment D), à proprement parler, est un bâtiment de 16 mètres de longueur sur 11 mètres de largeur. Il « est composé de trois parties : la terrasse qui va jusqu'au bout de la vinaigrerie, la structure de briques et de pierres accueillant les chaudières et le foyer, et enfin la partie haute carrelée où les manœuvres étaient réalisées et les instruments entreposés » (Barone Visigalli *et al.* 2010 : 188-192). En fouille, il semble que ces différents éléments ont été difficilement identifiables, mais les fours et les chaudières sont visibles sur les plans. La vinaigrerie (bâtiment I) jouxtait la sucrerie ; les murs du bâtiment ont été identifiés, ainsi que l'aire de chauffe. Toutefois, les données sont assez sommaires concernant cet édifice (Barone Visigalli *et al.* 2010 : 193-195).

La purgerie (bâtiment E) est un grand bâtiment de 36 mètres de long sur 12,40 mètres de large. C'était un bâtiment fermé et chauffé par un four, ce qui permettait de faire sécher le sucre plus rapidement. Le sol de la purgerie était dallé de briques (Barone Visigalli *et al.* 2010 : 195-201). Le dernier bâtiment (bâtiment F) composant le secteur de la sucrerie est la nouvelle étuve (purgerie) qui a été cependant abandonnée en cours de construction (Barone Visigalli *et al.* 2010 : 202).

Les deux autres bâtiments identifiés sur le site appartiennent à une roucourie implantée par Geneste après la Révolution française ; il s'agit d'un moulin à roucou et d'une case à roucou comportant une chaudière (Barone Visigalli *et al.* 2010 : 202-210). Ces édifices sont à l'extérieur du cadre chronologique de cette recherche et ne seront pas décrits en détail. Le quartier des esclaves, bien que représenté sur la carte de Dessingy et comptant 35 cases selon l'inventaire de 1764, n'a pas été identifié lors de la prospection sur le terrain (Barone Visigalli *et al.* 2010 : 210-211).

Un mobilier majoritairement issu de France

Les opérations archéologiques réalisées sur le site de l'habitation Saint-Régis visaient à dégager les structures et à effectuer quelques sondages exploratoires. Aussi le nombre d'artéfacts amassés lors de ces activités reste assez modeste. Ce ne sont que 212 tessons, totalisant un NMO de 28 objets, qui ont été recueillis. L'assemblage de céramique est composé de terres cuites communes et de faïences (tableau 3.13). Les types de verres identifiés sont les verres de couleur transparents et les verres teintés.

Les matériaux, les fonctions et les objets

Cinq grands types de matériaux ont été identifiés dans la collection de l'habitation Saint-Régis, les céramiques comptent pour 63,21 % de la collection et le verre pour 36,79 % (tableau 3.14). En général, la proportion entre le nombre de fragments et le nombre d'objets est assez semblable. Ainsi, 69 fragments en terre cuite commune ont été récupérés représentant neuf objets. Les fragments en faïence sont au nombre de 64 et ils représentent dix objets. Un tesson de *creamware* a aussi été identifié, comptant pour un objet et 0,47 % de l'assemblage. Il est peu probable que ce tesson soit directement associé à l'occupation du site par les jésuites, car ce type est produit à partir du début des années 1763 seulement et le site était abandonné à ce moment (Brassard et Leclerc 2001 : 78).

Les terres cuites communes de la collection archéologique de l'habitation Saint-Régis témoignent d'une occupation se situant vers le milieu du XVIII[e] siècle et après. Ce site n'a livré aucune terre cuite commune vernissée verte de la côte atlantique. Bien que ces productions soient moins populaires après 1750 environ, elles ne sont, en général, pas tout à fait absentes des collections. Il est probable que le fait que cette collection soit surtout composée d'un ramassage de surface soit à l'origine de cette situation. Ainsi, un seul artéfact est associé à la façade atlantique, il aurait été produit dans un atelier de la région du Beauvaisis (fig. 3.9 a). La majorité des objets en terre cuite commune identifiés ont été fabriqués dans des centres de production associés au bassin méditerranéen. Des terres cuites de la vallée de l'Huveaune, de Vallauris et de Biot sont présentes dans la collection (fig. 3.9 b, c). Quelques tessons typiques des productions d'Albisola dans le nord-ouest de l'Italie ont aussi été identifiés (fig. 3.9 d) (tableau 9, annexe II).

La faïence est le deuxième matériau en importance dans la collection de Saint-Régis. Plusieurs tessons fragmentaires (21) n'ont pu être associés à un pays producteur. Les productions extérieures à la France n'ont pas été identifiées, ce qui est encore une fois dû à un problème de représentation. Les faïences françaises

Site	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
Saint-Régis	212	28
Total	**212**	**28**

Tableau 3.13. Nombre d'artéfacts et d'objets dans les assemblages de céramique et de verre de l'habitation Saint-Régis.

Catégories de matériaux	Fragments (nombre)	Fragments (%)	Objets (nombre)	Objets (%)
Terre cuite commune	69	32,55	9	32,14
Faïence	64	30,19	10	35,71
Terre cuite fine	1	0,47	1	3,57
Verre de couleur transparent	32	15,09	6	21,43
Verre teinté	46	21,70	2	7,14
Total	**212**	**100**	**28**	**100**

Tableau 3.14. Les grandes catégories de matériaux, habitation Saint-Régis.

témoignent d'un assemblage du milieu du XVIIIe siècle ou postérieur. Le type Moustiers à décor Bérain bien réalisé est absent. Toutefois, quelques tessons présentent un décor Guillibaud associé à la grande région de Rouen et au nord-ouest de la France en général. Les faïences brunes typiques de la même région et populaires à la même époque sont aussi présentes. Les autres décors, sommaires ou d'inspiration Bérain, donnent peu d'indication quant à la région où ils ont été produits (fig. 3.9 e), même si les assiettes présentant des décors d'inspiration Bérain proviendraient des environs de Marseille.

Le verre foncé utilisé dans la fabrication des bouteilles d'alcool et les verres teintés, particulièrement le verre bleu-vert, sont majoritaires dans cette collection. Des bouteilles françaises et britanniques sont présentes, ce qui n'est pas anecdotique (fig. 3.9 f, g). Un flacon de verre bleu-vert a aussi été identifié, ce qui est assez courant dans les collections de cette période.

L'alimentation et l'entreposage des aliments et des liquides sont les fonctions les plus représentées dans l'assemblage de céramique et de verre de cette habitation avec 25 objets sur un total de 28 (tableau 10, annexe II). Les fonctions d'entreposage des aliments et des boissons sont présentes (bouteilles, flacons et contenants), ainsi que la cuisson (marmites), la préparation (jatte), la vaisselle de service (pichet, plat, saladier) et la vaisselle de table (assiettes, écuelles, petits bols). Deux fragments de lampe à huile ont été identifiés. Enfin, quelques tessons trop fragmentaires n'ont pu être associés à aucune fonction.

Encore une fois, il est intéressant de remarquer, lorsque les matériaux et les fonctions sont confrontés, qu'il y a une certaine dichotomie entre les fonctions des assemblages de faïences et des terres cuites fines et celui des terres cuites communes (tableau 11, annexe II). En effet, outre un petit bol, une écuelle, une assiette fabriquée en terre cuite commune et un pichet qui sont des objets d'aspect soigné, les autres objets de terre cuite commune remplissent des fonctions de préparation, de cuisson et d'entreposage des aliments. Comme ces activités se déroulaient dans les sphères privées de la maison, ces objets n'étaient pas exhibés à la vue des visiteurs de l'habitation. En revanche, à l'exception d'un pot de conserve, les objets de faïence et de terre cuite fine – assiette, plat, saladier et petit bol – étaient certainement destinés à être mis en valeur, ou à mettre en valeur la table des jésuites. Ainsi, cinq objets de terre cuite commune étaient utilisés pour des activités d'entreposage ou de préparation des aliments alors que quatre servaient sur la table. En ce qui concerne les faïences, neuf objets sont destinés à être utilisés à table et aucun ne semble servir à la préparation des aliments. Le pot de conserve était aussi utilisé à table pour y présenter les aliments qu'il contenait.

Les bouteilles et les flacons sont quant à eux façonnés dans un verre vert foncé ou encore un verre bleu-vert. Leur destination, l'entreposage des aliments et des boissons, ne fait aucun doute. Les fragments de lampe à huile sont assez rares dans les collections archéologiques de la première moitié du XVIIIe siècle. Il est à parier que la production de ces objets a bénéficié de l'engouement croissant pour le verre au cours du XVIIIe siècle.

Pays de provenance	Matériaux	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
France	Terre cuite commune Beauvais	1	1
	Terre cuite commune Vallauris	27	2
	Terre cuite commune vallée de l'Huveaune	3	3
	Terre cuite commune Biot	32	2
	Faïence blanche française	27	7
	Faïence à fond	1	1
	Faïence brune	15	1
	Verre couleur transparent vert foncé français	16	4
	Verre teinté régulier bleu-vert français	44	1
Italie	Terre cuite commune Italie du Nord	6	1
Angleterre	Terre cuite fine *creamware*	1	1
	Verre couleur transparent vert foncé britannique	1	1
Indéterminé	Faïence blanche	21	1
	Verre couleur transparent vert foncé	15	1
	Verre teinté régulier rose	2	1
Total		**212**	**28**

Tableau 3.15. Les lieux de production des objets de l'habitation Saint-Régis.

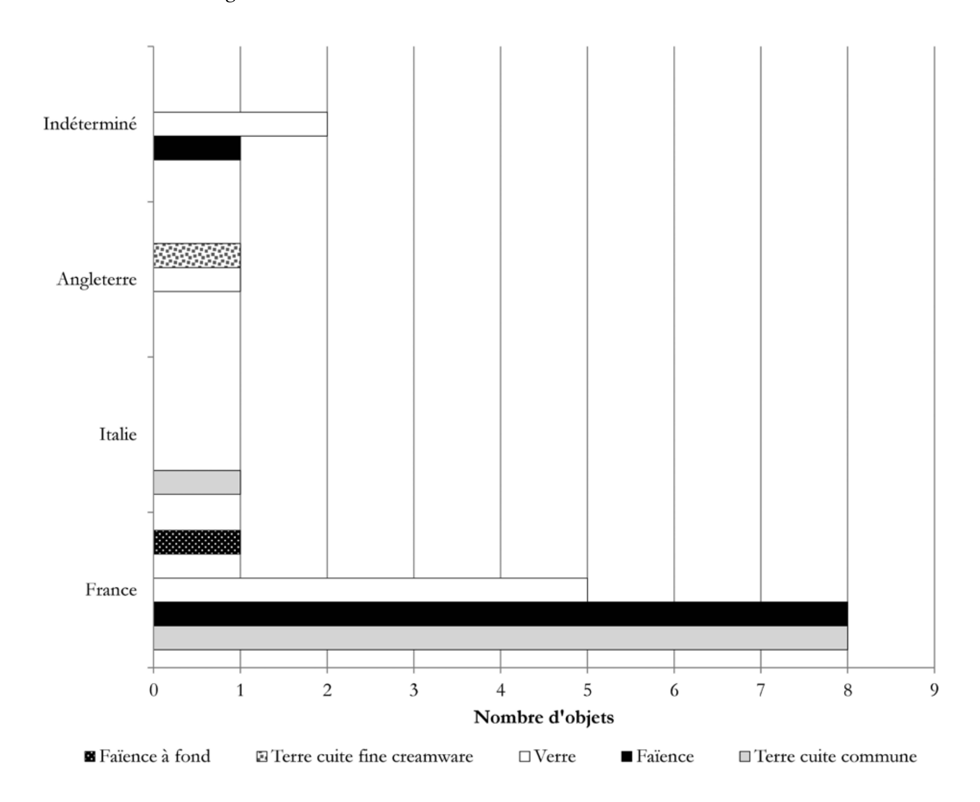
L'approvisionnement des jésuites de la Comté vu par l'étude du mobilier

Les productions des ateliers français sont les plus représentées dans la collection archéologique de l'habitation Saint-Régis (tableau 3.15). Celles des autres pays européens sont peu présentes, ceci est vrai pour les faïences des Pays-Bas et d'Angleterre qui n'ont pas été identifiées. Néanmoins, un fragment de petit bol en *creamware* issu des fabriques du Staffordshire a été retrouvé ainsi que des bouteilles de facture anglaise. Une assiette typique des ateliers de la région d'Albisola peut être associée à la présence de productions françaises de la Méditerranée, fréquentes sur les sites guyanais du XVIIIe siècle. Cependant, la collection, par sa petitesse, présente un problème de représentation des régions ou des pays producteurs de poterie et de verre, comme l'indique la quasi-absence des productions de la côte atlantique.

Pour les productions françaises, les aires de provenance entre les ateliers desservant la côte atlantique et ceux du bassin méditerranéen sont assez égales (tableau 12, annexe II). En effet, cinq objets sont typiques d'ateliers associés à des bassins hydrographiques débouchant sur l'Atlantique alors que huit objets proviennent d'ateliers associés aux ports du bassin méditerranéen. En général, les terres cuites communes de la collection de l'habitation Saint-Régis proviennent d'ateliers associés aux ports méditerranéens, dont des terres cuites de Biot (2 objets) et de Vallauris (2 objets) dont les ateliers approvisionnaient les négociants du port d'Antibes. Quant aux productions de l'Huveaune (3 objets), elles étaient destinées aux négociants de Marseille. Les faïences sont quant à elles associées aux ateliers desservant la côte atlantique, trois objets sont typiques des ateliers normands et une assiette présente un décor se rattachant aux faïenceries de Nevers. Les faïences de la région de Marseille ne comptent que pour deux objets,

Bassin hydrographique	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
Atlantique	18	4
Méditerranée	80	9
Indéterminé	8	4
Total	**106**	**17**

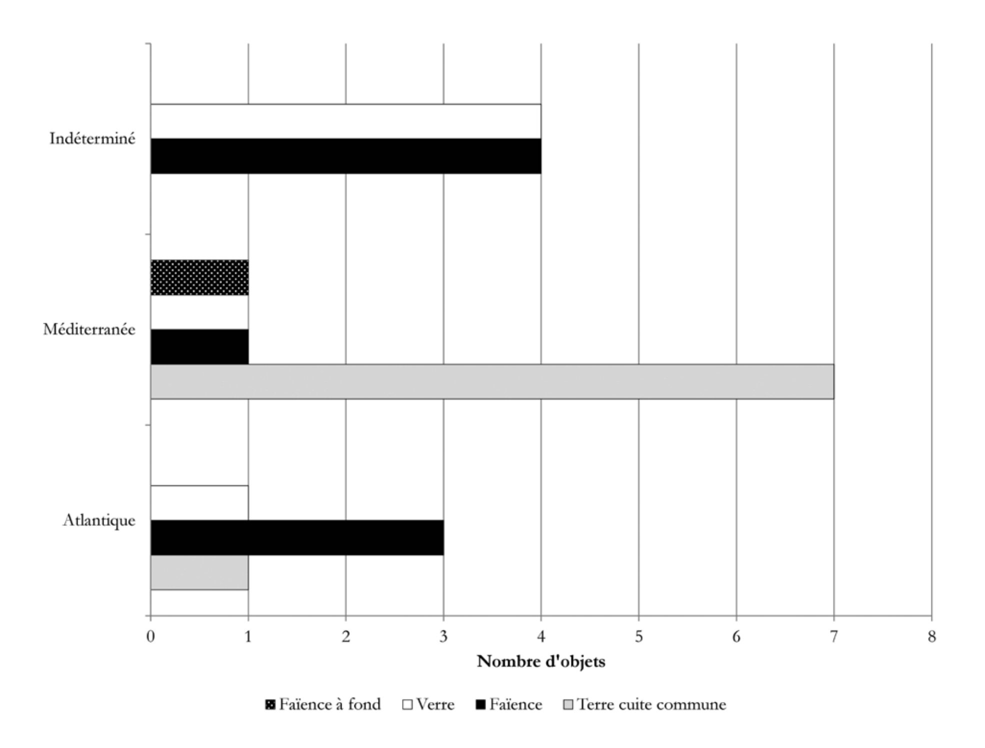
Tableau 3.16. Association entre les lieux de production français et les bassins hydrographiques, habitation Saint-Régis.



Graphique 3.5. Pays de production des objets trouvés à l'habitation Saint-Régis.

un contenant indéterminé fabriqué dans une faïence à fond jaune et un saladier présentant un décor d'inspiration Bérain associé dans le cadre de cette étude à la région marseillaise et son arrière-pays.

Il semble que les tessons de céramique amassés au cours du nettoyage des structures témoignent surtout de la fin de l'occupation de l'habitation par les jésuites ou même d'occupations postérieures à leur expulsion, car les artéfacts analysés sont typiques d'une occupation de la seconde moitié du XVIIIe siècle. En effet, cette dichotomie entre les productions de l'Atlantique est surtout représentée par les faïences de la tradition de Rouen et les productions de terres cuites communes de la Méditerranée. Elle s'observe après 1750 (tableau 3.16). Encore une fois, le ramassage de surface qui a été effectué lors des fouilles est probablement responsable de cette situation.



Graphique 3.6. Bassins hydrographiques de France auxquels sont associés les objets de l'habitation Saint-Régis.

Bien que la collection archéologique de l'habitation Saint-Régis soit modeste, l'analyse des objets trouvés suggère des tendances semblables à celles observées pour l'habitation Loyola (graphique 3.5). Les terres cuites d'Albisola en Italie sont aussi présentes. Un objet de *creamware* de l'Angleterre a aussi été identifié. Toutefois, il se peut que son arrivée sur l'habitation Saint-Régis soit postérieure à l'occupation de celle-ci par les jésuites. En effet, ce type de céramique aurait fait son apparition vers 1765. Deux objets allemands en grès sont par ailleurs présents dans la collection.

L'ensemble matériel recueilli à Saint-Régis provenait surtout de France (graphique 3.6). Toutefois, il est difficile de prendre la mesure de l'importance des différents bassins hydrographiques dans la collection de ce site, car les données sont très fragmentaires. On observe tout de même sur le graphique qui suit que les terres cuites communes de la façade atlantique sont peu fréquentes en comparaison de celles émanant des ateliers méditerranéens. Pour les faïences, au contraire, les productions normandes composent la majeure partie de la collection. Même s'il est difficile de réaliser une analyse précise des régions approvisionnant la Guyane avec la collection de l'habitation Saint-Régis, on peut toutefois dire qu'elle suit les mêmes tendances que celle de l'habitation Loyola. C'est-à-dire que les productions de la zone atlantique de la France sont représentées par les faïences et que les terres cuites communes sont caractéristiques du bassin méditerranéen.



Figure 3.9. Assemblage de céramique et de verre de l'habitation Saint-Régis. a) Bol en terre cuite commune du beauvaisis ; b) Fragment de poignée d'une écuelle en terre cuite commune de l'Huveaune ; c) Jarre de Biot ; d) Assiette en terre cuite commune d'Albisola ; e) Bol de faïence blanche, décor sommaire d'inspiration Bérain ; f) Goulots de bouteilles en verre vert foncé françaises en forme de pot de fleurs ; g) Bouteille en verre vert foncé anglaise.

L’habitation Maripa

La ménagerie de Maripa qui est associée à l’habitation Saint-Régis a été construite entre 1738 et 1746 (fig. 1.3). La Maripa, satellite de Saint-Régis, partage le même contexte historique (*cf. infra* p. 106). L’occupation de l’habitation est représentative de la fin de la première moitié du XVIIIe siècle.

La Maripa, ménagerie de Saint-Régis

Les recherches réalisées sur l’habitation Maripa (nº de site 97 310 021) ont démarré en 1997 et se sont poursuivis en même temps qu’à Saint-Régis (Barone Visigalli et Accornero 1997 ; Barone Visigalli *et al.* 2010). Cette intervention visait à faire le défrichage et le relevé topographique du site.

Le contexte historique

Comme il a été mentionné dans la section traitant de Saint-Régis, la concession de Maripa a été octroyée aux jésuites une année seulement après la dévolution des premiers terrains qui allaient former l’habitation Loyola, à savoir en 1668 (fig. 3.10). Il est difficile de documenter, à l’aide des archives, le moment où les bâtiments de Maripa ont été construits. Cependant, elles nous apprennent que :

> *« les aménagements agricoles furent multiples tant durant la période jésuite que sous leurs successeurs. La Maripa fut avant tout une ménagerie, à savoir une ferme d’élevage. Mais de nombreuses cultures de vivres ou de denrées commerciales (cacao, café ou autres) étaient éparpillées sur les collines avoisinantes. Les propriétaires et les esclaves pratiquaient l’horticulture, peut-être en champs surélevés »* (Barone Visigalli et al. 2010 : 136).

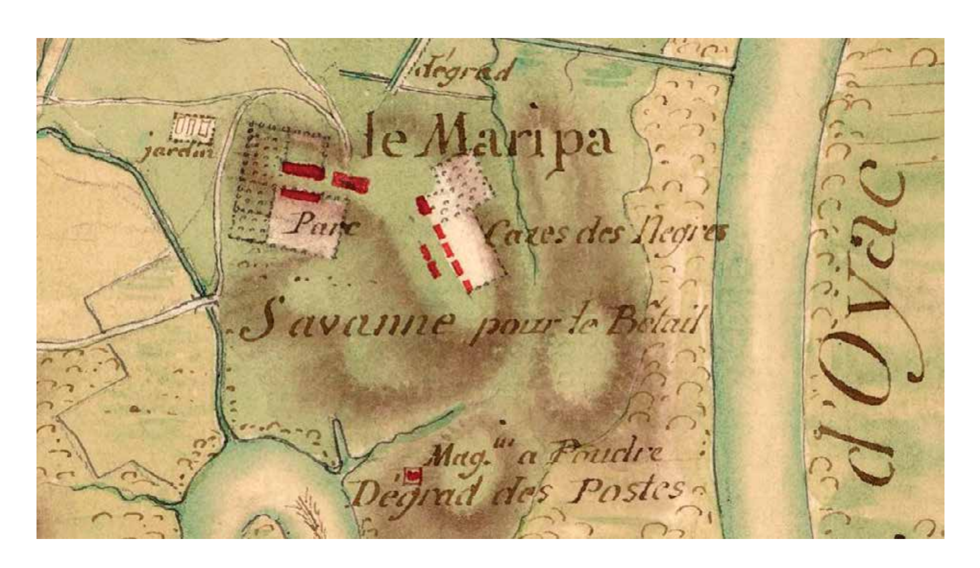


Figure 3.10. Extrait de la carte topographique Province de Guyanne. Plan des terreins du Maripa et de Saint-Régis, seitués dans la rivière d’Oyac, montrant la Maripa (Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, GE C-5004).

Ici, le recensement des biens des jésuites de 1764 permet de mieux connaître l'importance de l'habitation, ses productions et les travailleurs esclaves. Dans l'*Inventaire estimatif des habitations jésuites Le Maripa et Saint-Régis (novembre 1764)* (ADG, non coté, série B), 68 esclaves sont recensés – ils étaient 124 à Saint-Régis – et 10 bêtes à cornes sont dénombrées. L'habitation est alors plantée en manioc et en vivres (Barone Visigalli *et al.* 2010 : 318-322). En fait, la Maripa, en tant que satellite de Saint-Régis fournit les vivres aux esclaves et aux Pères résidant à cette dernière habitation (*cf.* l'évolution du parcellaire, tableau 3.12, p.108). De plus, le manioc a pu servir aux Pères qui se rendaient en mission auprès des communautés amérindiennes, voire aux missions indiennes de Kourou et de l'Oyapok.

Les découvertes archéologiques

Si le terme ménagerie est attribué à cette habitation, c'est qu'aucun bâtiment permettant de faire du sucre ou de transformer d'autres denrées agricoles destinées à l'exportation n'était mentionné sur ce site. De plus, cette partie du domaine servait aussi à la culture vivrière. Seuls deux bâtiments sont présents sur le site : un grand bâtiment de service et la maison des Pères (maison de maître). Toutefois, ils présentent l'originalité d'avoir été construits en grande partie en pierre (Barone Visigalli *et al.* 2010 : 135). Sur la carte de Dessingy (1771), un autre bâtiment est indiqué, mais celui-ci n'a pas été identifié lors de la prospection.

Le premier bâtiment est celui des dépendances (bâtiment A) et il est particulièrement imposant. Il mesure 40,40 mètres sur 5,50 mètres et se compose de six pièces. L'inventaire de 1764 a permis aux archéologues d'identifier la fonction de certaines pièces : « Cette source met en évidence trois espaces : la cuisine, l'hôpital, et l'aire réservée à la transformation du manioc et à son stockage. Les deux tiers du bâtiment servaient donc, à ce moment, de fabrique à manioc – une activité de subsistance » (Barone Visigalli *et al.* 2010 : 137). La cuisine se situe dans la sixième pièce et l'hôpital, vraisemblablement dans la pièce cinq. Le mur extérieur du potager présent dans la cuisine est contigu à l'hôpital ce qui permettait de la chauffer. Pour leur part, les pièces un, deux, trois et quatre servaient peut-être à la transformation du manioc et à l'entreposage de denrées ou de matériaux (Barone Visigalli *et al.* 2010 : 141). Les parties de ce bâtiment qui ont été documentées par les chercheurs ont permis de démontrer que leur élévation était en pierre (dolérite) et que des fenêtres encadrées de briques perçaient les murs de ces pièces (Barone Visigalli *et al.* 2010 : 140-141). Ce type d'architecture est assez inusité en Guyane où, sauf pour les bâtiments destinés à des activités de chauffe, les matériaux périssables sont généralement posés sur une assise de pierres.

La maison de maître (bâtiment B) présente le même type architectural que les dépendances. Les murs sont construits en pierre (dolérite) sur la plus grande partie de leur élévation, avec des fenêtres encadrées de briques. Le corps principal mesure 20,80 mètres sur 5,80 mètres. Il est entouré d'une véranda qui ajoute au bâtiment quelques mètres. Avec un total 26,50 mètres sur 10,60 mètres, il se compose de cinq pièces (Barone Visigalli *et al.* 2010 : 143). Comme pour Saint-Régis, le quartier des esclaves n'a pas été localisé. Pourtant, sept cases sont indiquées sur la carte de Desingy (1771). De même, des jardins entourés de clôtures sont dessinés

Site	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
Maripa	710	30

Tableau 3.17. Nombre d'artéfacts et d'objets des assemblages de céramique et de verre de l'habitation Maripa.

Catégorie de matériaux	Fragments (nombre)	Fragments (%)	Objets (nombre)	Objets (%)
Terre cuite commune	109	15,35	8	26,67
Faïence	56	7,89	3	10,00
terre cuite fine	1	0,14	1	3,33
Grès grossier	21	2,96	4	13,33
Verre de couleur transparent	278	39,15	8	26,67
Verre incolore	7	0,99	2	6,67
Verre teinté	238	33,52	4	13,33
Total	**710**	**100**	**30**	**100**

Tableau 3.18. Les grandes catégories de matériaux, habitation Maripa.

sur la carte ainsi qu'un magasin à poudre, mais ils n'ont pas été situés lors de l'intervention sur le terrain.

Un assemblage témoignant de l'importance grandissante de la région méditerranéenne

Comme pour l'habitation Saint-Régis, la ménagerie Maripa a été l'objet d'un nettoyage et de quelques sondages archéologiques. Au total, 710 fragments de verre et de céramique ont été trouvés lors des opérations de terrain, ils représentent un NMO de 30 objets (tableau 3.17). Comme dans la collection de l'habitation Saint-Régis, les objets trouvés à Maripa semblent dater de la deuxième moitié du XVIII[e] siècle. En effet, il est probable que les assemblages soient les témoins de la fin de l'occupation du site par les jésuites ou d'une occupation postérieure aux religieux.

Les matériaux, les fonctions et les objets

Cinq grands types de matériaux ont été identifiés sur le site de Maripa. Les céramiques comptent pour 26 % des fragments ou 53 % des objets et le verre pour 74 % des fragments ou 47 % des objets (tableau 3.18). En raison de la fracturation différentielle, l'analyse sera fondée sur le nombre d'objets plutôt que sur le nombre d'artéfacts, car cette donnée semble beaucoup plus fiable. Les types de céramiques représentés sont les terres cuites communes (8 objets), des faïences (3 objets), un fragment de *creamware* (1 objet) et les grès grossiers (4 objets). Le verre vert foncé est commun (8 objets), suivi des objets de verre teinté bleu-vert (4 objets) et les objets de verre incolore (2 objets).

Les terres cuites communes de Maripa sont caractéristiques des ateliers méditerranéens situés non loin de la côte entre Marseille et Antibes (fig. 3.11 a). La région d'Albisola est aussi représentée par un objet (tableau 13, annexe II). Comme pour l'habitation Saint-Régis, les productions de terres cuites communes

de la côte atlantique sont sous-représentées dans la collection. Dans le cas de l'habitation Maripa, aucune terre cuite issue d'un centre potier associé aux bassins hydrographiques de l'Atlantique n'a été identifiée. Il est possible, comme c'était le cas pour Saint-Régis, que cette situation soit due à un problème d'échantillonnage.

La faïence identifiée dans cette collection est française ou a une origine inconnue. Deux objets ont été identifiés : un pichet sans décor et une assiette présentant un décor d'inspiration Bérain associée aux fabriques de la région marseillaise (fig. 3.11b). En effet, même si un grand nombre de tessons arborant un décor d'inspiration Bérain ont été trouvés, il est probable qu'ils proviennent d'une seule assiette : 44 tessons très fragmentaires ont été trouvés dans le même sondage. Par ailleurs, il est étonnant de constater que les faïences blanches et brunes de la région de Rouen sont absentes de cette collection. Elles sont en général trouvées en grand nombre sur les sites coloniaux guyanais de la deuxième moitié du XVIII[e] siècle, et sont souvent en association avec les terres cuites communes du bassin méditerranéen. Encore une fois, un tesson de *creamware* est présent. Il est associé aux productions postérieures à 1760 des ateliers du Staffordshire (fig. 3.11 c).

Plusieurs types de grès grossier ont été identifiés. Toutefois, l'attribution de leur provenance est incertaine. Quelques tessons seraient typiques des productions émanant du nord-ouest de la France et d'autres ont été identifiés comme étant des grès rhénans. Même s'il est proposé que ces objets soient d'origine allemande, il n'est pas impossible qu'ils soient anglais, car les ateliers produisant du grès en Angleterre ont copié les formes allemandes et les matériaux peuvent se ressembler. Toutefois, dans le cadre de cette étude, il sera identifié comme un grès allemand pour plus de prudence.

Encore une fois, l'assemblage de verre est assez limité. Le verre vert foncé français, dont il est difficile d'identifier la provenance précise, est présent en grande quantité. Les fragments de verre bleu-vert sont quant à eux aussi très communs. Le verre incolore est présent sous la forme de gobelets et de verres à pied.

L'alimentation et l'entreposage des aliments et des liquides sont les fonctions les plus représentées dans l'assemblage de céramique et de verre de Maripa avec 24 objets sur un total de 30 (tableau 14, annexe II). Ce profil cadre avec ce qui est observé dans les autres collections étudiées. Les fonctions d'entreposage des aliments et des boissons sont présentes (bouteilles, flacons, jarre, saloir et contenants), ainsi que la cuisson (marmites), la préparation (jatte), la vaisselle de service (pichet) et la vaisselle de table (assiettes, gobelet et verres à pied). Un fragment de pot de chambre a aussi été identifié. Par ailleurs, cinq objets n'ont pu être associés à aucune fonction.

Les terres cuites communes de cette collection servent généralement à la préparation, la cuisson et l'entreposage des aliments (tableau 15, annexe II). Elles sont moins souvent destinées à être utilisées dans des contextes associés à la table, à l'exeption d'une assiette typique des productions d'Albisola. Pour leur part, les objets produits en faïence et en *creamware* sont en général destinés à être utilisés en tant que vaisselle de service ou de couverts. Des objets de verre incolore, également destinés à être utilisés à table, ont été reconnus.

Le grès grossier de Maripa est toujours associé à l'entreposage des aliments bien qu'il soit possible, et ceci a été remarqué dans d'autres cas, que ce matériau puisse servir à fabriquer des chopes ou des tasses. Par ailleurs, les contenants en verre teinté ou de couleur sont associés à l'entreposage des boissons (bouteilles en verre vert foncé) et à l'entreposage d'aliments ou de médicaments (fig. 3.11d,e).

L'approvisionnement des jésuites de la Comté vu par l'étude du mobilier

Les pays autres que la France sont sous-représentés dans l'assemblage de la ménagerie Maripa (tableau 3.19). Il est étonnant de constater que toutes les faïences sont françaises, comme à Saint-Régis. Même s'ils ne sont pas nombreux, quelques tessons de faïence non française sont en général identifiés sur les autres sites. Cette situation est d'autant plus surprenante en ce qui concerne les faïences des Pays-Bas qui sont généralement présentes en quantité appréciable. L'Angleterre est tout de même représentée avec un tesson de *creamware.* Les productions de l'Allemagne le sont avec les grès, s'ils sont bien de cette origine. Celles du nord-ouest de l'Italie, associées au réseau commercial du bassin méditerranéen sont représentées, quoique par une seule assiette.

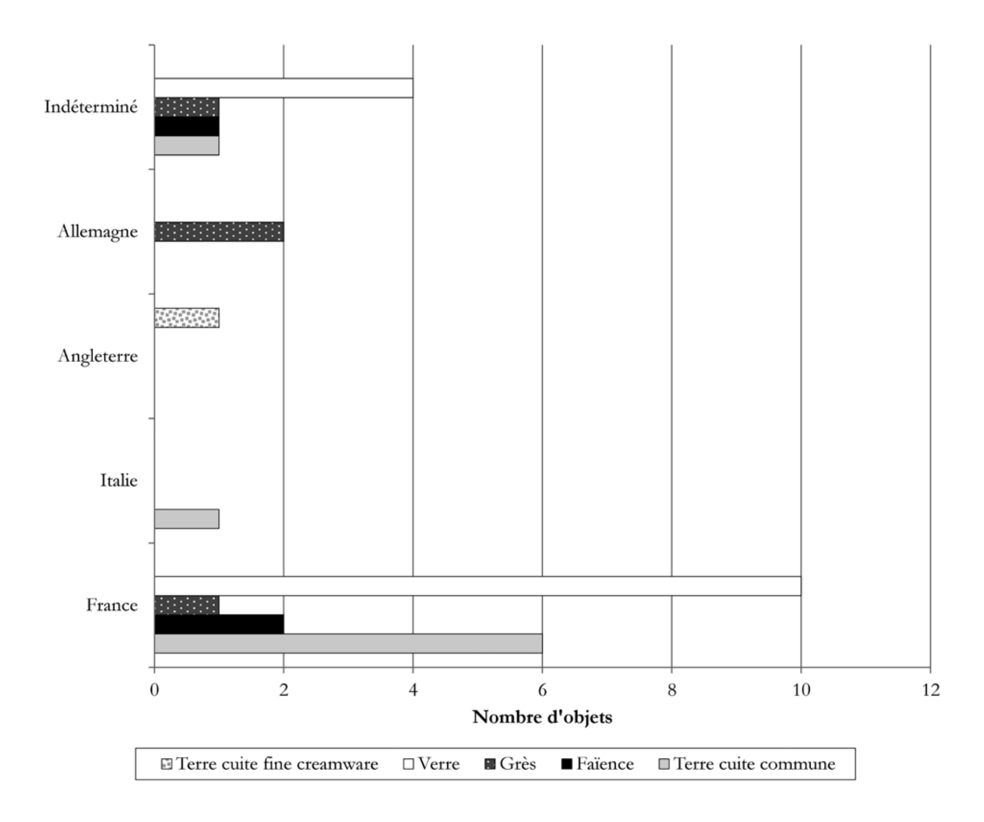
En France, les ateliers dont le réseau commercial débouche sur l'Atlantique sont moins représentés dans la collection que les productions méditerranéennes, surtout pour la céramique (tableau 16, annexe II). En effet, quatre des cinq objets présents dans l'assemblage associé à la façade atlantique sont en verre teinté bleu-vert. Côté céramique, seul un contenant de grès provient de l'Atlantique alors que sept objets

Pays de provenance	**Matériaux**	**Fragments (nombre)**	**Objets (nombre)**
France	Terre cuite commune Vallauris	59	2
	Terre cuite commune vallée de l'Huveaune	18	3
	Terre cuite commune Biot	24	1
	Faïence blanche française	50	2
	Grès grossier Bray-Beauvaisis-Loire	7	1
	Verre couleur transparent vert foncé français	154	6
	Verre teinté régulier bleu-vert français	238	4
Italie	Terre cuite commune Italie du Nord	2	1
Angleterre	Terre cuite fine *creamware*	1	1
Allemagne	Grès grossier rhénan brun	8	1
	Grès grossier rhénan gris	2	1
Indéterminé	Terre cuite commune	6	1
	Faïence blanche	6	1
	Grès grossier glaçure saline-général	4	1
	Verre couleur transparent vert clair	3	1
	Verre couleur transparent vert foncé	121	1
	Verre incolore	7	2
Total		**710**	**30**

Tableau 3.19. Les lieux de production des objets de l'habitation Maripa.

Bassin hydrographique	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
Atlantique	245	5
Méditerranée	145	7
Indéterminé	160	7
Total	**550**	**19**

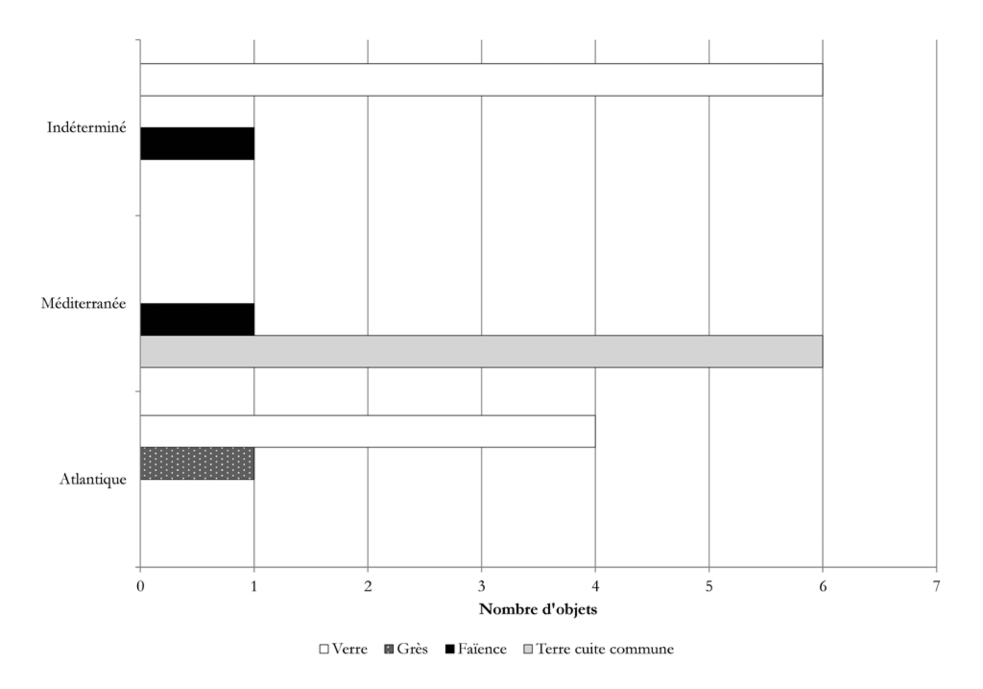
Tableau 3.20. Association entre les lieux de production français et les bassins hydrographiques, habitation Maripa.



Graphique 3.7. Pays de production des objets trouvés à l'habitation Maripa.

sont associés aux ateliers enchâssés dans le réseau commercial méditerranéen. Ainsi, les objets de Maripa se rattachent en très grande majorité à la sphère commerciale du bassin méditerranéen. Les terres cuites communes sont de Biot, de Vallauris et de la vallée de l'Huveaune alors que l'assiette de faïence identifiée provient d'un atelier satellite à Marseille. Par contre, l'absence des faïences de la région de Rouen est anormale, il est donc plus que probable que cette collection présente un problème de représentation.

L'approvisionnement de l'habitation Maripa suit les mêmes tendances que ce qui a été observé pour les sites de Loyola et de Saint-Régis. En effet, comme on peut le constater sur le graphique 3.7, la France est le pays dont l'apport est le plus important avec une contribution de l'Italie, de l'Angleterre et de l'Allemagne pour des types d'objets et de matériaux en particulier (graphique 3.7). En effet, les terres cuites communes d'Albisola sont associées de près au réseau commercial émanant



Graphique 3.8. Bassins hydrographiques de France auxquels sont associés les objets de l'habitation Maripa.

de la Méditerranée et le *creamware* constitue une innovation qui est très recherchée dès son introduction sur le marché vers 1765. En ce sens, l'objet de *creamware* aurait pu être introduit sur le site de l'habitation Maripa après l'expulsion des jésuites de la colonie.

Le deuxième graphique présenté montre l'apport des différents bassins hydrographiques à l'approvisionnement de la Guyane (graphique 3.8). On observe qu'aucune terre cuite ou faïence n'est caractéristique des ateliers de production desservant les ports de la façade atlantique. Cette situation est certainement due à la petitesse de la collection de l'habitation Maripa, car les faïences de la Normandie devraient être visibles dans la collection. Particulièrement en ce qui concerne les faïences brunes qui sont très populaires à l'époque. Par contre, un objet de grès français fabriqué dans un atelier du nord-est de la France est présent dans la collection.

L'habitation Poulain

Bien que l'habitation Poulain ait été occupée dès 1716, la collection archéologique de ce site est associée en majeure partie à ses deux derniers habitants, Gaspard Poulain et Gabriel Antoine Poulain, qui l'occupèrent respectivement de 1756 à 1763 et de 1763 à 1783 (fig. 1.3). Par la suite, la propriété est restée inoccupée, en raison des problèmes de succession, et les Poulain ont, selon toute vraisemblance, quitté la colonie après la première abolition de l'esclavage. Les vestiges de cette habitation témoignent de la deuxième moitié du XVIIIe siècle.



Figure 3.11. Assemblage de céramique et de verre de l'habitation Maripa. a) Marmite en terre cuite commune Vallauris ; b) Assiette en faïence, décor sommaire d'inspiration Bérain ; c) Assiette en creamware*, décor royal ; d) Bouteille en verre vert foncé française en forme de pot de fleurs ; e) Bouteille en verre vert foncé anglaise.*

Un domaine de la deuxième moitié du XVIIIe siècle

L'habitation Poulain (n° de site 97 309 013) a été signalée à Dominique Roy de la circonscription archéologique de Cayenne en 1979. Avec l'accord de M. 'Ng Kon Tia, propriétaire de la parcelle sur laquelle se trouve le site, l'investigation a débuté en 1980. Les fouilles, toutefois très limitées, ont été réalisées entre 1982



Figure 3.12. Vue de la mer (anse de Rémire) à partir de l'habitation Poulain (photo C. Losier).

et 1986 par Yannick Le Roux (Le Roux 1986). En effet, il explique que les vestiges étant situés sur une propriété privée, les murs n'ont pu être totalement dégagés. Le nombre de sondages, aussi, a été minimal (Le Roux 1986 : 71).

L'habitation Poulain est localisée sur la rive droite du ruisseau Hotta (probablement un toponyme d'origine précolombienne) qui se jette dans l'anse de Rémire. Des tessons de poterie amérindienne et des outils lithiques y ont été mis au jour (Le Roux 1986 : 24). Il y a par ailleurs un site de polissoirs connu sur la plage (dite des Brésiliens) en contrebas. Ces vestiges se trouvent à quelques dizaines de mètres de la plage, côté montagne, sur la route des Plages (fig. 3.12).

Le contexte historique

Le terrain de l'habitation Poulain fut occupé au départ par Le Vendangeur, un des seuls colons rescapés de l'expédition Poncet de Brétigny en 1643, qui s'est évadé après avoir été fait prisonnier par les Amérindiens vers 1645. Après avoir fui aux Antilles, il revient en Guyane avec l'expédition « des seigneurs associés de la France équinoxiale » en 1652. C'est alors qu'il se voit octroyer le terrain dont il est question ici, mais il n'a pas pu exploiter ses terres. Après l'avoir planté en manioc, en tabac et en vivres, pendant un an, une nouvelle attaque des Amérindiens a désorganisé la colonie et Le Vendangeur a dû abandonner ses terres (Le Roux 1986 : 24-25).

Après l'abandon de l'habitation par Le Vendangeur, les résidents de la parcelle, s'il y en a eu, sont inconnus. Toutefois, vers la fin du XVIIe siècle, Savinien Hervieux, capitaine de milice et substitut de juge, aurait été présent près du ruisseau Hotta. Il meurt en 1706 et sa femme Gente en 1708, probablement sans descendance

(Le Roux 1986 : 31-32). C'est Gaspard Poulain, immigrant de Valenton en Brie, dont la date d'arrivée en Guyane n'est pas connue, qui s'y installe et fait souche. Il épouse Marie Langlois en 1685 qui met quatre enfants au monde, mais seulement deux de leurs filles ont vécu au-delà de la petite enfance : Hélène (1686) et Louise (1687). Marie Langlois décède en 1691 en donnant naissance à leur quatrième enfant. Gaspard Poulain se remarie la même année avec Anne (ou Suzanne) Béliard et ils ont deux enfants : Gaspard (1692) et Marie Madeleine (1695). Gaspard père est déclaré disparu sur l'Amazone (à l'époque l'Amazone signifie autant la région que le fleuve) en 1695 et sa deuxième femme, Anne (ou Suzanne) Béliard décède l'année suivante (Le Roux 1986 : 33-38).

Ainsi, les héritiers de Gaspard Poulain sont Hélène, Marie Madeleine, Louise et Gaspard fils. Ce dernier est devenu un personnage très important et a fait prospérer la famille, son parcours a longuement été décrit par Le Roux (1986 : 38-48). C'est Louise qui habitera la parcelle sur laquelle se trouve l'habitation connue aujourd'hui sous le nom de Poulain. Elle épouse en premières noces, en 1699 alors qu'elle n'a que 14 ans, Jean Giroult. La mère de celui-ci avait épousé Savinien Hervieux alors propriétaire de l'habitation. Sur une carte de 1715, il est mentionné que Jean Giroult habite sur les terres du couple Hervieux (Le Roux 1986 : 49). D'ailleurs, il y résidait probablement depuis 1709, car le recensement nominatif de cette année l'indique comme marié, cultivant de l'indigo et du roucou. Il possédait à ce moment 9 esclaves d'origine africaine (6 hommes, 3 femmes) et une Indienne. Par ailleurs le cheptel se composait à ce moment de six chevaux (ANOM, C14, reg. 6, f° 94, 1709). Dans le recensement de 1717, il est encore noté que Jean Giroult et Louise Poulain cultivent de l'indigo et du roucou, qu'ils possèdent 12 esclaves d'origine africaine (5 hommes, 3 femmes, 2 garçons et 2 jeunes filles), ainsi qu'un fusil et une épée (ANOM, C14, reg. 10, f° 238, 1717).

En 1720, Jean Giroult meurt et Louise Poulain épouse Pierre du Fermier. Dans le recensement de 1723, on apprend que Pierre du Fermier et Louise Poulain possèdent 15 esclaves (4 hommes, 2 femmes, 3 invalides, 3 garçons et 3 jeunes filles) (ANOM, C14, reg. 13, f° 285, 1723). En 1735, du Fermier meurt et Louise épouse Jacques Courant, de vingt-six ans son cadet. Jacques Courant est issu d'une grande famille installée en Guyane depuis longtemps. Bien que leur mariage ait été houleux, l'habitation a pris de l'expansion. Le recensement de 1737 indique que 28 esclaves d'origine africaine (12 hommes, 7 femmes, 3 garçons, 5 jeunes filles et 1 invalide) travaillaient pour le couple à ce moment et que leur habitation, alors nommée Bel Air, était plantée en cacao et en café. Leur cheptel comptait alors 3 chevaux, 1 étalon, 2 vaches et 20 moutons (ANOM, C14, reg. 16, f° 419, 1737). Après de nombreuses querelles, Louise est partie pour la France en 1756, laissant probablement son frère Gaspard fils gérer ses biens (Le Roux 1986 : 49-51).

Il semble que ce soit Gaspard fils qui ait fait fructifier les biens de la famille en acquérant un nombre important de domaines. À sa mort en 1763, le patrimoine est divisé entre ses enfants vivants. Gaspard a eu douze enfants issus de deux mariages. Le patrimoine familial comptait alors au moins cinq habitations, dont l'importante Marianne située sur la rive droite du Mahury (Le Roux 1986 : 58). C'est le plus jeune fils de Gaspard, Gabriel Antoine Poulain-Saline né en 1746, qui a hérité de

Année	Description
1652-1653	Propriété d'Artur Le Vendangeur
1653-16??	Inhabité ?
fin XVIIe siècle-1708	Savinien Hervieux (il meurt en 1706 et sa femme en 1708)
1708? -1720	Jean Giroult et Louise Poulain (1716, ils sont à Poulain, Carte de Lombard)
1720-1734	Pierre du Fermier et Louise Poulain (1729, Carte de S. D'Anvilles)
1734-1756	Jacques Courant et Louise Poulain (Louise part en France)
1756-1763	Gaspard Poulain
1763-1783	Gabriel Antoine Poulain (il rentre en France, meurt en 1786)
1786-1794	Succession (le déclin de l'habitation a dû commencer dès le départ de Gabriel vers 1783)
1794-????	Le terrain est abandonné puis deviendra plus tard un terrain agricole nommé Poulain-Salines, puis tout simplement Salines
1832	Selon une carte de l'île de Cayenne, la parcelle est mentionnée comme vacante
1847	Le relevé cadastral indique « terrain Poulain-Saline, appartenant à Demoiselle Rose Déjean »

Tableau 3.21. Évolution du parcellaire et événements associés au site de l'habitation Poulain (tiré de Le Roux 1986 : 19-63).

l'habitation occupée par sa tante Louise pendant près d'un demi-siècle. Le nom de Gaspard, bien qu'entre parenthèses, est encore indiqué dans le recensement de 1772 à la mention « Poulin », habitation située sur la côte de Rémire. Il est aussi mentionné que 25 esclaves d'origine africaine (15 hommes et femmes, 6 enfants et 4 invalides) travaillaient sur l'habitation (ANOM, C14, reg. 40, f° 253). Après le départ vers la France de Gabriel Antoine en 1783, l'habitation entre en déclin. Gabriel Antoine meurt en France en 1786. Selon Yannick Le Roux, la succession est compliquée et l'affaire ne sera pas réellement réglée avant la Révolution. Les soulèvements d'esclaves de 1794 ont définitivement mis un terme à l'occupation de l'habitation Poulain (Le Roux 1986 : 59-63).

Voici les différentes phases d'occupation de la parcelle telles que mentionnées dans les archives ou encore sur les cartes anciennes et rapportées dans l'étude de Le Roux (tableau 3.21).

Les découvertes archéologiques

Le site est constitué de plusieurs bâtiments et terrasses installés sur un terrain plutôt pentu (fig. 3.13). Les terrasses sont au nombre de trois et le côté le plus large fait face à la mer. Un puits a été creusé sur la première terrasse. La maison de maître et les dépendances, dont la présence est indiquée par la présence de blocs, sont situées sur la deuxième terrasse. La cuisine, pour sa part, n'a pas été localisée avec précision. (Le Roux 1986 : 74-98). Lors de la campagne archéologique, « tous les tessons ont été récoltés en surface ou dans une couche de terre n'excédant pas dix centimètres, très perturbée par les cultures et l'érosion » (Le Roux 1986 : 88). Selon Le Roux, les vestiges et les artéfacts de ce site sont représentatifs des deux dernières périodes d'habitation alors que Gabriel Antoine Poulain était propriétaire de l'établissement.

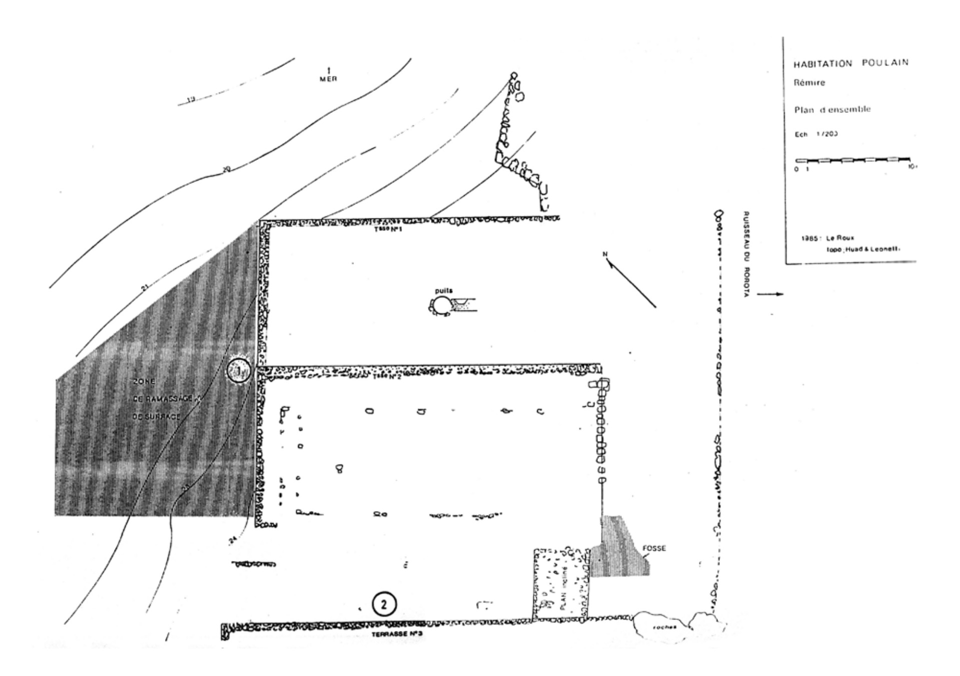


Figure 3.13. Plan général de l'habitation Poulain (Le Roux 1986 : 74).

Encore une fois, l'analyse des artéfacts a permis de confirmer les dates d'occupation du site avancées par les chercheurs grâce aux archives. La collection Poulain est caractérisée par des faïences évoquant le déclin des grands ateliers de production qui survient vers 1770. En effet, ces terres cuites fines, telles les *cream coloured,* les *creamware* et les *pearlware,* sont typiques de la deuxième moitié du XVIII[e] siècle. Elles continuent à être fabriquées après 1780 dans le cas des objets de *pearlware*. Par contre, la faible densité de ces matériaux dans la collection de Poulain nous incite à penser que l'occupation n'a pas dépassé les années 1790, ce qui concorde, une fois de plus, avec les informations recueillies dans les archives.

Richesse et variété du mobilier archéologique

La collection archéologique de l'habitation Poulain est de loin la plus riche en quantité de fragments récoltés. En effet, 7875 tessons ont été comptés et ils se déclinent en 457 objets, ce qui représente une proportion de 5 % entre le nombre de tessons et celui des objets. Ce résultat cadre avec ce qui est observé dans les autres collections (tableau 3.22). L'assemblage de céramique et de verre de l'habitation Poulain recèle le plus grand nombre de types de céramiques identifiés au cours de l'analyse : il y en a 36, ce qui est considérable. Cela est dû au fait que cette habitation a été occupée au cours de la deuxième moitié du XVIII[e] siècle et que vers 1775, plusieurs types de céramiques ont fait leur entrée sur le marché.

Les matériaux, les fonctions et les objets

Sept grands types de matériaux ont été identifiés lors de l'analyse de l'habitation Poulain (tableau 3.23). Les terres cuites communes comptent pour 10,32 % de la collection. Toutefois, lorsque le décompte est effectué par objets, leur proportion

Site	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
Poulain	7875	457

Tableau 3.22. Nombre d'artéfacts et d'objets des assemblages de céramique et de verre de l'habitation Poulain.

Catégorie de matériaux	Fragments (nombre)	Fragments (%)	Objets (nombre)	Objets (%)
Terre cuite commune	813	10,32	117	25,60
Faïence	3964	50,34	203	44,42
Terre cuite fine	51	0,65	15	3,28
Porcelaine	10	0,13	5	1,09
Grès fin	4	0,05	2	0,44
Grès grossier	113	1,43	16	3,50
Verre de couleur transparent	1052	13,36	37	8,10
Verre incolore	83	1,05	10	2,19
Verre teinté	1785	22,67	52	11,38
Total	**7875**	**100**	**457**	**100**

Tableau 3.23. Les grandes catégories de matériaux, habitation Poulain.

augmente à 25,26 %. La faïence est le matériau le plus représenté avec 50,34 % de la collection de céramique et de verre et lorsque le décompte est effectué par objets, elle représente 44,42 %. Les deux manières de faire le décompte sont donc cohérentes pour ce type de matériau. Il en est de même pour les autres types, même si parfois la différence entre le nombre de fragments et d'objets est un peu plus grande. Les terres cuites fines ne représentent que 3,28 % des objets (0,62 % des fragments) ce qui paraît peu. Toutefois, la variabilité de ces objets est très grande. Les porcelaines ne comptent que pour 1,09 % des objets et les grès fins pour 0,44 %. Quant au grès grossier, 1,43 % des fragments sont typiques de ce matériau et ils représentent 3,50 % des objets.

Les objets de verre sont assez nombreux, ils représentent presque le quart de la collection, précisément 21,13 %. Les fragments de verre vert foncé comptent pour 13,32 % des fragments et 7,66 % des objets. Le verre teinté est le deuxième type de verre en importance dans l'assemblage, avec 22,67 % des tessons, mais ils constituent seulement 11,38 % des objets. De plus, quelques tessons de verre incolore ont été identifiés, qui représentent 1,05 % des tessons et 2,19 % des objets.

Les terres cuites communes de la collection archéologique de l'habitation Poulain sont en grande majorité issues des ateliers situés à proximité de la côte méditerranéenne entre Marseille et Antibes. Les centres de production représentés sont ceux de la vallée de l'Huveaune, de Vallauris et de Biot (fig. 3.14 a). De même, la région d'Albisola, dans le nord-ouest de l'Italie, est représentée par ses productions caractéristiques (fig. 3.14 b). La grande quantité des productions du pourtour du bassin méditerranéen semble indiquer que la collection de céramiques de l'habitation Poulain date surtout du milieu et de la seconde moitié du XVIIIe siècle. En effet, les productions de terres cuites communes, dont les réseaux commerciaux associés aux centres de production débouchent sur la côte atlantique et qui sont rencontrées en grand nombre au cours de la première moitié

du XVIIIe siècle, sont assez peu représentées (fig. 3.14 c). De plus, quelques objets de terre cuite commune n'ont pu être rattachés à aucun centre de production. C'est le cas pour quatre objets de terre cuite commune avec glaçure, un objet de terre cuite commune avec engobe et glaçure, un autre présentant une pâte rose engobée recouverte d'une glaçure jaune et une pièce de terre cuite rouge pâle à glaçure incolore. Il est aussi important de mentionner qu'un objet de terre cuite commune North Devon, provenant de l'Angleterre, a été identifié (Brassard et Leclerc 2001 : 24-25). La très grande majorité des objets de terre cuite commune de la collection Poulain sont issus de poteries françaises.

Plusieurs types de grès grossiers ont été identifiés ; ils proviennent de France, d'Allemagne et d'Angleterre (fig. 3.14 d). En général, ce type de céramique se rencontre moins au cours du XVIIIe siècle que dans le siècle précédent.

Les pays dont sont issus les faïences trouvées à l'habitation Poulain sont variés : France, Pays-Bas, Angleterre et Espagne. Sans surprise, ce sont les productions françaises qui sont les plus nombreuses. Encore une fois, l'assemblage de faïences françaises est typique de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Les décors sommaires sont fréquents, ainsi que les décors d'inspiration Guillibaud et Bérain peu soignés, témoignant d'une part de l'augmentation de la production à partir de la fin de la première moitié du XVIIIe siècle, mais aussi du déclin des faïenceries qui s'observe à partir de 1770 environ (fig. 3.14 e). Par contre, ce ne sont pas les productions du nord-ouest de la France qui sont les plus nombreuses dans la collection, mais plutôt celles de la région de Marseille présentant un décor d'inspiration Bérain très sommaire (fig. 3.14 f). Quelques objets de faïence à fond jaune provenant des ateliers de Marseille ont aussi été identifiés.

Les objets de faïence des Pays-Bas sont de mauvaise qualité comparés aux productions néerlandaises de la première moitié du XVIIIe siècle (fig. 3.14 g). Il semble que l'augmentation de la production et le déclin des faïenceries se fassent aussi sentir dans ce pays. Les assiettes de faïence espagnole, très typiques, sont aussi de facture assez médiocre. Il y a un type d'assiettes qui se rencontre en grande quantité et seulement dans la collection de l'habitation Poulain. Il s'agit d'assiettes de petit diamètre assez épaisses, présentant un point d'appui de petit diamètre qui devait rendre ces pièces assez instables. Des faïences anglaises ont aussi été identifiées (fig. 3.14 h).

L'assemblage de terre cuite fine est également caractéristique de la deuxième moitié du XVIIIe siècle. En effet, ces types de matériaux sont développés en Angleterre à partir de 1760, sauf pour le *cream couloured* dont la période de production se situe entre 1740 et 1760 environ (Brassard et Leclerc 2001 : 75). Pour le *creamware*, la date d'introduction est de 1765 environ et pour le *pearlware*, 1779 (fig. 3.15 a, b) (Brassard et Leclerc 2001 : 78, 80). Quant au contenant de terre cuite fine Astbury, il aurait été fabriqué en Angleterre entre 1739 et 1770 (Brassard et Leclerc 2001 : 72). Il est par ailleurs assez probable que le tesson de terre cuite fine blanche et les deux tessons de terre cuite fine jaune ne soient pas contemporains à l'occupation du site au cours de l'Ancien Régime. En effet, ces types de céramique se rencontrent à partir du début du XIXe siècle et sont présents en quantité négligeable dans la collection.

Des grès fins sont présents dans la collection, et même si ces objets sont rares sur les sites guyanais, ils ne sont pas anecdotiques dans une collection datée du milieu du XVIII[e] siècle. Quoique assez rares, les porcelaines sont identifiées, avec quatre objets plutôt caractéristiques des productions asiatiques et un objet typique des productions européennes du XIX[e] siècle.

Plusieurs types de verres ont été identifiés, le verre vert foncé britannique ou français et le verre bleu-vert français qui sont présents en très grande quantité (fig. 3.15 c, d). Par ailleurs, quelques objets en verre fougère ont été identifiés ainsi que de la verrerie de table incolore. Ce sont les objets en verre foncé français et en verre bleu-vert qui composent en majorité cet assemblage (fig. 3.15 e, f), (tableau 17, annexe II).

Les objets servant à des fonctions associées à l'alimentation sont les plus fréquents dans la collection (tableau 18, annexe II). On retrouve des objets dédiés à l'entreposage des aliments (cruche, jarre, pot de conserve, saloir, bouteille et flacon), à leur préparation (jatte, plat) et à la cuisson des aliments (marmites). Les objets destinés au service à table (cruche, jatte, pichet, plat, saladier, soupière) et à la vaisselle de table (assiette, bol, chope, soucoupe, tasse, verre à pied) sont très nombreux. Quelques objets à usage spécifique composent aussi la collection, il s'agit d'une cafetière, d'une théière et d'un porte-huilier-vinaigrier. Des objets associés à l'hygiène ont aussi été identifiés. Il s'agit de quelques pots de chambre et d'une cuvette servant à faire la toilette. Quelques petites fioles de médication de même qu'un fragment de faïence transformé en jeton ont été trouvés.

La destination d'un objet est souvent en relation avec le type de matériau dans lequel il est fabriqué (tableau 19, annexe II). Effectivement, les objets de terre cuite commune sont souvent destinés à être utilisés pour l'entreposage, la préparation ou la cuisson des aliments, alors que les faïences, les terres cuites fines, les grès fins et les porcelaines sont la plupart du temps utilisés dans la fabrication d'objets destinés à la table. En effet, pour les faïences, sur les 211 objets auxquels il a été possible d'attribuer une fonction, 205 d'entre eux servaient à table. Par contre, les objets de terre cuite commune remplissant des fonctions concernant la table sont beaucoup plus communs que ceux servant à l'entreposage. La vaisselle de table compte 62 objets contre 39 remplissant des fonctions d'entreposage, de cuisson ou de préparation des aliments.

En majorité, la vaisselle de table ou les récipients destinés au service des aliments sont fabriqués en terre cuite commune de l'Huveaune et en terre cuite typique des productions d'Albisola sur la côte nord-ouest de l'Italie. Il semble que ces centres de production se soient lancés, particulièrement au cours de la deuxième moitié du XVIII[e] siècle, dans la fabrication d'objets destinés à être présentés sur la table. C'est encore plus évident s'agissant des productions d'Albisola.

Le grès grossier par son caractère étanche remplit généralement des fonctions d'entreposage des liquides ou des aliments. Toutefois, quelques pièces, des chopes et des pichets, servaient sur la table. Les contenants de verre, bouteilles et flacons, servaient aussi à l'entreposage des liquides et des aliments pour les mêmes raisons que les contenants de grès grossier. En effet, leur imperméabilité les destinait à cette fonction.

Quelques verres à pied et gobelets font aussi partie de la collection, ces objets servent à la table pour l'absorption des liquides. Quelques fioles très fines servant à conserver des liquides destinés aux soins du corps, méditations ou parfums, sont aussi présentes. D'autre part, deux lampes à huile ont été identifiées, toutes deux façonnées dans un verre incolore.

Le croisement entre matériaux et fonctions, permet de confirmer que le choix du matériau est bien relatif à la fonction. D'autre part, à travers le cas des petits bols de l'Huveaune ou de la vaisselle de table produite à Albisola, on comprend que certains centres de production se sont spécialisés dans la fabrication d'objets spécifiques. De cette manière, ils ont acquis une notoriété, et sont présents en très grand nombre sur les sites de la Guyane et des colonies françaises en général.

L'approvisionnement de la Guyane au lendemain de la guerre de Sept Ans

La France est le pays où ont été produits la majorité des artéfacts identifiés à Poulain, soit 69 % de la collection. Outre trois fragments de terre cuite commune North Devon typique de l'Angleterre et des terres cuites communes d'Albisola, associées de très près aux productions du bassin méditerranéen, les terres cuites communes trouvées à l'habitation Poulain sont exclusivement d'origine française (tableau 3.24).

En revanche, les faïences proviennent de plusieurs pays. La majorité des objets est originaire de France, mais un nombre non négligeable est caractéristique des centres potiers hollandais, de l'Angleterre et de l'Espagne. Quant aux divers types de terre cuite fine qui commençaient à être populaires au moment où le site de l'habitation était occupé, elles sont issues des centres potiers anglais, particulièrement ceux du Staffordshire. Les artisans de cette région étaient à l'origine des évolutions qui ont eu lieu dans l'industrie de la poterie au cours de la deuxième moitié du XVIIIe siècle.

Pays de provenance	**Matériau**	**Fragments (nombre)**	**Objets (nombre)**
France	Terre cuite commune avec glaçure	5	2
	Terre cuite commune avec engobe et glaçure	4	1
	Terre cuite commune rose engobe glaçure jaune	1	1
	Terre cuite commune rouge pâle glaçure inc	5	1
	Terre cuite commune Beauvais	14	4
	Terre cuite commune chamois glaçure verte	85	9
	Terre cuite commune Saintonge	81	4
	Terre cuite commune vallée de l'Huveaune	289	66
	Terre cuite commune Vallauris	80	8
	Terre cuite commune Biot	15	1
	Grès grossier Bessin-Cotentin	8	2
	Grès grossier Bray-Beauvaisis-Loire	57	6
	Grès grossier présumé français	1	1
	Faïence à fond	6	3
	Faïence blanche française	959	121

Tableau 3.24. Les lieux de production des objets de l'habitation Poulain.

Pays de provenance	Matériau	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
	Faïence brune	408	17
	Verre couleur transparent vert foncé français	325	19
	Verre teinté fougère	2	1
	Verre teinté fougère vert	1	1
	Verre teinté régulier bleu-vert français	1778	48
Italie	Terre cuite commune Italie du Nord	211	14
Hollande	Faïence blanche hollandaise	284	16
Espagne	Faïence blanche espagnole	159	35
Angleterre	Terre cuite commune Nord Devon	3	1
	Grès grossier rhénan brun	4	1
	Grès grossier rhénan gris	1	1
	Grès grossier Fulham-Lambeth	18	1
	Grès grossier Nottingham	1	1
	Faïence blanche anglaise	107	6
	Terre cuite fine Astbury	2	1
	Terre cuite fine *cream coloured*	18	5
	Terre cuite fine *creamware*	20	1
	Terre cuite fine *pearlware*	6	3
	Terre cuite fine glaçure jaune	2	2
	Porcelaine fine	0	0
	Grès fin blanc glaçure saline	1	1
	Grès fin surface brune glaçure feldspathe	3	1
	Verre couleur transparent vert foncé britannique	32	7
	Verre incolore	1	1
Allemagne	Grès grossier rhénan brun	19	2
	Grès grossier rhénan gris	2	1
Chine	Porcelaine fine dure orientale	8	4
Indéterminé	Terre cuite commune avec glaçure	12	2
	Terre cuite commune vallée de l'Huveaune	8	3
	Grès grossier rhénan brun	2	0
	Faïence blanche	2040	5
	Faïence blanche française	1	0
	Terre cuite fine	2	2
	Terre cuite fine blanche	1	1
	Porcelaine fine	2	1
	Verre altéré	4	2
	Verre couleur transparent brun	2	1
	Verre couleur transparent vert foncé	686	5
	Verre de couleur	3	3
	Verre incolore	82	9
	Verre teinté régulier vert	4	2
Total		**7875**	**457**

Tableau 3.24 (suite). Les lieux de production des objets de l'habitation Poulain.

Bassin hydrographique	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
Atlantique	2615	110
Indéterminé	576	46
Méditerranée	933	160
Total	**4124**	**316**

Tableau 3.25. Association entre les lieux de production français et les bassins hydrographiques, habitation Poulain.

Même si les objets de *cream coloured*, de *creamware*, de *pearlware*, la terre cuite fine Astbury et les grès fins ne sont pas présents en grand nombre, ils indiquent tout de même que ces nouvelles productions atteignaient la Guyane peu après leur arrivée sur le marché, ce qui est particulièrement intéressant. Le décalage temporel n'est pas très grand entre l'innovation (ou la nouvelle mode) en Europe et son arrivée dans les colonies, contrairement à ce qu'on pourrait penser.

Les grès grossiers sont généralement issus des ateliers allemands, de l'Angleterre et de la France. Ils sont présents en quantité assez modeste. Toutefois, il est intéressant de mentionner la présence de deux petits pichets de grès de type rhénan gris présentant un blason incisé et rehaussé de bleu où il est écrit « GR » qui désigne *Georgius Rex*, Georges III, roi de Grande-Bretagne et d'Irlande de 1760 à 1820. Bien que le verre anglais ne soit pas absent, le verre français est le plus courant, que ce soit le verre vert foncé caractéristique des bouteilles utilisées pour l'entreposage des alcools ou le verre bleu-vert des flacons servant à entreposer toute sorte de liquides et d'aliments.

Pour les régions françaises, lorsque les céramiques et le verre sont pris en compte, la région méditerranéenne est la plus représentée avec 160 objets sur 316 alors que les centres de production atlantiques ont livré 110 objets. Lorsqu'on ne tient compte que des céramiques, seuls 62 objets sont rattachés à des centres de production dont le débouché se trouvait dans des villes portuaires de la façade atlantique. Ainsi, il y a beaucoup plus d'objets qui ont été fabriqués près de la côte méditerranéenne dans la collection de l'habitation Poulain (tableau 20, annexe II).

Il y a une dichotomie importante entre la provenance des céramiques, soit celles écoulées dans les ports de la façade atlantique et celles écoulées dans les ports de la Méditerranée (tableau 3.25). Les terres cuites communes et les grès associés aux ports de la façade atlantique sont au nombre de 27 alors que les faïences sont 35. Pour les ateliers associés au bassin méditerranéen, 75 objets sont fabriqués en terre cuite commune et 85 objets de faïence ont été identifiés. En effet, sur les sites occupés au cours de la deuxième moitié du XVIIIe siècle, les faïences sont issues des fabriques du nord-ouest de la France. De plus, pour la même période, il n'est jamais arrivé que le nombre d'objets de faïence surpasse le nombre d'objets de terre cuite commune provenant des ateliers de la Méditerranée. Ceci est probablement dû au fait que les objets de faïence identifiés sont des assiettes présentant un décor sommaire qui semblent avoir été achetées dans un même lot, vu leur grand nombre. Le réseau commercial associé à la Méditerranée semble avoir approvisionné l'habitation Poulain.

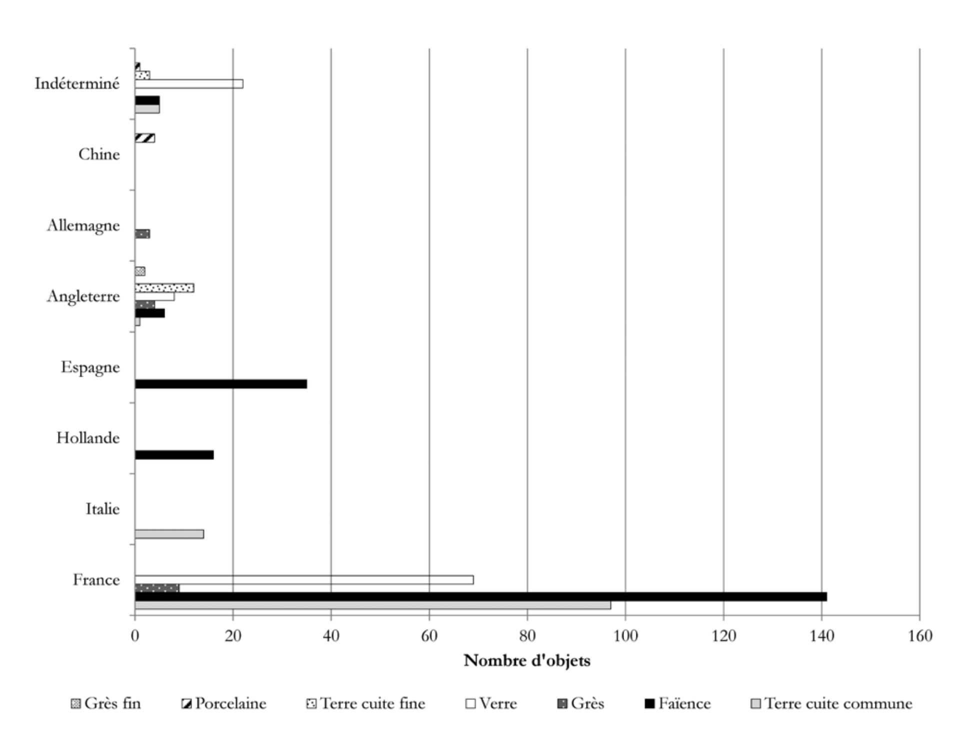


Figure 3.14 Assemblage de céramique et de verre de l'habitation Poulain, planche 1. a) Petit bol en terre cuite commune de l'Huveaune ; b) Écuelle en terre cuite commune d'Albisola ; c) Jatte en terre cuite commune Saintonge ; d) Chope grès français, grande région de la Normandie, habitation Poulain ; e) Plat en faïence de Rouen, décor d'inspiration Guillibaud ; f) Assiette de faïence française, décor sommaire d'inspiration Bérain ; g) Assiette en faïence hollandaise ; h) Assiette en faïence anglaise.

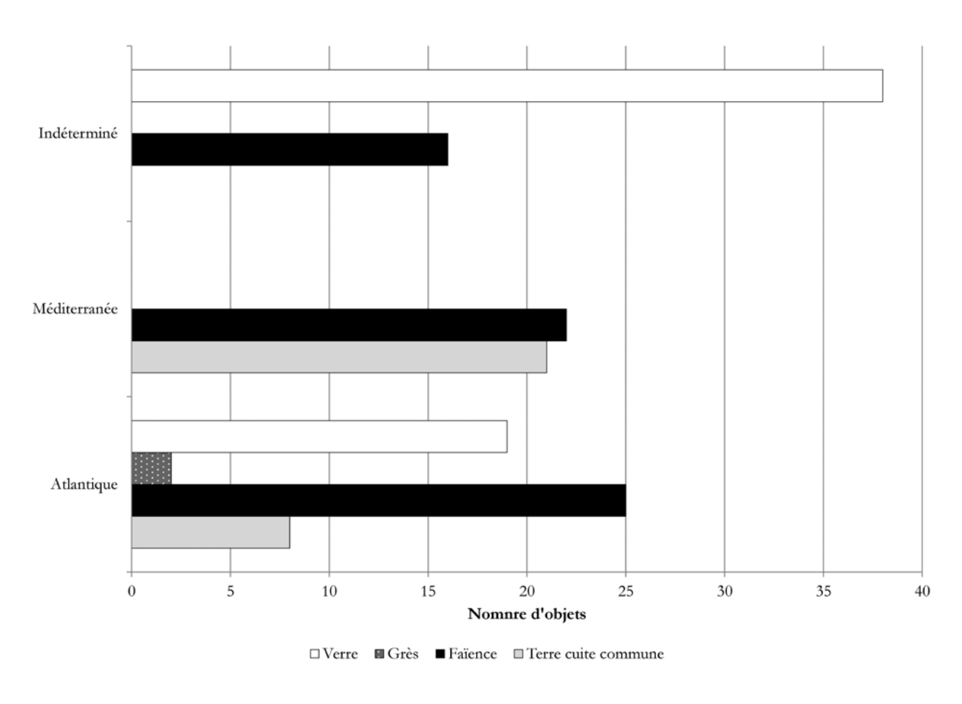
La collection archéologique de l'habitation Poulain est tout à fait typique d'une occupation de la deuxième moitié du XVIII[e] siècle. En effet, la collection des différents matériaux français et l'accumulation importante d'objets ainsi que la variété des pays producteurs représentés sont caractéristiques de l'ouverture



Figure 3.15. Assemblage des céramiques et du verre de l'habitation Poulain, planche 2. a) Tasse de pearlware avec des figures mythologiques en relief ; b) Chope en pearlware avec un décor de bandes et de damiers ; c) Bouteille en verre vert foncé française en forme de pot de fleurs ; d) Bouteille en verre vert foncé anglaise ; e) Goulot d'un flacon à corps carré en verre bleu-vert ; f) Goulot torsadé d'une fiole en verre bleu-vert.



Graphique 3.9. Distribution des objets trouvés à l'habitation Poulain par pays de production.



Graphique 3.10. Bassins hydrographiques de France auxquels sont associés les objets de l'habitation Poulain.

du commerce qui se produit, particulièrement après 1767, avec l'avènement de l'Exclusif mitigé. De plus, les collections trouvées après l'échec de l'expédition de Kourou sont très importantes. C'est ce que nous a appris l'analyse de la collection de l'habitation Poulain et celle de l'habitation Macaye.

Comme pour les autres sites à l'étude, la France est l'endroit où la majorité des objets trouvés à l'habitation Poulain ont été produits et ceci est démontré par le graphique qui suit (graphique 3.9). En ce qui concerne les productions des autres pays, une quantité appréciable de faïences provient des Pays-Bas et d'Espagne. Les terres cuites communes proviennent d'Italie, l'Angleterre fournit des terres cuites fines et du verre, l'Allemagne du grès et la Chine des porcelaines. Dans l'état de l'ouverture au marché qui était observable au cours de la deuxième moitié du XVIII[e] siècle, il est surprenant de constater que le nombre d'objets provenant de l'extérieur de la France n'est pas très élevé. Il est nécessaire de s'interroger sur la cause de cet état de fait. D'autres marchandises sont sans doute amenées en Guyane par les commerçants étrangers, telles des denrées, et non des marchandises sèches comme les céramiques ou le verre. De plus, lorsque des objets proviennent d'autres pays, ils sont souvent fabriqués en matériaux de luxe comme les faïences. Encore une fois, force est de constater que les matériaux de luxe voyagent plus que les objets communs.

Les terres cuites communes françaises sont produites en général sur la côte méditerranéenne, ce qui inclut les terres cuites communes italiennes d'Albisola (graphique 3.10). Les terres cuites de la façade atlantique sont en faible nombre comparé à celles du bassin méditerranéen. La plupart des faïences trouvées sur l'habitation Poulain proviennent de la grande région de Rouen. Ceci concorde avec l'augmentation de la production de faïences brunes à cette époque, dans cette région. Il semble que les faïenceries de la région de Marseille produisaient des objets décorés de motifs sommaires qui s'inspiraient vaguement des décors de Bérain. Comme pour les autres collections, la provenance des différents types de verres est incertaine. Toutefois, il est probable que le verre ait été fabriqué dans les industries de la côte atlantique, où elles sont alors bien implantées.

L'habitation Macaye

L'habitation Macaye est occupée à partir de 1737 environ, et c'est en 1740 que Jean Macaye installe sa résidence principale sur l'habitation (fig. 1.3). Ce lieu est occupé jusqu'en 1780, alors que Claude Macaye quitte la colonie. Même si le début de l'occupation se situe au cours de la première moitié du XVIII[e] siècle, la collection archéologique témoigne surtout d'une occupation de la deuxième moitié de ce siècle. Ceci permet d'associer les données archéologiques à la dernière phase chronologique de l'économie de l'Ancien Régime (fig. 3.16).

La fouille de sauvetage de la maison de maître

L'habitation Macaye a été une première fois identifiée en 1984 par Patrick Huard (n° de site 97 309 060). L'habitation a été mise au jour à l'occasion des travaux de la construction du collège Vidal à Rémire-Montjoly. Une fouille de sauvetage a été réalisée en 1989, après le passage de la machinerie qui a déboisé le futur site





Figure 3.16. En haut : Vue aérienne de l'habitation Macaye après le passage de la machinerie servant à faire le défrichement du boisé ; En bas : Angle ouest de la maison de maître de l'habitation Macaye (Le Roux 1997 : 170).

du collège (Le Roux 1997b : 170). C'est ainsi que les soubassements des murs de la maison de maître et les pierres d'assises ont été décrits par les archéologues. Ce site, daté entre 1740 et 1790, est localisé à environ 700 mètres à l'ouest de la route nationale 3, au lieu-dit Vidal, sur une petite hauteur à proximité du lycée

Vidal. Cette habitation se caractérise par une occupation homogène, car elle a été abandonnée au début du XIXe siècle et les lieux n'ont jamais été réoccupés (Gassies 2000 : fiche 97 309 060).

Le contexte historique

La région du fond de Rémire est marécageuse et son peuplement par les Européens débute en 1666, soit après ceux de Cayenne et de Rémire. L'ancêtre de la famille Macaye est arrivé en Guyane en 1660, il s'agit d'un immigrant italien du nom d'Antonio (Antoine). Après son arrivée en Guyane, celui-ci travaille sur l'habitation de M. Noël comme commandeur. Il se serait établi à son propre compte en 1689 dans un lieu qui nous est aujourd'hui inconnu. Antoine Macaye a épousé en premières noces Jeanne Thérèse Sellier, qui meurt vers 1698, et en deuxièmes noces, Françoise Lavenne. Il aurait eu environ quinze enfants, dont plusieurs sont décédés avant d'atteindre l'âge adulte (Le Roux 1990 : 13-14).

Jean Macaye naît en 1709, il sera le principal occupant de l'habitation Macaye située au fond de Rémire. Parti faire ses études en France, il est devenu membre de l'Ordre des jésuites lorsque sa mère, alors veuve d'Antoine Macaye depuis 1730, le rappelle en Guyane pour l'aider dans la gestion de l'habitation La Saline. À son retour en Guyane, Jean épouse Marguerite Courant qui avait hérité d'une partie des terres du fond de Rémire.

> *« La carte de Chevalier des Marchais de 1724 est la plus ancienne à mentionner le nom d'un propriétaire sur le terrain du fond de Rémire, il s'agit déjà de Macaye (suivi de R, c'est-à-dire roucouerie). Mais à cet emplacement on voit disparaître ce nom sur la carte d'Anville (1729) au profit de Courant, (roucouyer). C'est le mariage de Jean Macayen avec Marguerite Courant qui explique la juxtaposition de ces deux noms. Cette terre a d'abord appartenu à la famille Courant et Marguerite à apport en dot le quart du terrain du fond de Rémire concédé au Courant »* (Le Roux 1990 : 13).

Le recensement de 1737 indique que l'habitation fond de Rémire appartient à Macaye, conseiller politique, et qu'elle produit du cacao et du café (ANOM, C14, R16. F 420, 1737). Toutefois, le recensement n'indique pas le nombre d'esclaves qui y sont attachés. Jean et Marguerite ont fait de cette habitation leur lieu de résidence principal et ils auraient construit leur maison, celle mise au jour par le déboisement, en 1740 (Le Roux 1990 : 15).

À partir de 1764, Claude Macaye, le fils de Jean et Marguerite, a entrepris d'aménager un polder de près de vingt hectares sur les terres basses du fond de Rémire pour y planter du café. Dans le recensement de 1772, on apprend que l'habitation compte 56 esclaves valides, 26 jeunes esclaves et 4 invalides, pour un total de 46 esclaves (ANOM, C14, reg. 40, f° 253, 1772). La première abolition de l'esclavage a mis à mal l'habitation Macaye, comme bien d'autres d'ailleurs. En 1805, Claude Macaye qui était, depuis 1780, membre du conseil supérieur, a démissionné et quitté définitivement la Guyane. Le domaine est acheté plus tard par Élisabeth de Lingendes et son mari Jean Vidal y construit une importante habitation. Toutefois, il ignora les bâtiments associés à l'occupation des lieux par les Macaye (Le Roux 1990 : 15) (tableau 3.26).

Année	Description
1660	Ancêtre des Macaye, Antonio, un Italien, immigre à Cayenne
1666	Début du peuplement du fond de Rémire
1689	Au départ travaillant sur l'habitation de M. Noël, Antoine Macaye s'installe à son propre compte à un endroit qui nous est inconnu
1698	Mort probable de Jeanne Thérèse Sellier, la première épouse d'Antoine Macaye
1709	Naissance de Jean, premier enfant d'Antoine Macaye et de Françoise Lavenne (née en 1689). C'est celui-ci qui exploitera l'habitation dont il est question ici
1730	Jean rentre de France à la demande de sa mère, devenue veuve, afin de s'occuper de ses frères et sœurs et de l'habitation La Saline (près de l'Habitation Poulain, qui deviendra la propriété de Gabriel Poulain-Saline à la suite de son mariage)
1734	Jean Macaye entre comme son père avant lui (1716) au conseil supérieur
1737	Jean Macaye et sa femme Maguerite sont mentionnés au fond de Rémire
1740	Jean Macaye installe sa résidence principale au fond de Rémire
1764-1774	Claude Macaye aménage des polders pour y planter du café
1805	Claude Macaye qui était depuis 1780 conseiller au conseil supérieur quitte définitivement la Guyane. L'habitation est achetée par Élisabeth de Lingendes et son mari Jean Vidal va y construire une importante habitation. Il ignorera les bâtiments associés à l'occupation des lieux par les Macaye

Tableau 3.26. Évolution du parcellaire et événements associés au site de l'habitation Macaye (tiré de Le Roux 1990 : 12-15).

Les découvertes archéologiques

Les vestiges relevés par les archéologues sont au nombre de deux. Premièrement, la maison de maître, construite vers 1740, longue de 24 mètres et large de 12 mètres, était composée de trois pièces et entourée d'une véranda. Ses murs de charpente reposaient sur une assise de maçonnerie et le sol était recouvert de carreaux de céramique. Deuxièmement, la est cuisine située à l'écart de l'habitation, son four débordant à l'extérieur du bâtiment (Le Roux 1990 : 3-6 ; 1997b : 170).

Yannick Le Roux a abordé les principales questions qu'on peut se poser autour de la provenance des pièces :

> *« Un mobilier abondant, majoritairement de la seconde moitié du XVIIIe siècle, a été récolté. Retrouvées, pour la plupart en dispersion, les formes importées fournissent des indications chronologiques de l'ordre de quelques dizaines d'années. Il a été possible de confirmer les observations effectuées sur l'habitation Poulain. En effet, les formes en usage sur les habitations guyanaises proviennent de lieux de production extrêmement variés. Si l'on en juge par l'abondance des produits anglais, hollandais, allemands, etc., ils démontrent combien les règles de l'Exclusif n'étaient pas respectées. Le mobilier retrouvé témoigne également de la dynamique coloniale de certaines régions françaises comme l'Aquitaine, la permanence de Rouen et de sa région dans ses relations avec la Guyane, la progression de Marseille pendant le XVIIIe siècle, l'apparition massive de faïences fines anglaises à la fin de l'Ancien Régime, la discrétion de la région nantaise, pourtant active dans la traite négrière… »* (Le Roux 1997b : 171).

L'importance des productions étrangères

Bien que l'opération archéologique associée au site de l'habitation Macaye ait été réalisée dans le cadre d'un sauvetage urgent, la collection qui en est ressortie est très riche. En effet, 2 337 tessons ont été trouvés, ce qui représente un NMO de 123 objets (tableau 3.27). L'établissement du site serait postérieur à 1737. Les archives et les artéfacts témoignent d'une occupation datant du milieu du XVIIIe siècle et après.

Les matériaux, les fonctions et les objets

L'analyse de la collection de l'habitation Macaye a permis d'identifier six grands types de matériaux (tableau 3.28). Les terres cuites communes comptent pour 15,40 % des fragments et 17,89 % des objets. La faïence est le matériau qui a été identifié en plus grande quantité. En effet, 45,01 % des tessons de la collection sont des fragments de faïence et 39,84 % des objets identifiés sont en faïence. Quelques objets de divers types de terres cuites fines constituent aussi une partie de la collection, ils comptent pour 1,84 % des fragments et 10,57 % des objets, ce qui est considérable. Quelques fragments de porcelaine sont présents, comptant pour 1,07 % des fragments et 1,63 % des objets de la collection. Le grès fin est présent, en faible quantité : 0,30 % des fragments et 0,81 % des objets. Quant au grès grossier, il compte pour 2,05 % des fragments et 4,07 % des objets. Trois types de verres ont été identifiés. Les verres de couleur représentent 25,03 % des fragments de l'assemblage et 12,20 % des objets. Le verre teinté, particulièrement le verre teinté bleu-vert, représente 9,24 % des fragments et 12,20 % des objets. En général, les proportions quant au nombre de fragments et d'objets sont assez semblables même si le NMO (objets) ne représente que 5 % du nombre de fragments total de la collection.

Les terres cuites communes de la collection archéologique de l'habitation Macaye sont en général issues d'ateliers dont les productions approvisionnaient les négociants de la Méditerranée (tableau 21, annexe II). En effet, 16 objets sur les 22 que compte l'assemblage de terres cuites communes sont issus de centres de productions associés à la sphère commerciale méditerranéenne : vallée de l'Huveaune, Vallauris, Biot, Albisola. Seuls cinq objets sont caractéristiques des centres de production de la façade atlantique : trois pièces de terre cuite commune à glaçure verte et deux de la région de Saintonge (fig. 3.17 a). Par ailleurs, un objet de terre cuite commune est resté non identifié. En outre, il est tout à fait intéressant de noter que quelques fragments de terre cuite commune provenant de la région de Philadelphie ont été identifiés à l'habitation Macaye, ce qui est inédit pour le reste des sites à l'étude (fig. 3.17 b). Cette découverte concorde avec le

Site	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
Macaye	2337	123

Tableau 3.27. Nombre d'artéfacts et d'objets des assemblages de céramique et de verre de l'habitation Macaye.

Catégorie de matériaux	Fragments (nombre)	Fragments (%)	Objets (nombre)	Objets (%)
Terre cuite commune	360	15,40	22	17,89
Faïence	1052	45,01	49	39,84
Terre cuite fine	43	1,84	13	10,57
Porcelaine	25	1,07	2	1,63
Grès fin	7	0,30	1	0,81
Grès grossier	48	2,05	5	4,07
Verre de couleur transparent	585	25,03	15	12,20
Verre incolore	1	0,04	1	0,81
Verre teinté	216	9,24	15	12,20
Total	**2337**	**100**	**123**	**100**

Tableau 3.28. Les grandes catégories de matériaux, habitation Macaye.

développement du commerce entre la Guyane et la côte Est américaine observable dans les archives à partir de la deuxième moitié du xviii[e] siècle.

Les faïences trouvées à l'habitation Macaye ont quant à elles des provenances variées. La majorité des objets identifiés ont été produits en France. En effet, 31 objets présentent des caractéristiques permettant de les associer aux faïenceries françaises. De ce nombre, 19 seraient typiques des ateliers de la grande région de la Normandie, quatre seulement de la région de Marseille et un seul aurait été produit à Nevers (fig. 3.17 c, d). L'état de fragmentation a rendu l'identification du nombre d'objets fabriqués aux Pays-Bas très difficile, même si 298 fragments ont été identifiés, seuls 8 objets ont été comptés. Les objets de faïence des Pays-Bas ne font pas partie des belles productions caractérisant entre autres les ateliers de Delft durant la première moitié du xviii[e] siècle. Par ailleurs, 5 objets issus d'ateliers de la péninsule ibérique ont été identifiés dans la collection de l'habitation Macaye (fig. 3.17 e).

Les terres cuites fines sont présentes en nombre assez important : 9 objets sont fabriqués en terre cuite fine blanche et un en terre cuite fine jaune. Ces productions postdatent l'occupation de l'habitation Macaye et témoignent d'une activité s'étant déroulée dans les environs du site au cours du xix[e] siècle. En effet, les terres cuites fines blanches sont produites à partir de 1810 et les terres cuites fines jaunes sont surtout populaires vers le milieu du xix[e] siècle (Brassard et Leclerc 2001 : 82, 88 ; Gauvin 1995 : 92, 94). Par contre, les objets de *creamware* (un objet) et de *pearlware* (2 objets) sont contemporains de l'occupation du site au cours de l'Ancien Régime. Un objet de grès fin a été identifié ainsi que deux objets de porcelaine. En ce qui concerne le grès grossier, il est typique des productions françaises ainsi qu'allemandes.

Le verre vert foncé est majoritairement français même si quelques tessons de verre vert foncé britannique ont été trouvés. Au total, dix bouteilles de verre vert foncé ont été comptées (fig. 3.17 f). Les flacons de verre teinté bleu-vert sont aussi très populaires, ils sont au nombre de 14 (fig. 3.17 g). Par ailleurs, un gobelet de verre incolore a été identifié.

Les fonctions des objets composant la collection de l'habitation Macaye sont en général associées à la table (tableau 22, annexe II). Les fonctions associées à l'entreposage, la préparation et la cuisson des aliments sont au nombre de 17 alors

que celles associées à la table, soit pour le service ou les couverts, sont au nombre considérable de 70. Les objets de verre sont le plus souvent associés à l'entreposage des boissons ou des aliments et représentent 30 objets de la collection. Deux pots de chambre ont été identifiés et quatre objets sont restés sans fonction précise.

Comme pour les collections des autres sites, le matériau dans lequel un objet est fabriqué influence sa fonction (tableau 23, annexe II). En effet, les objets de terre cuite commune sont généralement utilisés dans les sphères privées de l'habitation et ne sont pas nécessairement destinés à être exposés ou utilisés dans les sphères publiques des maisons. Quelques objets font exception à cette règle, il s'agit des assiettes fabriquées dans la région d'Albisola et des petits bols ou jattes décorés issus des ateliers de la vallée de l'Huveaune qui servaient au service à table ou comme vaisselle de table. La facture de ces objets est en général assez soignée. Une chope fabriquée en grès rhénan gris remplit aussi une fonction associée à la table. Ainsi, la plupart des objets de terre cuite commune servent à l'entreposage des aliments, à leur préparation ou à leur cuisson.

Les fonctions des faïences, des terres cuites fines et des porcelaines sont d'ordinaire associées à la table et au service des aliments. En effet, l'aspect plus luxueux et le fait que ces objets étaient souvent décorés les rendaient enclins à être utilisés à la table ou à remplir des fonctions qui leur permettaient d'être exposés. En l'occurrence, des faïences de plusieurs pays sont associées à la table ainsi que les faïences brunes. Ces dernières sont parfois choisies pour servir les aliments chauds, car les caractéristiques de leur pâte le permettent. Au chapitre de l'hygiène, un pot de chambre de faïence blanche française a été identifié ainsi qu'un autre en terre cuite commune de la vallée de l'Huveaune, ces fonctions ne sont anecdotiques ni pour l'un ni pour l'autre des matériaux.

Les objets de verre et ceux de grès sont le plus souvent destinés à la conservation des aliments ou des liquides, car leur imperméabilité les rend idéaux pour cette fonction. Un gobelet de verre incolore a été identifié dans la collection de l'habitation Macaye. Il n'est pas rare de remarquer que les verres incolores et fougères sont utilisés pour fabriquer des verres à boire.

Une variété témoignant des suites de l'expédition de Kourou

La majorité des objets de la collection archéologique de l'habitation Macaye sont d'origine française (tableau 3.29). Ce sont 56,95 % des fragments qui ont été fabriqués en France et 67,48 % des objets. Les autres pays représentés sont les Pays-Bas, l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne et le Brésil – à quoi s'ajoute l'Asie. Une assiette portant une marque du Brésil est datée du XIXe siècle donc postérieure à l'occupation du site. Il est toutefois intéressant de constater que les Brésiliens fabriquaient des objets de terre cuite fine blanche et qu'un réseau commercial a permis de les amener sur l'île de Cayenne. Il est possible que cette pièce ait été importée au cours de l'occupation de la Guyane par les Portugais entre 1809 et 1817 (Le Roux *et al.* 2009 : 30), mais l'objet semble plus récent.

Les terres cuites communes de la collection archéologique de l'habitation Macaye ont une provenance unique, elles ont toutes été produites en France. Aucune terre cuite commune produite ailleurs en Europe n'a été identifiée, à l'exception des productions d'Albisola qui sont étroitement associées au réseau commercial du

Pays de provenance	Matériaux	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
France	Terre cuite commune avec glaçure	20	1
	Terre cuite commune Biot	3	1
	Terre cuite commune chamois glaçure verte	27	3
	Terre cuite commune Saintonge	41	2
	Terre cuite commune Vallauris	116	2
	Terre cuite commune vallée de l'Huveaune	131	11
	Grès grossier avec glaçure	2	1
	Grès grossier Bray-Beauvaisis-Loire	12	1
	Faïence blanche	1	1
	Faïence blanche française	154	22
	Faïence brune	96	9
	Terre cuite fine blanche	7	4
	Verre couleur transparent vert foncé français	506	10
	Verre teinté fougère jaune	4	1
	Verre teinté régulier bleu-vert français	212	14
Italie	Terre cuite commune Italie du Nord	19	2
Hollande	Faïence blanche hollandaise	298	8
Angleterre	Terre cuite fine *creamware*	5	1
	Terre cuite fine *pearlware*	2	2
	Verre couleur transparent vert foncé britannique	2	1
Allemagne	Grès grossier rhénan brun	5	1
	Grès grossier rhénan gris	23	1
Espagne	Faïence blanche espagnole	11	5
Chine	Porcelaine fine dure orientale	14	1
Brésil	Terre cuite fine blanche	1	1
Indéterminé	Terre cuite commune avec glaçure	3	0
	Grès grossier avec glaçure	5	0
	Grès grossier	1	1
	Faïence blanche	492	4
	Terre cuite fine blanche	24	4
	Terre cuite fine glaçure jaune	2	1
	Terre cuite fine *pearlware*	2	0
	Grès fin indéterminé	7	1
	Porcelaine fine dure européenne	11	1
	Verre couleur transparent vert foncé	77	4
	Verre incolore	1	1
Total		**2337**	**123**

Tableau 3.29. Les lieux de production des objets de l'habitation Macaye.

bassin méditerranéen via les ports d'Antibes et de Marseille. En ce qui concerne les faïences, plusieurs pays sont représentés : France, Pays-Bas et Espagne. Les terres cuites fines, *le creamware* et *le pearlware*, fabriquées en Angleterre, ont aussi été identifiées bien qu'en quantité limitée. Les tessons en porcelaine auxquels une provenance a pu être attribuée sont originaires de Chine. Par ailleurs, quelques objets de grès ont été associés à l'Allemagne.

Les objets de verre sont le plus souvent de facture française, que ce soit pour les bouteilles en verre de couleur vert foncé ou les flacons de verre bleu-vert. Toutefois, quelques fragments de verre typiques des verreries anglaises ont été identifiés, ces productions sont reconnaissables à la couleur très foncée, presque noire, du verre.

Les productions françaises sont associées à des ateliers dont le réseau de distribution contribuait à approvisionner les ports de la façade atlantique et, dans une moindre mesure, elles sont caractéristiques des productions du bassin méditerranéen (tableau 24, annexe II). En effet, 45 objets (en comptant le verre bleu-vert) contre 18 objets sont liés à la sphère commerciale atlantique. Lorsqu'on élimine le verre bleu-vert, il y a toujours 31 objets associés à cette grande région.

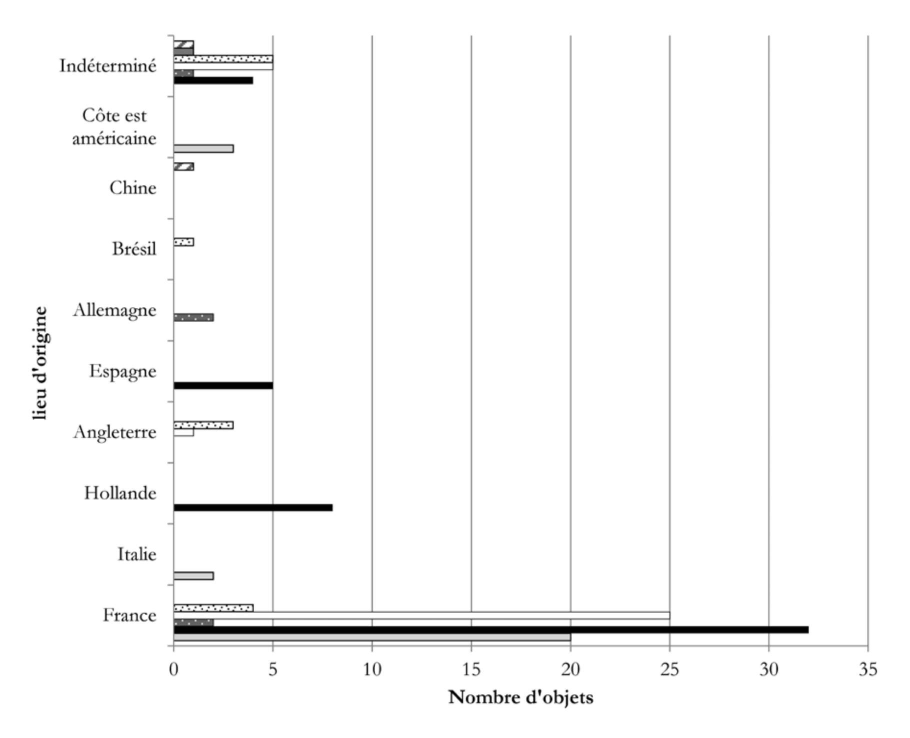
Suivant une analyse plus fine, il est possible de remarquer que la façade atlantique est représentée par la production de faïences, notamment celles des régions de la Normandie et de la Seine. En effet, vingt objets de faïence blanche et brune présentent des caractéristiques, souvent un décor Guillibaud ou d'inspiration Guillibaud, permettant de les associer à cette région. D'autre part, les objets de terre cuite commune sont beaucoup moins populaires, uniquement six objets produits en terre cuite commune chamois présentant une glaçure verte ou de Saintonge ont été identifiés. En outre, le port de Rouen semble être le plus actif pour la redistribution des faïences.

Pour les productions issues des ateliers associés aux ports du bassin méditerranéen, on observe le contraire. En effet, les objets de terre cuite commune sont beaucoup plus nombreux (14) que ceux en faïence (4) présentant souvent un décor d'inspiration Bérain, émanant des ateliers de la région de Marseille. Les centres de production des terres cuites communes sont aussi beaucoup plus variés : vallée de l'Huveaune, Vallauris et Biot. Ainsi, il y a une dichotomie complète entre les productions de la façade atlantique et celles du bassin méditerranéen en ce qui concerne les terres cuites communes et les faïences.

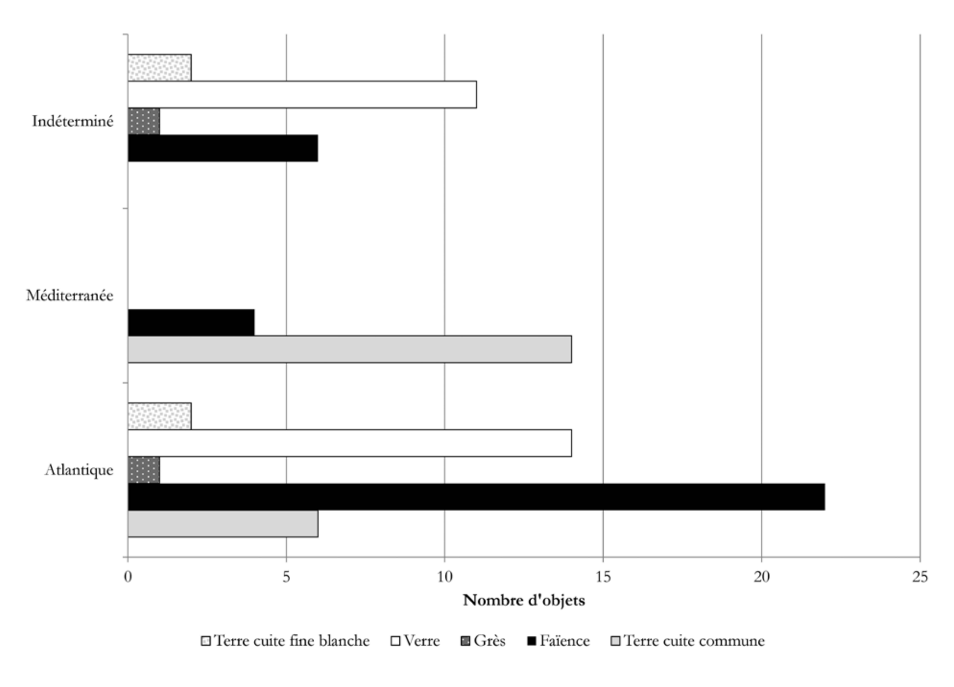
La quantité et la variété des objets composant la collection de l'habitation Macaye sont typiques d'une occupation de la deuxième moitié du XVIII[e] siècle. Le graphique récapitulatif montre clairement la place prépondérante de la France dans cette culture matérielle alors que l'apport des autres nations européennes est limité

Bassin hydrographique	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
Atlantique	465	45
Méditerranée	294	18
Indéterminé	573	20
Total	**1332**	**83**

Tableau 3.30. Association entre les lieux de production français et les bassins hydrographiques, habitation Macaye.



Graphique 3.11. Pays de production des objets trouvés à l'habitation Macaye.



Graphique 3.12. Bassins hydrographiques de la France auxquels sont associés les objets de l'habitation Macaye.

(graphique 3.11). De plus, les matériaux ne provenant pas de France, comme ce qui a été observé pour les autres collections, sont très spécifiques. Ce ne sont que quelques types de matériaux qui sont représentés alors que les autres types ne sont pas injectés dans le réseau international. Ainsi, comme pour les autres collections et



Figure 3.17. Assemblage de céramique et de verre de l'habitation Macaye. a) Pot en terre cuite commune vernissée verte de la façade atlantique; b) Assiettes ou plats creux de terre cuite commune de la région de Philadelphie; c) Plat de faïence française de la Normandie, décor Guillibaud ; d) Bol ou saladier de faïence brune de la Normandie, décor de + et = ; e) Faïence blanche de la péninsule ibérique ; f) Bouteille française en verre vert foncé en forme de pot de fleurs ; g) Flacons de verre bleu-vert.

selon les données archéologiques, la France est le partenaire commercial privilégié de la Guyane.

Concernant les régions françaises les plus actives dans le commerce guyanais, on assiste à une relation inverse entre les lieux de production de la majorité des faïences et ceux des terres cuites communes (graphique 3.12). Les faïences proviennent en majorité de la région de Rouen et les terres cuites communes sont issues de la Méditerranée – une tendance qui avait aussi été observée à l'habitation Poulain.

*****

Les résultats de l'analyse des collections archéologiques informent sur l'importance de la France dans l'approvisionnement de la Guyane, en ce qui regarde le verre et les céramiques. Toutefois, les objets luxueux, telles les faïences, ont tendance à voyager davantage que les objets strictement utilitaires, comme ceux fabriqués en terre cuite commune. La provenance des objets de luxe est alors assez variée. L'étude a aussi permis de constater que le réseau commercial émanant de la France s'est modifié au cours du XVIIIe siècle. En effet, les terres cuites communes au début du XVIIIe siècle étaient produites en majorité dans les ateliers de la façade atlantique. Et vers la fin de la première moitié du XVIIIe siècle les pièces du bassin méditerranéen deviennent majoritaires dans les collections archéologiques guyanaises.

Quant aux approvisionnements de faïence, ils sont en général partagées entre les régions productrices de Marseille et de Rouen. Dans une moindre mesure, les centres faïenciers de Nevers ont contribué au ravitaillement de la Guyane au début du XVIIIe siècle. Par ailleurs, les bouteilles de verre semblent avoir été en général fabriqués du côté de la façade atlantique – le verre bleu-vert serait issu de la région située entre Bordeaux et Montpellier. De plus, force est de constater que les assemblages de verre bleu-vert sont plus importants (en nombre d'objets) pour les sites de la deuxième moitié du XVIIIe siècle, alors que les archéologues croyaient que ces objets étaient plutôt typiques de la première moitié du siècle.

Ces différents constats permettent de donner un nouvel angle d'analyse à la recherche concernant le réseau commercial de la Guyane. En effet, si on considère que les produits de luxe voyagent plus que les produits utilitaires, il serait dans ce cas possible de penser que les terres cuites communes seraient de meilleurs indicateurs des lieux les plus actifs dans le ravitaillement d'un territoire. Or, nous verrons dans le prochain chapitre que ce n'est pas tout à fait le cas. Par contre, la constatation à l'effet que certains biens de consommation s'accumulent en grande quantité en Guyane, mise en conjonction avec les données historiques que nous possédons, permet de mieux comprendre les mécanismes commerciaux associés à la Guyane, mais aussi au monde colonial atlantique en général. En effet, à la suite de l'analyse des collections guyanaises, il n'est plus question de caractériser l'économie et le réseau commercial guyanais comme étant seulement lacunaires. Ceci, parce que ce n'est pas ce que les données archéologiques indiquent. Il serait erroné toutefois de dire que la Guyane avait une économie florissante. Toutefois, les données archéologiques permettent d'ouvrir une analyse approfondie du réseau commercial guyanais, afin de mieux le comprendre, en utilisant les corpus de données archéologiques et archivistiques, ce sera l'objectif du prochain chapitre.

Chapitre 4

La place de la Guyane dans le contexte économique du monde moderne

L'aire circumcaraïbe à l'époque coloniale était un territoire culturellement et politiquement diversifié dont l'unité résidait dans le fait que cet ensemble était une zone de production et un carrefour commercial important pour les puissances européennes et leur projet impérialiste. Bien que située à la périphérie de ce territoire, la Guyane s'y intégrait et participait tant bien que mal à la prospérité de la France. En effet, les différents éléments qui faisaient mauvaise presse à la Guyane au cours de l'Ancien Régime n'incitaient pas la mise en place d'un réseau commercial international effervescent rattaché au port de Cayenne. De plus, selon les données historiques, les échecs répétés des exploitations agricoles n'encourageaient pas les investisseurs à joindre cette colonie, car la possibilité de gains financiers était faible (Cardoso [1971] 1999 : 107 ; Le Roux 1994 : 27 ; Pluchon 1991 : 443 ; Polderman 2004 : 39 ; Pritchard 2004 : 44). La Guyane n'était pas destinée à devenir un lieu où des échanges nombreux et soutenus auraient lieu, plus encore, elle occupait une place négligeable dans la sphère d'échanges globale.

Normalement, ce territoire aurait dû être intégré pleinement dans le monde commercial atlantique en vue de profiter à la France et à son projet colonial. En considérant la piètre productivité des habitations guyanaises de l'Ancien Régime ainsi que la précarité économique de la colonie, l'on pouvait s'attendre à ce que son réseau commercial ait été peu développé. La dernière étape de cette recherche est de caractériser le réseau commercial d'une colonie marginale au monde atlantique, de prendre en considération les spécificités économiques de la Guyane, par exemple le fait que la colonie bénéficiait régulièrement d'une liberté de commerce. Enfin, de prendre la mesure des échanges illicites qui auraient été pratiqués dans le but de pallier le manque d'approvisionnement. De même, les événements spécifiques à la Guyane, par exemple l'expédition de Kourou, sont pris en compte.

Deux corpus de données distincts ont été exploités dans l'objectif de documenter de la manière la plus holistique possible le réseau commercial et l'économie de la Guyane. L'apport des archives de la correspondance en provenance de la Guyane à la compréhension des mouvements commerciaux a été discutée au chapitre 2 de cet ouvrage. Les documents d'archives ont permis de recueillir des informations concernant les mouvements commerciaux associés au port de Cayenne, en particulier, le nombre de navires atteignant la Guyane chaque année. Il a aussi été possible, grâce aux archives, de prendre connaissance des différents événements historiques qui ont influencé la régularité du ravitaillement de la colonie. Puis, les collections archéologiques de six sites d'habitations guyanaises dont l'occupation

couvre tout l'Ancien Régime, de 1664 à la première abolition de l'esclavage en 1794 (chapitre 3), ont été mises à contribution en vue d'amasser des informations quant à la sphère commerciale de la Guyane grâce à un autre corpus et de mettre en perspective les informations issues de l'historiographie.

L'étude des collections archéologiques porte à croire que l'approvisionnement de la Guyane était régulier, car les collections sont particulièrement riches et importantes. Ainsi, la discussion qui suit vise à qualifier et à quantifier le réseau commercial de la Guyane, mais aussi à identifier les raisons à l'origine du paradoxe existant entre les données historiques basées sur l'analyse des archives et la richesse des collections archéologiques. Ces contradictions entre les deux corpus de données seront d'ailleurs utilisées en vue d'amener une description plus pointue de l'approvisionnement de la Guyane et de son économie. L'objectif est de reconstruire le réseau commercial de la Guyane de façon multivocale – à la manière d'un dialogue –, entre l'Europe (métropoles) et les colonies (les périphéries productrices).

La manière dont les spécificités de l'approvisionnement de la Guyane au cours de l'Ancien Régime sont intervenues sur le développement de la société coloniale et sur la place qu'occupaient le territoire et ses habitants dans la sphère commerciale internationale est l'objet de ce chapitre. Les réflexions concernant les mouvements commerciaux se fondent sur la prémisse que les interactions entre les différentes colonies européennes faisaient la particularité du monde atlantique et qu'elles constituent un phénomène dynamique au sein duquel les divers partis concernés avaient une influence sur les réseaux (Hall *et al.* 2011 : 234-238). De plus, la sphère économique est totalement enchâssée dans les autres sphères, sociale et politique, associées à la Guyane.

Pour réaliser une analyse fine au niveau diachronique, les données issues du dénombrement des navires suggèrent une division de l'Ancien Régime en trois périodes chronologiques. La première est dite pionnière (≈1664-1725) et se caractérise par l'isolement presque total de la Guyane. Elle est suivie par une période d'inertie économique (≈1725-1755) alors que les autres colonies des Antilles françaises sont en pleine croissance. En effet, la comparaison entre la démographie des îles des Antilles et celle de la Guyane indique que la population guyanaise a stagné à ce moment. La dernière période couvre la seconde moitié du XVIIIe siècle : de la veille de la guerre de Sept Ans à la première abolition de l'esclavage, en 1794. À cette époque, les apports commerciaux étaient plus constants, car liés à plusieurs tentatives de peuplement du territoire. Les six sites d'habitation choisis pour cette étude permettent de couvrir ces trois phases (fig. 1.3). Pour mémoire, l'habitation Picard a été occupée entre la fin du XVIIe et le début du XVIIIe siècle, les habitations Loyola, Saint-Régis et Maripa ont été actives entre 1725 et 1764 et les habitations Poulain et Macaye, témoignent de la vie en Guyane au cours de la deuxième moitié du XVIIIe siècle.

L'isolement des pionniers (de la fin du XVIIe siècle à 1725)

C'est après plusieurs essais infructueux à partir de l'expédition de Moquet de la Ravardière en 1604 et à la suite de l'occupation du territoire entre 1654 et 1663 par les Juifs hollandais chassés du Brésil que les Français ont définitivement pris possession de la Guyane en 1664 (Le Roux *et al.* 2009 : 22-23). Le développement de la Guyane, et des autres colonies françaises de l'aire circumcaraïbe, a pris son essor avec la production d'indigo, de tabac, de coton et de roucou, une plante tinctoriale devenue de plus en plus importante dans cette région (Mintz 1985 : 35-36). La fourchette temporelle située entre 1664 et 1725 environ représente la période pionnière, celle de l'organisation du projet colonial guyanais. C'est aussi le début de l'âge du sucre dans les Antilles. À ce moment, les colonies françaises de l'aire circumcaraïbe s'organisaient de même que le commerce qui devait les soutenir.

Les données concernant l'arrivée des navires devant approvisionner la Guyane suggèrent que la colonie était particulièrement isolée. En effet, les documents de la sous-série C14 montrent que, pour la période située entre 1688 et 1725 correspondant à l'occupation de l'habitation Picard, l'approvisionnement était déficient. Toujours selon les archives, ce ne sont en moyenne que deux navires qui accostaient à Cayenne chaque année pendant cette période. Une citation extraite du journal du père Labat, illustre le fait que peu de navires étaient armés pour Cayenne en comparaison avec le nombre de navires envoyés à destination des ports des autres colonies antillaises.

> *« Notre flotte était composée de trente-sept vaisseaux et une corvette.* […] *Il y avait une autre flûte du Roi destinée pour Cayenne. Deux vaisseaux marchands devaient passer le détroit [de Gibraltar], trois autres allaient en Guinée, et le reste à la Martinique et à la Guadeloupe »* (Labat 1993 [1693-1705] : 24).

Alors qu'une seule flûte du Roi (ce type de navire était armé par le ministre de la marine) devait se rendre à Cayenne, trente-deux bâtiments étaient destinés aux îles antillaises.

Une augmentation du nombre de navires fréquentant le port de Cayenne est tout de même observable à partir de 1715, c'est-à-dire à la fin de la guerre de Succession d'Espagne (graphique 2.2). Pour les années où les données sont disponibles, entre 1715 et 1725, au minimum trois navires atteignaient le port de Cayenne chaque année et ce nombre a augmenté jusqu'à sept en 1717. Cette augmentation correspond à la première phase du schéma de « guerre et croissance » développé par Olivier Pétré-Grenouilleau (1997 : 117) dans son ouvrage *Les Négoces maritimes français, XVIIe – XXe siècle*. Il explique en effet que les conflits armés qui ont eu cours au XVIIIe siècle concordaient avec une dépression économique qui était suivie d'une remontée spectaculaire des échanges commerciaux lorsque la guerre se terminait. Ceci est dû au fait que le marché s'ouvrait, ainsi que des opportunités de partenariats pour les négociants, alors que les réseaux d'échanges étaient particulièrement fermés pendant le conflit. Cette phase d'augmentation du commerce était généralement suivie de périodes de stagnations plus ou moins marquées, puis d'autres périodes de croissance commerciale. Ces deux dernières phases pouvant se répéter plusieurs fois avant l'avènement d'un nouveau conflit armé.

Il est probable que l'augmentation du commerce faisant suite à la fin de la guerre de Succession d'Espagne reflète cette phase de croissance. Entre 1719 et 1740, soit le début de la guerre de Succession d'Autriche, les arrivées de navires dans la rade de Cayenne connaissent des fluctuations correspondant aux phases de stagnations et de croissances. Il en sera question plus en détail dans la prochaine section consacrée à la période située entre 1725 et le milieu du XVIIIe siècle. Ainsi, malgré l'augmentation du commerce observée entre 1715 et 1725, le nombre de navires enregistrés en Guyane reste particulièrement faible.

À l'exception de l'arrivée d'un bateau armé sur la côte Est américaine, à Boston en 1717, et un autre en provenance d'une colonie hollandaise non spécifiée en 1724, les ports d'attache des différents bateaux ayant atteint Cayenne étaient situés en France. En ce qui concerne les régions françaises d'où sont issus les bateaux approvisionnant la Guyane à cette époque, ils ont principalement été armés dans les ports de la façade atlantique. Ce sont plus particulièrement les ports du sud de la façade atlantique qui sont représentés : Nantes (10 navires), La Rochelle (8 navires) et Bordeaux (3 navires). Les négociants du port de Saint-Malo ont, quant à eux, contribué à l'approvisionnement de la Guyane avec quatre navires, alors que les navires armés dans le bassin méditerranéen ne sont que cinq pour toute la période.

En général, les demandes d'approvisionnement émanant de la Guyane entre 1664 et 1717 ne diffèrent pas de ce qui a été observé pour tout le reste du XVIIIe siècle. Déjà à ce moment, les disettes se faisaient sentir dans la colonie et les demandes concernaient en priorité le ravitaillement en vivres. Ainsi, la farine, les viandes salées et le vin composaient la majeure partie des cargaisons des navires en provenance de la France. Il est probable que le bateau anglais et celui de la colonie hollandaise aient aussi échangé des vivres. Les archives précisent d'ailleurs que les Anglais offraient aux colons guyanais des vivres, du bétail et des chevaux contre des sirops et des eaux-de-vie (ANOM, C14, reg. 32, f° 32, 1715). Cependant, ce type d'échanges devait être ponctuel ou non consigné, car ils sont peu visible dans les archives.

Il est possible de présenter un instantané de l'importation de marchandises en Guyane pour un an, entre le 1er juillet 1720 et le 1er juillet 1721, à partir de l'état du commerce de 1721 qui mentionne sept bateaux arrivés dans ce laps de temps (tableau 4.1). Ce tableau permet de remarquer que les objets trouvés lors des fouilles archéologiques sont marginaux parmi les marchandises importées à Cayenne au moment de l'occupation de l'habitation Picard. En effet, la plupart des marchandises listées dans le tableau 4 s'avèrent être des denrées alimentaires, des produits dont il ne reste rien après leur consommation ou encore des objets qui sont grandement altérés par leur séjour dans le sol acide caractéristique de la Guyane. Seulement huit barriques de verre et de faïence ont été amenées dans la colonie au cours de cette année et il n'est fait aucune mention des contenants utilitaires fabriqués en terre cuite commune.

Cette observation rejoint parfaitement les propos de Charles Dagneau :

> *« Ces marchandises [denrées alimentaires], considérées comme la base des* staple trades *de l'économie atlantique moderne, se dégradent rapidement [sur les épaves] et ne sont en fin de compte visibles qu'à travers les emballages et les autres produits qui les accompagnent. L'archéologue désirant comprendre le commerce maritime*

Quantité	Produit
366 barils	Farine
456 barriques	Vin
505 barils	Viande salée
149 barils et pots	Beurre
53 cruches et barriques	Huile
7 caisses	Savon
148 caisses	Chandelles
39 ballots	Toile
14 boucauts et barriques	Marchandises sèches
10 barils	Ferrements
334 barils	Marmites de fer
6 barils	Clous
64 barriques	Sel
325 livres	Poudre
2300 livres	Plomb
8 barriques	Verres et faïences
24 caisses	Fromages

Tableau 4.1. État de ce qui a été amené par les vaisseaux marchands qui ont fait le commerce à Cayenne depuis le 1er juillet 1720 jusqu'au 1er juillet 1721 (ANOM, C14, reg. 12, f° 201, 1721).

à travers des collections archéologiques base donc ses travaux sur des produits économiques marginaux qui sont plus « visibles », comme la céramique. Il doit alors les considérer comme des marqueurs attestant des origines des marchandises principales » (Dagneau 2009 : 7).

Les autorités guyanaises qui ont été confrontées au cours de cette période à deux conflits armés, la guerre de la ligue d'Augsbourg (1688-1697) et la guerre de Succession d'Espagne (1701-1713), étaient aussi fortement concernées par l'état de la garnison devant défendre la colonie. Plusieurs demandes insistaient sur le faible nombre de soldats présents en Guyane et l'insuffisance des munitions. Cette situation semble surtout préoccupante au cours de la guerre de la ligue d'Augsbourg qui opposait la France aux grandes puissances européennes.

L'inventaire des navires négriers a permis de constater que six bâtiments provenant de Nantes, un de La Rochelle, trois du Havre, un de Saint-Malo et un autre de Lorient ont vendu des esclaves à Cayenne entre 1709 et 1725 (Mettas 1978). Encore une fois, ces informations montrent la suprématie du commerce de la côte atlantique sur celui issu du bassin méditerranéen. Le port de Nantes est l'endroit d'où provenait la majorité des navires associés au commerce des esclaves, ce qui correspond à la spécialité des négociants de ce port au XVIIIe siècle qui étaient engagés, en majorité, dans la traite des esclaves d'origine africaine (Mettas 1978 ; 1984).

Pendant tout le XVIIIe siècle, la correspondance à l'arrivée de la Guyane expose le fait que les colons ne disposaient que de peu d'esclaves, ce qui, selon les autorités, nuisait au bon fonctionnement des habitations et entravait la prospérité de la colonie (ANOM, C14, reg. 12, f° 145, 1721). Il est mentionné à plusieurs reprises dans les archives (à la différence de ce qui est observé dans l'inventaire de Mettas, voir tableau 2.3) que les négriers faisant escale à Cayenne refusaient d'y laisser des esclaves ou encore que le prix demandé était trop élevé pour les colons

(ANOM, C14, reg. 2, f° 93, 1700 ; reg. 7, f° 105, 1713). La liberté de commerce pour acheter des esclaves au Surinam a été demandée dès 1707 par les autorités guyanaises (ANOM, C14, reg. 5, f° 70, 1707).

La situation commerciale observée dans les archives quant aux ports les plus actifs pour l'approvisionnement de la Guyane entre 1664 et 1725 concorde avec l'étude de la collection archéologique de l'habitation Picard. Les ateliers français de la côte atlantique sont les plus représentés avec en particulier les productions de terre cuite commune de la région de Saintonge. Viennent ensuite les terres cuites communes vernissées vertes qui seraient issues de la façade atlantique, cependant, l'origine des ateliers de production de ce matériau n'a pas encore été identifiée avec certitude. Il faut se rappeler qu'à ce moment, les faïenceries de Nevers étaient les plus importantes, celle de la grande région de Rouen et de Marseille n'étant pas encore des centres producteurs majeurs. Ainsi, il est probablement juste de penser que les objets produits à Nevers suivaient le cours de la Loire ou passaient par Paris avant d'être injectés dans les réseaux de distribution atlantique.

Très populaires à l'époque, il est possible que les faïences des Pays-Bas et d'Angleterre aient transité par la France avant d'être embarquées en direction de la Guyane sur des bateaux français. Toutefois, il est aussi possible que les colons guyanais aient acheté eux-mêmes ces faïences au Surinam. Tel que mentionné précédemment, dès 1707, les colons pouvaient se rendre dans la colonie voisine. Bien que ce commerce ne soit pas consigné dans les archives, il n'est pas impossible que les colons se soient déplacés vers la colonie hollandaise pour aller acheter des esclaves et, du même coup, quelques objets usuels comme des faïences.

Les objets trouvés lors des fouilles de l'habitation Picard permettent de comprendre que leur usage et leur provenance sont différentiels selon les matériaux dans lesquels ils ont été fabriqués. Outre certains objets destinés à l'entreposage, fabriqués en grès allemand ou en verre anglais, la plupart des objets usuels qui servaient dans les sphères privées de la maison, par exemple la cuisine, sont généralement fabriqués en terre cuite commune de facture française. D'un autre côté, les objets affectés à des usages dans les sphères publiques de l'habitation, comme la vaisselle de service ou de table, étaient en majorité fabriqués en faïence, un matériau que l'on peut considérer comme luxueux. Ils sont aussi fabriqués dans une variété de pays européens. Dans le cas de l'habitation Picard, les faïences sont issues de la France, mais aussi des Pays-Bas et d'Angleterre. Exceptionnellement, le pichet du Staffordshire pourrait entrer dans cette catégorie, car il est d'une facture très fine et sa décoration permet de le classer dans la catégorie des objets de luxe. D'ailleurs, c'est la seule pièce de ce type qui ait été trouvée en Guyane.

Il est généralement admis que les objets luxueux voyagent davantage que les objets usuels. Ainsi, il ne serait pas surprenant que les objets hollandais ou anglais trouvés sur le site de l'habitation Picard aient transité par la France avant d'atteindre la Guyane. Toutefois, ce n'est qu'une hypothèse, car ils auraient aussi pu faire partie de la cargaison provenant de Boston ou des colonies hollandaises. Il est également possible que des faïences hollandaises aient été achetées au Surinam. Que ce soit l'un ou l'autre de ces scénarios, ces objets de luxe sont beaucoup plus mobiles que les objets de terre cuite commune qui sont typiques des ateliers de

production français et, dans le cas qui nous intéresse, des poteries provenant de l'arrière-pays qui étaient par la suite drainées vers les ports de la façade atlantique.

Autre concept-clé de cette recherche, les marchandises destinées à l'exportation vers les colonies sont concentrées par les négociants d'une ville portuaire majeure avant d'être chargées sur les navires. Charles Dagneau exprime le mécanisme de la focalisation commerciale tout à fait habilement:

> « *Les assemblages archéologiques des navires [en partance pour les colonies] concentrent donc les produits exportés de plusieurs ports secondaires, regroupés dans un port principal ou "ville centre" . Ces marchandises sont ensuite expédiées à destination d'un port donné qui, le cas échéant, redistribue ensuite les marchandises ailleurs. Un circuit commercial implique généralement plus de deux villes portuaires, le plus souvent une région exportatrice et une région importatrice. Donc, schématiquement, chaque étape du réseau d'échanges atlantique lie au moins deux ports (par exemple : Bordeaux et Québec) avec à chaque extrémité du trajet une arborescence de concentration (au départ) et une autre de distribution (à l'arrivée). L'épave et son contenu mettent en scène l'arborescence de concentration et, à travers les sources d'archive connexes potentielles, la destination prévue du navire* » (Dagneau 2009 : 17).

Ce mécanisme d'arborescence de concentration des marchandises que Dagneau met en évidence à propos d'une étude d'épaves peut s'appliquer aussi aux sites coloniaux qui recevaient la marchandise embarquée ailleurs (fig. 4.1). Évidemment, l'arborescence de distribution amène à considérer qu'il est peu probable que tous les articles d'une cargaison puissent se retrouver sur un même site archéologique. À l'inverse, il est manifeste que les assemblages archéologiques témoignent, surtout en ce qui concerne les terres cuites communes de l'habitation Picard, de cette concentration du matériel dans les ports actifs du commerce colonial au cours de la fin du XVIIe siècle et du premier quart du XVIIIe siècle.

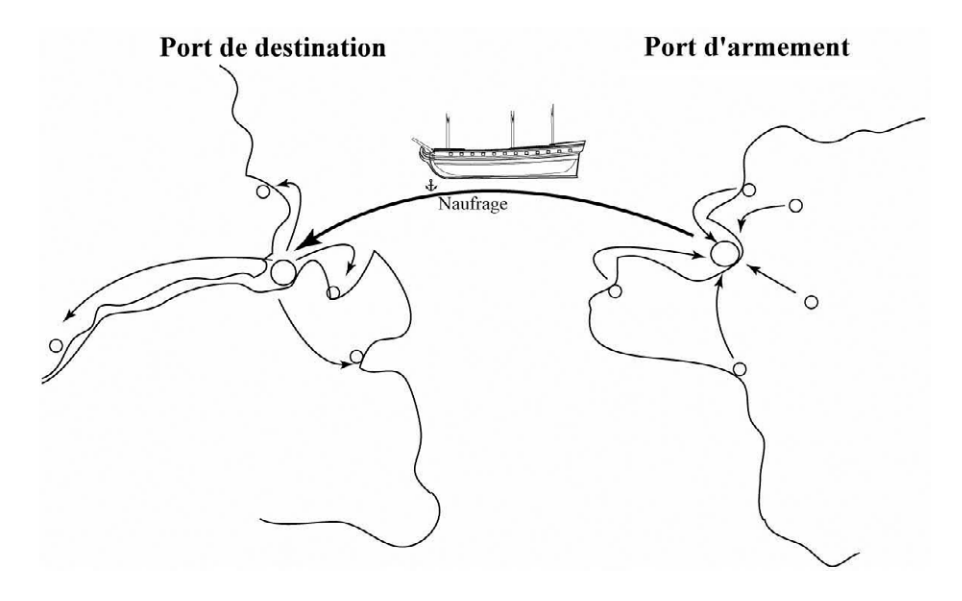
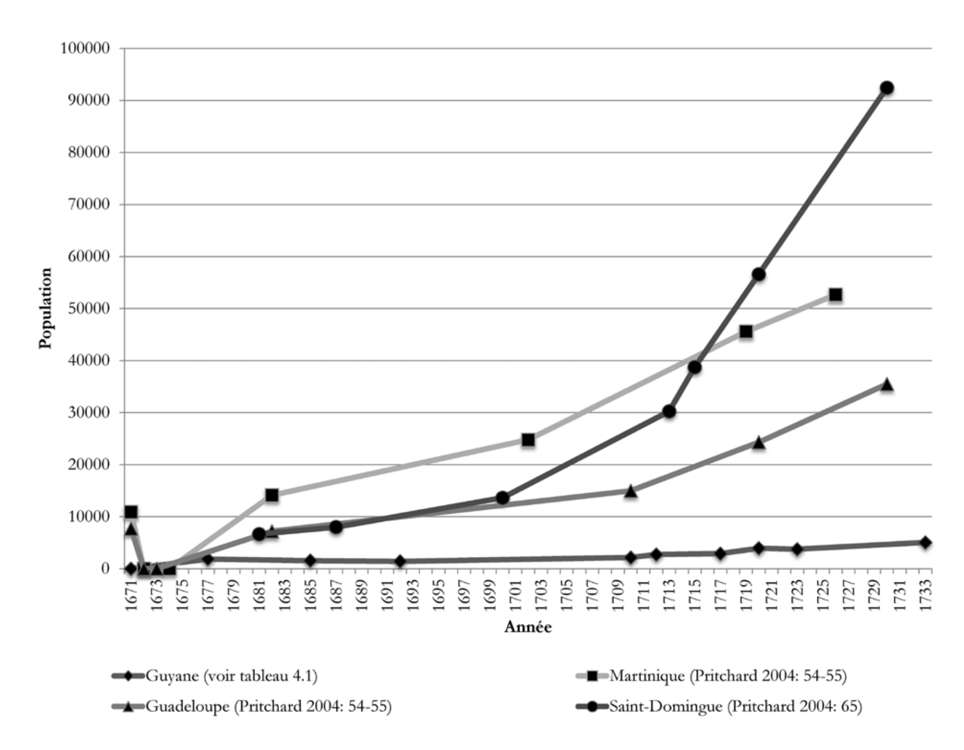


Figure 4.1. L'itinéraire des objets archéologiques maritimes (Dagneau 2009 : 427).

Ainsi, les objets de luxe tels les faïences et les objets à usage spécifique comme les grès ou les bouteilles de verre anglaises, populaires à l'époque, car l'industrie verrière française était encore en développement, étaient très certainement importés une première fois vers les ports français, puis réexportés à destination des colonies. Du moins, c'est ce que suggère la confrontation entre les documents d'archives et les collections archéologiques. En revanche, ce n'était certainement pas le cas des objets usuels de terre cuite commune car ils avaient une valeur économique faible. En effet, il était peu pertinent d'importer en France des objets usuels, par exemple des jattes ou des marmites, en provenance d'autres pays européens, alors que les poteries françaises en produisaient en quantité. Dans le cas de l'habitation Picard, il est même possible de constater que les objets de terre cuite commune proviennent directement des bassins hydrographiques aboutissant sur la façade atlantique, Saintonge, Cox et le Giroussen, ainsi que les terres cuites communes vernissées vertes dont l'attribution spatiale reste incertaine, mais qui sont typiques de la façade atlantique. Ces objets sont caractéristiques d'un commerce de proximité, ce qui changera substantiellement à partir du deuxième quart du XVIII[e] siècle.

Durant la période pionnière de la Guyane, les standards commerciaux n'étaient pas très élevés et la colonie a souffert de pénuries, du moins jusqu'à la fin de la guerre de Sept Ans, c'est-à-dire un demi-siècle plus tard. Il semble que les colons guyanais se soient retrouvés enchâssés dans une situation pernicieuse au cours de cette période. Cette conjoncture allait d'ailleurs être la même pour presque tout le XVIII[e] siècle : le manque de main-d'œuvre devant travailler sur les habitations entravait la production de denrées destinées à l'exportation. En conséquence, les



Graphique 4.1. Comparaison de la démographie de la Guyane, de la Guadeloupe, de la Martinique et de Saint-Domingue.

marchands étaient peu attirés vers le port de Cayenne, car les possibilités de gain monétaire étaient faibles. Les guerres laissaient, de plus, la colonie dans la pénurie pendant plusieurs années.

Cependant, pour les îles de Saint-Domingue, de la Guadeloupe et de la Martinique, il est possible d'observer une augmentation démographique importante (en majorité esclave) à partir de la fin de la guerre de Succession d'Espagne (graphique 4.1). Entre 1713 et 1730 environ, le système colonial français dans l'aire circumcaraïbe s'est affermi. Or, en comparaison avec les îles de l'arc antillais, il est possible de constater la stagnation de la démographie guyanaise.

Il est aussi admis que les centres de productions de céramique et de verre étaient en développement à ce moment. Les grandes faïenceries de Marseille et de Rouen n'étaient pas encore en activité de même que les centres potiers de l'Huveaune et de Vallauris qui prendont une importance majeure dans le ravitaillement des colonies à partir de la seconde moitié du XVIII[e] siècle, mais dont l'influence se faisait déjà sentir entre 1725 et 1750. Il en est de même pour les verreries, tant pour les verreries traditionnelles chauffées au bois que pour les verreries industrielles fonctionnant au charbon qui ont été implantées de manière massive dans les villes majeures de France à partir de 1725 environ (Losier 2005, 2012). Ainsi, il est possible de dire que pour la période allant de la fin du XVII[e] siècle à 1725, c'est autant la société coloniale qui s'organisait que le commerce et les industries soutenant les colonies implantées dans l'aire circumcaraïbe.

De cette manière, il n'est pas surprenant de constater que, sauf quelques exceptions, le ravitaillement de la Guyane émanait de la France (fig. 4.2). Les tendances qui seront observées plus tard quant au réseau commercial entre la Guyane et la côte Est américaine ne sont pas encore formées. Quant à l'approvisionnement émanant des autres pays européens ou encore des colonies américaines, il est pratiquement nul. Par contre, il reste toujours la question de la participation du Surinam. Effectivement, les apports commerciaux de la colonie voisine de la Guyane sont toujours imperceptibles dans les archives. Les pirogues en partance ou arrivant du Surinam n'étaient sans doute pas enregistrées par les autorités guyanaises. Au plan archéologique, il est impossible de discriminer les objets de facture hollandaise qui auraient transité par le Surinam avant d'arriver en Guyane et ceux qui sont partis directement d'Europe vers le port de Cayenne. Pour tout le XVIII[e] siècle, l'apport du Surinam reste mystérieux. Il n'est fait mention dans les archives que de demandes de commerce avec cette colonie, mais les écrits suggèrent rarement que ces échanges soient survenus sur le plateau des Guyanes.

Il est important de traiter brièvement du Brésil, car c'est au cours de cette période que les interdictions de commerce entre la colonie portugaise et la Guyane ont été mises en place. En effet, le traité d'Utrecht, en 1713, prohibe tout commerce entre la Guyane et le Para (Cardoso [1971] 1999 : 291). Ainsi, on peut dire qu'à partir de ce moment, une frontière politique restrictive existait entre les deux territoires. Pourtant, quelques mentions ont été relevées dans les archives au sujet de pirogues portugaises venant à Cayenne pour commercer illicitement. Les mentions concernent d'ailleurs la période pionnière uniquement, car ce trafic n'est plus répertorié après 1725 (ANOM, C14, reg. 4, f° 124, 1703 ; reg. 11, f° 106, 1718). Il est possible de poser l'hypothèse que le commerce interlope devait se

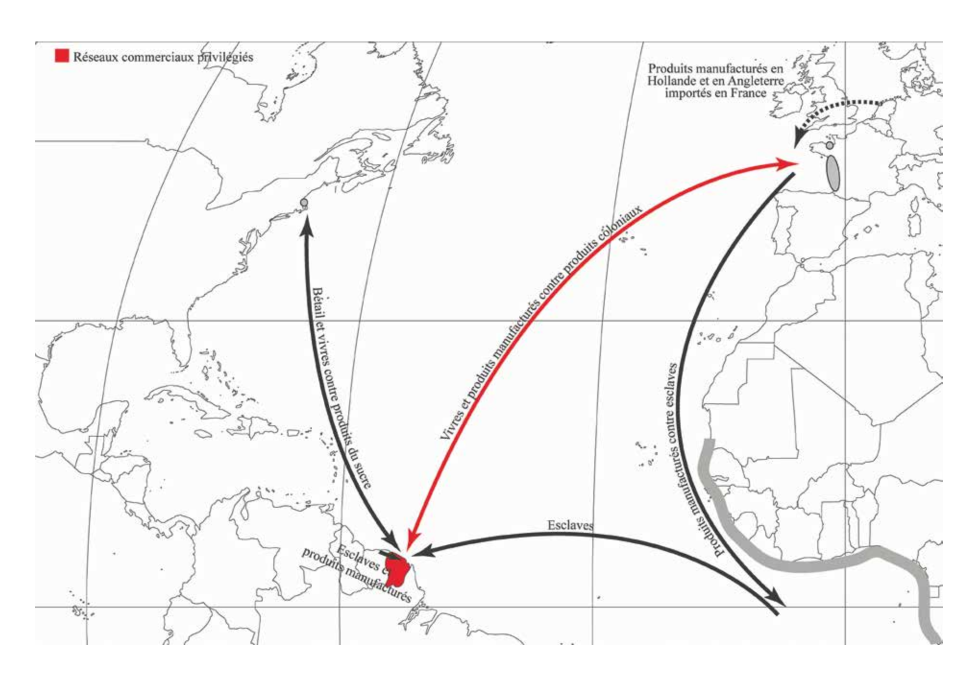


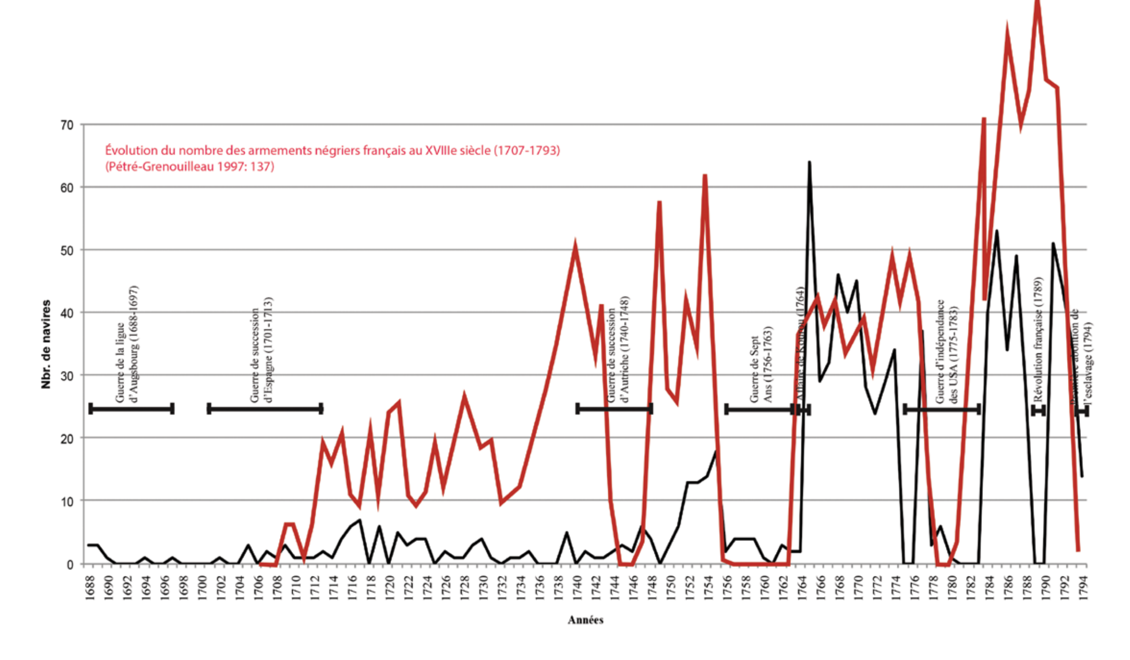
Figure 4.2. Représentation schématique du réseau commercial de la Guyane de la fin du XVII[e] siècle à 1725.

poursuivre de part et d'autre de l'Oyapock, surtout au cours de la deuxième moitié du XVIII[e] siècle alors que le quartier de l'Approuague (situé dans l'est de la Guyane, à proximité de l'Oyapock) était de plus en plus occupé. Donc, pour cette période, il faut se rendre à l'évidence que la France détenait presque l'exclusivité du commerce de la Guyane, ce qui par ailleurs était souvent problématique, car les mouvements commerciaux étaient erratiques. En conséquence, les approvisionnements étaient souvent déficients.

La stagnation économique de la Guyane (1725-1750)

Les années de 1725 à 1755 sont celles de l'affermissement du pouvoir colonial dans le monde atlantique. Si cela est vrai pour les colonies caribéennes, la Guyane n'a pas émergé au sein de cette sphère d'échanges pendant cette période. Les multiples raisons de cette stagnation économique seront exposées dans les prochains paragraphes. Cependant, il est déjà possible de mentionner que le commerce de la Guyane entre 1664 et 1750 n'a pas connu une accélération économique comme cela a été le cas avec la Martinique et Saint-Domingue, et dans une moindre mesure la Guadeloupe.

L'approvisionnement de la Guyane a décliné pendant la période située entre 1725 et 1740, à l'exception d'un soubresaut en 1729 et 1730. Il semble que cette situation soit due à une période de repli commercial succédant à une augmentation des échanges après un épisode de conflit, plus précisément la guerre de Succession d'Espagne. D'ailleurs, Olivier Pétré-Grenouilleau (1997 : 137) fournit un élément de comparaison tout à fait intéressant. En effet, il a produit dans son ouvrage un graphique qui recense le nombre de navires négriers français, toutes destinations



Graphique 4.2. Courbe des navires enregistrés à Cayenne (en noir) et la courbe des navires négriers armés à Nantes (en rouge). Cette dernière courbe est issue de l'ouvrage d'Olivier Pétré-Grenouilleau (1997 : 137).

confondues, à avoir été armés entre 1706 et 1794. Ses données peuvent être superposées avec la courbe des navires enregistrés à Cayenne (graphique 4.2). Si les sommets et les creux des deux courbes sont décalés, c'est dû au fait que les bateaux enregistrés par Pétré-Grenouilleau sont au départ de la France alors que les navires joignent les colonies plusieurs mois plus tard.

Outre ce décalage d'environ un an, la comparaison entre les deux courbes montre que le nombre de navires enregistrés en Guyane suit la même tendance que le nombre de navires négriers armés en France, chaque année. À quelques exceptions près, les fluctuations sont les mêmes. Cela permet d'affirmer que bien que l'approvisionnement de la Guyane fut déficient, les mouvements commerciaux associés à cette colonie reflètent globalement les tendances commerciales françaises : les périodes d'accélération et de replis sont les mêmes. Ainsi, même si l'impact économique de la Guyane est faible dans la sphère d'échanges atlantique, la colonie y était intégrée à sa propre mesure.

Entre 1726 et 1750, l'approvisionnement de la Guyane émanait principalement de la France. Outre un navire armé sur la côte Est américaine en 1726, trois navires anglais en 1748 et un autre en 1750 (les ports d'armement de ces navires sont inconnus), tous les navires enregistrés à Cayenne arrivaient de France. Ce schéma ressemble beaucoup à celui de la période précédente alors que les autorités guyanaises demandaient régulièrement l'autorisation de commercer avec les navires des autres nations pour compenser un ravitaillement français déficient (tableau 2.4). Cependant, en l'absence de la liberté de commerce avec toutes les nations, les

archives suggèrent que les agents du gouvernement à Cayenne autorisaient peu les échanges avec les autres nations, car ils étaient illicites.

Entre 1725 et 1750, les navires français qui approvisionnaient la Guyane étaient en général armés dans les grands ports de la façade atlantique, comme à la période précédente. Encore une fois, ce sont les négociants des ports du sud de la façade atlantique qui sont les plus impliqués dans l'approvisionnement de la Guyane : Nantes (6 navires), La Rochelle (9 navires) et Bordeaux (6 navires). Les ports de l'Atlantique Nord sont moins représentés, Le Havre (1 navire) et Saint-Malo (1 navire), et il en est de même pour les ports de la Méditerranée qui n'ont envoyé que deux bateaux vers la Guyane au cours de cette période.

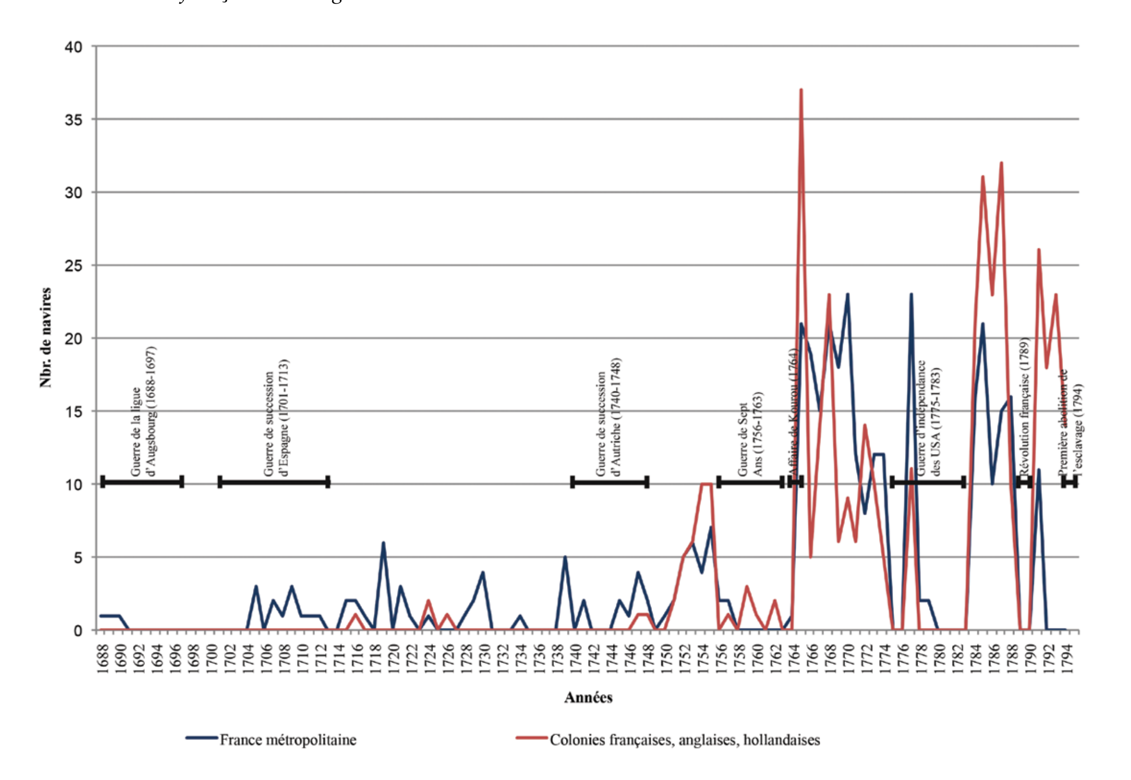
La situation est différente entre 1750 et 1755 alors que le commerce de la Guyane s'est accru soudainement et que l'appartenance des navires qui trafiquaient à Cayenne s'est diversifiée. Cette augmentation des mouvements commerciaux en 1750 concorde avec l'épisode de croissance économique se situant entre la fin de la guerre de Succession d'Autriche et le début de la guerre de Sept Ans (fig. 2.2). Même si à partir de 1746, le nombre de navires qui fréquentaient Cayenne a augmenté, la colonie était enlisée dans une disette depuis 1725, entrecoupée, il est vrai, par des périodes d'amélioration, mais sans plus.

Entre 1750 et 1755, l'apport des colonies françaises de l'arc antillais ainsi que de la côte Est américaine à l'approvisionnement de la Guyane était aussi important ou dépassait même, en nombre de navires, celui de la France métropolitaine (tableau 4.2). Cette tendance deviendra en quelque sorte la norme au cours de la deuxième moitié du XVIII[e] siècle (graphique 4.3). En effet, les navires en provenance de la Martinique sont assez nombreux (9 navires). Et quelques bâtiments en provenance de la Guadeloupe (1 navire), de Saint-Domingue (1 navire) et de Louisbourg (1 navire) ont été enregistrés au port de Cayenne entre 1752 et 1755. Les navires arrivant des colonies anglaises ont, pour leur part, été armés sur la côte Est américaine : Boston (1 navire), Rhode Island (9 navires) et New York (6 navires). Ainsi, ce sont ces colonies qui contribuaient le plus au ravitaillement de la Guyane durant cette période. Contrairement à ce qui était attendu, le commerce émanant de la Nouvelle-France était presque inexistant. En effet, les colonies françaises du nord de l'Amérique avaient effectué un virage agricole qui devait permettre de subvenir aux besoins locaux, mais ce virage devait aussi permettre d'approvisionner les colonies dont la production était fondée sur la monoculture sucrière. Or les archives consultées dans le cadre de cette recherche montrent bien que le commerce émanant de la Nouvelle-France a peu concouru au ravitaillement de la Guyane.

Les demandes d'approvisionnement émanant de la Guyane au cours de cette période concernaient surtout les vivres, les munitions et l'armement, ainsi que les demandes pour un trafic négrier plus régulier et plus important. Il est difficile d'identifier les raisons pour lesquelles les habitants de la Guyane se retrouvaient dans une situation aussi désastreuse entre 1725 et 1748. En effet, aucun conflit n'engage la France en ce temps où les colonies ont en général prospéré et où le commerce français, à l'exception de quelques périodes de décroissance, était florissant. Toutefois, les archives recèlent de très nombreuses mentions de « disette prochaine », de « disettes de vivres » ou encore pire, de « disettes totales » (ANOM,

Tableau 4.2. Comparaison entre les navires, enregistrés au port de Cayenne, arrivant de France métropolitaine et ceux armés dans les colonies françaises ou anglaises.

Année	France métropolitaine	Colonies françaises et anglaises
1750	1	0
1751	2	1
1752	5	5
1753	6	5
1754	4	11
1755	7	10



Graphique 4.3. Comparaison entre le nombre de bateaux armés en France métropolitaine et ceux armés dans les colonies françaises, anglaises et hollandaises.

C14, reg. 14, f° 257, 1726 ; reg. 14, f° 306, 1729 ; reg. 16, f° 20, 1734 ; reg. 16, f° 50, 1735).

Une corrélation entre la faible démographie de la Guyane et le nombre de bateaux enregistrés dans la rade de Cayenne peut expliquer cette situation. La population est passée de 3 745 habitants en 1723 à 6 148 habitants en 1749, mais le nombre de navires enregistrés à Cayenne par année était toujours de deux en moyenne (comme au cours de la période pionnière). On peut poser l'hypothèse que l'approvisionnement était déficitaire, car si la population a presque doublé, le ravitaillement a stagné. En bref, l'approvisionnement n'a pas suivi l'augmentation démographique de la colonie, et ce, même si elle était faible en comparaison des autres colonies françaises de l'arc antillais.

L'organisation du commerce négrier au cours de cette période doit être abordée, car c'est un facteur important de la stagnation de la Guyane. En fait, 16 navires engagés dans la traite des esclaves ont atteint la Guyane entre 1725 et 1750, la

majorité de ceux-ci étaient armés à Nantes (11 navires), mais d'autres arrivaient de La Rochelle (2 navires), Bordeaux (2 navires), Lorient (1 navire) et Le Havre (1 navire). En comparaison, il est pertinent de rapporter les travaux de Marchand-Thebault, cité dans Ciro Flamarion Cardoso ([1971] 1999 : 282-283) qui a recensé les navires négriers partis de Nantes pour les Antilles et la Guyane entre 1715 et 1766. Pour la période située entre 1725 et 1750, 22 navires ont été armés pour la Guadeloupe, 67 pour la Martinique et 134 pour Saint-Domingue, alors que les recherches de Jean Mettas (1978 : 113-267) ont démontré que seulement 11 navires étaient partis de Nantes à destination de Cayenne. La différence est majeure entre les colonies, le commerce négrier approvisionnait en priorité la Martinique et Saint-Domingue. Évidemment, cet état des choses se reflétait sur la démographie de la population esclave en Guyane qui est restée peu élevée au cours de cette période.

Des mentions recensées dans les archives de la correspondance à l'arrivée exposent le mauvais état économique de la colonie entre 1725 et 1738. Il est écrit à quelques reprises que les négociants avaient des difficultés à trouver du fret pour le retour en France, mais également que les colons ne pouvaient les payer en argent sonnant, ce qui était un handicap pour la Guyane (ANOM, C14, reg. 17, f° 38, 1739 ; reg. 17, f° 38, 1739). Entre 1725 et 1738, la colonie sud-américaine s'est fait une réputation économique déplorable, qui a influencé négativement le commerce. Cette mauvaise réputation commerciale a scellé le destin économique de la colonie pour longtemps, le commerce a stagné jusqu'en 1764. En outre, la guerre de Succession d'Autriche n'a pas amélioré les choses, laissant la colonie dans la disette pour une décennie de plus, comme en témoignent plusieurs lettres codées réclamant du secours à la France (ANOM, C14, reg. 19, f° 11, 1745 ; reg. 20, f° 49).

Les habitants de la colonie étaient face à une situation insoluble et paradoxale au niveau de l'humanisme, il n'y avait pas assez d'esclaves pour rendre la production de sucre et d'autres denrées exotiques florissante. Le corolaire de cette situation est que les habitants ne pouvaient réaliser de ventes intéressantes auprès des négociants, donc ils restaient pauvres – ce qui n'était pas attirant pour les commerçants. Dans une lettre du 4 mai 1738, le gouverneur d'Orvilliers et monsieur d'Albon font état de ce problème :

> *« Le bateau qui porte cette lettre en France est obligé de passer par la Martinique parce que Cayenne ne peut le ravitailler. Il laisse notre port vide et la colonie dans une disette absolue et générale pour les grans comme pour les petits, on n'y trouve plus de pain, vin, beure, huile, lard, salaisons, savon, chandelles et autres choses nécessaires, le malheur est que nous ne voyons guère d'aparener d'avoir sitôt de navire d'Europe ; les négotians informés du peu de moyen des habitans, qui causent ont long séjour ne sont aparament pas fort curieur du commerce de Cayenne : qu'atendre des étrangers notre exactitude les tient en respect ils nosent apporter autres danrées que celles que la cour veut bien tolérer et mesme ce qu'ils apportent de Poisson sallé ne suffisent pas pour aider à la subsitance de nos esclaves.*
>
> *Dans cette nécessité s'il arivoit quelque étranger chargé de vivres comme il en a quelquegois icy passé, sous pretexte d'avoir besoin d'eau lesquels nous avons renvoyez nous sommes persudez qu Vôtre Grandeur n'improuveroit pas une trangression forcée, nous avons actuellement icy un bateau qui ne demenderoit pas mieux que*

d'aller à la Barbade charger des vivres, la difficulté roule sur ce qu'il ne pouroit pas estre reû si dans l'entretemps il étoit arivé quelques navire François […] » (ANOM, C14, reg. 17, f° 212, 1738).

Cette lettre annonce ce qui s'est passé entre 1750 et 1755 alors qu'un nombre important de navires de la côte Est américaine étaient enregistrés à Cayenne, car les autorités avaient décidé de ne pas laisser périr la colonie.

En 1750, alors que la situation allait s'améliorer, d'Orvilliers et Lemoyne adressent cette lettre à la métropole. Ils mentionnent à un certain moment que l'économie s'est détériorée depuis le début du XVIII[e] siècle, alors que, si l'on se fie à ce qui se produisait au même moment dans les autres colonies de l'arc antillais, la Guyane aurait dû graduellement prospérer.

« Monseigneur,

Nous avons eu l'honneur de vous rendre des comptes détaillés par la Gabarre du Roy la Joie, nous n'avons aujourd'hui aucun compte particulier interessant a vous rendre, nous vous souplions seulement de vouloir faire une attention particuliere sur la necessité de nous envoyer le plustot qu'il sera possible les approvisionnement de la colonie et que leur arrivée dans saison propice aux entreprises dépend la destruction des marrons objet trop interessant pour négliger tout ce qui peut contribuer a la réussite.

Les autres parties de nos demandes ne sont pas moins essentielles une monoye qui ne puisse sortir de la colonie et réalisée par le crédit que le Roy y donnera est le seul moyen de tirer le commerce de la langueur inexprimable dans laquelle il est et de réaliser les affaires nous pouvons ajouter de fixes l'habitant et d'en atirer.

La colonie est infiniment plus pauvre qu'elle n'etoit il y a cinquante ans, les esclaves diminuent tout les jours et ne sont point remplacé. Voila le principe de ce mal.

Les habitans perdent leur recoltes, il ne s'adonnent pour ainsy dire qu'a une seule culture de sorte que l'unité de machandise la plus commune en la deprise au point qu'il en a craindre que le négociant ne se degoutte entièrement, la fuitte des ventes désavantageuse de ceux que nous avons fera la preuve de la justesse de nos idées.

Vu bateau anglois mouilla icy. Le 16[e] avril de Belem allant a Surinam quoique sa cargaison en provennance de la colonie, nous n'avons pas voulu luy permettre de vendre. Il etoit chargé de cheveaux, mouton et de salaison en poissons. Nous avons Monseigneur l'honneur de vous en rendre compte pour vous donner de preuve que nous ne profitons de la permission que vous nous avez donnée de les admettre que lorsque suivant vos intentions la necessité est grande et pour ainsy dire indispensable, l'est le 3[e] depuis le commencement de cette année. […] » (ANOM, C14, reg. 21, f° 51, 1750).

Ce document permet de constater le grand besoin dans lequel se tient la colonie. L'implantation d'une monnaie coloniale serait, selon les autorités locales, une solution au problème. L'insuffisance de la main d'œuvre esclave entravait la production de denrées d'exportation. La faiblesse économique de cette période a conduit les historiens à juger négativement de l'économie de la Guyane (Cardozo

1999 [1971] ; Devèze 1977 ; Le Roux 1994 ; Polderman 2004). Toutefois, la situation a changé radicalement au cours de la deuxième moitié du XVIIIe siècle.

En terminant sur le sujet des disettes qui ont sévi en Guyane de manière presque continuelle entre 1725 et 1750, il est intéressant de mentionner qu'en 1748, d'Orvilliers et Lemoyne font une demande peu ordinaire. Ils souhaitent recevoir à Cayenne davantage de marchandises de traite à destiner aux échanges avec les Amérindiens, au motif que ces derniers pouvent « rendre de nombreux services » (ANOM, C14, reg. 20, f° 91, 1748). On peut penser que ce commerce serve à l'approvisionnement en manioc – pouvant être transformé en cassave. C'est la seule fois que des mesures ont été envisagées pour encourager le développement d'une économie locale.

Les collections archéologiques des sites associées à cette période permettent d'entrer de plain-pied dans la problématique de cette recherche. Considérant les lacunes de l'approvisionnement que connaissait la Guyane, la composition des assemblages archéologiques devrait refléter cette situation commerciale, manifestement déficiente. D'ailleurs, il a été mentionné plus tôt que le nombre de bateaux qui atteignait Cayenne chaque année n'avait pas augmenté entre 1725 et 1750, alors que la population guyanaise avait presque doublé pendant ce laps de temps, ce qui implique que la colonie souffrirait de disettes récurrentes, et les archives sont convaincantes sur ce point. Cependant, l'analyse des collections archéologiques des habitations Loyola, Saint-Régis et Maripa, occupées au cours de cette période, ne reflète pas les pénuries enregistrées dans les archives.

En effet, les collections archéologiques de cette époque sont riches, particulièrement celle de l'habitation Loyola, sans oublier que les habitations Saint-Régis et Maripa n'ont pas été fouillées extensivement. Ces assemblages présentent peu d'évidences d'échanges avec des marchands associés aux autres nations européennes, qu'ils aient été illicites ou autorisés. La très grande majorité des objets témoignant de cette période ont été fabriqués sur le sol français. Ainsi, la contrebande est une réalité qui ne se perçoit pas dans les collections. De plus, les habitations étudiées étaient occupées par l'élite coloniale, les jésuites étaient particulièrement prospères, et il est reconnu que ce groupe social se distinguait de manière socio-économique par une consommation souvent ostentatoire qui lui permettait de se démarquer au sein de la société coloniale (Ferland 2004 : 289 ; Losier 2005 : 146).

> *« Le train de vie d'un entourage gouvernemental a toujours été une affaire de théâtre. Mais pour que la comédie puisse effectivement se jouer, il doit y avoir un fond de scène* [adéquat] » (Cardinal et Willis 1991 : 20).

Toutefois, en ce qui concerne la Guyane, cette consommation ostentatoire aurait dû être entravée par le ravitaillement déficient que rencontrait la colonie pendant cette période. Or, les collections archéologiques indiquent que ce n'était pas le cas (Losier 2011 : 343, 348).

Cette situation peut s'expliquer par le fait que les objets de céramique et de verre étaient en général inclus dans les cargaisons envoyées en Guyane par les négociants français, donc toujours disponibles pour les habitants. En effet, la variété dans les produits composant les cargaisons était une manière d'éviter les pertes que les

Quantité	Produit
1300 bouteilles et 29 barriques	Vin
160 [ill.]	Sel
[ill.]	Vaisselle d'argent
[ill.]	Toile
25	Meules
35 barils	Bœuf salé
3550 L	Beurre
60 paquets	Feuillard
3 quintaux	Lard
1000	Carraux
1400 bouteilles	Bierre
2 quintaux	Bougie
32 quintaux	Chandelle
4 quintaux	Fromage
6 barils	Bray et Godron
4 coffres	Fayance et verres
20 paniers	Liqueurs
12 paires	Souliers
[ill.]	Fer
1	Miroir
43	Gillets et Culottes
24	Jupes
10 aunes	Ruban
12	Chaises

Tableau 4.3. Extrait des registres du Domaine d'occident. Bordereau des marchandises qui ont été apportées à Cayenne par les bâtiments français pendant l'année 1752. Détail de la cargaison du navire Le Bostitton de Bayonne (ANOM, C14, reg. 22, 217, 1753).

voyages océaniques pouvaient occasionner à des marchandises fragiles (Boscher 1988 : 17). À titre d'exemple, voici le détail de la cargaison d'un navire armé à Bayonne qui a touché Cayenne en 1752 (tableau 4.3).

De plus, les objets de céramique et de verre connaissent une certaine pérennité au sein d'une maisonnée. Il est possible de tirer de nos expériences personnelles des cas où des services de vaisselle ont été légués de génération en génération. Ainsi, se forme une accumulation matérielle qui dépasse le strict nécessaire. Il est en outre possible de fabriquer des objets en bois ou en argile locale s'ils ne sont pas disponibles sur le marché, ce qui n'est pas le cas pour les denrées alimentaires ou les munitions qui sont régulièrement demandées par les autorités guyanaises. Ces biens ne laissent pas de trace, en tout les cas dans le sol guyanais, après leur consommation. Il est important d'insister sur le fait que les objets trouvés en fouille ne sont pas essentiels à la survie en territoire guyanais. Toutefois, ils permettent de compléter le portrait des réseaux commerciaux associés à la Guyane au cours de l'Ancien Régime.

En effet, les résultats de l'analyse des assemblages de verre et de céramique de l'habitation Loyola induisent de nouvelles notions quant au commerce français qui approvisionnait les colonies. Pour la période précédente, entre 1664 et 1725, les objets trouvés en cours de fouille avaient été fabriqués, en très grande majorité, dans des ateliers dont le débouché commercial se faisait sur la façade atlantique. Il

en était de même pour les navires enregistrés au port de Cayenne qui pour la plupart étaient armés dans les grandes villes portuaires de la façade atlantique. La situation est différente pour la période allant de 1725 à 1755. Pour les trois collections à l'étude, plus de 72 % des objets de terre cuite commune étaient caractéristiques d'ateliers implantés sur le pourtour de la Méditerranée. Ainsi, on assiste à une sous-représentation des terres cuites communes de la région de Saintonge ou des terres cuites vernissées vertes de la façade atlantique qui composaient une grande partie de la collection de l'habitation Picard. Pour l'assemblage de faïences, l'apport des régions de Rouen et de Marseille est manifeste alors que celui de Nevers décline de manière importante au sein des collections, ce qui concorde avec la décroissance des faïenceries de cette région.

Lorsque les lieux d'armement des navires enregistrés au port de Cayenne entre 1725 et 1755 sont dénombrés, on compte 44 navires armés dans les ports de la façade atlantique alors que seulement trois bateaux arrivaient du bassin méditerranéen et plus spécifiquement de Marseille. On observe donc une incongruité entre les lieux où les navires étaient le plus souvent armés, la façade atlantique, et les lieux de production d'une grande quantité des objets trouvés en Guyane, le bassin méditerranéen. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation et il est probable que plus d'une raison permette d'expliquer ce paradoxe.

Les collections archéologiques des sites guyanais et québécois du XVIIe siècle et du premier quart du XVIIIe siècle se caractérisent par une proportion majoritaire de terres cuites communes fabriquées dans les poteries situées dans l'*hinterland* de la façade atlantique (Loewen 2004 : 218-219). Les potiers de Saintonge avaient une grande expérience pour introduire leurs productions sur le marché, et dès le XIIIe siècle, elles étaient diffusées à l'extérieur de la région (Chapelot 2004 : 224). Il est difficile de comprendre la raison pour laquelle les céramiques du bassin méditerranéen ont pris l'avantage sur les productions atlantiques qui faisaient habituellement partie des cargaisons envoyées en direction des colonies, alors que l'approvisionnement guyanais émanait principalement de la façade atlantique.

À partir de 1725, on assiste au développement de centres de production importants, avec les verreries de la région de Bordeaux et des ateliers céramiques spécialisés, comme Vallauris, établis sur les pourtours du bassin méditerranéen. Il est possible que l'émergence de modes de production préindustriels, très spécialisés et performants ait nui aux centres potiers issus de l'époque médiévale. Ainsi, Saintonge, par exemple, n'aura pas pu tenir la compétition. De cette manière, la région de Vallauris a produit des contenants pour la cuisson des aliments et celle de l'Huveaune s'est spécialisée dans les contenants pour la préparation des aliments et le service à table, jusqu'à la faïence de table de Marseille. Il est d'ailleurs intéressant de mentionner que ces dernières productions sont parfois recouvertes d'un engobe blanc et d'une glaçure verte qui imitaient en quelque sorte les productions saintongeaises. Ainsi, diverses régions de la Méditerranée, Huveaune, Vallauris, Biot en association avec les potiers d'Albisola en Italie, auraient été majoritaires dans l'approvisionnement des négociants qui avaient un débouché colonial.

Il est aussi nécessaire de considérer l'importance grandissante, dès le début du XVIIIe siècle, du port de Marseille dans le commerce du Levant. En effet, les négociants marseillais acheminaient des productions coloniales, dont le sucre, dans

toute la Méditerranée. Ceci créait par suite des exigences, et leur approvisionnement pouvait être direct ou indirect. Dans le premier cas, on sait que les négociants marseillais étaient particulièrement intéressés par le sucre martiniquais (Pétré-Grenouilleau 1997 : 121). Cet intérêt a concordé *grosso modo* avec les premiers enregistrements de bateaux arrivant de Martinique dans le port de Cayenne. Il est donc possible que les objets importés de Marseille aient transité par cette colonie avant d'arriver en Guyane.

D'autre part, l'approvisionnement en produits coloniaux pouvait être indirect. Il est ainsi possible que les négociants marseillais aient pratiqué un « cabotage » visant à se ravitailler dans les ports de la façade atlantique, comme à Bordeaux qui était particulièrement actif dans le commerce colonial, pour réexpédier le sucre des Antilles dans les pays riverains de la Méditerranée (Haudrère 1997 : 213). Les objets de terre cuite faisant la notoriété des potiers méditerranéens auraient ainsi été vendus dans les ports de la façade atlantique puis acheminés dans des cargaisons émanant de ces ports vers la Guyane. Quoi qu'il en soit, il semble évident par cette analyse que les productions céramiques du bassin méditerranéen n'arrivaient pas en Guyane par un commerce de droiture entre Marseille et Cayenne. De plus, les archives montrent que les habitants de Guyane n'étaient pas tellement intéressés par le commerce avec les négociants, qui n'apportaient dans la colonie que de la pacotille (voir p. 44).

L'arrivage d'objets en céramique et en verre fabriqués dans les pays européens autres que la France était marginal à cette époque. Les productions anglaises sont variées, mais peu nombreuses. Ceci signifie que les navires en provenance de la côte Est américaine n'importaient pas, en Guyane, de grande quantité de ces d'objets. D'ailleurs, les archives indiquent que ce réseau d'échanges avait pour objectif de ravitailler la colonie en bétail et en denrées alimentaires, en échange de sirop, de sucre et de rhum. Les faïences des Pays-Bas sont aussi présentes dans les collections, toutefois pas dans une proportion élevée qui aurait pu indiquer un commerce d'objets utilitaires avec le Surinam – le commerce de droiture avec les Pays-Bas étant absent à cette époque. Il est alors probable que les échanges entre les deux colonies impliquaient surtout le commerce des esclaves d'origine africaine.

De plus, il est possible que des objets de facture allemande, hollandaise, anglaise et très certainement italienne aient atteint Cayenne par le réseau français. Comme pour la période précédente, il est vraisemblable que ces objets fabriqués dans des matériaux plus luxueux ou spécifiques aient voyagé davantage que les objets en matériaux rustiques comme les terres cuites communes.

En terminant, concernant les découvertes archéologiques et le commerce, il est intéressant de noter qu'Alain Chouinard (2001), dans son étude archéométallurgique de la forge de Loyola, avait identifié du fer présentant les mêmes caractéristiques chimiques que celui découvert aux forges du Saint-Maurice en Nouvelle-France. D'ailleurs, durant la période d'occupation du site de Loyola, en 1754 pour être plus précis, un bateau armé à Louisbourg a été enregistré à Cayenne. Ceci pourrait simplement être une coïncidence, mais il est tout de même intéressant de mentionner ce cas particulier.

En somme, le réseau commercial approvisionnant la Guyane entre 1725 et la veille de la guerre de Sept Ans a stagné, alors que cette période correspond à la pleine expansion des réseaux commerciaux associés au sucre dans l'arc antillais. À

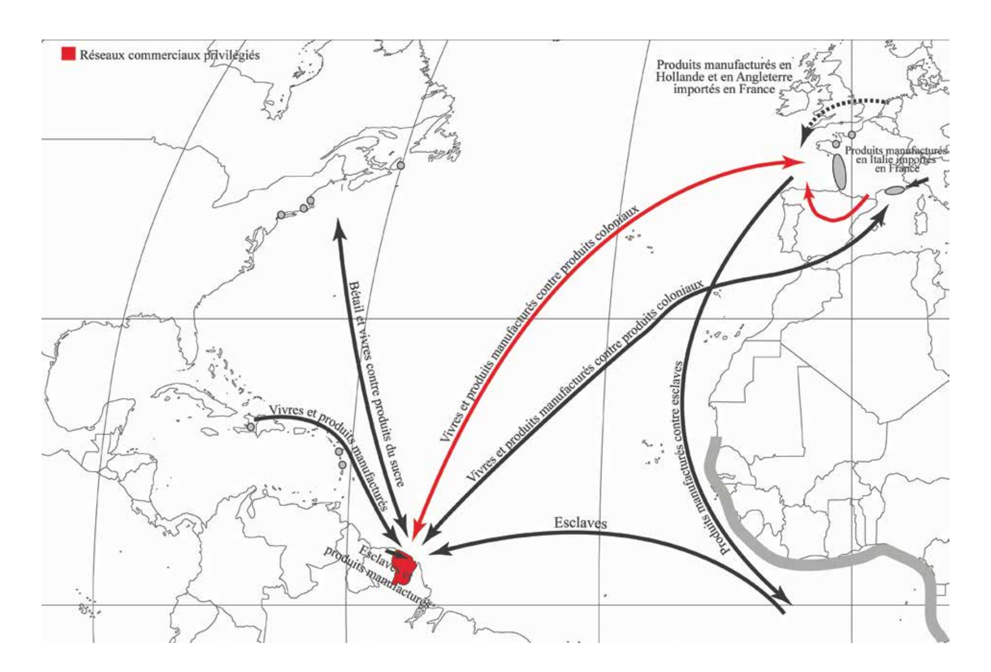


Figure 4.3. Représentation schématique du réseau commercial de la Guyane de 1725 à 1755.

cette époque, Saint-Domingue, surnommée la Perle des Antilles, prend même la première place des îles sucrières, délogeant la Jamaïque (Butel 2007 : 112 ; Pétré-Grenouilleau 1997 : 106). De 1725 à 1750, on constate que l'approvisionnement de la Guyane était le plus souvent assuré par la France, mais de 1750 à 1755, le commerce émanant d'autres colonies a grandement augmenté (fig. 4.3). Il se trouve que la liberté de commerce a été demandée par deux fois en 1749 et accordée cette même année, ainsi qu'en 1753. De fait, des déclarations concernant l'arrivée des navires étrangers sont envoyées en France quelques mois plus tard. Cette émergence de nouveaux partenariats commerciaux sont, en quelque sorte, les prémisses de ce qui sera observable à la conclusion de la guerre de Sept Ans.

Les conséquences étonnantes de l'échec de l'expédition de Kourou sur l'économie de la deuxième moitié du XVIIIe siècle

Cette période historique a été particulièrement mouvementée en Guyane. En effet, cinq événements distincts ont ponctué la deuxième moitié du XVIIIe siècle : la guerre de Sept Ans, l'expédition de Kourou, la guerre d'Indépendance des États-Unis, la Révolution française et la première abolition de l'esclavage. Chacun de ces événements a eu une influence considérable sur le réseau commercial dont faisait partie Cayenne. Les archives permettent d'observer les effets de ces différents événements indépendamment. Cependant, comme l'occupation des sites archéologiques représentatifs de cette période, les habitations Poulain et Macaye, s'étendent sur toute la période, il est apparu plus judicieux de traiter en une seule section la deuxième moitié du XVIIIe siècle. Ce laps de temps est d'ailleurs caractérisé par une augmentation importante du commerce associé à la Guyane, ainsi que par une diversification des partenaires commerciaux.

Pour commencer, la guerre de Sept Ans (1756 à 1763) a complètement bouleversé le projet colonial de la France. En effet, en vue de conserver les colonies antillaises de Saint-Domingue, de la Martinique et de la Guadeloupe, la France a octroyé la Nouvelle-France à l'Angleterre (Haudrère 1997 : 305-322). Le conflit a provoqué une chute de 85 % du commerce colonial français alors que l'année la plus terrible de la guerre de Succession d'Autriche, en 1748, n'avait conduit qu'à une diminution de 55 % des mouvements commerciaux (Pétré-Grenouilleau 1997 : 129). La guerre de Sept Ans est donc une période de repli majeur pour le commerce français et l'approvisionnement de Cayenne en a été durement affecté. Au cours du conflit, les seuls navires enregistrés dans le port de Cayenne sont d'origine hollandaise. Cette situation est sans précédent et c'est le seul moment où le commerce de Saint-Eustache de même que celui provenant directement des Pays-Bas a été majoritaire pour la Guyane. Au cours de ce conflit, la colonie a été délaissée par la métropole, aucun navire français n'a été enregistré à Cayenne.

Cette lettre du 27 mars 1763 écrite par d'Orvilliers et Morisse expose la situation des habitants de la Guyane, à la fin de la guerre de Sept Ans :

> *« Monseigneur,*
>
> *Quelques jous après que nous eûmes reçus par la fregate la Diligente la nouvelle de la signature des preliminaires de la paix, il s'est presente devans notre Port un batiment hollandois expedié d'Amsterdam et adressé au Sr Romain négociant dans cette colonies, nous avons sans difficulte accordé l'entrée à ce batiment et permis au Sr Romain d'en décharger et vendre la cargaison quoiqu'il fût etranger qu'il se présentât sans passeport de France et que la cessation des hostilités et le retour de la paix fussent de considérations qui paroissoient de devoir le faire traiter comme interloppe. Nous devons rendre compte a Monseigneur des motifs qui nous ont déterminé à en agir autrement. Nous observerons d'abord que le passage de l'etat de guerre a celui de paix étant subit et étant impossible d'en prévenir l'instant, il arrive nécessairement que les maux de la guerre durent apres qu'elle est cessée et que les fruits de la paix se font attendre après qu'elles est conclue. C'est ce que nous éprouvons à present. La nouvelle de la signature des preliminaires ne nous a point procuré l'abondance et nous a seulement donné l'esperance de sortir de la situation critique ou nous etions, car la fregate la Diligente ne nous a approte que de tres faibles sesours avec l'assurance a la vérité d'en recevoir incessamment de plus grands, mais en attendans elle nous avoit laissés a son départ réduits a la meme extrémité ou elle nous avois trouvés si le batiment hollandois qui est arrivé depuis ne nous eut mis un peu plus a l'aise ; ainsi la necessité est le premier motif qui nous a decidé a recevoir ce batîment motif qui ferois suffisant sans doute pour justifier notre conduite, mais ce n'est pas le seul. En effet le batiment n'est pas proprement interlope, car s'il est hollandois, sa cargaison est françoise ayant été expedie d'Amsterdam a Bordeau ou il a pris son chargement pour l'apporter ici ; ou ces sortes d'expeditions sont celles qui méritent le plus de faveurs lorsque la navigation étant interrompue par la guerre la France est obligée de renoncer au commerce avec les colonies* […] » (ANOM, C14, reg. 26, f° 145, 1763).

Cette lettre est tout à fait intéressante parce qu'en plus d'indiquer que la colonie était dans le besoin à la fin de la guerre de Sept Ans, elle expose les stratagèmes employés par les autorités guyanaises concernant la permission qu'ils ont donnée au bateau hollandais de décharger et de vendre à Cayenne.

La signature du traité de Paris en 1763 a laissé la France totalement dépouillée de ses possessions coloniales nord-américaines. Le réveil a dû être difficile pour le gouvernement qui, en regardant la carte des Amériques, ne se retrouvait, à l'exception de Saint-Domingue, qu'avec quelques petites îles dans l'arc antillais. Jusqu'alors délaissée et sous-exploitée, la Guyane devenait la solution pour la remise sur pied de l'empire colonial français d'Amérique. Ainsi, dès 1764, une augmentation fulgurante du nombre de navires fréquentant la Guyane est remarquée. Les suites funestes de l'expédition de Kourou ont été à l'origine de cette effervescence commerciale. En effet, les autorités françaises ont décidé en 1764 de lancer une vaste entreprise de colonisation (voir l'expédition de Kourou, *infra,* p. 17). L'objectif était de produire les denrées alimentaires nécessaires à l'approvisionnement des habitations de la Martinique, de la Guadeloupe et de Saint-Domingue. L'échec de ce projet a provoqué le décès de 6 000 personnes et quelque 5 000 survivants sont retournés en France. En conséquence, il n'y avait plus assez de consommateurs pour les denrées et le matériel qui continuaient d'arriver à Cayenne :

> *« Le renvoi des gens qui repasoient en France et bien plus encore la mortalité qui avoit précédé avoient tellement réduit le nombre des consommateurs que nous nous trouvions horriblement surchargés de vivres (c'est a dire de vivres envoyés de France dont la surabondance ne supplée nullement à l'attroce disette où nous estions de viande et légumes frais).* […]
>
> *À l'égard de Sir Gradis, nous avons décidé que l'on renverois les navires avec leurs cargaisons aux Iles du vent ou à St-Domingue pour être mises dans les magasins du roi de ces colonies »* (ANOM, C14, reg. 28, f° 69, 1765).

Il y a donc eu la mise en place d'un réseau de distribution entre les Antilles, les colonies nord-américaines et la Guyane qui visait à écouler les vivres ainsi que les marchandises de toutes sortes :

> *« Nous avons des farines et des bœufs qui nous tombent journellement en pure perte tous parce qu'ils excèdent la consommation actuelle que par défaut de magasin pour les places et de moyens pour les conserver. Ces raisons me font presser de la renvoyer aux Isles du vent et sou le vent pour nous en défaire au plus grand profit de Sa Majesté et en cela j'ai ponctuellement suivi le marché qui avois été fait par M. Morisse avec La Giraudais négociant de la Martinique qui s'est chargé de faire la vente dans les isles* […] » (ANOM, C14, reg. 28, f° 95, 1765).

En 1765, 21 navires sont arrivés de France (seulement 4 de la Méditerranée), 8 étaient issus des Antilles françaises, 13 des Pays-Bas et des Antilles hollandaises (dont 11 de Saint-Eustache), 17 navires avaient été armés sur la côte Est américaine et 5 à Falmouth en Angleterre. Sur les 63 navires enregistrés au port de Cayenne cette année-là, seulement un tiers avait été armé en France. Cette observation expose la diversification des partenaires commerciaux. Pour la première fois, la Guyane était

un membre actif du système économique colonial américain. Par la suite, d'autres tentatives de colonisation ont contribué à maintenir l'effervescence commerciale qui s'était développée à l'occasion de l'échec de l'expédition de Kourou.

La liberté de commerce a été octroyée définitivement à la Guyane en 1768, ce qui concorde avec l'avènement de l'Exclusif mitigé cette même année, assouplissant la politique économique coloniale. Cette disposition a permis de maintenir et de développer le réseau commercial nord-américain. Ainsi, ce n'est pas seulement le commerce de la France qui a augmenté au cours de cette période, c'est aussi celui des nations étrangères. Le port de Cayenne est resté assez fréquenté pendant toute la seconde moitié du XVIII[e] siècle et le commerce s'est maintenu. Les archives montrent qu'il restait énormément de matériel en surplus à écouler au magasin du Roi à Cayenne en 1768 (tableau 2.5 et fig. 2.4). Toutefois, une baisse du commerce guyanais avec les territoires anglais et hollandais est significative pour la période comprise entre 1766 et 1777. Le nombre de bateaux à toucher Cayenne était inférieur à cinq alors que le trafic émanant de la France et des colonies françaises des Antilles reste très élevé (graphique 2.2).

En général, entre l'échec de l'expédition de Kourou et le début de la guerre d'Indépendance américaine, les demandes de la colonie concernaient l'approvisionnement en farine et en salaisons. En effet, même si le magasin du Roi regorgeait d'articles, ce n'étaient pas des denrées alimentaires, car celles-ci ont été rapidement échangées dès 1765 ou encore, elles s'étaient tout simplement avariées. Toutefois, il y a peu de mentions de disette et de famine au cours de cette période. Même si ce n'était pas l'abondance, la colonie se maintenait.

La déclaration d'Indépendance des Treize Colonies, la prise de Saratoga par les insurgés et la visite de Franklin en France dans le but de convaincre Louis XVI de devenir l'allié des futurs Américains sont trois étapes qui ont donné lieu à la signature, le 6 février 1778, d'un traité d'amitié, d'alliance et de commerce entre les futurs États-Unis et la France. Une des clauses de ce traité promettait l'ouverture de plusieurs ports des Antilles (ainsi que de la Guyane, tel que démontré par cette recherche) et de la France aux navires américains (Haudrère 1997 : 361). Le trafic du port de Marseille en témoigne : « Entre 1710 et 1781, seuls 103 navires venant des Treize Colonies arrivent à Marseille. Ils sont 109 de 1782 à 1792 » (Pétré-Grenouilleau 1997 : 129).

En aidant les insurgés, la France prenait en quelque sorte sa revanche sur l'Angleterre. Entre 1778 et 1780, plusieurs batailles se déroulèrent dans l'arc antillais, des colonies comme la Dominique, Saint-Vincent et la Grenade changèrent de mains à l'avantage de la France (Haudrère 1997 : 362). La mer des Caraïbes était devenue un endroit dangereux pour faire des transactions commerciales. En conséquence, le commerce avec la côte Est américaine a stagné durant le conflit. Exception, l'année 1777 voit cinq navires arriver en Guyane : un de Caroline, un de New York et trois de la Nouvelle-Angleterre. Le nombre de navires français à atteindre la Guyane a aussi été très élevé cette année-là. En fait, 1777 est l'année qui suit la création de la Nouvelle Compagnie de la Guyane française (1776-1788) qui devait développer des cultures industrielles sur le modèle des polders pour mettre en valeur la colonie. Son succès a toutefois été très mitigé (Le Roux *et al.* 2009 : 29).

Le commerce de la côte Est américaine a explosé après la guerre d'Indépendance. Il est même plus important que celui de la France métropolitaine avant et après la Révolution française en 1789 (graphique 4.3). Au cours de l'année de la Révolution, aucun bateau n'a été enregistré à Cayenne, peut-être en raison d'un laxisme dans la tenue des livres de la colonie. Après la Révolution, il appert que le commerce métropolitain est complètement désorganisé. Le réseau commercial de la côte Est américaine devient alors très important pour la Guyane. On assiste aussi à une hausse soudaine de l'approvisionnement émanant des colonies françaises, des colonies hollandaises et des îles neutres (il n'est pas spécifié dans les archives quelles sont les îles neutres). En 1794, la première abolition de l'esclavage a définitivement mis à mal le système économique de la Guyane. Aussi, la fin de l'Ancien Régime clôt-elle cette étude.

En général, les tendances de l'approvisionnement qui sont observées par l'analyse des collections Poulain et Macaye ressemblent à celles de l'habitation Loyola dont les moments forts de l'occupation se situent entre 1725 et 1755. En effet, les productions de céramiques méditerranéennes représentent la majeure partie des collections, à l'exception des faïences dont une large proportion est issue de la façade atlantique. Ceci s'explique entre autres par la présence des faïences brunes de Rouen qui sont devenues de plus en plus populaires au cours de la deuxième moitié du XVIII[e] siècle. Donc, comme pour la collection de l'habitation Loyola, il y a un déséquilibre entre les lieux de production des terres cuites communes et ceux des faïences.

À la différence de ce qui était observé pour la période précédente, un nombre relativement élevé de navires armés dans le bassin méditerranéen a touché Cayenne – en moyenne trois navires par année. Ainsi, il est plus que probable que les mécanismes d'approvisionnement en produits méditerranéens aient suivi les mêmes circuits que pour la période précédente : soit par « cabotage » entre la Méditerranée et la façade atlantique où ces productions étaient embarquées à destination de Cayenne, soit par une ligne directe entre Marseille et les Antilles, puis réexpédition. Par ailleurs, il est possible d'enviseager qu'un commerce de droiture entre Marseille et Cayenne permettait l'arrivage de certaines céramiques fabriquées dans le bassin méditerranéen.

La grande différence dans la composition des collections de la période précédente et la fourchette temporelle dont il est question actuellement est la quantité d'objets (et de fragments) constituant les assemblages. On peut comparer les totaux pour les collections Loyola, Poulain et Macaye (tableau 4.4).

La collection de l'habitation Macaye est plus modeste que celle de l'habitation Loyola, mais ceci est dû au fait que seule une petite portion du site a été fouillée, la maison de maître. Le reste de l'habitation a malheureusement été détruit lors de la construction du lycée Vidal. On peut penser que l'accumulation de culture matérielle sur ce site était vraiment importante. L'arrivage de matériel associé avec l'expédition de Kourou, mis en conjonction avec le taux de mortalité élevé, laissait le magasin du Roi à Cayenne rempli de marchandises de toutes sortes faute de consommateurs pour les écouler. Il était ainsi possible pour l'élite coloniale, dont faisaient partie les messieurs Poulain et Macaye, de se procurer, probablement à bas prix, une variété de produits, dont des objets en céramique et en verre.

Site	Nbr. framents	Nbr. objets
Loyola (fin XVIIe siècle-1764)	4593	211
Poulain (1735-1794)	7875	457
Macaye (1740-1805)	2337	123

Tableau 4.4. Comparaison des assemblages des sites Loyola, Poulain et Macaye.

C'est assurément cette situation qui est à l'origine de la quantité faramineuse de céramique et de verre dans les collections Poulain et Macaye.

L'avènement de l'Exclusif mitigé, dont la conséquence a été l'ouverture du port de Cayenne aux marchands des autres nations, a pour sa part peu influencé la composition des assemblages archéologiques. Comme pour les autres collections à l'étude, des objets des Pays-Bas, d'Angleterre, d'Italie, d'Espagne et d'Allemagne ont été identifiés, mais leur nombre n'est pas élevé. L'explication se trouve dans les archives qui précisent que l'approvisionnement demandé par la Guyane aux nations étrangères concerne les vivres et les esclaves, jamais les produits manufacturés. De même, les archives nous apprennent que le réseau commercial se développant avec la côte Est américaine visait à importer en Guyane des vivres et du bétail et à exporter des sirops et des liqueurs. Bien que certains objets de verre ou de céramique fabriqués ou transitant dans ces endroits, comme les fragments de terre cuite commune fabriqués à Philadelphie et identifiés au sein de la collection de l'habitation Macaye, aient pu arriver à Cayenne, ils ne composaient pas l'essentiel des collections.

Enfin, les archives livrent une facette particulièrement intéressante de l'habitation Macaye. La correspondance officielle de la Guyane contient deux listes sur l'approvisionnement de cette habitation. Un premier document conserve le dénombrement des marchandises vendues à Macaye en 1765 (tableau 4.5). La majorité des marchandises que Macaye s'est procurées, outre les dames-jeannes, les outils et peut-être quelques contenants, ne se retrouvent pas dans le registre archéologique, soit parce que ce sont des vivres (les farines), des biens qui ne laissent pas de résidus une fois utilisés (les bougies) ou encore parce que les conditions environnementales ne permettent pas leur conservation (les tissus). Cette information permet encore une fois de soulever l'importance de l'utilisation conjointe des archives et des données archéologiques pour la compréhension, de la manière la plus holistique possible, de phénomènes complexes tels que le commerce, l'économie et l'approvisionnement d'une région. De plus, il est intéressant de remarquer l'influence des pratiques amérindiennes dans les traditions culinaires guyanaises. En effet, Macaye s'est procuré une platine à manioc dans l'objectif de transformer le tubercule en cassave, cette galette que les Européens ont appris à fabriquer avec le concours des Amérindiens.

La seconde archive est absolument extraordinaire pour un archéologue. Il s'agit d'une liste du matériel qui devait être donné par M. Morisse à M. Macaye (tableau 4.6 et fig. 4.4). Ce manuscrit énumère avec force de détails les biens qui devaient passer d'une main à l'autre ; plusieurs des articles cités sont fabriqués en céramique ou en verre. Fait exceptionnel, les lieux de fabrication des objets de faïence sont parfois mentionnés. Ainsi, il est possible de constater que Macaye a reçu des assiettes de faïence des Pays-Bas, d'autres de Rouen et d'autres encore sont des faïences festonnées qui pourraient avoir été fabriquées dans le bassin

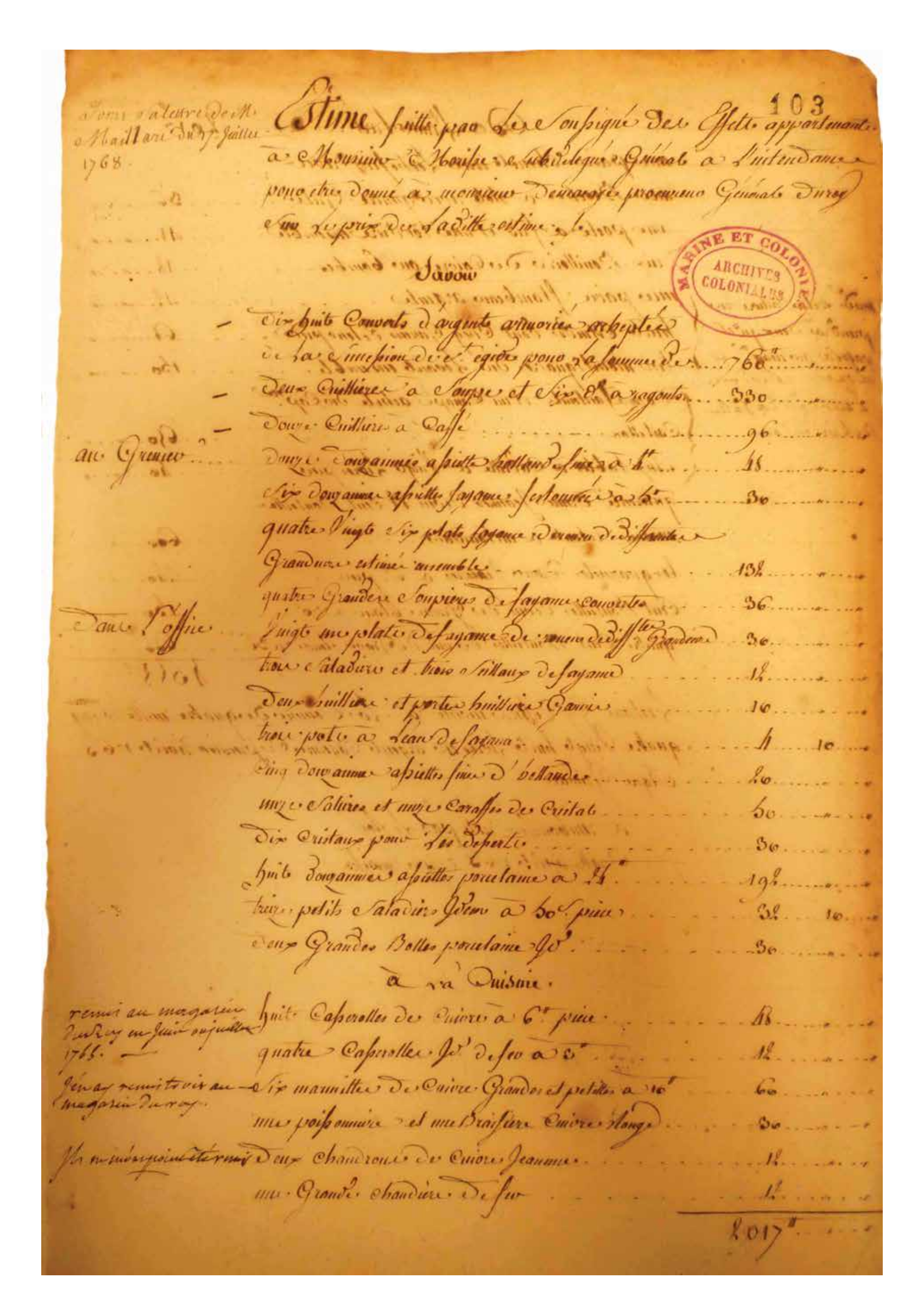
Quantité	Produit
10 t	Tabac
7 aune	Étamine blanche
7 aune	Toile Laval
1 cave	Huile d'olive
12 tonneaux	Lard
8 dame-jeanne	Vin
1 t	Thé dans une bouteille
15 t	Sucre
25 t	Rya
6 t	Bœuf
3 frequin	Beurre
50 aune	Toille de Morloux
24 t	Sel
23 t	Petit salé
1 caisse	Chandelle
29 t	Sucre blanc
36	Mouchoirs
3 paires	Souliers
3 barils	Farine
1 baril de bœuf	Bœuf
22	Chemises garnies
2 caisse	Savon
12	Serpes
12	Houes
10 aunes	Grosse toille
2 pieces	Toilles de coton de Judee
2 pieces	Demi perse
4 pieces	Indienne
4	Cizeaux à charpentier
1	Meule
1	Platine à cassave
63	Serviettes ouvrées
6	Chaudières de 32 points
6 t	Bougies
12	Bouteilles d'huile

Tableau 4.5. Effets délivrés à monsieur Macaye des magasins de sa Majesté entre le 4 janvier et le 30 mars 1765 (ANOM, C14, reg. 35, f° 43, 1765).

méditerranéen car certaines pièces portant un décor d'inspiration Bérain se caractérisent par un contour ouvragé. Ce compte rendu constitue un instantané de ce que Macaye avait en sa possession (en tenant compte que ce soit à sa maison de Rémire) en 1765 et permet de confronter cette liste avec les artéfacts trouvés en cours de fouille. Même si nous ne pouvons être certains que ces objets aient un jour été utilisés dans la maison de maître de l'habitation Macaye, il est intéressant de constater que les différents objets mentionnés dans le dénombrement font partie de la collection archéologique. C'est le cas des assiettes en faïence des Pays-Bas, des plats en faïence de Rouen, des assiettes de porcelaine ou encore des dames-jeannes.

Quantité	Produit
18	Couverts d'argent
2	Cuillères à soupe
2	Cuillères à ragout
12	Cuillères à caffé
12 douzaines (144)	Assiettes Hollande fines
6 douzaines (72)	Assiettes fayance festonnées
86	Plats de fayance de Rouen de différentes grandeurs
4	Grandes soupières de fayance couvertes
21	Plat de fayance de Rouen de différentes grandeur
3	Saladiers de fayance
3	Seillaux (?) de fayance
2	Huiliers et portes huiliers garnies
3	Pots à l'eau de fayance
5 douzaines (60)	Assiettes fines d'hollande
1	Salière de cristal
1	Caraffe de cristal
10	Cristaux pour les desserts
8 douzaines (96)	Assiettes de porcelaine
13	Petits saladiers de porcelaine
2	Grandes bolles porcelaine
À la cuisine	
8	Casserolles de cuivre
4	Casserolles de cuivre de feu
6	Marmittes de cuivre grandes et petites
1	Poissonnière de cuivre rouge
1	Braisière de cuivre rouge
2	Chaudrons de cuivre jaune
1	Grande Chaudière de fer
1	Lechefrite et broche
1	Poele à frir
1	Tourtiere
2	Bouilloire de cuivre ou bombe
1 paire	Flambeau argenté
D'autre part	
3	Moustiquaires
1	Fauteuil
1	Canapé
1	Table
40	Dames jeannes
100	Bouteilles de vin de Grave blanc
400	Bouteilles de vin de Grave rouge

Tableau 4.6. Estime faite par le soussigné des effets appartenant à monsieur Morisse subdélégué général à l'intendance pour être donné à monsieur Macaye procureur géréral du Roi (ANOM, C14, reg. 37, f° 103, 1765).



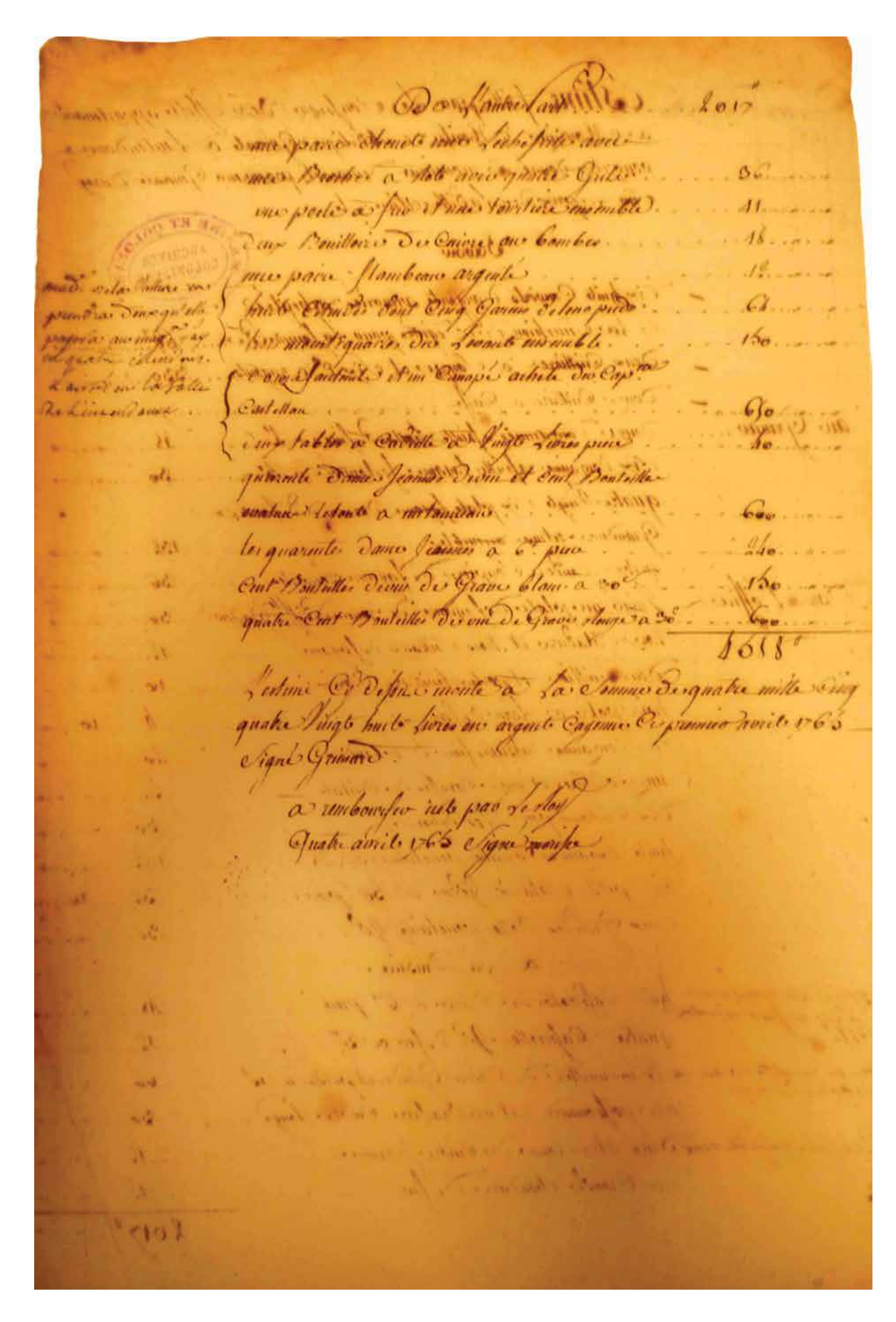
103

Estime faitte par le soussigné des Effets appartenant à Monsieur Morisse subdélégué Général à l'intendance pour estre donné à monsieur Macaye procureur Général du roy sur le prix de la ditte estime.

Savoir

Dix huit Couverts d'argent armoriés [illegible] pour la somme de	768	
Deux Cuillières à soupe et six à ragout	330	
Douze Cuillières à caffé	96	
Douze douzaines assiettes hollande [illegible]	48	
Six douzaines assiettes fayance [illegible]	30	
quatre vingt six plats fayance [illegible] de différentes grandeurs estimés ensemble	132	
quatre grandes soupières de fayance couvertes	36	
vingt un plats de fayance de [illegible] différentes grandeurs	30	
trois saladiers et trois [illegible] de fayance	12	
Deux huilliers et porte huilliers [illegible]	10	
trois pots à l'eau de fayance	4	10
Cinq douzaines assiettes fines d'hollande	20	
[illegible] salières et [illegible] caraffes de Cristal	50	
Dix Cristaux pour les desserts	30	
huit douzaines assiettes porcelaine [illegible]	192	
[illegible] petits saladiers [illegible] à 50s pièce	32	10
deux grandes Bolles porcelaine [illegible]	30	
À la Cuisine.		
huit Casserolles de Cuivre à 6 pièce	48	
quatre Casserolles [illegible] de fer [illegible]	12	
six marmittes de Cuivre grandes et petittes à 10	60	
une poissonnière et une Braisière Cuivre [illegible]	30	
Deux chaudrons de Cuivre jaune	12	
une grande chaudière de fer	12	
	2017	

Figure 4.4 (1). Estime faite par le soussigné des effets appartenant à monsieur Morisse subdélégué général à l'intendance pour être donné à monsieur Macaye procureur géréral du Roi (ANOM, C14, reg. 37, f° 103, 1765).



De l'autre part [illegible] 2017
une paire [illegible] avec [illegible] 36
une poële à frire et une tourtière [illegible] 11
deux bouilloires de cuivre [illegible] 18
une paire flambeaux argenté 12
huit [illegible] cent cinq [illegible] pièce 64
[illegible] quarrés [illegible] 150
[illegible] acheté du Capne Castellan 650
deux tables [illegible] de vingt livres pièce 40
quarante dames jeannes de vin et cent bouteilles [illegible] 600
les quarante dames jeannes à 6 pièce 240
Cent bouteilles de vin de Grave blanc à 30s 150
quatre cent bouteilles de vin de Grave rouge à 30s 600
4588

l'estimé ci dessus monte à la somme de quatre mille cinq quatre vingt huit livres en argent Cayenne le premier avril 1765 Signé Grimard

a rembourser [illegible] par le Roy
Quatre avril 1765 Signé Morisse

Figure 4.4 (2). Estime faite par le soussigné des effets appartenant à monsieur Morisse subdélégué général à l'intendance pour être donné à monsieur Macaye procureur géréral du Roi (ANOM, C14, reg. 37, f° 103, 1765).

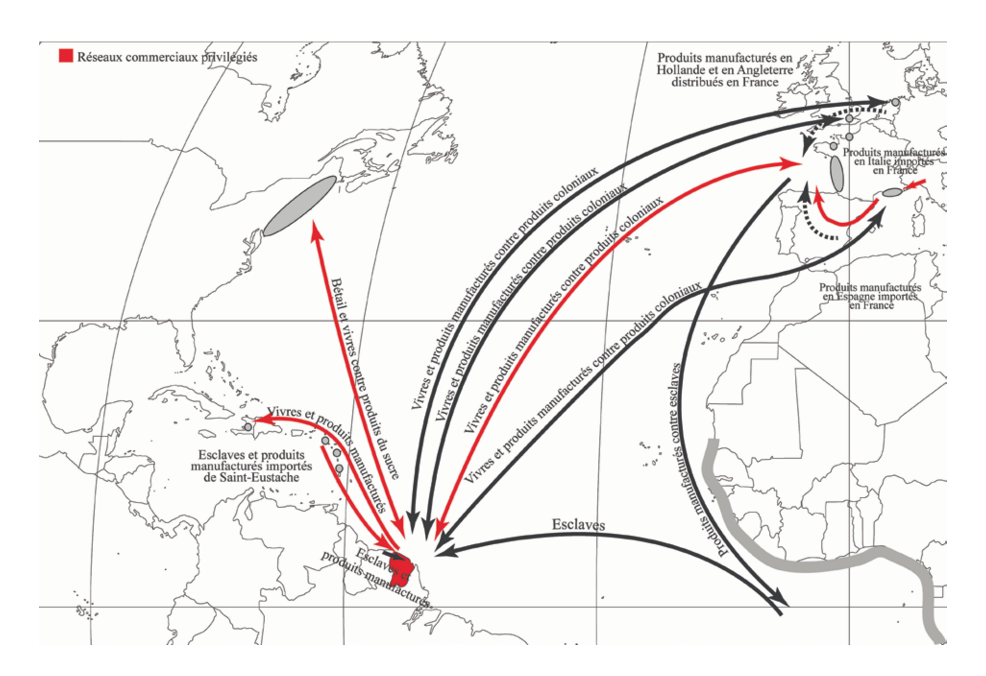


Figure 4.5. Représentation schématique du réseau commercial de la Guyane de 1755 à 1794.

Le réseau commercial associé à la Guyane entre 1756 et 1794 se diversifie considérablement. Il semble que ce soit le prolongement du développement observé juste avant la guerre de Sept Ans (fig. 4.5). Il est malheureusement nécessaire de lier le dénouement de l'expédition de Kourou avec l'entrée, à la suite de la guerre de Sept Ans, de la Guyane dans le réseau commercial atlantique. À la suite de ce désastre qui a coûté la vie à quelques milliers de personnes, un réseau durable s'est développé entre la colonie et la côte Est américaine. Par contre, en considérant la connaissance du réseau commercial que les données archéologiques révèlent, il faut se rendre à l'évidence qu'il ressemble beaucoup au réseau qui s'est mis en place entre 1725 et 1755, mais des collections archéologiques plus importantes sont un signe de l'accélération du commerce.

*****

En définitive, cette étude montre que les partenaires commerciaux de nationalité autre que française se spécialisaient, du moins concernant le réseau commercial guyanais, dans l'échange des vivres, de bétail et dans l'approvisionnement en esclaves d'origine africaine. En Guyane, la vente de produits manufacturés non français ne semble pas avoir été une pratique courante. À l'exception des faïences hollandaises qui arrivaient en quantité relativement importante, peut-être que l'apogée de cet approvisionnement s'est produit au cours de la guerre de Sept Ans alors que les seuls bateaux atteignant le port de Cayenne étaient associés aux Pays-Bas.

L'examen des collections archéologiques des sites à l'étude ne suggère pas que les colons guyanais étaient mal nantis ou délaissés par la métropole. La richesse des assemblages témoignerait d'une aisance économique surprenante associée, dans un autre contexte, à une région bien intégrée dans son réseau commercial.

Des collections aussi prolifiques que celles trouvées en Guyane sont pratiquement inexistantes dans le monde colonial français américain. En Nouvelle-France par exemple, des collections équivalentes ont été trouvées dans des maisons de marchands qui faisaient office de magasin, mais rarement chez des particuliers (Lapointe 1981 ; Mousette 1982). Toutefois, il est évident, lorsqu'on tient compte des données historiques, que les colons installés en Guyane étaient souvent mal approvisionnés et il serait erroné de prétendre le contraire. L'étude simultanée des collections archéologiques et des documents historiques amène à développer un discours original quant aux réseaux commerciaux approvisionnant la Guyane qui tient compte du paradoxe existant entre les données issues du corpus archivistique et celles du corpus archéologique.

Il est nécessaire de rappeler que l'échantillon de population que nous étudions faisait partie de l'élite guyanaise et il a été vu plus tôt que dans les contextes coloniaux, l'image projetée par ce groupe social est très importante. De plus, il semble que cette élite avait à l'occasion accès à un réseau lui permettant de faire des importations indépendantes, car elle possédait en général les moyens financiers de se procurer les biens matériels dont elle avait besoin. Cette particularité doit être prise en compte. Toutefois, il est manifeste que les données étudiées ont permis d'analyser le réseau commercial de la Guyane avec acuité. Les observations qui en découlent offrent la possibilité de discuter de la position périphérique et marginale de la colonie dans l'espace économique du monde atlantique de l'Ancien Régime.

Ce qui est manifeste au regard de cette analyse est que le réseau commercial de la Guyane est loin d'être linéaire au cours de l'Ancien Régime. Il a subi des fluctuations au gré des événements qui ont influencé l'histoire de la colonie. Les trois cartes présentées dans ce chapitre montrent ces fluctuations et même la complexification du réseau commercial guyanais au cours du XVIII[e] siècle. Ainsi, même si la Guyane était une colonie peu prospère, des liens originaux se sont tissés autour du port de Cayenne, notamment le partenariat avec la côte Est américaine qui s'est affermi après l'échec de l'expédition de Kourou.

Chapitre 5

La Guyane, le monde commercial atlantique et le projet colonial français

La participation de la Guyane aux tenants et aboutissants de l'aire culturelle circumcaraïbe et au projet colonial de la France était incertaine à la lecture de l'historiographie. En effet, pour la métropole et les acteurs économiques français, le point focal du territoire circumcaraïbe était la Martinique et, dès 1697, la partie ouest de Saint-Domingue, la Perle des Antilles. Ainsi, la Guyane, dont la production sucrière était peu fructueuse, a été délaissée par les marchands métropolitains au cours de la première moitié du XVIIIe siècle au profit des îles antillaises, où le commerce était plus lucratif. La seule réelle tentative visant à incorporer la Guyane dans le circuit commercial du monde caribéen français en cherchant à développer un partenariat entre les Antilles et la colonie sud-américaine, pour alimenter les îles au sens littéral, fut un échec total. Il s'agit de l'expédition de Kourou planifiée par le ministre Choiseul en 1764, à la suite de la conquête des colonies françaises nord-américaines par l'Angleterre.

Les données archéologiques, grâce à l'étude de la provenance des objets trouvés en Guyane, permettent de rendre compte de la consolidation du réseau commercial de la Guyane à partir de ce moment précis. C'est la richesse des collections archéologiques guyanaises qui a permis de prendre conscience de l'influence majeure de l'expédition de Kourou sur l'économie de la colonie. En effet, à la différence de ce qui était planifié dans le programme de colonisation de Kourou, ce n'était pas les productions coloniales qui étaient à l'origine de l'augmentation des échanges, mais bien les marchandises européennes qui ont été réexportées vers les autres territoires de l'aire circumcaraïbe. C'est l'expédition de Kourou qui fait entrer la Guyane de plain-pied dans le réseau du monde commercial américain.

Cayenne et le réseau commercial atlantique

Le commerce avec colonies de la côte Est américaine s'est développé en conjonction avec la redistribution qui a fait suite à l'expédition de Kourou et avec l'ouverture du commerce en 1768. En effet, les négociants installés dans les Treize Colonies venaient en Guyane avec des vivres et du bétail afin de se procurer du sucre et du rhum qui étaient vendus à meilleurs prix que dans les Antilles. Ce partenariat est probablement le seul lien commercial réellement bénéfique à s'être développé entre la Guyane et un autre territoire américain. Cette tournure des événements illustre que les projets planifiés par les métropoles pouvaient prendre des tournures tout à fait différentes de ce qui était prévu une fois qu'ils étaient mis en place dans les colonies.

Les préceptes du système-monde développé par Immanuel Wallerstein (1976; 1980) revisités par des archéologues (Hall & Chase-Dunn 1993; Hall *et al.* 2011) qui leur ont inculqué une souplesse d'analyse concernant les interactions entre « centre » et « périphéries » ont été une inspiration dans l'écriture de cet ouvrage. Également, le point de vue qu'amène la théorie postcoloniale, c'est-à-dire la multivocalité qui considère les habitants des périphéries comme des acteurs influençant les macrostructures du monde moderne, au même titre que les acteurs installés dans les métropoles européennes (Gosden 2001; Wolf 1982 [2010]). En ce sens, l'analyse présentée dans le chapitre précédent considère le foisonnement du réseau commercial atlantique associé aux colonies du Nouveau Monde (périphéries) dans ses particularités américaines, en plus de l'espace transatlantique linéaire est-ouest (Bérard 2013 : 151).

L'objectif de cette recherche était de comprendre de façon multivocale – à la manière d'un dialogue –, les mouvements commerciaux associés à la Guyane à l'aide des données archivistiques et archéologiques présentées dans les chapitres précédents. Ces mouvements ont été conceptualisés à la manière d'un réseau émanant de la Guyane et liant plusieurs acteurs, ou groupes, dans le système économique caractéristique de l'émergence du monde moderne. Les réseaux commerciaux ainsi documentés ont été décrits selon trois phases chronologiques concordant avec les grandes phases de la période coloniale de même qu'en relation avec des événements particuliers qui ont influencé le développement de la Guyane.

La Guyane occupait une place périphérique par rapport à l'aire circumcaraïbe tant au sens propre, par sa situation géographique, qu'au sens figuré, car elle avait un faible impact économique comparé au cœur du territoire, l'arc antillais. Néanmoins, le fait d'être situé en périphérie d'une aire culturelle n'implique pas l'exclusion. En effet, la colonie du Surinam réussissait admirablement sur le plan de la production sucrière ainsi qu'économique, bien qu'elle occupât une place semblable à celle de la Guyane dans le monde colonial hollandais.

Toutefois, il faut se rendre à l'évidence que la Guyane avait mauvaise presse tout au long de l'Ancien Régime et cette caractéristique n'incitait guère la mise en place d'un réseau commercial international effervescent rattaché au port de Cayenne. En effet, l'insuccès des productions agricoles entravait souvent l'armement des navires prêts à retourner en métropole. Du coup, les négociants étaient peu intéressés à commercer avec la Guyane, car les échanges se soldaient régulièrement par un faible gain de capital et, à cause de cela, l'argent circulait peu en Guyane. En conséquence, la Guyane n'était pas destinée à devenir un endroit où des échanges nombreux et soutenus pouvaient avoir lieu.

L'utilisation des vestiges archéologiques et des documents d'archives pour explorer les mécanismes commerciaux associés à la Guyane du XVIIIe siècle a mené à de nouvelles réflexions. En effet, la situation commerciale de la colonie française sud-américaine était catastrophique à cause de ses caractéristiques intrinsèques, mais aussi parce que les négociants français répondaient difficilement à la demande. Aussi, les colons guyanais se sont tournés vers les représentants commerciaux d'autres nations, généralement avec la bénédiction de la Couronne. Ceci, dans la perspective de résoudre, du moins en partie, les problèmes de ravitaillement auxquels ils faisaient face que ce soit en quantité ou par rapport aux types de

marchandises souhaitées. La réalisation d'une étude utilisant différents corpus de données a permis d'amener de nouveaux éléments de compréhension quant à l'économie guyanaise.

La liberté de commerce avec toutes les nations était régulièrement demandée par les agents gouvernementaux basés à Cayenne – et généralement accordée par le ministre représentant le roi. Cette situation confirme en quelque sorte le désintérêt de la France envers la colonie. On peut en effet croire que l'attitude du gouvernement vis-à-vis de la Guyane était spécifique à ce territoire. Le gouvernement français devait fort probablement agir de manière différente avec les Antilles, car Saint-Domingue, la Guadeloupe et la Martinique, étaient des domaines beaucoup plus performants dans la culture du sucre et ainsi plus lucratifs pour la métropole. D'une part, le commerce était beaucoup plus régulier avec ces territoires et, d'autre part, la législation commerciale était certainement plus coercitive, car des capitaux importants étaient en jeu. Ainsi, tant la position périphérique de la Guyane, la faiblesse de ses productions, que les politiques économiques particulières émises par le gouvernement à l'égard de Cayenne, marginalisaient la colonie.

Les retombées de cette marginalisation n'étaient toutefois pas positives. En effet, le commerce officiel de la Guyane, comme l'ouverture du port de Cayenne aux marchands des autres nations, n'ont pas réussi à apporter le souffle nécessaire à la prospérité, car l'approvisionnement ne dépassait pas le seuil de survie. La colonie était constamment dans un état de disette et l'arrivée minimale des esclaves ne permettait pas une mise en valeur optimale du terroir guyanais. Il semble que ce soit l'absence d'un véritable partenariat commercial, ce que les différentes compagnies ont tenté d'implanter sans succès, qui ait entravé la réussite de la colonie. Le *momentum* à l'origine de la création de circonstances favorables à la prospérité n'a jamais été atteint en Guyane. Il faut se rendre à l'évidence : c'est la faiblesse de la démographie qui a empêché le développement économique de la Guyane, et particulièrement l'insuffisance des esclaves. Il est paradoxal aujourd'hui de constater qu'un territoire au XVIIIe siècle était considéré comme peu productif, car il n'était pas totalement intégré dans le réseau de traite négrière.

Ainsi, la Guyane ne s'est jamais développée parce que le but des habitants a toujours été de produire des denrées exotiques pour fournir la métropole, ce qui est d'ailleurs l'objectif du mercantilisme, la politique économique en vigueur à l'époque. Cette ambition productrice émanant de la France ne peut être atteinte que lorsque tous les moyens sont mis en place pour faire prospérer autant les habitants, les commerçants et la métropole. Toutefois, ce projet peut s'avérer funeste lorsqu'il ne fonctionne pas, ce qui, à la lumière de cette recherche, semble être le cas pour la Guyane. Dans le contexte de l'impérialisme français ou des autres colonies européennes, la production de denrées destinées à l'exportation était la norme parce que les colonies devaient évoluer dans un état d'interdépendance avec la métropole.

Si les autorités guyanaises avaient décidé dans un premier lieu de produire des vivres permettant de subvenir au besoin de la population en place, avec les produits du cru, comme cela a été suggéré dans une lettre de 1748, la colonie aurait peut-être pu finir par connaître une certaine prospérité (ANOM, C14, reg. 20, f° 91, 1748). D'ailleurs, Brûletout de Préfontaine, dans son ouvrage intitulé *La Maison domestique*

à l'usage des habitants de Cayenne, avait déjà réfléchi à cette solution et mentionnait que « le travail agricole pouvait très bien être accompli par les Blancs dans la région, [...] et il établissait que les résultats d'une installation de petits colons devaient être rentables » (Haudrère 1997 : 347). C'est cette brochure qui a inspiré Choiseul dans sa décision de lancer l'expédition de Kourou. Toutefois, les écrits de Préfontaine, qui a d'ailleurs émis des doutes quant au projet de colonisation de Choiseul à Kourou, ne visaient pas l'instauration d'un projet d'une telle ampleur.

Réalités coloniales et disettes culturelles

La mauvaise réussite de la Guyane à l'époque coloniale réside en partie dans le fait que jamais les habitants de ce territoire n'ont décidé de devenir autonomes en tenant compte des particularités de leur environnement, mais aussi du désintérêt que suscitait la colonie pour les négociants français. Comme la Guyane n'a jamais été approvisionnée de manière appropriée et adéquate, il n'a pas été possible pour les habitants de développer une production de denrées d'exportation efficace, fondée sur le système esclavagiste, qui pouvait être intéressante pécuniairement et attirante pour les marchands. Les colons ont donc été entraînés dans un cercle vicieux qui entravait l'approvisionnement, du fait même de la production des denrées agricoles d'exportation.

Logiquement, les habitants auraient dû se tourner vers une agriculture de subsistance ce qui aurait permis à la population libre et esclave de bien vivre et d'exploiter adéquatement le terroir guyanais comme le faisaient les populations amérindiennes pendant la période préhistorique. Mais une action de la sorte aurait pu être considérée comme un désaveu du système colonial. Est-ce que les habitants de la Guyane avaient, d'une part, les nerfs assez solides pour se positionner d'une telle manière contre l'organisation économique et politique émanant du gouvernement ? D'autre part, est-ce que l'autonomie était un désir des colons dont l'objectif premier était de s'enrichir par l'exploitation de domaines agricoles produisant des denrées destinées à l'exportation ? En effet, c'était de cette manière qu'on réussissait socio-économiquement au siècle du sucre et non pas de façon autonome en devenant un territoire de second ordre, encore plus marginalisé.

De manière concomitante, le thème des disettes culturelles ont accusé la situation. La grande quantité et la qualité des objets issus des sites archéologiques guyanais tendent à démontrer qu'il était possible pour les colons d'obtenir les objets nécessaires à la vie quotidienne. De cette façon, les données archéologiques laissent sous-entendre que Cayenne s'insèrait dans un réseau commercial international. Or, ce n'est pas ce qu'indique l'analyse des documents historiques. Cette contradiction peut s'expliquer par le fait que ce n'était pas les objets utilitaires qui manquaient en Guyane, mais les denrées alimentaires, farines et viandes salées, en particulier. En effet, les archives de la correspondance à l'arrivée de Guyane exposent ce point à maintes reprises. Les mentions de disette et celles portant sur l'insuffisance des esclaves et de fournitures permettant le bon fonctionnement des domaines agricoles sont nombreuses. *A contrario*, la pénurie de matériel associé aux sphères privées de la vie coloniale n'est pratiquement pas exprimée.

«Le Triton estoit chargé seulement de savon, de fer, de marmites, de chaudrons, cuirs et peaux […] » (ANOM, C14, reg. 7, f° 29, 1713).

Il semble qu'il ait manqué, dans cette cargaison, les vivres et plus particulièrement les farines qui étaient très demandées par la population guyanaise. Plus encore, en 1777, une liste des marchandises importées d'Europe pour les années 1766, 1771 et 1776 montre que les arrivages étaient plus qu'adéquats concernant les objets utilitaires (ANOM, C14, reg. 45, f° 274, 1777).

En fait, à travers les denrées alimentaires réclamées le plus en Guyane, un aspect culturel émerge : les habitants sont en privation lorsqu'ils manquent de farine de blé et de vin. Il est aussi important de ne pas minimiser les vraies famines qui surviennent lorsque le manioc fait défaut. Galard Terraube, cité par Pierre Pluchon, observe à la fin du XVIIIe siècle :

« Les habitants de la Guyane, pourraient profiter avec beaucoup d'avantages des ressources que la nature a multiplié autour d'eux pour faire bonne chère. Ils sont en général très peu recherchés, ou du moins leur genre de recherche est loin de convenir à tout le monde. C'est ce dont on ne tarde pas à s'apercevoir en arrivant à Cayenne, et dont on est tout de suite frappé, pour peu qu'on s'en éloigne pour aller dans les habitations. Par un goût que les Européens ont de la peine à concevoir, mais qui est plus ou moins celui de toutes les Colonies, ils préfèrent le poisson et la viande salée, à ces mêmes objets frais et font une consommation énorme de salaisons de toute espèce » (Pluchon 1991 : 435).

Ainsi, les denrées alimentaires importées d'Europe étaient très prisées des colons, alors que les produits du terroir guyanais étaient en général ignorés. Culturellement, ces dernières pouvaient difficilement remplacer les victuailles européennes.

Les besoins des habitants étaient très orientés. En effet, si certaines catégories d'objets comme les faïences parfois luxueuses étaient facilement accessibles sur le marché, du moins pour une partie de la population guyanaise, il appert dans les documents historiques que les besoins des habitants se trouvaient ailleurs. En effet, les disettes de farine semblaient hanter la colonie régulièrement et la difficulté d'obtenir des esclaves pour travailler sur les habitations ainsi que des matériaux de construction posait un problème grave. Ainsi, les sources historiques nous apprennent que les problèmes d'approvisionnement étaient directement associés aux denrées alimentaires et les données archéologiques suggèrent pour leur part que les objets relatifs à la sphère domestique étaient disponibles.

Dans les archives, les mentions indiquant le manque de farine sont fréquentes et ces arrivages semblent avoir été les plus attendus. Il n'était pas rare que les cargaisons de farine atteignant Cayenne soient déjà avariées. D'autres fois, le climat guyanais altérait et dégradait rapidement les farines. Pourtant, une solution de rechange existait en Guyane pour remplacer la farine de la métropole : la farine de manioc servant à faire la cassave. Cependant, il semble que les colons n'étaient pas friands des productions agricoles locales. On trouve souvent la mention dans les archives selon laquelle les habitants ont été « réduits » à la cassave. À titre d'exemple, dans une décision sur une lettre d'Orvilliers datée du 30 juillet 1720, le

gouverneur expose le fait que les denrées locales remplacent difficilement les vivres, notamment la farine :

> « *La colonie est dans la disette en farine, vin en lard, beaucoup de gens sont réduits à la cassave et à ne boir que de l'eau, s'il n'arrive point de navire dans le courant du mois il y sera réduit comme les autres* » (ANOM, C14, Reg. 12, f° 88).

Les colons avaient donc du mal à s'immerger dans la réalité coloniale guyanaise. Les arrivages erratiques auraient pu être palliés par une optimisation de la production et de la consommation des ressources vivrières locales. Mais la citation de Pluchon (1991) rapportée plus haut met bien en évidence le fait que l'idéal colonial résidait, entre autres choses, dans la consommation, parfois ostentatoire, de produits européens. Ainsi, le fait de manger du pain était une manière de conserver une identité française héritée de la métropole. La cassave était acceptée dans l'alimentation lors des épisodes de disette, mais pas en temps normal.

Le fait qu'une autonomie alimentaire n'ait pas été mise à l'avant-plan du projet de colonisation de la Guyane, ce qui était tout à fait normal à cette époque, couplé avec la situation économique périphérique et marginale, entravait l'approvisionnement et la réussite économique du territoire. La Guyane était en quelque sorte une petite colonie laissée à elle-même. Cette situation aurait pu amener le développement d'un commerce illicite, mais cela n'a pas été le cas. Est-ce que le sous-développement de la colonie la rendait si peu intéressante aux contrebandiers ? Ou est-ce que les colons confinés sur leurs habitations n'avaient ni le temps ni les ressources nécessaires pour se lancer dans l'interlope?

La place de la Guyane dans le monde commercial colonial

La Guyane était à la limite de l'aire circumcaraïbe, autrement dit, à la périphérie d'une périphérie. On pourrait même dire que les demandes et les arrivages de marchandises étaient unilatéraux, car les habitants de la Guyane étaient toujours en position de demande face à la métropole et pouvaient peu offrir en retour. Ainsi, les relations entre les différentes colonies françaises et la métropole étaient inégales.

Toutefois, la créativité des administrateurs guyanais a permis au territoire de développer des relations commerciales durables avec les colonies de la côte Est américaine, suite à l'échec de l'expédition de Kourou. C'est l'analyse des assemblages archéologiques qui a permis d'identifier ce réseau typiquement américain que n'a pas révélé l'analyse des documents de la sous-série C14. Ainsi, le réseau commercial le plus bénéfique pour la Guyane est implanté dans le territoire américain alors que les relations transatlantiques ne relevaient plutôt que de l'approvisionnement en denrées alimentaire de base, et un apport minimal en esclaves.

C'est après la période pionnière (1664-1725) que tout s'est joué pour la Guyane et ce, au désavantage de la colonie. L'attention des autorités métropolitaines et des négociants intéressés dans le commerce de l'aire circumcaraïbe s'est tournée vers les Antilles, particulièrement vers la Martinique et Saint-Domingue, et, dans une moindre mesure, la Guadeloupe. Ainsi, lorsque l'approvisionnement et le développement économique de la Guyane sont analysés, on se rend compte que la Guyane est en état de soulèvement par rapport au centre du système, la France.

Les autorités guyanaises sont en demande constante pour des ravitaillements qui, finalement, ne servaient pas vraiment à la prospérité de la métropole, car les possibilités de gains sur la vente de produits guyanais étaient trop faibles. Le ravitaillement de la Guyane restera un approvisionnement de survie ; le désintérêt de la France par rapport à son territoire sud-américain ne permettra jamais d'améliorer la situation. Les habitants, en état de survie continuel, ne pouvaient pas participer à la prospérité de leur métropole et de cette manière, ils sont restés dans leur marginalité tout au long de l'Ancien Régime.

La seule vraie tentative pour sortir la colonie de sa stagnation économique, l'expédition de Kourou, a échoué. Les données archéologies ont permis ici de considérer l'importance économique de cet événement, qui a mené à une accélération du commerce au départ de la Guyane. C'est en analysant les collections imposantes des sites occupés durant cette période que la surabondance de biens présents en Guyane à cette époque devient éclairante. En tenant compte de cette spécificité, il s'est avéré à la lecture des documents d'archives qu'effectivement l'échec de l'expédition de Kourou avait mené au développement d'un réseau commercial américain spécifique au port de Cayenne.

Ainsi, « l'échec colonial guyanais », abondamment souligné par les chercheurs depuis les années 1970, caractérise la précarité économique du territoire. Par contre, les données archéologiques associés aux documents d'archives, permettent de rendre compte d'un accroissement du commerce guyanais à partir de 1763. Ce ne sont toutefois pas les productions coloniales qui ont été à l'origine de l'augmentation des échanges, mais les marchandises européennes destinées à la mise en place de la colonie de Kourou qui ont été envoyées vers d'autres territoires américains. Le partenariat qui s'est développé entre la colonie et la côte Est américaine, notamment en conjonction avec l'ouverture du commerce en 1768, constitue une exception pour la Guyane : les marchands installés dans les Treize Colonies venaient à Cayenne avec des vivres et du bétail afin de se procurer des sirops, du sucre et du tafia qui étaient à meilleurs prix que dans les Antilles anglaises. C'est probablement le seul négoce réellement profitable pour la Guyane au cours du XVIIIe siècle. Les prémisses de ce partenariat sont d'ailleurs perceptibles dans les chroniques de Pierre Barrère en 1743 :

> *« Les Anglois estiment infiniment ces syrops qu'on laissoit autrefois perdre à Cayenne. Tous les bâtimens de Baston, ou de la nouvelle York, qui viennent commercer dans le pays, chargent de cette marchandise, qu'ils portent jusque dans le Nord le plus reculé, où on la distile pour en tirer de l'Eau-de-vie, qu'on estime si nécessaire dans ces pays si froids »* (Barrère 1743 : 95).

Or, ce réseau s'est maintenu grâce à l'avènement de l'Exclusif mitigé en 1768, et à la mise en valeur des terres basses de l'Est guyanais à partir de 1778, jusqu'à la première abolition de l'esclavage, en 1794 (Mam Lam Fouck & Anakesa 2013 : 42).

Résidant dans un lieu géographique périphérique, il semble que les habitants de la colonie aient développé le réflexe de saisir les opportunités commerciales qui se présentaient. Ainsi, ils ont développé l'habitude de trafiquer avec les bâtiments étrangers se présentant dans la rade de Cayenne, avec l'aval du gouvernement français qui reconnaissait le caractère marginal de la Guyane en autorisant

régulièrement la liberté de commerce avec toutes les nations. À la différence du commerce avec les négociants français qui semblait problématique et peu lucratif, il appert que les partenaires commerciaux des autres nations et particulièrement des colonies nord-américaines armaient leurs vaisseaux en considérant les besoins spécifiques de la Guyane pour réaliser des voyages profitables.

*****

L'analyse des collections archéologiques guyanaises a permis de faire ressortir des subtilités insoupçonnées quant au réseau commercial de la Guyane. L'échec de l'expédition de Kourou a, de manière inattendue, permis la mise en place d'un réseau commercial typiquement américain associé au port de Cayenne. C'est donc l'effet d'un événement qui s'est déroulé dans la colonie et la réaction des administratifs qui a permis à la Guyane de devenir un acteur du monde commercial atlantique. Ainsi, grâce à l'utilisation conjointe des archives et des données archéologiques, il a été possible de brosser un portrait nuancé de l'approvisionnement de la Guyane au cours de l'Ancien Régime. Les partenaires commerciaux et leurs implications ont aussi été identifiés, ainsi que les variations du réseau au cours de XVIII[e] siècle.

Dans un effort de synthèse, nous avons mis en commun les différents niveaux de données issues des trois volets de la recherche présentés précédemment. Il a donc été question d'établir des liens et de mesurer les différents apports des contextes historique et socio-économique généraux, des documents d'archives et des artéfacts en vue de comprendre le réseau commercial approvisionnant la Guyane au cours de l'Ancien Régime. Trois périodes commerciales ont été identifiées. La période pionnière couvre la fin du XVII[e] siècle jusqu'à 1725 environ. À ce moment, la Guyane était isolée et le commerce se limitait à la subsistance, le principal partenaire commercial de la Guyane s'avérait être la France. Entre 1725 et la veille de la guerre de Sept Ans s'étend la période au cours de laquelle le projet colonial français américain s'est consolidé. Il a été démontré que ce ne fut pas le cas pour la Guyane, et c'est à ce moment que les lacunes économiques, tant au niveau de la production que du commerce, ont joué en défaveur de la colonie. Il est possible de dire que c'est au cours de ces trente années que le destin économique de la Guyane a été scellé. En effet, en l'absence d'une croissance économique importance, la colonie était vouée à la stagnation. La troisième période se situe entre 1755 et 1794, qui voit une augmentation commerciale fulgurante à la fin de la guerre de Sept Ans. On observe à la fois une accélération du commerce et une diversification des partenaires commerciaux. En effet, l'échec de l'expédition de Kourou a paradoxalement permis à la Guyane de faire son entrée sur la scène économique atlantique. Ainsi, le partenariat inusité entre la côte Est américaine et la Guyane s'est développé et maintenu jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

L'objectif de cette investigation était de documenter l'économie de la Guyane, tout en axant la démarche sur l'originalité historique, sociale et économique de la colonie. Plus précisément, cette recherche visait à positionner le développement de la colonie en relation avec celui du monde moderne, particulièrement en ce qui regarde les réseaux qui liaient la Guyane avec les autres territoires de la sphère d'échanges atlantique. Enfin, il a été démontré qu'en utilisant une mise en

contexte historique grâce aux archives et une approche visant à lier les données archéologiques aux macrostructures du monde moderne, il était possible de mieux comprendre un phénomène se déroulant à l'échelle internationale comme le commerce. Cette méthode de travail a démontré son efficacité et peut être éprouvée dans le cadre d'autres études portant sur l'histoire économique du monde moderne. Le commerce et les interactions entre les diverses parties du monde moderne qui se développent à partir du XV[e] siècle sont des éléments cruciaux à aborder par les archéologues qui s'intéressent à cette période, car ils sont à son fondement même.

Annexes

Annexe I Dénombrement des bateaux enregistrés au port de Cayenne de 1688 à 1794

Tableau 1 – annexe I. Dénombrement des bateaux enregistrés au port de Cayenne de 1688 à 1794.

Année	France métropolitaine	Colonies françaises américaine	Afrique française	Bateau français attachement inconnu	Angleterre métropolitaine	Côte Est américaine	Antilles anglaises	Bateau anglais attachement inconnu	Hollande métropolitaine	Surinam	Saint-Eustache	Colonies hollandaises	Brésil	îles neutres	Bateaux étrangers	Appartenance inconnue	Total	Nom des navires	Reférence
1688	**1**	0	0	**2**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**3**	Inconnu ; La Profonde ; navire de la compagnie du Sénégal	C14/2/20
1689	**1**	0	0	**1**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**1**	**3**	La Bergère	C14/2/75
1690	**1**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**1**		C14/2/119 à 121
1694	0	0	0	**1**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**1**	La Fortune	C14/3/32 à 37
1697	0	0	0	**1**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**1**	Le Poly (compagnie du Sénégal)	C14/3/114
1702	0	0	0	**1**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**1**	Le Poly (compagnie du Sénégal)	C14/4/122
1705	**3**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**3**		
1707	**2**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**2**		C14/5/18 à 21
1708	**1**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**1**		C14/5/112
1709	**3**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**3**	La Théreze ; L'Oiseau	C14/5/133 ; 159
1710	**1**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**1**	Le Saint-Joseph	C14/6/15 à 18
1711	**1**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**1**	Le Saint-Jean Baptiste	C/4/6/212
1712	**1**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**1**	Saint-Jean-Batiste-La-Perle	C/14/7/3
1713	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**2**	**2**	Le Triton	C14/7/29 à 36
1714	0	0	0	0	0	0	0	**1**	0	0	0	0	0	0	0	0	**1**		C14/8/28
1715	**2**	0	0	0	0	0	0	**2**	0	0	0	0	0	0	0	0	**4**	L'Espérance	C14/8/32 ; 99 ; 105 ; 113
1716	**2**	0	0	**1**	0	**1**	0	**2**	0	0	0	0	0	0	0	0	**6**	Pour des vivres (Marseille) ; Le Roi Guillaume ; Bateaux anglais pour les chevaux ; au moins un navire de Nantes, négrier	C14/9/112 ; 113 ; 136 ; 202
1717	**1**	0	0	**5**	0	0	0	**1**	0	0	0	0	0	0	0	0	**7**	Achat de bœufs salé à un navire anglais ; Arrivée de la Victoire de la Rochelle	C14/10/20 ;219
1718	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		

Année	France métropolitaine	Colonies françaises américaine	Afrique française	Bateau français attachement inconnu	Angleterre métropolitaine	Côte Est américaine	Antilles anglaises	Bateau anglais attachement inconnu	Hollande métropolitaine	Surinam	Saint-Eustache	Colonies hollandaises	Brésil	îles neutres	Bateaux étrangers	Appartenance inconnue	Total	Nom des navires	Reférence
1719	**6**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**6**	Navire de La Rochelle, La Princesse qui amène des esclaves ; La Victoire amène farine et habillement ; La fidelle de Nantes, navire négrier ; La Leurette de Nantes ; l'Élisabeth de Marseille	C14/11/71 ; 106 ; 145 ; 152 ; 167 ; C14/12/353
1720	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**7**	**7**		C14/12/201
1721	**3**	0	0	0	0	0	0	**2**	0	0	0	0	0	0	0	0	**5**	Le Paon de la Rochelle ; un navire de Bordeaux avec prisonniers ; La Fidelle de Nantes, navire négrier	C14/12/192 ; 198 ; 243
1722	**1**	0	0	**1**	0	0	0	**1**	0	0	0	0	0	0	0	0	**3**	Navire négrier de Nantes ; La Fidèle navire négrier	C14/13/58 ; 69 ; 131
1723	0	0	0	**4**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**4**	Un navire négrier ; L'Angélique ; La Bonne Aventure ; L'Éléphant amène des farines.	C14/13/26 ; 35 ; 155
1724	**1**	0	0	**1**	0	**1**	0	0	0	0	0	**1**	0	0	0	0	**4**	Le Dromadaire ; le navire de Marseille amenait des marchandises	C14/13/46 ; 210
1725	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
1726	0	0	0	**1**	0	**1**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**2**	Le Portefaix	C14/14/237 ; 261
1727	0	0	0	**1**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**1**	Le Dromadaire	C14/14/289
1728	**1**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**1**	Le Paon de La Rochelle	C14/14/308
1729	**2**	0	0	0	0	0	0	**1**	0	0	0	0	0	0	0	0	**3**	Saint-Jean-Baptiste de Nantes, navire négrier ; L'Orillon de La Rochelle marchandises du roi ; La Gironde flûte du roi de La Rochelle	C14/14/154 ; 334
1730	**4**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**4**	Navire négrier de Nantes ; La Concorde de Bordeaux ; L'Angéligue de La Rochelle, navire négrier ; Le Saint-Marc de Nantes, navire négrier	C14/14/133 ; 187
1731	0	0	0	**1**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**1**	Le Dromadaire	C14/15/60
1732	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
1733	0	0	0	**1**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**1**	La flûte du roi La Charente	C14/16/72
1734	**1**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**1**	L'Hirondelle de Saint-Malo	C14/16/44
1735	0	0	0	0	0	0	0	**2**	0	0	0	0	0	0	0	0	**2**	La Gironde de La Rochelle, flûte du roi	C/14/16/49 ; 50
1736	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
1737	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
1738	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
1739	**5**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**5**	La Marie de la Rochelle ; un navire de Nantes ; deux navires de Bordeaux ; un navire de Marseille	C14/17/38 ; 40 ; 104

Année	France métropolitaine	Colonies françaises américaine	Afrique française	Bateau français attachement inconnu	Angleterre métropolitaine	Côte Est américaine	Antilles anglaises	Bateau anglais attachement inconnu	Hollande métropolitaine	Surinam	Saint-Eustache	Colonies hollandaises	Brésil	îles neutres	Bateaux étrangers	Appartenance inconnue	Total	Nom des navires	Reférence
1740	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	La Gironde, flûte du roi	C14/17/60
1741	**2**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**2**	un bateau négrier de La Rochelle ; La Gironde, flûte du roi	C14/18/13 ; 81
1742	0	0	0	**1**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**1**	La Somme, flûte du roi	C14/18/16
1743	0	0	0	**1**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**1**	Flûte du roi, le Canada	C14/18/64
1744	0	0	0	**2**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**2**	Le Neptune ; un navire négrier sans provenance	C14/19/3 ; 23 ;
1745	**2**	0	0	**1**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**3**	un navire négrier de Bordeaux ; un autre négrier du Havre, un autre sans provenance	C14/19/ 43
1746	**1**	0	0	**1**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**2**	Le prophète royal ; au moins un navire négrier ; un navire provençal	C14/19/14
1747	**4**	**1**	0	0	0	0	0	**1**	0	0	0	0	0	0	0	0	**6**	Arrivé du navire de Brunnet d'un voyage de droiture en Nouvelle-France ; Le Saint-Esprit de Saint-Malo ; Bateau de Nantes, de La Rochelle et de Bordeaux ne semblent pas avoir vendu de marchandises.	C14/20/10 ; 18 ; 46
1748	**2**	**1**	0	**1**	0	0	0	**3**	0	0	0	0	0	0	0	0	**7**	La Superbe ; Navire commandé par Laperelle venant de Saint-Martin ; L'aventure du La Rochelle ; goélette de Nantes	C14/20/49
1749	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
1750	**1**	0	0	**1**	0	0	0	**1**	0	0	0	0	0	0	0	0	**3**	Navire négrier de Bordeaux ; Navire de la Nouvelle-Angleterre ; Le Conquérant	C14/21/13 ; 63
1751	**2**	0	0	**1**	0	**1**	0	**1**	0	0	**1**	0	0	0	0	0	**6**	Vaisseau du roi La Seine ; un navire anglais, un navire marseillais, un navire bordelais ; un navire français armé à Saint-Eustache ;l'Espérance un bateau de Boston	C14/21/74 ;188 ; 233 ; 125
1752	**5**	**1**	0	**3**	0	**3**	0	0	0	0	**1**	0	0	0	0	0	**13**	La Chèvre ; L'Unique ; La Duchesse de Nantes ; la flûte du roi Parham, L'Amazone de Rhode Island ; l'Espérance de Boston ; Le Diamant de Rhode Island ; La Catherine de Saint-Eustache ; La Marie Antoine de Bordeaux ; Les Deux Frères de Bordeaux ; Le Bostillon de Bayonne ; Les Trois Frères de Bordeaux ; La Provience de la Guyane de la Guadeloupe	C14/22/14 ; 16 ; 20 ; 70 ; 200 ; 217 ; 326

Année	France métropolitaine	Colonies françaises américaine	Afrique française	Bateau français attachement inconnu	Angleterre métropolitaine	Côte Est américaine	Antilles anglaises	Bateau anglais attachement inconnu	Hollande métropolitaine	Surinam	Saint-Eustache	Colonies hollandaises	Brésil	îles neutres	Bateaux étrangers	Appartenance inconnue	Total	Nom des navires	Reférence
1753	**6**	**2**	0	**1**	0	**4**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**13**	La Seine ; Le Ranjardu Rhode Island ; La Marie du Rhode Island ; Le Roger du Rhode Island ; La Belle Aimée affrettée à Rochefort ; L'Elizabeth de NewYork ; Le Lesard de la Rochelle ; Les Trois Frères Bordeaux ; Le Touairy de Martinique ; Les Deux Frères de Bordeaux ; La Belle Aimée de Bordeaux ; Le Mentor de Martinique	C14/22/209 ; 231 ; 235 ; C14/23/206 ; C14/24/129
1754	**4**	**4**	0	0	0	**6**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**14**	La Chèvre de Rochefort ; L'Espiduel du Rhodes Island ; Le Roger de New York ; L'Ame New York ; Le Roger du Rhode Island ; L'Ame New York ; Le Cayennois Rhode Island ; La Marie Margueritte de Bordeaux ; Le Cayennois de Louisbourg ; La Bien Aimée de Martinique ; L'Aimable Pucelle de Martinique ; La Véseide de Martinique ; Le Diligent de Bayonne ; Le Sapajou de Marseille ; Le Dauphin de Bordeaux ; La Bien Aimée de Martinique	C14/23/37 ; 50 ; 65 ; 206 ; 231 C/4/24/129 ; 126
1755	**7**	**4**	0	0	0	**6**	0	**1**	0	0	0	0	0	0	0	0	**18**	Navire anglais le navire de Desmontis ; L'Industrie de Nantes, navire négrier ; La Chèvre de Rochefort ; Les Deux Frères de Bordeaux, La Bien Aimée de La Rochelle ; La Sainte-Trinité de Marseille ; La Société de Martinique ; L'Aimable Pucelle de Nantes ; Le Cayennois de Saint-Domingue ; Le Brillant de Martinique ; Le Visarais de Martinique ; Le Diligent de Bayonne ; L'Espiduel de Rhode Island ; Le Rogger de Rhode Island ; L'Anne de Nouvelle York (New York) ; Le Rogger de Rhode Island ; L'Anne de Vew York	C14/23/65 ; 92 ; C/4/24/129
1756	**2**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**2**	Navire négrier de Nantes, navire de Bordeaux ; La Perle de Saint-Malo, négrier pour Saint-Domingue (n'a pas vendu)	C14/24/74 ; 78 ; 136
1757	**2**	0	0	**1**	0	**1**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**4**	La Sainte-Trinité de Marseille ; La Nanon de la Rochelle ; un navire de Nouvelle-Angleterre ; frégate du roi l'Atalante	C14/24/96 ; 101
1758	0	0	0	**3**	0	0	0	0	0	0	0	**1**	0	0	0	0	**4**	un navire hollandais ; La jeune magdelaine ; l'Impéra-trice ; La Méduse	C14/24/23
1759	0	0	0	**1**	0	0	0	0	0	0	**2**	**1**	0	0	0	0	**4**	Corsaire La Sainte-Marthe ; navire hollandais (nombre), L'Hirondelle de Saint-Eustache ; un navire du Rhode Island	C14/24/25 ; 30 ; 167

Année	France métropolitaine	Colonies françaises américaine	Afrique française	Bateau français attachement inconnu	Angleterre métropolitaine	Côte Est américaine	Antilles anglaises	Bateau anglais attachement inconnu	Hollande métropolitaine	Surinam	Saint-Eustache	Colonies hollandaises	Brésil	îles neutres	Bateaux étrangers	Appartenance inconnue	Total	Nom des navires	Reférence
1760	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**1**	0	0	0	0	0	**1**	Navire de Saint-Eustache	C14/25/4
1761	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
1762	0	**1**	0	0	0	0	0	0	**1**	0	**1**	0	0	0	0	0	**3**	Le Tomas Koulikan, corsaire de la Martinique et sept prises ; Le Patriote ; navire de Saint-Eustache, bateau négrier de la veuve Hamilton de Rotterdam	C14/25/43 ; 56 ; 77 ; 115
1763	0	0	0	**1**	0	0	0	0	**1**	0	0	0	0	0	0	0	**2**	La Diligente ; navire d'Amsterdam ; arrivée des navires pour Kourou ; Le Saint-Esprit	C14/26/5 ;137 ; 145 ; 229
1764	**1**	0	0	**1**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**2**	La Bricole, l'Amitié du Havre	C14/27/25 ;C14/33/14
1765	**21**	**7**	0	0	**5**	**17**	**1**	0	**1**	**1**	**11**	0	0	0	0	0	**64**	La Nourrice, un navire du Surinam	C14/28/44 ; 143 ; 313 ; 329
1766	**19**	**5**	0	**5**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**29**	Arrivée de la Garonne de Rochefort ; L'Utile Norlaix ; Le Roi de Guinguin de Rochefort ; Le Hasard de Rouen ; La Barbue ; Le Moine de Rochefort ; La Bonne Amitié de Rochefort ; négrier de Nantes Le Roi de Louangues ; Saint-Jean-Baptiste ; Le Saint-François de Bordeaux ; La Nourrice, La Guyane de Rochefort ; Fils unique ; l'Adélayde de Martinique ; Le Victorieux de Martinique ; Le Saint-Sauveur de Bordeaux ; Le Saint Raymond de Martinique ; Les Trois Amis de Martinique ; Le Fortuné de Marseille ; La Francine de Bordeaux ; La Maronne de Nantes ; la Barbue de Rochefort ; Le Libéral de Marseille ; Le Saint-Pierre de La Rochelle ; Le Saint-Esprit de La Rochelle. Les Quatres Amis de Bayonne ; La Jeune Marthes de la Martinique ; Les Deux Frères de Bordeaux ; La Corisante de Rochefort	C14/32/96 ;182 ; 184, 194 ; 203 ; 227 ; 241 ; 259 ; 260 ;262 ; 269 ; 313 ;C14/33/45 ; 110 ; 346
1767	**15**	**9**	0	**2**	0	**1**	**4**	0	**1**	0	0	0	0	0	0	0	**32**	Le Jason de Rochefort ; La Confiance ; Le Saint-Français de La Rochelle ; La Fortunée de Boston ; La Marie Margueritte de La Martinique ; Le Ranger de La Barbade ; Le Sçipion de Bordeaux ; Le Jaron de Saint-Domingue ; La Désirée de Saint-Domingue ; Le Sage de la Martinique ; La Marianne ; Le Chameau de La Rochelle ; La Diligente de Saint-Domingue ; Le Salomon de Rochefort ; La Marianne du Havre ; La Bonne Amie de Saint-Domingue ; Sejvan Corneleis de Rotterdam ; La Victoire de Marseille ; Le Sage de la Martinique ; L'Algonquin de Saint-Domingue ; La Fortune de la Guadeloupe ; La ^Liberté de la Barbade ; La Charlotte de La Rochelle ; L'Aimable Luce de la Martinique ; La Breteuse de la Guadeloupe ; La Marie Catherine de Bordeaux	C14/34/299 ; C14/35/150 ; C14/42/287

Année	France métropolitaine	Colonies françaises américaine	Afrique française	Bateau français attachement inconnu	Angleterre métropolitaine	Côte Est américaine	Antilles anglaises	Bateau anglais attachement inconnu	Hollande métropolitaine	Surinam	Saint-Eustache	Colonies hollandaises	Brésil	îles neutres	Bateaux étrangers	Appartenance inconnue	Total	Nom des navires	Reférence
1768	**21**	**16**	0	0	0	**4**	0	0	0	0	**3**	0	0	0	**2**	0	**46**	Le Formidable de Bordeaux ; La Confiance de Saint-Domingue ; Le Dauphin de la Martinique ; La Dépêche de Boston ; L'Aimée de Bordeaux ; La Liberté de New York ; La Bayonnoise de Saint-Domingue ; Le Neptune de Saint-Domingue ; Le Saint-Esprit de La Rochelle ; La Désiré de Saint-Domingue ; Les Deux Amis de la Martinique ; La Vierge de grâce Chirondelle de Marseille ; La Dianne de Nantes ; La Félicité de Saint-Domingue ; Le Foudroyant de la Martinique ; La Sainte-Marguerite de Bordeaux ; Le Saint-Pierre de La Rochelle ; Le Constant de Bordeaux ; La Fortune de la Guadeloupe ; La Liberté de New York ; Le Bayonnois de la Martinique ; Les Trois Maries de Marseille ; Le Saint-Pierre de Nantes ; La Liberté de New York ; La Petite Fortune de la Martinique ; L'Ardent de La Martinique	C14/36/269 ; C14/37256
1769	**18**	**6**	**1**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**15**	0	**40**		C14/40/202 ; C14/42/287
1770	**23**	**9**	**1**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**12**	0	**45**		C14/40/202 ; C14/42/287
1771	**12**	**6**	**1**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**9**	0	**28**		C14/40/202 ; C14/42/287
1772	**8**	**8**	**1**	**1**	0	**4**	0	0	0	0	**2**	0	0	0	0	0	**24**	La Catherine de Saint-Pierre en Martinique ; Le Soleil de la Martinique ; Le Wariek de Saint-Eustache ; Le Saint-Joseph du Cap-Vert ; La Catherine de La Martinique ; La Jeanne Élisabeth de Bordeaux Le Vainqueur de Bordeaux ; L'Industrie de Boston ; La Marie Justine de la Martinique ; Le Saint-Nicolas de la Guadeloupe ; Le Kingston de Philadelphie ; Le Belizaire du Havre ou de Bordeaux ; Le Villehelu de La Rochelle, La Liberté de New York, Le Saint-Jean-Baptiste de Marseille ; La Jeune Victoire de Bordeaux ; L'Industrie de Saint-Eustache ; La Julie de La Rochelle ; La Justine de Bordeaux ; L'Oiseau de Saint-Malo ; La Margueritte de la Martinique ; Le Soleil de la Martinique ; La Liberté de New York ; Le Vainqueur de la Martinique ; Le Saint-Joseph de Bordeaux ; Le Bellonne de Marie-Galante ; Le Bienfesant de Marseille ; La Princesse de la Martinique ; L'Aventuin de Saint-Eustache ; L'Ange-gardien de Saint-Malo ; Le Courageux de la Martinique ; Le Rasteau de La Rochelle ; Le Renand de Guadeloupe	C14/40/240 ; 241 ; C14/42/287
1773	**12**	**10**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**7**	0	**29**		C14/42/287

Année	France métropolitaine	Colonies françaises américaine	Afrique française	Bateau français attachement inconnu	Angleterre métropolitaine	Côte Est américaine	Antilles anglaises	Bateau anglais attachement inconnu	Hollande métropolitaine	Surinam	Saint-Eustache	Colonies hollandaises	Brésil	îles neutres	Bateaux étrangers	Appartenance inconnue	Total	Nom des navires	Reférence
1774	**12**	**5**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**17**	0	**34**		C14/42/287
1775	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
1776	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
1777	**23**	**6**	**1**	**1**	0	**5**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**1**	**37**	Le Saint-Antoine de Guadeloupe ; Le Saint-Jacques de Bordeaux ; Le Muscade de Bordeaux ; L'Oiseau de Saint-Malo ; Le Ranger de la Caroline ; L'Écluse de Rochefort ; L'espérance de La Rochelle ; Le Saint-Nicolas de Fort Royal ; Le Dauphin de la Guadeloupe ; Le Superbe de la Martinique ; L'Amphitoine de Marseille ; La Managère de La Rochelle ; L'Oromaze du Havre ; La Mère de Famille du Havre ; La Jeune Émilie du Havre ; Le Postillon du Havre ; La Dépêche de Nouvelle-Angleterre ; Le Ranger de Nouvelle-Angleterre ; Le Cayennois de Marseille ; L'Économe de Bordeaux ; La Société de Saint-Malo ; La Polie de Nouvelle-Angleterre ; La Sophie de Bordeaux ; La Reine du Midi de Saint-Malo ; L'Esperance de Saint-Malo, Le Saint-Jacques de Bordeaux, La Belle Iris de Bordeaux ; La Victoire de Martinique, L'Esperance de Saint-Malo, Le Joachim de Marseille ; Le Rateau de La Rochelle, Le Père de famille du Cap ; Le Bienfaisant de Marseille ; La Dépêche de New York ; La Dianne de Martinique ; La Polly de Bonalnoro ; la Jalouse de Martinique	C14/45/276
1778	**2**	0	0	**1**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**3**	Aimable Victoire de Saint-Malo ; navire négrier ; négrier de Saint-Malo ; un autre négrier	C14/50/124 ; 155
1779	**2**	0	0	**4**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**6**	Le Joyeux de Bordeaux ; L'Hirondelle ; Le Chavingy ; La Toussaint, navire négrier ; L'Aimable Thérèse de Bordeaux ; La Judith	C14/51/56 ; 121 ; 127 ; 199
1780	0	0	0	**1**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**1**	L'Aimable Nanette ; L'Officieuse, navire négrier ; Le Saint-Jean, navire négrier	C14/52/76 ; 79
1781	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		pas d'informations sur le commerce
1782	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Le Tourtereau et les bâtiments qu'elle a escorté	C14/54/94
1783	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	L'Essai	C14/56/166
1784	**16**	**12**	**3**	0	0	**9**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**40**		C14/57/313

Année	France métropolitaine	Colonies françaises américaine	Afrique française	Bateau français attachement inconnu	Angleterre métropolitaine	Côte Est américaine	Antilles anglaises	Bateau anglais attachement inconnu	Hollande métropolitaine	Surinam	Saint-Eustache	Colonies hollandaises	Brésil	îles neutres	Bateaux étrangers	Appartenance inconnue	Total	Nom des navires	Reférence
1785	**21**	**16**	0	0	**1**	**10**	**5**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**53**	L'Heureuse Marie de Marseille ; La Pointre à Pitre de Bordeaux ; l'Elizabeth de la Martinique ; Le Victor de Saint-Malo ; Le Neptune de Fort Royal ; La Charlotte de Marseille ; l'Élizabeth de la Martinique ; l'Aimable Nancy de Bordeaux ; La Dauphine de la Martinique ; La Nouvelle Société de Bordeaux ; La Françoise de Guadeloupe ; La Dauphine de Martinique ; La Surprise de L'Orient ; Le Poisson volant de la Martinique ; La Volante de la Martinique ; L'Aimable Marie de Marseille ; Le Bon Enfant de Bordeaux ; Le Jeune Bruno de Bordeaux ; le Vigilant du Havre ; L'Aventure de Fort Royal ; La Martiniquaise de Marseille ; La Jeune Henriette de Nantes ; Le Vainqueur de Bordeaux ; l'Aimable Laure du Havre ; L'Heureuse Marie de Saint-Domingue ; La Jeune Annette de Nantes ; La Marie de la Martinique ; La Françoise de Guadeloupe	C14/59/67 ; C14/59/71
1786	**10**	**11**	0	0	0	**12**	0	0	0	0	0	0	**1**	0	0	0	**34**		C14/60/267
1787	**15**	**11**	0	0	0	**19**	0	0	0	0	0	**2**	**2**	0	0	0	**49**	La Volacre de Marseille ; L'Aimable de Marseille ; Le Vigilant du Havre ; L'Adélaïde de Nantes ; La Jjeune Annette de Nantes ; Le Victor de Saint-Malo ; La Dauphine de la Martinique ; L'Alcion de Marseille ; L'Aventure de Martinique ; La Marie de Martinique ; Le Neptune de Fort Royal Martinique ; L'Aimable Julie de Bordeaux ; Le Roi Galiby de Toulon ; Les Trois sœurs du Havre ; L'Aventure du Brésil ; La Marie de la Martinique ; La Marie Louise de Guadeloupe ; Le Guillaume de Martinique ; La Caloune de Bordeaux ; La Julie de Martinique ; Le Courageux de Guadeloupe ; Le Fortuné de Bordeaux ; Le Chevalier de Chambly de Bordeaux ; Le Gustave Adolphe de Bordeaux ; La Sophie de Martinique ; Les Deux Amis de Martinique ; L'Aimable Cécile de Bordeaux	C14/61/257 ; C14/61/268 ; 271

Année	France métropolitaine	Colonies françaises américaine	Afrique française	Bateau français attachement inconnu	Angleterre métropolitaine	Côte Est américaine	Antilles anglaises	Bateau anglais attachement inconnu	Hollande métropolitaine	Surinam	Saint-Eustache	Colonies hollandaises	Brésil	îles neutres	Bateaux étrangers	Appartenance inconnue	Total	Nom des navires	Reférence
1788	**16**	**10**	0	**1**	0	0	0	0	0	0	0	0	**1**	0	0	0	**28**	L'Aimable Caille, navire négrier ; Le Saint-Roman navire, négrier du Havre ; L'Isurvre de Saint-Malo ; les deux amis de la Martinique ; La Flèche de Marseille ; La Marie Flore de Bordeaux ; La Contesse de Villebois de Nantes ; La Marie Rose de la Marseille ; Le Courius de la Martinique ; Les Deux Amis de la Martinique ; Le Vigilant du Havre ; l'Alexandre de l'isle de France ; La Marianne Elisabeth du Brésil ; Le Courageux de la Martinique ; Le Courageux de la Guadeloupe ; l'Aimable Flore de Bordeaux ; La Victoire de la Martinique ; Le Bailli de Suffren du Havre ; Le Vennus de Bordeaux ; La Marie Flore de Marseille ; La Vouponne de Bordeaux ; Le Vostillon de la Martinique ; La Visoire de la Martinique	C14/62/16 ; 250
1789	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
1790	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
1791	**11**	**6**	**1**	0	0	**15**	0	0	0	0	0	**5**	**9**	**4**	0	0	**51**	Brésil	C14/69/119
1792	0	**5**	0	**19**	0	**13**	0	0	0	0	0	0	0	**7**	0	0	**44**		C14/69/162
1793	0	**2**	0	**6**	0	**21**	0	0	0	0	0	0	0	**5**	0	0	**34**		C14/71/252
1794	0	0	0	0	0	**14**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**14**		C14/72/302
Total	362	174	9	83	6	168	10	19	4	1	22	10	13	16	62	11	970		

Tableau 2 – annexe I. Nombre de navires enregistrés au port de Cayenne entre 1688 et 1794 selon les différentes régions françaises (ANOM, C14).

Année	Zone Atlantique nord	Zone Atlantique sud	Bassin méditerranéen	Total
1688	0	**1**	0	**1**
1689	0	**1**	0	**1**
1690	0	**1**	0	**1**
1691	0	0	0	0
1692	0	0	0	0
1693	0	0	0	0
1694	0	0	0	0
1695	0	0	0	0
1696	0	0	0	0
1697	0	0	0	0
1698	0	0	0	0
1699	0	0	0	0
1700	0	0	0	0
1701	0	0	0	0
1702	0	0	0	0
1703	0	0	0	0
1704	0	0	0	0
1705	**3**	0	0	**3**
1706	0	0	0	0
1707	0	**2**	0	**2**
1708	0	**1**	0	**1**
1709	**1**	**2**	0	**3**
1710	0	**1**	0	**1**
1711	0	0	**1**	**1**
1712	**1**	0	0	**1**
1713	0	0	0	0
1714	0	0	0	0
1715	0	**1**	**1**	**2**
1716	0	**1**	**1**	**2**
1717	0	**1**	0	**1**
1718	0	0	0	0
1719	0	**5**	**1**	**6**
1720	0	0	0	0
1721	0	**3**	0	**3**
1722	0	**1**	0	**1**
1723	0	0	0	0
1724	0	0	**1**	**1**
1725	0	0	0	0
1726	0	0	0	0
1727	0	0	0	0
1728	0	**1**	0	**1**
1729	0	**2**	0	**2**

Année	Zone Atlantique nord	Zone Atlantique sud	Bassin méditerranéen	Total
1730	0	**4**	0	**4**
1731	0	0	0	0
1732	0	0	0	0
1733	0	0	0	0
1734	**1**	0	0	**1**
1735	0	0	0	0
1736	0	0	0	0
1737	0	0	0	0
1738	0	0	0	0
1739	0	**4**	**1**	**5**
1740	0	0	0	0
1741	0	**2**	0	**2**
1742	0	0	0	0
1743	0	0	0	0
1744	0	0	0	0
1745	**1**	**1**	0	**2**
1746	0	**1**	0	**1**
1747	0	**4**	0	**4**
1748	0	**2**	0	**2**
1749	0	0	0	0
1750	0	**1**	0	**1**
1751	0	**1**	**1**	**2**
1752	0	**5**	0	**5**
1753	0	**6**	0	**6**
1754	0	**4**	0	**4**
1755	0	**6**	**1**	**7**
1756	0	**2**	0	**2**
1757	0	**1**	**1**	**2**
1758	0	0	0	0
1759	0	0	0	0
1760	0	0	0	0
1761	0	0	0	0
1762	0	0	0	0
1763	0	0	0	0
1764	**1**	0	0	**1**
1765	**9**	**8**	**4**	**21**
1766	**1**	**16**	**2**	**19**
1767	**1**	**12**	**2**	**15**
1768	**5**	**13**	**3**	**21**
1769	**4**	**10**	**4**	**18**
1770	**6**	**16**	**1**	**23**
1771	**1**	**9**	**2**	**12**
1772	**1**	**6**	**1**	**8**
1773	**7**	**2**	**3**	**12**

Année	Zone Atlantique nord	Zone Atlantique sud	Bassin méditerranéen	Total
1774	**2**	**7**	**3**	**12**
1775	0	0	0	0
1776	0	0	0	0
1777	**9**	**10**	**4**	**23**
1778	**2**	0	0	**2**
1779	0	**2**	0	**2**
1780	0	0	0	0
1781	0	0	0	0
1782	0	0	0	0
1783	0	0	0	0
1784	**1**	**10**	**5**	**16**
1785	**5**	**11**	**5**	**21**
1786	**2**	**6**	**2**	**10**
1787	**3**	**8**	**4**	**15**
1788	**4**	**8**	**4**	**16**
1789	0	0	0	0
1790	0	0	0	0
1791	**2**	**6**	**3**	**11**
1792	0	0	0	0
1793	0	0	0	0
1794	0	0	0	0
Total	**73**	**228**	**61**	**362**

Tableau 3 – annexe I. Nombre de navires français à avoir touché Cayenne entre 1688 et 1794 (ANOM, C14).

Année	France métropolitaine	Colonies françaises américaines (Antilles, Nouvelle-France, Miquelon)	Afrique française	Total
1688	**1**	0	0	**1**
1689	**1**	0	0	**1**
1690	**1**	0	0	**1**
1691	0	0	0	0
1692	0	0	0	0
1693	0	0	0	0
1694	0	0	0	0
1695	0	0	0	0
1696	0	0	0	0
1697	0	0	0	0
1698	0	0	0	0
1699	0	0	0	0
1700	0	0	0	0
1701	0	0	0	0
1702	0	0	0	0
1703	0	0	0	0
1704	0	0	0	0

Année	France métropolitaine	Colonies françaises américaines (Antilles, Nouvelle-France, Miquelon)	Afrique française	Total
1705	**3**	0	0	**3**
1706	0	0	0	0
1707	**2**	0	0	**2**
1708	**1**	0	0	**1**
1709	**3**	0	0	**3**
1710	**1**	0	0	**1**
1711	**1**	0	0	**1**
1712	**1**	0	0	**1**
1713	0	0	0	0
1714	0	0	0	0
1715	**2**	0	0	**2**
1716	**2**	0	0	**2**
1717	**1**	0	0	**1**
1718	0	0	0	0
1719	**6**	0	0	**6**
1720	0	0	0	0
1721	**3**	0	0	**3**
1722	**1**	0	0	**1**
1723	0	0	0	0
1724	**1**	0	0	**1**
1725	0	0	0	0
1726	0	0	0	0
1727	0	0	0	0
1728	**1**	0	0	**1**
1729	**2**	0	0	**2**
1730	**4**	0	0	**4**
1731	0	0	0	0
1732	0	0	0	0
1733	0	0	0	0
1734	**1**	0	0	**1**
1735	0	0	0	0
1736	0	0	0	0
1737	0	0	0	0
1738	0	0	0	0
1739	**5**	0	0	**5**
1740	0	0	0	0
1741	**2**	0	0	**2**
1742	0	0	0	0
1743	0	0	0	0
1744	0	0	0	0
1745	**2**	0	0	**2**
1746	**1**	0	0	**1**
1747	**4**	**1**	0	**5**

Année	France métropolitaine	Colonies françaises américaines (Antilles, Nouvelle-France, Miquelon)	Afrique française	Total
1748	**2**	**1**	0	**3**
1749	0	0	0	0
1750	**1**	0	0	**1**
1751	**2**	0	0	**2**
1752	**5**	**1**	0	**6**
1753	**6**	**2**	0	**8**
1754	**4**	**4**	0	**8**
1755	**7**	**4**	0	**11**
1756	**2**	0	0	**2**
1757	**2**	0	0	**2**
1758	0	0	0	0
1759	0	0	0	0
1760	0	0	0	0
1761	0	0	0	0
1762	0	**1**	0	**1**
1763	0	0	0	0
1764	**1**	0	0	**1**
1765	**21**	**7**	0	**28**
1766	**19**	**5**	0	**24**
1767	**15**	**9**	0	**24**
1768	**21**	**16**	0	**37**
1769	**18**	**6**	**1**	**25**
1770	**23**	**9**	**1**	**33**
1771	**12**	**6**	**1**	**19**
1772	**8**	**8**	**1**	**17**
1773	**12**	**10**	0	**22**
1774	**12**	**5**	0	**17**
1775	0	0	0	0
1776	0	0	0	0
1777	**23**	**6**	**1**	**30**
1778	**2**	0	0	**2**
1779	**2**	0	0	**2**
1780	0	0	0	0
1781	0	0	0	0
1782	0	0	0	0
1783	0	0	0	0
1784	**16**	**12**	**3**	**31**
1785	**21**	**16**	0	**37**
1786	**10**	**11**	0	**21**
1787	**15**	**11**	0	**26**
1788	**16**	**10**	0	**26**
1789	0	0	0	0
1790	0	0	0	0

Année	France métropolitaine	Colonies françaises américaines (Antilles, Nouvelle-France, Miquelon)	Afrique française	Total
1791	**11**	**6**	**1**	**18**
1792	0	**5**	0	**5**
1793	0	**2**	0	**2**
1794	0	0	0	0
Total	**362**	**174**	**9**	**545**

Tableau 4 – annexe I. Nombre de navires hollandais à avoir touché Cayenne entre 1688 et 1794 (ANOM, C14).

Année	Provinces-Unies	Surinam	Saint-Eustache	Colonies hollandaises non-spécifiées	Total
1688	0	0	0	0	0
1689	0	0	0	0	0
1690	0	0	0	0	0
1691	0	0	0	0	0
1692	0	0	0	0	0
1693	0	0	0	0	0
1694	0	0	0	0	0
1695	0	0	0	0	0
1696	0	0	0	0	0
1697	0	0	0	0	0
1698	0	0	0	0	0
1699	0	0	0	0	0
1700	0	0	0	0	0
1701	0	0	0	0	0
1702	0	0	0	0	0
1703	0	0	0	0	0
1704	0	0	0	0	0
1705	0	0	0	0	0
1706	0	0	0	0	0
1707	0	0	0	0	0
1708	0	0	0	0	0
1709	0	0	0	0	0
1710	0	0	0	0	0
1711	0	0	0	0	0
1712	0	0	0	0	0
1713	0	0	0	0	0
1714	0	0	0	0	0
1715	0	0	0	0	0
1716	0	0	0	0	0
1717	0	0	0	0	0
1718	0	0	0	0	0
1719	0	0	0	0	0
1720	0	0	0	0	0

Année	Provinces-Unies	Surinam	Saint-Eustache	Colonies hollandaises non-spécifiées	Total
1721	0	0	0	0	0
1722	0	0	0	0	0
1723	0	0	0	0	0
1724	0	0	0	**1**	**1**
1725	0	0	0	0	0
1726	0	0	0	0	0
1727	0	0	0	0	0
1728	0	0	0	0	0
1729	0	0	0	0	0
1730	0	0	0	0	0
1731	0	0	0	0	0
1732	0	0	0	0	0
1733	0	0	0	0	0
1734	0	0	0	0	0
1735	0	0	0	0	0
1736	0	0	0	0	0
1737	0	0	0	0	0
1738	0	0	0	0	0
1739	0	0	0	0	0
1740	0	0	0	0	0
1741	0	0	0	0	0
1742	0	0	0	0	0
1743	0	0	0	0	0
1744	0	0	0	0	0
1745	0	0	0	0	0
1746	0	0	0	0	0
1747	0	0	0	0	0
1748	0	0	0	0	0
1749	0	0	0	0	0
1750	0	0	0	0	0
1751	0	0	**1**	0	**1**
1752	0	0	**1**	0	**1**
1753	0	0	0	0	0
1754	0	0	0	0	0
1755	0	0	0	0	0
1756	0	0	0	0	0
1757	0	0	0	0	0
1758	0	0	0	**1**	**1**
1759	0	0	**2**	**1**	**3**
1760	0	0	**1**	0	**1**
1761	0	0	0	0	0
1762	**1**	0	**1**	0	**2**
1763	**1**	0	0	0	**1**

Année	Provinces-Unies	Surinam	Saint-Eustache	Colonies hollandaises non-spécifiées	Total
1764	0	0	0	0	0
1765	**1**	**1**	**11**	0	**13**
1766	0	0	0	0	0
1767	**1**	0	0	0	**1**
1768	0	0	**3**	0	**3**
1769	0	0	0	0	0
1770	0	0	0	0	0
1771	0	0	0	0	0
1772	0	0	**2**	0	**2**
1773	0	0	0	0	0
1774	0	0	0	0	0
1775	0	0	0	0	0
1776	0	0	0	0	0
1777	0	0	0	0	0
1778	0	0	0	0	0
1779	0	0	0	0	0
1780	0	0	0	0	0
1781	0	0	0	0	0
1782	0	0	0	0	0
1783	0	0	0	0	0
1784	0	0	0	0	0
1785	0	0	0	0	0
1786	0	0	0	0	0
1787	0	0	0	**2**	**2**
1788	0	0	0	0	0
1789	0	0	0	0	0
1790	0	0	0	0	0
1791	0	0	0	**5**	**5**
1792	0	0	0	0	0
1793	0	0	0	0	0
1794	0	0	0	0	0
Total	**4**	**1**	**22**	**10**	**37**

Tableau 5 – annexe I. Nombre de navires anglais à avoir touché Cayenne entre 1688 et 1794 (ANOM, C14).

Année	Grande-Bretagne	Côte Est américaine	Antilles anglaises	Total
1688	0	0	0	0
1689	0	0	0	0
1690	0	0	0	0
1691	0	0	0	0
1692	0	0	0	0
1693	0	0	0	0
1694	0	0	0	0

Année	Grande-Bretagne	Côte Est américaine	Antilles anglaises	Total
1695	0	0	0	0
1696	0	0	0	0
1697	0	0	0	0
1698	0	0	0	0
1699	0	0	0	0
1700	0	0	0	0
1701	0	0	0	0
1702	0	0	0	0
1703	0	0	0	0
1704	0	0	0	0
1705	0	0	0	0
1706	0	0	0	0
1707	0	0	0	0
1708	0	0	0	0
1709	0	0	0	0
1710	0	0	0	0
1711	0	0	0	0
1712	0	0	0	0
1713	0	0	0	0
1714	0	0	0	0
1715	0	0	0	0
1716	0	**1**	0	**1**
1717	0	0	0	0
1718	0	0	0	0
1719	0	0	0	0
1720	0	0	0	0
1721	0	0	0	0
1722	0	0	0	0
1723	0	0	0	0
1724	0	**1**	0	**1**
1725	0	0	0	0
1726	0	**1**	0	**1**
1727	0	0	0	0
1728	0	0	0	0
1729	0	0	0	0
1730	0	0	0	0
1731	0	0	0	0
1732	0	0	0	0
1733	0	0	0	0
1734	0	0	0	0
1735	0	0	0	0
1736	0	0	0	0
1737	0	0	0	0
1738	0	0	0	0

Année	Grande-Bretagne	Côte Est américaine	Antilles anglaises	Total
1739	0	0	0	0
1740	0	0	0	0
1741	0	0	0	0
1742	0	0	0	0
1743	0	0	0	0
1744	0	0	0	0
1745	0	0	0	0
1746	0	0	0	0
1747	0	0	0	0
1748	0	0	0	0
1749	0	0	0	0
1750	0	0	0	0
1751	0	**1**	0	**1**
1752	0	**3**	0	**3**
1753	0	**4**	0	**4**
1754	0	**6**	0	**6**
1755	0	**6**	0	**6**
1756	0	0	0	0
1757	0	**1**	0	**1**
1758	0	0	0	0
1759	0	0	0	0
1760	0	0	0	0
1761	0	0	0	0
1762	0	0	0	0
1763	0	0	0	0
1764	0	0	0	0
1765	**5**	**17**	**1**	**23**
1766	0	0	0	0
1767	0	**1**	**4**	**5**
1768	0	**4**	0	**4**
1769	0	0	0	0
1770	0	0	0	0
1771	0	0	0	0
1772	0	**4**	0	**4**
1773	0	0	0	0
1774	0	0	0	0
1775	0	0	0	0
1776	0	0	0	0
1777	0	**5**	0	**5**
1778	0	0	0	0
1779	0	0	0	0
1780	0	0	0	0
1781	0	0	0	0
1782	0	0	0	0

Année	Grande-Bretagne	Côte Est américaine	Antilles anglaises	Total
1783	0	0	0	0
1784	0	**9**	0	**9**
1785	**1**	**10**	**5**	**16**
1786	0	**12**	0	**12**
1787	0	**19**	0	**19**
1788	0	0	0	0
1789	0	0	0	0
1790	0	0	0	0
1791	0	**15**	0	**15**
1792	0	**13**	0	**13**
1793	0	**21**	0	**21**
1794	0	**14**	0	**14**
Total	**6**	**168**	**10**	**184**

Tableau 6 – annexe I. Bâtiments en provenance de la France métropolitaine en comparaison avec l'ensemble des navires provenant des colonies françaises, anglaises et hollandaises (ANOM, C14).

Année	France métropolitaine	Colonies françaises, anglaises, hollandaises	Total
1688	**1**	0	**3**
1689	**1**	0	**3**
1690	**1**	0	**1**
1691	0	0	0
1692	0	0	0
1693	0	0	0
1694	0	0	**1**
1695	0	0	0
1696	0	0	0
1697	0	0	**1**
1698	0	0	0
1699	0	0	0
1700	0	0	0
1701	0	0	0
1702	0	0	**1**
1703	0	0	0
1704	0	0	0
1705	**3**	0	**3**
1706	0	0	0
1707	**2**	0	**2**
1708	**1**	0	**1**
1709	**3**	0	**3**
1710	**1**	0	**1**
1711	**1**	0	**1**
1712	**1**	0	**1**

Année	France métropolitaine	Colonies françaises, anglaises, hollandaises	Total
1713	0	0	**2**
1714	0	0	**1**
1715	**2**	0	**4**
1716	**2**	**1**	**6**
1717	**1**	0	**7**
1718	0	0	0
1719	**6**	0	**6**
1720	0	0	0
1721	**3**	0	**5**
1722	**1**	0	**3**
1723	0	0	**4**
1724	**1**	**2**	**4**
1725	0	0	0
1726	0	**1**	**2**
1727	0	0	**1**
1728	**1**	0	**1**
1729	**2**	0	**3**
1730	**4**	0	**4**
1731	0	0	**1**
1732	0	0	0
1733	0	0	**1**
1734	**1**	0	**1**
1735	0	0	**2**
1736	0	0	0
1737	0	0	0
1738	0	0	0
1739	**5**	0	**5**
1740	0	0	0
1741	**2**	0	**2**
1742	0	0	**1**
1743	0	0	**1**
1744	0	0	**2**
1745	**2**	0	**3**
1746	**1**	0	**2**
1747	**4**	**1**	**6**
1748	**2**	**1**	**7**
1749	0	0	0
1750	**1**	0	**3**
1751	**2**	**2**	**6**
1752	**5**	**5**	**13**
1753	**6**	**6**	**13**
1754	**4**	**10**	**14**

Année	France métropolitaine	Colonies françaises, anglaises, hollandaises	Total
1755	**7**	**10**	**18**
1756	**2**	0	**2**
1757	**2**	**1**	**4**
1758	0	0	**4**
1759	0	**3**	**4**
1760	0	**1**	**1**
1761	0	0	0
1762	0	**2**	**3**
1763	0	0	**2**
1764	**1**	0	**2**
1765	**21**	**37**	**64**
1766	**19**	**5**	**29**
1767	**15**	**14**	**32**
1768	**21**	**23**	**46**
1769	**18**	**6**	**40**
1770	**23**	**9**	**45**
1771	**12**	**6**	**28**
1772	**8**	**14**	**24**
1773	**12**	**10**	**29**
1774	**12**	**5**	**34**
1775	0	0	0
1776	0	0	0
1777	**23**	**11**	**37**
1778	**2**	0	**3**
1779	**2**	0	**6**
1780	0	0	**1**
1781	0	0	0
1782	0	0	0
1783	0	0	0
1784	**16**	**21**	**40**
1785	**21**	**31**	**53**
1786	**10**	**23**	**34**
1787	**15**	**32**	**49**
1788	**16**	**10**	**28**
1789	0	0	0
1790	0	0	0
1791	**11**	**26**	**51**
1792	0	**18**	**44**
1793	0	**23**	**34**
1794	0	14	14
Total	**362**	**384**	**963**

Annexe II Tableaux d'analyse des artéfacts

Tableau 1 – annexe II. Les différents types de matériaux, habitation Picard.

Matériaux	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
Terre cuite commune	2	1
Terre cuite commune Vallauris	4	1
Terre cuite commune avec engobe et glaçure	2	1
Terre cuite commune avec glaçure	23	1
Terre cuite commune chamois glaçure verte	229	3
Terre cuite commune rouge pâle glaçure incolore	1	1
Terre cuite commune Saintonge	91	4
Terre cuite commune Staffordshire	32	1
Faïence blanche	176	3
Faïence blanche française	58	3
Faïence blanche anglaise	10	3
Faïence blanche hollandaise	38	3
Terre cuite fine blanche	1	1
Grès grossier	5	1
Grès grossier Bray-Beauvaisis-Loire	23	2
Grès grossier rhénan gris	77	1
Grès grossier Fulham-Lambeth	37	1
Verre couleur transparent vert foncé	687	2
Verre couleur transparent vert clair	44	1
Verre couleur transparent vert foncé français	62	1
Verre couleur transparent vert foncé britannique	82	2
Verre teinté régulier bleu-vert français	69	4
Verre teinté fougère	2	2
Verre teinté régulier vert	5	1
Total	**1753**	**41**

Tableau 2 – annexe II. Les fonctions et les types d'objets, habitation Picard.

Fonction	**Objet**	**Fragments (nombre)**	**Objets (nombre)**
Alimentation, cuisson	marmite	1	1
Alimentation, entreposage des aliments	cruche	1	0
	cruche pansue	91	2
	pot à conserve	3	1
	contenant	3	0
Alimentation, préparation	jatte	42	5
Alimentation, vaisselle de service	couvercle	1	0
	jatte	35	1
	pichet	82	4
	gargoulette	8	1
Alimentation, vaisselle de table	assiette	7	3
	soucoupe	18	2
	petit bol	6	3
	verre à pied	2	2
Boissons, conservation – entreposage	bouteille	397	3
	bouteille carrée	434	2
Entreposage indéterminé	bouteille	61	1
	flacon	41	1
	contenant	4	0
Excrétion	pot de chambre	12	1
Matériaux de base – vitre	vitre	2	0
Consommation indéterminée	contenant	502	8
Total		**1753**	**41**

Tableau 3 – annexe II. Les matériaux, les fonctions et les types d'objets, habitation Picard.

Matériau	Fonction	Objet	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
Terre cuite commune	Consommation indéterminée	contenant	2	1
Terre cuite commune Vallauris	Consommation indéterminée	contenant	4	1
Terre cuite commune avec engobe et glaçure	Alimentation, vaisselle de table	petit bol	1	1
	Consommation indéterminée	contenant	1	0
Terre cuite commune avec glaçure	Alimentation, vaisselle de service	pichet	8	1
	Consommation indéterminée	contenant	15	0
Terre cuite commune chamois glaçure verte	Alimentation, entreposage des aliments	contenant	1	0
		cruche	1	0
	Alimentation, préparation	jatte	18	2
	Alimentation, vaisselle de service	pichet	9	1
	Consommation indéterminée	contenant	200	0
Terre cuite commune rouge pâle glaçure incolore	Alimentation, cuisson	marmite	1	1
Terre cuite commune Saintonge	Alimentation, préparation	jatte	24	3
	Alimentation, vaisselle de service	pichet	2	0
		gargoulette	8	1
	Consommation indéterminée	contenant	57	0
Terre cuite commune Staffordshire *slipware* engobe blanc	Alimentation, vaisselle de service	pichet	32	1
Faïence blanche	Alimentation, vaisselle de service	couvercle	1	0
		pichet	22	1
	Alimentation, vaisselle de table	assiette	4	1
		petit bol	1	1
	Consommation indéterminée	contenant	148	0
Faïence blanche française	Alimentation, vaisselle de service	pichet	4	0
	Alimentation, vaisselle de table	soucoupe	18	2
	Consommation indéterminée	contenant	24	0
	Excrétion	pot de chambre	12	1
Faïence blanche anglaise	Alimentation, vaisselle de table	petit bol	4	1
	Consommation indéterminée	contenant	6	2
Faïence blanche hollandaise	Alimentation, vaisselle de service	jatte	35	1
	Alimentation, vaisselle de table	assiette	3	2
Terre cuite fine blanche	Consommation indéterminée	contenant	1	1
Grès grossier	Consommation indéterminée	contenant	5	1
Grès grossier Bray-Beauvaisis-Loire	Alimentation, entreposage des aliments	contenant	2	0
		pot à conserve	3	1
	Alimentation, vaisselle de service	pichet	5	0

Matériau	Fonction	Objet	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
	Consommation indéterminée	contenant	13	1
Grès grossier rhénan gris	Alimentation, entreposage des aliments	cruche pansue	74	1
	Consommation indéterminée	contenant	3	0
Grès grossier Fulham-Lambeth	Alimentation, entreposage des aliments	cruche pansue	17	1
	Consommation indéterminée	contenant	20	0
Verre couleur transparent vert foncé	Boissons, conservation – entreposage	bouteille	279	0
		bouteille carrée	408	2
Verre couleur transparent vert clair	Entreposage indéterminé	bouteille	44	1
Verre couleur transparent vert foncé français	Boissons, conservation – entreposage	bouteille	36	1
		bouteille carrée	26	0
Verre couleur transparent vert foncé britannique	Boissons, conservation – entreposage	bouteille	82	2
Verre teinté régulier bleu-vert français	Entreposage indéterminé	bouteille	17	0
		contenant	4	0
		flacon	41	1
Verre teinté fougère	Alimentation, vaisselle de table	verre à pied	2	2
Verre teinté régulier vert	Consommation indéterminée	contenant	3	1
	Matériaux de base – vitre	vitre	2	0
Total			**1753**	**41**

Tableau 4 – annexe II. Lieux de production des objets français, habitation Picard.

	Région	Centre de production	Port	Matériau	Fonction	Objet	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
ATLANTIQUE	Charente-Maritime	Saintonge	La Rochelle	Terre cuite commune Saintonge	Alimentation, préparation	jatte	24	3
					Alimentation, vaisselle de service	gargoulette	8	1
						pichet	2	0
					Consommation indéterminée	contenant	57	0
	Haute-Garonne	Cox	Bordeaux	Terre cuite commune avec engobe et glaçure	Alimentation, vaisselle de table	petit bol	1	1
				Terre cuite commune rouge pâle glaçure incolore	Alimentation, cuisson	marmite	1	1
		Grésigne	Bordeaux	Verre teinté régulier bleu-vert français	Entreposage indéterminé	bouteille	17	0
						contenant	4	0
						flacon	41	1
	Bourgogne	Nevers	indéterminé	Faïence blanche française	Alimentation, vaisselle de service	pichet	3	0
					Alimentation, vaisselle de table	soucoupe	18	2
					Consommation indéterminée	contenant	6	0
	indéterminé	indéterminé	indéterminé	Grès grossier Bray-Beauvaisis-Loire	Alimentation, entreposage des aliments	contenant	2	0
						pot à conserve	3	1
					Alimentation, vaisselle de service	pichet	5	0
					Consommation indéterminée	contenant	13	1
				Terre cuite commune avec glaçure	Alimentation, vaisselle de service	pichet	8	1
					Consommation indéterminée	contenant	7	0
				Terre cuite commune chamois glaçure verte	Alimentation, entreposage des aliments	contenant	1	0
						cruche	1	0
					Alimentation, préparation	jatte	18	2
					Alimentation, vaisselle de service	pichet	9	1
					Consommation indéterminée	contenant	200	0

	Région	Centre de production	Port	Matériau	Fonction	Objet	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
MÉDITERRANÉE	Alpes maritimes	Vallauris	Antibes	Terre cuite commune Vallauris	Consommation indéterminée	contenant	4	1
INDÉTERMINÉ	indéterminé	indéterminé	indéterminé	Faïence blanche française	Alimentation, vaisselle de service	pichet	1	0
					Consommation indéterminée	contenant	18	0
					Excrétion	pot de chambre	12	1
				Terre cuite commune avec engobe et glaçure	Consommation indéterminée	contenant	1	0
				Terre cuite commune avec glaçure	Consommation indéterminée	contenant	3	0
				Verre couleur transparent vert foncé français	Boissons, conservation – entreposage	bouteille	36	1
						bouteille carrée	26	0
Total							550	18

Tableau 5 – annexe II. Les différents types de matériaux, habitation Loyola.

Matériau	**Fragments (nombre)**	**Objets (nombre)**
Terre cuite commune	2	1
Terre cuite commune avec glaçure	4	2
Terre cuite commune Beauvais	1	1
Terre cuite commune chamois glaçure verte	10	2
Terre cuite commune Italie du Nord	23	4
Terre cuite commune Saintonge	27	4
Terre cuite commune Vallauris	102	3
Terre cuite commune vallée de l'Huveaune	104	17
Terre cuite commune Biot	25	1
Terre cuite commune Angleterre	3	1
Faïence blanche	284	7
Faïence blanche française	482	58
Faïence blanche anglaise	19	4
Faïence blanche espagnole	1	1
Faïence blanche hollandaise	46	8
Faïence brune	36	5
Terre cuite fine	24	1
Terre cuite fine *cream coloured*	3	1
Porcelaine fine	15	3
Porcelaine fine dure orientale	29	4
Grès grossier Bray-Beauvaisis-Loire	11	1
Grès grossier Fulham-Lambeth	11	1
Grès grossier présumé français	6	1
Grès grossier rhénan gris	10	4
Verre altéré	1	1
Verre couleur transparent vert	114	2
Verre couleur transparent vert clair	50	2
Verre couleur transparent vert foncé	669	4
Verre couleur transparent vert foncé britannique	59	5
Verre couleur transparent vert foncé français	904	34
Verre de courleur	57	1
Verre incolore	42	4
Verre teinté fougère jaune	10	1
Verre teinté fougère vert	4	2
Verre teinté régulier bleu-vert français	1400	19
Verre teinté régulier vert	5	1
Total	**4593**	**211**

Tableau 6 – annexe II. Les fonctions et les types d'objets, habitation Loyola.

Fonction	Objet	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
Alimentation indéterminée	contenant	126	5
	soucoupe ?	1	0
Alimentation, cuisson	contenant	6	0
	marmite	60	5
Alimentation, entreposage des aliments	couvercle	2	0
	cruche	11	2
	jarre	28	4
	pot à conserve	2	1
	saloir	11	1
Alimentation, préparation	jatte	29	4
Alimentation, vaisselle de service	assiette	3	0
	jatte	10	5
	pichet	41	6
	plat	244	19
	plat à pâté	1	0
	pot	2	2
	soupière	2	1
Alimentation, vaisselle de table	assiette	353	42
	assiette ou plat	5	1
	assiette ou soucoupe	3	0
	bol ou assiette	2	0
	chope	3	2
	gobelet	16	2
	petit bol	49	10
	pichet ou chope	2	1
	soucoupe	13	3
	tasse	8	3
	verre à pied	2	1
Boissons, conservation – entreposage	bouteille	1468	41
	bouteille	1	0
	bouteille carrée	83	4
	dame-jeanne	529	5
Entreposage indéterminé	bouteille carrée	2	0
	contenant	86	0
	flacon	1046	22
Excrétion	pot de chambre	22	4
Médication	pot à onguent	1	1
Soins de beauté	plat à barbe	3	1
Consommation indéterminée	contenant	301	11
	couvercle	2	0
	jarre	8	1
	pichet	4	0
	plat	1	1
	terrine?	1	0
Total		**4593**	**211**

Tableau 7 – annexe II. Les matériaux, les fonctions et les types d'objets, habitation Loyola.

Matériau	**Fonction**	**Objet**	**Fragments (nombre)**	**Objets (nombre)**
Terre cuite commune	Consommation indéterminée	contenant	2	1
Terre cuite commune avec glaçure	Alimentation, cuisson	marmite	2	1
	Consommation indéterminée	contenant	2	1
Terre cuite commune Beauvais	Consommation indéterminée	contenant	1	1
Terre cuite commune chamois glaçure verte	Alimentation, cuisson	marmite	2	1
	Alimentation, préparation	jatte	3	1
	Consommation indéterminée	contenant	4	0
		terrine?	1	0
Terre cuite commune Italie du Nord	Alimentation indéterminée	contenant	2	1
	Alimentation, vaisselle de service	assiette	3	0
	Alimentation, vaisselle de table	assiette	8	1
		petit bol	1	1
	Consommation indéterminée	contenant	7	1
		couvercle	2	0
Terre cuite commune Saintonge	Alimentation, entreposage des aliments	jarre	9	1
	Alimentation, préparation	jatte	11	2
	Alimentation, vaisselle de table	assiette	1	1
	Consommation indéterminée	contenant	6	0
Terre cuite commune Vallauris	Alimentation indéterminée	contenant	14	0
	Alimentation, cuisson	contenant	4	0
		marmite	56	3
	Consommation indéterminée	contenant	28	0
Terre cuite commune vallée de l'Huveaune	Alimentation indéterminée	contenant	9	0
	Alimentation, entreposage des aliments	jarre	1	1
	Alimentation, préparation	jatte	15	1
	Alimentation, vaisselle de service	jatte	9	5
		pichet	3	1
		plat	2	1
	Alimentation, vaisselle de table	bol ou assiette	2	0
		petit bol	20	3
	Consommation indéterminée	contenant	21	0
		plat	1	1
	Excrétion	pot de chambre	21	4
Terre cuite commune Biot	Alimentation, entreposage des aliments	jarre	16	1
	Consommation indéterminée	contenant	7	0
		jarre	2	0
Terre cuite commune Angleterre	Alimentation, vaisselle de service	pichet	3	1
Grès grossier Bray-Beauvaisis-Loire	Alimentation, entreposage des aliments	saloir	11	1
Grès grossier Fulham-Lambeth	Alimentation, entreposage des aliments	cruche	7	1

Matériau	Fonction	Objet	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
	Consommation indéterminée	contenant	4	0
Grès grossier présumé français	Consommation indéterminée	jarre	6	1
Grès grossier rhénan gris	Alimentation, entreposage des aliments	cruche	4	1
		jarre	2	1
	Alimentation, vaisselle de table	chope	3	2
	Consommation indéterminée	contenant	1	0
Faïence blanche	Alimentation indéterminée	contenant	62	1
		soucoupe ?	1	0
	Alimentation, entreposage des aliments	pot à conserve	1	0
	Alimentation, vaisselle de service	jatte	1	0
	Alimentation, vaisselle de table	assiette	105	3
		assiette ou plat	4	0
		petit bol	1	0
	Consommation indéterminée	contenant	103	2
		pichet	4	0
	Excrétion	pot de chambre	1	0
	Médication	pot à onguent	1	1
Faïence blanche française	Alimentation indéterminée	contenant	9	1
	Alimentation, entreposage des aliments	pot à conserve	1	1
	Alimentation, vaisselle de service	pichet	35	4
		plat	225	14
		plat à pâté	1	0
		pot	2	2
	Alimentation, vaisselle de table	assiette	171	28
		assiette ou plat	1	1
		assiette ou soucoupe	1	0
		petit bol	9	1
		pichet ou chope	2	1
		tasse	2	1
	Consommation indéterminée	contenant	20	3
	Soins de beauté	plat à barbe	3	1
Faïence blanche anglaise	Alimentation indéterminée	contenant	14	2
	Alimentation, vaisselle de service	plat	2	2
	Consommation indéterminée	contenant	3	0
Faïence blanche espagnole	Alimentation, vaisselle de table	assiette	1	1
Faïence blanche hollandaise	Alimentation indéterminée	contenant	5	0
	Alimentation, entreposage des aliments	couvercle	2	0
	Alimentation, vaisselle de table	assiette	29	7
		assiette ou soucoupe	1	0
		petit bol	5	1

Matériau	Fonction	Objet	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
	Consommation indéterminée	contenant	4	0
Faïence brune	Alimentation indéterminée	contenant	3	0
	Alimentation, cuisson	contenant	2	0
	Alimentation, vaisselle de service	plat	15	2
		soupière	2	1
	Alimentation, vaisselle de table	assiette	4	0
		soucoupe	1	1
		tasse	5	1
	Consommation indéterminée	contenant	4	0
Terre cuite fine	Alimentation, vaisselle de table	assiette	24	1
Terre cuite fine *cream coloured*	Alimentation indéterminée	contenant	1	0
	Alimentation, vaisselle de table	soucoupe	2	1
Porcelaine fine	Alimentation indéterminée	contenant	2	0
	Alimentation, vaisselle de table	assiette ou soucoupe	1	0
		petit bol	10	2
		tasse	1	1
	Consommation indéterminée	contenant	1	0
Porcelaine fine dure orientale	Alimentation indéterminée	contenant	5	0
	Alimentation, vaisselle de table	assiette	10	0
		petit bol	3	2
		soucoupe	10	1
	Consommation indéterminée	contenant	1	1
Verre altéré	Consommation indéterminée	contenant	1	1
Verre couleur transparent vert	Boissons, conservation – entreposage	bouteille	83	2
		bouteille carrée	25	0
	Consommation indéterminée	contenant	6	0
Verre couleur transparent vert clair	Boissons, conservation – entreposage	bouteille	15	1
		bouteille carrée	2	1
	Consommation indéterminée	contenant	7	0
	Entreposage indéterminé	contenant	17	0
		flacon	9	0
Verre couleur transparent vert foncé	Boissons, conservation – entreposage	bouteille	310	0
		bouteille carrée	43	1
		dame-jeanne	316	3
Verre couleur transparent vert foncé britannique	Boissons, conservation – entreposage	bouteille	56	5
		bouteille carrée	3	0
Verre couleur transparent vert foncé français	Boissons, conservation – entreposage	bouteille	889	32
		bouteille	1	0
		bouteille carrée	10	2
	Consommation indéterminée	contenant	2	0

Matériau	Fonction	Objet	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
	Entreposage indéterminé	bouteille carrée	2	0
Verre de couleur	Boissons, conservation – entreposage	bouteille	57	1
Verre incolore	Alimentation, vaisselle de table	gobelet	16	2
		verre à pied	2	1
	Consommation indéterminée	contenant	14	0
	Entreposage indéterminé	contenant	6	0
		flacon	4	1
Verre teinté fougère jaune	Entreposage indéterminé	flacon	10	1
Verre teinté fougère vert	Entreposage indéterminé	flacon	4	2
Verre teinté régulier bleu-vert français	Boissons, conservation – entreposage	bouteille	58	0
		dame-jeanne	213	2
	Consommation indéterminée	contenant	49	0
	Entreposage indéterminé	contenant	62	0
		flacon	1018	17
Verre teinté régulier vert	Consommation indéterminée	contenant	3	0
	Entreposage indéterminé	contenant	1	0
		flacon	1	1
Total			**4593**	**211**

Tableau 8 – annexe II. Lieux de production des objets français, habitation Loyola.

Région		Centre de production	Port	Matériau	Fonction	Objet	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
atlantique	Aquitaine	indéterminé	indéterminé	Terre cuite commune chamois glaçure verte	Consommation indéterminée	contenant	1	0
	Bourgogne	Nevers	indéterminé	Faïence blanche française	Alimentation indéterminée	contenant	2	0
					Alimentation, vaisselle de service	pichet	30	2
					Alimentation, vaisselle de table	assiette	1	0
						pichet ou chope	2	1
					Consommation indéterminée	contenant	6	1
	Charente-Maritime	Saintonge	La Rochelle	Terre cuite commune Saintonge	Alimentation, entreposage des aliments	jarre	9	1
					Alimentation, préparation	jatte	11	2
					Alimentation, vaisselle de table	assiette	1	1
					Consommation indéterminée	contenant	6	0
	Normandie	Rouen	Rouen	Faïence blanche française	Alimentation, vaisselle de service	pichet	1	1
						plat	44	7
						plat à pâté	1	0
					Alimentation, vaisselle de table	assiette	12	2
						assiette ou soucoupe	1	0
						petit bol	6	1
				Faïence brune	Alimentation indéterminée	contenant	3	0
					Alimentation, cuisson	contenant	2	0
					Alimentation, vaisselle de service	plat	15	2
						soupière	2	1
					Alimentation, vaisselle de table	assiette	4	0
						soucoupe	1	1
						tasse	5	1
					Consommation indéterminée	contenant	4	0
		Rouen	Rouen	Faïence blanche française	Alimentation, vaisselle de service	plat	2	2
		indéterminé	indéterminé	Faïence blanche française	Alimentation indéterminée	contenant	2	0
					Alimentation, vaisselle de service	pot	2	2
					Consommation indéterminée	contenant	1	0
				Grès grossier présumé français	Consommation indéterminée	jarre	6	1
			Rouen	Faïence blanche française	Alimentation, vaisselle de service	plat	1	0
	Picardie	Beauvais	Rouen	Terre cuite commune Beauvais	Consommation indéterminée	contenant	1	1

Région		Centre de production	Port	Matériau	Fonction	Objet	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
atlantique	indéterminé	indéterminé	indéterminé	Terre cuite commune avec glaçure	Alimentation, cuisson	marmite	1	1
					Consommation indéterminée	contenant	1	0
				Terre cuite commune chamois glaçure verte	Alimentation, cuisson	marmite	2	1
					Alimentation, préparation	jatte	3	1
					Consommation indéterminée	contenant	3	0
						terrine?	1	0
				Faïence blanche française	Alimentation, vaisselle de service	pichet	1	0
					Alimentation, vaisselle de table	assiette	5	1
				Grès grossier Bray-Beauvaisis-Loire	Alimentation, entreposage des aliments	saloir	11	1
méditerranée	Alpes maritimes	Biot	Antibes	Terre cuite commune Biot	Alimentation, entreposage des aliments	jarre	16	1
					Consommation indéterminée	contenant	7	0
						jarre	2	0
		Vallauris	Antibes	Terre cuite commune Vallauris	Alimentation indéterminée	contenant	14	0
					Alimentation, cuisson	contenant	4	0
						marmite	56	3
					Consommation indéterminée	contenant	28	0
	Bouches du Rhône	Huveaune	Marseille	Terre cuite commune vallée de l'Huveaune	Alimentation indéterminée	contenant	9	0
					Alimentation, entreposage des aliments	jarre	1	1
					Alimentation, préparation	jatte	14	1
					Alimentation, vaisselle de service	jatte	9	5
						pichet	3	1
						plat	2	1
					Alimentation, vaisselle de table	bol ou assiette	2	0
						petit bol	20	3
					Consommation indéterminée	contenant	21	0
						plat	1	1
					Excrétion	pot de chambre	21	4
		Moustiers	Marseille	Faïence blanche française	Alimentation, vaisselle de service	pichet	1	1
						plat	173	4
					Alimentation, vaisselle de table	assiette	25	3
					Consommation indéterminée	contenant	1	1
		indéterminé	Marseille	Faïence blanche française	Alimentation indéterminée	contenant	1	0
					Alimentation, vaisselle de service	plat	1	0
					Alimentation, vaisselle de table	assiette	88	13
					Consommation indéterminée	contenant	2	0

Région	Centre de production	Port	Matériau	Fonction	Objet	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
iindéterminé	indéterminé	indéterminé	Terre cuite commune vallée de l'Huveaune	Alimentation, préparation	jatte	1	0
			Faïence blanche française	Alimentation indéterminée	contenant	4	1
				Alimentation, entrepo-sage des aliments	pot à conserve	1	1
				Alimentation, vaisselle de service	pichet	2	0
					plat	4	1
				Alimentation, vaisselle de table	assiette	40	9
					assiette ou plat	1	1
					petit bol	3	0
					tasse	2	1
				Consommation indéterminée	contenant	10	1
				Soins de beauté	plat à barbe	3	1
			Verre couleur transparent vert	Boissons, conservation – entreposage	bouteille	9	0
			Verre couleur transparent vert foncé français	Boissons, conservation – entreposage	bouteille	889	32
					bouteille	1	0
					bouteille carrée	10	2
				Consommation indéterminée	contenant	2	0
				Entreposage indéterminé	bouteille carrée	2	0
			Verre incolore	Alimentation, vaisselle de table	verre à pied	2	1
				Consommation indéterminée	contenant	1	0
			Verre teinté fougère jaune	Entreposage indéterminé	flacon	10	1
			Verre teinté fougère vert	Entreposage indéterminé	flacon	4	2
Total						**1736**	**132**

Tableau 9 – annexe II. Les différents types de matériaux, habitation Saint-Régis.

Matériau	**Fragments (nombre)**	**Objets (nombre)**
Terre cuite commune Beauvais	1	1
Terre cuite commune Vallauris	27	2
Terre cuite commune vallée de l'Huveaune	3	3
Terre cuite commune Biot	32	2
Terre cuite commune Italie du Nord	6	1
Faïence blanche	21	1
Faïence blanche française	27	7
Faïence à fond	1	1
Faïence brune	15	1
Terre cuite fine *creamware*	1	1
Verre couleur transparent vert foncé	15	1
Verre couleur transparent vert foncé britannique	1	1
Verre couleur transparent vert foncé français	16	4
Verre teinté régulier bleu-vert français	44	1
Verre teinté régulier rose	2	1
Total	**212**	**28**

Tableau 10 – annexe II. Les fonctions et les types d'objets, habitation Saint-Régis.

Fonction	**Objet**	**Fragments (nombre)**	**Objets (nombre)**
Alimentation, cuisson	marmite	27	2
Alimentation, entreposage des aliments	pot à conserve	1	1
	jarre	24	2
Alimentation, préparation	jatte	1	1
Alimentation, vaisselle de service	pichet	1	1
	plat	1	1
	saladier	17	1
Alimentation, vaisselle de table	assiette	13	6
	écuelle	1	1
	petit bol	2	2
Alimentation indéterminée	contenant	2	0
Entreposage indéterminé	flacon	44	1
Boissons, conservation – entreposage	bouteille	32	6
Éclairage	lampe à huile	2	1
Consommation indéterminée	contenant	44	2
Total		**212**	**28**

Tableau 11 – annexe II. Les matériaux, les fonctions et les types d'objets, habitation Saint-Régis.

Matériau	Fonction	Objet	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
Terre cuite commune Beauvais	Alimentation, vaisselle de table	petit bol	1	1
Terre cuite commune Vallauris	Alimentation, cuisson	marmite	27	2
Terre cuite commune vallée de l'Huveaune	Alimentation, préparation	jatte	1	1
	Alimentation, vaisselle de service	pichet	1	1
	Alimentation, vaisselle de table	écuelle	1	1
Terre cuite commune Biot	Alimentation, entreposage des aliments	jarre	24	2
	Consommation indéterminée	contenant	8	0
Terre cuite commune Italie du Nord	Alimentation, vaisselle de table	assiette	5	1
	Consommation indéterminée	contenant	1	0
Faïence blanche	Alimentation, vaisselle de table	assiette	2	1
	Consommation indéterminée	contenant	19	0
Faïence blanche française	Alimentation, entreposage des aliments	pot à conserve	1	1
	Alimentation, vaisselle de service	plat	1	1
		saladier	17	1
	Alimentation, vaisselle de table	assiette	6	4
	Consommation indéterminée	contenant	2	0
Faïence à fond	Consommation indéterminée	contenant	1	1
Faïence brune	Alimentation indéterminée	contenant	2	0
	Consommation indéterminée	contenant	13	1
Terre cuite fine *creamware*	Alimentation, vaisselle de table	petit bol	1	1
Verre couleur transparent vert foncé	Boissons, conservation – entreposage	bouteille	15	1
Verre couleur transparent vert foncé britannique	Boissons, conservation – entreposage	bouteille	1	1
Verre couleur transparent vert foncé français	Boissons, conservation – entreposage	bouteille	16	4
Verre teinté régulier bleu-vert français	Entreposage indéterminé	flacon	44	1
Verre teinté régulier rose	Éclairage	lampe à huile	2	1
Total			**212**	**28**

Tableau 12 – annexe II. Lieux de production des objets français, habitation Saint-Régis.

Région		Port	Centre de production	Matériau	Fonction	Objet	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
ATLANTIQUE	Bourgogne	indéterminé	Nevers	Faïence blanche française	Alimentation, vaisselle de table	assiette	1	1
	Normandie	Rouen	Rouen	Faïence brune	Alimentation indéterminée	contenant	2	0
					Consommation indéterminée	contenant	13	1
	Normandie	Rouen	Rouen	Faïence blanche française	Alimentation, vaisselle de service	plat	1	1
	Picardie	Rouen	Beauvais	Terre cuite commune Beauvais	Alimentation, vaisselle de table	petit bol	1	1
MÉDITERRANÉE	Alpes maritimes	Antibes	Biot	Terre cuite commune Biot	Alimentation, entreposage des aliments	jarre	24	2
					Consommation indéterminée	contenant	8	0
			Vallauris	Terre cuite commune Vallauris	Alimentation, cuisson	marmite	27	2
	Bouches du Rhône	Marseille	Huveaune	Terre cuite commune vallée de l'Huveaune	Alimentation, préparation	jatte	1	1
					Alimentation, vaisselle de service	pichet	1	1
					Alimentation, vaisselle de table	écuelle	1	1
			Marseille	Faïence à fond	Consommation indéterminée	contenant	1	1
			indéterminé	Faïence blanche française	Alimentation, vaisselle de service	saladier	17	1
INDÉTERMINÉ	indéterminé	indéterminé	indéterminé	Faïence blanche française	Alimentation, entreposage des aliments	pot à conserve	1	1
					Alimentation, vaisselle de table	assiette	5	3
					Consommation indéterminée	contenant	2	0
Total							**106**	**17**

Tableau 13 – annexe II. Les différents types de matériaux, habitation Maripa.

Matériau	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
Terre cuite commune	6	1
Terre cuite commune Vallauris	59	2
Terre cuite commune vallée de l'Huveaune	18	3
Terre cuite commune Biot	24	1
Terre cuite commune Italie du Nord	2	1
Grès grossier Bray-Beauvaisis-Loire	7	1
Grès grossier glaçure sa	4	1
Grès grossier rhénan brun	8	1
Grès grossier rhénan gris	2	1
Faïence blanche	6	1
Faïence blanche française	50	2
Terre cuite fine *creamware*	1	1
Verre couleur transparent vert clair	3	1
Verre couleur transparent vert foncé	121	1
Verre couleur transparent vert foncé français	154	6
Verre incolore	7	2
Verre teinté régulier bleu-vert français	238	4
Total	**710**	**30**

Tableau 14 – annexe II. Les fonctions et les types d'objets, habitation Maripa.

Fonction	Objet	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
Alimentation, cuisson	marmite	59	2
Alimentation, entreposage des aliments	contenant	10	1
	jarre	22	1
	saloir	3	1
Alimentation, préparation	jatte	14	2
Alimentation, vaisselle de service	pichet	1	1
Alimentation, vaisselle de table	assiette	48	3
	gobelet	6	1
	verre à pied	1	1
Boissons, conservation – entreposage	bouteille	275	7
Entreposage indéterminé	flacon	237	4
Excrétion	pot de chambre	1	1
Consommation indéterminée	contenant	33	5
Total		**710**	**30**

Tableau 15 – annexe II. Les matériaux, les fonctions et les types d'objets, habitation Maripa.

Matériau	**Fonction**	**Objet**	**Fragments (nombre)**	**Objets (nombre)**
Terre cuite commune	Alimentation, préparation	jatte	6	1
Terre cuite commune Vallauris	Alimentation, cuisson	marmite	59	2
Terre cuite commune vallée de l'Huveaune	Alimentation, préparation	jatte	8	1
	Excrétion	pot de chambre	1	1
	Consommation indéterminée	contenant	9	1
Terre cuite commune Biot	Alimentation, entreposage des aliments	jarre	22	1
	Consommation indéterminée	contenant	2	0
Terre cuite commune Italie du Nord	Alimentation, vaisselle de table	assiette	2	1
Grès grossier Bray-Beauvaisis-Loire	Alimentation, entreposage des aliments	contenant	1	0
		saloir	3	1
	Consommation indéterminée	contenant	3	0
Grès grossier glaçure saline-général	Consommation indéterminée	contenant	4	1
Grès grossier rhénan brun	Alimentation, entreposage des aliments	contenant	8	1
Grès grossier rhénan gris	Alimentation, entreposage des aliments	contenant	1	0
	Consommation indéterminée	contenant	1	1
Faïence blanche	Consommation indéterminée	contenant	6	1
Faïence blanche française	Alimentation, vaisselle de service	pichet	1	1
	Alimentation, vaisselle de table	assiette	45	1
	Consommation indéterminée	contenant	4	0
Terre cuite fine *creamware*	Alimentation, vaisselle de table	assiette	1	1
Verre couleur transparent vert clair	Consommation indéterminée	contenant	3	1
Verre couleur transparent vert foncé	Boissons, conservation – entreposage	bouteille	121	1
Verre couleur transparent vert foncé français	Boissons, conservation – entreposage	bouteille	154	6
Verre incolore	Alimentation, vaisselle de table	gobelet	6	1
		verre à pied	1	1
Verre teinté régulier bleu-vert français	Entreposage indéterminé	flacon	237	4
	Consommation indéterminée	contenant	1	0
Total			**710**	**30**

Tableau 16 – annexe II. Lieux de production des objets français, habitation Maripa.

	Région	Centre de production	Port	Matériau	Fonction	Objet	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
ATLANTIQUE	indéterminé	indéterminé	indéterminé	Grès grossier Bray-Beauvaisis-Loire	Alimentation, entreposage des aliments	contenant	1	0
						saloir	3	1
					Consommation indéterminée	contenant	3	0
MÉDITERRANÉE	Alpes maritimes	Biot	Antibes	Terre cuite commune Biot	Alimentation, entreposage des aliments	jarre	22	1
					Consommation indéterminée	contenant	2	0
		Vallauris	Antibes	Terre cuite commune Vallauris	Alimentation, cuisson	marmite	59	2
	Bouches du Rhône	Huveaune	Marseille	Terre cuite commune vallée de l'Huveaune	Alimentation, préparation	jatte	8	1
					Consommation indéterminée	contenant	9	1
					Excrétion	pot de chambre	1	1
		indéterminé	Marseille	Faïence blanche française	Alimentation, vaisselle de table	assiette	44	1
INDÉTERMINÉ	indéterminé	indéterminé	indéterminé	Faïence blanche française	Alimentation, vaisselle de service	pichet	1	1
					Alimentation, vaisselle de table	assiette	1	0
					Consommation indéterminée	contenant	4	0
Total							**158**	**9**

Tableau 17 – annexe II. Les différents types de matériaux, habitation Poulain.

Matériau	**Fragments (nombre)**	**Objets (nombre)**
Terre cuite commune avec glaçure	17	4
Terre cuite commune avec engobe et glaçure	4	1
Terre cuite commune rose engobe glaçure jaune	1	1
Terre cuite commune rouge pâle glaçure incolore	5	1
Terre cuite commune Beauvais	14	4
Terre cuite commune chamois glaçure verte	85	9
Terre cuite commune Saintonge	81	4
Terre cuite commune vallée de l'Huveaune	297	69
Terre cuite commune Vallauris	80	8
Terre cuite commune Biot	15	1
Terre cuite commune Italie du Nord	211	14
Terre cuite commune Nord Devon	3	1
Grès grossier Bray-Beauvaisis-Loire	57	6
Grès grossier Fulham-Lambeth	18	1
Grès grossier Nottingham	1	1
Grès grossier présumé français	1	1
Grès grossier rhénan brun	25	3
Grès grossier rhénan gris	3	2
Grès grossier Bessin-Cotentin	8	2
Faïence à fond	6	3
Faïence blanche	2040	5
Faïence blanche française	961	121
Faïence blanche hollandaise	284	16
Faïence blanche anglaise	107	6
Faïence blanche espagnole	158	35
Faïence brune	408	17
Terre cuite fine	2	2
Terre cuite fine Astbury	2	1
Terre cuite fine *cream coloured*	18	5
Terre cuite fine *creamware*	20	1
Terre cuite fine *pearlware*	6	3
Terre cuite fine blanche	1	1
Terre cuite fine glaçure jaune	2	2
Porcelaine fine	2	1
Porcelaine fine dure orientale	8	4
Grès fin blanc glaçure saline	1	1
Grès fin surface brune glaçure feldspathe	3	1
Verre altéré	4	2
Verre couleur transparent brun	2	1
Verre couleur transparent vert foncé	686	5
Verre couleur transparent vert foncé britannique	32	7
Verre couleur transparent vert foncé français	325	19

Matériau	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
Verre de couleur	3	3
Verre incolore	83	10
Verre teinté fougère	2	1
Verre teinté fougère vert	1	1
Verre teinté régulier bleu-vert français	1778	48
Verre teinté régulier vert	4	2
Total	**7875**	**457**

Tableau 18 – annexe II. Les fonctions et les types d'objets, habitation Poulain.

Fonction	Objet	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
Alimentation, entreposage des aliments	contenant	3	0
	cruche	16	2
	jarre	15	3
	pot	1	0
	pot	1	1
	pot à conserve	1	1
	saloir	20	3
Alimentation, préparation	jatte	112	24
	petit bol	6	1
	plat	1	0
Alimentation, cuisson	marmite	47	9
Alimentation, usage spécifique	cafetière	2	1
	porte huilier vinaigrier	1	1
	théière	13	1
Alimentation indéterminée	contenant	226	6
	couvercle	1	1
	petit bol	20	4
	pichet	3	1
	plat	7	1
Alimentation, vaisselle de service	couvercle	10	0
	cruche	2	1
	jatte	25	10
	pichet	40	9
	plat	78	15
	pot ou pichet	3	0
	saladier	5	1
	soupière	18	3
Alimentation, vaisselle de table	assiette	1479	155
	assiette	1	0
	assiette ou plat	230	0
	assiette ou soucoupe	5	2
	bol ou assiette	1	1

Fonction	Objet	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
	chope	3	3
	chope	1	1
	contenant	1	0
	écuelle	13	4
	gobelet	14	2
	petit bol	148	54
	plat	4	0
	soucoupe	8	4
	tasse	10	7
	verre à pied	4	1
Boissons, conservation – entreposage	bouteille	809	35
	bouteille	26	0
	bouteille carrée	16	2
	dame-jeanne	3	0
Entreposage indéterminé	bouteille	5	0
	contenant	187	0
	fiole	2	0
	flacon	1767	52
Excrétion	pot de chambre	25	4
Hygiène	cuvette	1	1
Médication	fiole	3	2
Soins de beauté	fiole	1	1
Jeux et divertissements	jeton	1	1
Éclairage	lampe à huile	2	2
Consommation indéterminée	contenant	2395	19
	couvercle	1	0
	cruche	8	1
	pichet	16	1
	pot	8	3
Total		**7875**	**457**

Tableau 19 – annexe II. Les matériaux, les fonctions et les types d'objets, habitation Poulain.

Matériau	Fonction	Objet	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
Terre cuite commune avec glaçure	Alimentation indéterminée	contenant	11	2
	Alimentation, cuisson	marmite	1	1
	Alimentation, vaisselle de service	plat	1	1
	Consommation indéterminée	contenant	4	0
Terre cuite commune avec engobe et glaçure	Consommation indéterminée	contenant	4	1
Terre cuite commune rose engobe glaçure jaune	Consommation indéterminée	contenant	1	1
Terre cuite commune rouge pâle glaçure incolore	Alimentation indéterminée	contenant	1	0
	Alimentation, cuisson	marmite	1	1
	Consommation indéterminée	contenant	3	0
Terre cuite commune Beauvais	Alimentation indéterminée	petit bol	1	1
		plat	1	1
	Alimentation, préparation	jatte	6	2
	Consommation indéterminée	contenant	6	0
Terre cuite commune chamois glaçure verte	Alimentation indéterminée	contenant	3	0
	Alimentation, préparation	jatte	7	3
		petit bol	6	1
	Alimentation, vaisselle de service	cruche	2	1
		pichet	15	3
	Alimentation, vaisselle de table	petit bol	1	1
	Consommation indéterminée	contenant	51	0
Terre cuite commune Saintonge	Alimentation indéterminée	contenant	2	0
		petit bol	1	0
	Alimentation, préparation	jatte	37	3
	Alimentation, vaisselle de table	petit bol	1	1
	Consommation indéterminée	contenant	40	0
Terre cuite commune vallée de l'Huveaune	Alimentation indéterminée	contenant	79	2
		petit bol	17	2
		plat	6	0
	Alimentation, préparation	jatte	62	16
		plat	1	0
	Alimentation, vaisselle de service	jatte	8	5
		plat	1	1
	Alimentation, vaisselle de table	assiette	1	0
		écuelle	1	1
		petit bol	75	37
	Excrétion	pot de chambre	11	2
	Consommation indéterminée	contenant	33	2
		pot	2	1
Terre cuite commune Vallauris	Alimentation indéterminée	contenant	7	0
		couvercle	1	1

Matériau	Fonction	Objet	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
	Alimentation, cuisson	marmite	45	7
	Consommation indéterminée	contenant	27	0
Terre cuite commune Biot	Alimentation indéterminée	contenant	6	0
	Alimentation, entreposage des aliments	jarre	9	1
Terre cuite commune Italie du Nord	Alimentation indéterminée	contenant	5	1
		petit bol	1	1
	Alimentation, vaisselle de service	couvercle	6	0
		plat	10	2
	Alimentation, vaisselle de table	assiette	46	3
		bol ou assiette	1	1
		écuelle	9	2
		petit bol	40	2
		plat	4	0
		soucoupe	2	1
		tasse	1	1
	Consommation indéterminée	contenant	86	0
Terre cuite commune Nord Devon	Alimentation, entreposage des aliments	jarre	3	1
Grès grossier Bessin-Cotentin	Alimentation indéterminée	contenant	1	0
	Consommation indéterminée	contenant	1	0
		pot	6	2
Grès grossier Bray-Beauvaisis-Loire	Alimentation indéterminée	contenant	4	0
		pichet	3	1
	Alimentation, entreposage des aliments	contenant	3	0
		jarre	3	1
		saloir	20	3
	Alimentation, vaisselle de service	pichet	2	1
	Consommation indéterminée	contenant	22	0
Grès grossier Fulham-Lambeth	Alimentation indéterminée	contenant	1	0
	Alimentation, entreposage des aliments	cruche	11	1
	Consommation indéterminée	contenant	6	0
Grès grossier Nottingham	Alimentation, vaisselle de table	chope	1	1
Grès grossier présumé français	Consommation indéterminée	contenant	1	1
Grès grossier rhénan brun	Alimentation indéterminée	contenant	1	0
	Alimentation, entreposage des aliments	cruche	5	1
		pot	1	0
	Alimentation, vaisselle de table	chope	1	1
	Consommation indéterminée	contenant	9	0
		cruche	8	1

Matériau	Fonction	Objet	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
Grès grossier rhénan gris	Alimentation, vaisselle de service	pichet	2	2
	Consommation indéterminée	contenant	1	0
Faïence à fond	Alimentation, vaisselle de table	soucoupe	1	1
		tasse	1	1
	Consommation indéterminée	contenant	4	1
Faïence blanche	Alimentation indéterminée	contenant	61	0
	Alimentation, vaisselle de service	jatte	1	1
	Alimentation, vaisselle de table	assiette	122	2
		petit bol	1	1
	Excrétion	pot de chambre	1	1
	Consommation indéterminée	contenant	1854	0
Faïence blanche française	Alimentation, usage spécifique	porte huilier vinaigrier	1	1
	Alimentation indéterminée	contenant	5	0
	Alimentation, entreposage des aliments	pot	1	1
		pot à conserve	1	1
	Alimentation, vaisselle de service	couvercle	4	0
		jatte	0	1
		pichet	20	2
		plat	38	3
		pot ou pichet	3	0
		saladier	5	1
		soupière	3	0
	Alimentation, vaisselle de table	assiette	730	99
		assiette	1	0
		assiette ou soucoupe	3	0
		petit bol	11	3
		soucoupe	1	1
		tasse	6	3
	Excrétion	pot de chambre	13	1
	Hygiène	cuvette	1	1
	Jeux et divertissements	jeton	1	1
	Consommation indéterminée	contenant	96	1
		couvercle	1	0
		pichet	16	1
Faïence blanche hollandaise	Alimentation indéterminée	contenant	3	0
	Alimentation, vaisselle de service	jatte	1	0
		plat	1	1
	Alimentation, vaisselle de table	assiette	265	8
		petit bol	10	5

Matériau	Fonction	Objet	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
	Consommation indéterminée	contenant	4	2
Faïence blanche anglaise	Alimentation indéterminée	contenant	2	0
	Alimentation, vaisselle de service	jatte	11	1
	Alimentation, vaisselle de table	assiette	93	4
		assiette ou soucoupe	1	1
Faïence blanche espagnole	Alimentation, vaisselle de table	assiette	128	35
	Consommation indéterminée	contenant	30	0
Faïence brune	Alimentation, usage spécifique	cafetière	2	1
	Alimentation indéterminée	contenant	32	0
	Alimentation, vaisselle de service	jatte	4	2
		plat	27	7
		soupière	14	2
	Alimentation, vaisselle de table	assiette	78	1
		assiette ou plat	230	0
		assiette ou soucoupe	1	1
		écuelle	3	1
		petit bol	5	1
		tasse	1	1
	Consommation indéterminée	contenant	11	0
Terre cuite fine	Alimentation, vaisselle de table	petit bol	2	2
Terre cuite fine Astbury	Consommation indéterminée	contenant	2	1
Terre cuite fine *cream coloured*	Alimentation, usage spécifique	théière	13	1
	Alimentation, vaisselle de table	assiette	1	0
	Consommation indéterminée	contenant	4	4
Terre cuite fine *creamware*	Alimentation, vaisselle de table	assiette	11	0
		petit bol	2	1
	Consommation indéterminée	contenant	7	0
Terre cuite fine *pearlware*	Alimentation, vaisselle de service	pichet	1	1
	Alimentation, vaisselle de table	chope	1	1
		contenant	1	0
		tasse	1	1
	Consommation indéterminée	contenant	2	0
Terre cuite fine blanche	Consommation indéterminée	contenant	1	1
Terre cuite fine glaçure jaune	Alimentation, vaisselle de service	soupière	1	1
	Consommation indéterminée	contenant	1	1
Porcelaine fine	Alimentation indéterminée	contenant	2	1
	Consommation indéterminée	contenant	0	0
Porcelaine fine dure orientale	Alimentation, vaisselle de table	assiette	4	3
		soucoupe	4	1
Grès fin blanc glaçure saline	Alimentation, vaisselle de table	chope	1	1

Matériau	Fonction	Objet	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
	Consommation indéterminée	contenant	0	0
Grès fin surface brune glaçure feldspathe	Consommation indéterminée	contenant	3	1
Verre altéré	Boissons, conservation – entreposage	bouteille	3	2
	Consommation indéterminée	contenant	1	0
Verre couleur transparent brun	Consommation indéterminée	contenant	2	1
Verre couleur transparent vert foncé	Boissons, conservation – entreposage	bouteille	458	3
		bouteille	12	0
		bouteille carrée	16	2
		dame-jeanne	2	0
	Entreposage indéterminé	bouteille	1	0
		contenant	185	0
		flacon	12	0
Verre couleur transparent vert foncé britannique	Boissons, conservation – entreposage	bouteille	30	7
		bouteille	2	0
Verre couleur transparent vert foncé français	Boissons, conservation – entreposage	bouteille	312	19
		bouteille	12	0
		dame-jeanne	1	0
Verre de couleur	Boissons, conservation – entreposage	bouteille	3	3
Verre incolore	Alimentation, vaisselle de table	gobelet	14	2
		verre à pied	4	1
	Éclairage	lampe à huile	2	2
	Entreposage indéterminé	contenant	1	0
		flacon	5	4
	Soins de beauté	fiole	1	1
	Consommation indéterminée	contenant	56	0
Verre teinté fougère	Entreposage indéterminé	flacon	2	1
Verre teinté fougère vert	Médication	fiole	1	1
Verre teinté régulier bleu-vert français	Boissons, conservation – entreposage	bouteille	2	0
	Entreposage indéterminé	bouteille	4	0
		contenant	1	0
		fiole	2	0
		flacon	1747	47
	Consommation indéterminée	contenant	22	1
Verre teinté régulier vert	Boissons, conservation – entreposage	bouteille	1	1
	Entreposage indéterminé	flacon	1	0
	Médication	fiole	2	1
Total			**7875**	**457**

Tableau 20 – annexe II. Lieux de production des objets français, habitation Poulain.

	Région	Centre de production	Port	Matériau	Fonction	Objet	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
ATLANTIQUE	Aquitaine	Bordeaux	Bordeaux	Faïence blanche française	Alimentation, vaisselle de service	pichet	11	1
	Bourgogne	Nevers	indéterminé	Faïence blanche française	Alimentation indéterminée	contenant	1	0
					Alimentation, vaisselle de table	assiette	52	1
					Consommation indéterminée	contenant	1	1
						pichet	16	1
	Charente-Maritime	Saintonge	La Rochelle	Terre cuite commune Saintonge	Alimentation indéterminée	contenant	2	0
						petit bol	1	0
					Alimentation, préparation	jatte	37	3
					Alimentation, vaisselle de table	petit bol	1	1
					Consommation indéterminée	contenant	40	0
	Haute-Garonne	Cox	Bordeaux	Terre cuite commune rouge pâle glaçure incolore	Alimentation, cuisson	marmite	1	1
		Grésigne	Bordeaux	Verre teinté régulier bleu-vert français	Boissons, conservation – entreposage	bouteille	2	0
					Consommation indéterminée	contenant	22	1
					Entreposage indéterminé	bouteille	4	0
						contenant	1	0
						fiole	2	0
						flacon	1747	47
	Normandie	Rouen	Rouen	Faïence blanche française	Alimentation indéterminée	contenant	2	0
					Alimentation, vaisselle de service	pichet	1	1
						plat	21	0
						soupière	2	0
					Alimentation, vaisselle de table	assiette	14	1
						petit bol	1	1
						tasse	1	1
					Consommation indéterminée	contenant	2	0
				Faïence brune	Alimentation, usage spécifique	cafetière	2	1
					Alimentation indéterminée	contenant	32	0
					Alimentation, vaisselle de service	jatte	4	2
						plat	27	7
						soupière	14	2
					Alimentation, vaisselle de table	assiette	77	1
						assiette ou plat	230	0
						assiette ou soucoupe	1	1

	Région	Centre de production	Port	Matériau	Fonction	Objet	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
ATLANTIQUE	Normandie	Rouen	Rouen	Faïence brune	Alimentation, vaisselle de table	écuelle	3	1
						petit bol	5	1
						tasse	1	1
					Consommation indéterminée	contenant	11	0
		indéterminé	indéterminé	Faïence blanche française	Alimentation, vaisselle de table	assiette	2	0
				Faïence à fond	Consommation indéterminée	contenant	4	1
			Rouen	Faïence blanche française	Alimentation, vaisselle de table	assiette	7	2
	Normandie	Rouen	Rouen	Faïence blanche française	Alimentation, vaisselle de service	couvercle	4	0
						pichet	2	0
						plat	5	1
					Alimentation, vaisselle de table	assiette	17	4
						assiette	1	0
						petit bol	2	1
		indéterminé	indéterminé	Grès grossier Bessin-Cotentin	Consommation indéterminée	contenant	1	0
						pot	6	2
	Picardie	Beauvais	Rouen	Terre cuite commune Beauvais	Alimentation indéterminée	petit bol	1	1
						plat	1	1
					Alimentation, préparation	jatte	6	2
					Consommation indéterminée	contenant	6	0
	indéterminé	Saintonge	La Rochelle	Terre cuite commune chamois glaçure verte	Alimentation, préparation	jatte	1	0
		indéterminé	indéterminé	Faïence blanche française	Alimentation indéterminée	contenant	2	0
					Alimentation, vaisselle de table	assiette	12	1
				Terre cuite commune rose engobe glaçure jaune	Consommation indéterminée	contenant	1	1
				Grès grossier Bessin-Cotentin	Alimentation indéterminée	contenant	1	0
				Terre cuite commune chamois glaçure verte	Alimentation indéterminée	contenant	3	0
					Alimentation, préparation	jatte	6	3
						petit bol	6	1
					Alimentation, vaisselle de service	cruche	2	1
						pichet	15	3
					Alimentation, vaisselle de table	petit bol	1	1
					Consommation indéterminée	contenant	51	0
				Grès grossier Bray-Beauvaisis-Loire	Alimentation indéterminée	contenant	4	0
						pichet	3	1
					Alimentation, entreposage des aliments	contenant	3	0
						jarre	3	1
						saloir	20	3
					Alimentation, vaisselle de service	pichet	2	1
					Consommation indéterminée	contenant	22	0

Région		Centre de production	Port	Matériau	Fonction	Objet	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
MÉDITERRANÉE	Alpes maritimes	Biot	Antibes	Terre cuite commune Biot	Alimentation indéterminée	contenant	6	0
MÉDITERRANÉE	Alpes maritimes	Biot	Antibes	Terre cuite commune Biot	Alimentation, entreposage des aliments	jarre	9	1
MÉDITERRANÉE	Alpes maritimes	Vallauris	Antibes	Terre cuite commune Vallauris	Alimentation indéterminée	contenant	7	0
MÉDITERRANÉE	Alpes maritimes	Vallauris	Antibes	Terre cuite commune Vallauris	Alimentation indéterminée	couvercle	1	1
MÉDITERRANÉE	Alpes maritimes	Vallauris	Antibes	Terre cuite commune Vallauris	Alimentation, cuisson	marmite	45	7
MÉDITERRANÉE	Alpes maritimes	Vallauris	Antibes	Terre cuite commune Vallauris	Consommation indéterminée	contenant	27	0
MÉDITERRANÉE	Bouches du Rhône	Huveaune	Marseille	Terre cuite commune vallée de l'Huveaune	Alimentation indéterminée	contenant	79	2
MÉDITERRANÉE	Bouches du Rhône	Huveaune	Marseille	Terre cuite commune vallée de l'Huveaune	Alimentation indéterminée	petit bol	17	2
MÉDITERRANÉE	Bouches du Rhône	Huveaune	Marseille	Terre cuite commune vallée de l'Huveaune	Alimentation indéterminée	plat	6	0
MÉDITERRANÉE	Bouches du Rhône	Huveaune	Marseille	Terre cuite commune vallée de l'Huveaune	Alimentation, préparation	jatte	54	13
MÉDITERRANÉE	Bouches du Rhône	Huveaune	Marseille	Terre cuite commune vallée de l'Huveaune	Alimentation, préparation	plat	1	0
MÉDITERRANÉE	Bouches du Rhône	Huveaune	Marseille	Terre cuite commune vallée de l'Huveaune	Alimentation, vaisselle de service	jatte	8	5
MÉDITERRANÉE	Bouches du Rhône	Huveaune	Marseille	Terre cuite commune vallée de l'Huveaune	Alimentation, vaisselle de service	plat	1	1
MÉDITERRANÉE	Bouches du Rhône	Huveaune	Marseille	Terre cuite commune vallée de l'Huveaune	Alimentation, vaisselle de table	assiette	1	0
MÉDITERRANÉE	Bouches du Rhône	Huveaune	Marseille	Terre cuite commune vallée de l'Huveaune	Alimentation, vaisselle de table	écuelle	1	1
MÉDITERRANÉE	Bouches du Rhône	Huveaune	Marseille	Terre cuite commune vallée de l'Huveaune	Alimentation, vaisselle de table	petit bol	75	37
MÉDITERRANÉE	Bouches du Rhône	Huveaune	Marseille	Terre cuite commune vallée de l'Huveaune	Consommation indéterminée	contenant	33	2
MÉDITERRANÉE	Bouches du Rhône	Huveaune	Marseille	Terre cuite commune vallée de l'Huveaune	Consommation indéterminée	pot	2	1
MÉDITERRANÉE	Bouches du Rhône	Huveaune	Marseille	Terre cuite commune vallée de l'Huveaune	Excrétion	pot de chambre	11	2
MÉDITERRANÉE	Bouches du Rhône	Moustiers	Marseille	Faïence blanche française	Alimentation, vaisselle de service	plat	3	1
MÉDITERRANÉE	Bouches du Rhône	Moustiers	Marseille	Faïence blanche française	Alimentation, vaisselle de service	pot ou pichet	3	0
MÉDITERRANÉE	Bouches du Rhône	Moustiers	Marseille	Faïence blanche française	Alimentation, vaisselle de table	assiette	168	0
MÉDITERRANÉE	Bouches du Rhône	Moustiers	Marseille	Faïence blanche française	Consommation indéterminée	contenant	4	0
MÉDITERRANÉE	Bouches du Rhône	Moustiers	Marseille	Faïence blanche française	Consommation indéterminée	couvercle	1	0
MÉDITERRANÉE	Bouches du Rhône	Moustiers	Marseille	Faïence blanche française	Hygiène	cuvette	1	1
MÉDITERRANÉE	Bouches du Rhône	Moustiers	Marseille	Faïence à fond	Alimentation, vaisselle de table	soucoupe	1	1
MÉDITERRANÉE	Bouches du Rhône	Moustiers	Marseille	Faïence à fond	Alimentation, vaisselle de table	tasse	1	1
MÉDITERRANÉE	Bouches du Rhône	indéterminé	Marseille	Faïence blanche française	Alimentation, vaisselle de service	plat	4	0
MÉDITERRANÉE	Bouches du Rhône	indéterminé	Marseille	Faïence blanche française	Alimentation, vaisselle de table	assiette	360	81
MÉDITERRANÉE	Bouches du Rhône	indéterminé	Marseille	Faïence blanche française	Alimentation, vaisselle de table	assiette ou soucoupe	3	0

Région	Centre de production	Port	Matériau	Fonction	Objet	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
INDÉTERMINÉ	indéterminé	indéterminé	indéterminé				
			Faïence blanche française	Alimentation, usage spécifique	porte huilier vinaigrier	1	1
				Alimentation, entreposage des aliments	pot	1	1
					pot à conserve	1	1
				Alimentation, vaisselle de service	jatte	0	1
					pichet	6	0
					plat	4	1
					saladier	5	1
					soupière	1	0
				Alimentation, vaisselle de table	assiette	98	9
					assiette	0	0
					petit bol	7	1
					soucoupe	1	1
					tasse	5	2
				Consommation indéterminée	contenant	89	0
				Excrétion	pot de chambre	13	1
				Jeux et divertissements	jeton	1	1
			Faïence brune	Alimentation, vaisselle de table	assiette	1	0
			Grès grossier présumé français	Consommation indéterminée	contenant	1	1
			Verre teinté fougère vert	Médication	fiole	1	1
			Terre cuite commune avec engobe et glaçure	Consommation indéterminée	contenant	4	1
			Terre cuite commune avec glaçure	Alimentation, cuisson	marmite	1	1
				Alimentation, vaisselle de service	plat	1	1
				Consommation indéterminée	contenant	3	0
			Terre cuite commune rouge pâle glaçure incolore	Alimentation indéterminée	contenant	1	0
				Consommation indéterminée	contenant	3	0
			Verre couleur transparent vert foncé français	Boissons, conservation – entreposage	bouteille	312	19
					bouteille	12	0
					dame-jeanne	1	0
			Verre teinté fougère	Entreposage indéterminé	flacon	2	1
Total						**4124**	**316**

Tableau 21 – annexe II. Les différents types de matériaux, habitation Macaye.

Matériau	**Fragments (nombre)**	**Objets (nombre)**
Terre cuite commune avec glaçure	23	1
Terre cuite commune chamois glaçure verte	27	3
Terre cuite commune Saintonge	41	2
Terre cuite commune Biot	3	1
Terre cuite commune Vallauris	116	2
Terre cuite commune vallée de l'Huveaune	131	11
Terre cuite commune Italie du Nord	19	2
Grès grossier	1	1
Grès grossier avec glaçure	7	1
Grès grossier Bray-Beauvaisis-Loire	12	1
Grès grossier rhénan brun	5	1
Grès grossier rhénan gris	23	1
Faïence blanche	493	5
Faïence blanche espagnole	11	5
Faïence blanche française	154	22
Faïence blanche hollandaise	298	8
Faïence brune	96	9
Terre cuite fine blanche	32	9
Terre cuite fine *creamware*	5	1
Terre cuite fine glaçure jaune	2	1
Terre cuite fine *pearlware*	4	2
Porcelaine fine dure européenne	11	1
Porcelaine fine dure orientale	14	1
Grès fin indéterminé	7	1
Verre couleur transparent vert foncé	77	4
Verre couleur transparent vert foncé britannique	2	1
Verre couleur transparent vert foncé français	506	10
Verre incolore	1	1
Verre teinté fougère jaune	4	1
Verre teinté régulier bleu-vert français	212	14
Total	**2337**	**123**

Tableau 22 – annexe II. Les fonctions et les types d'objets, habitation Macaye.

Fonction	**Objet**	**Fragments (nombre)**	**Objets (nombre)**
Alimentation, cuisson	marmite	116	2
Alimentation, entreposage des aliments	contenant	5	0
	cruche	1	1
	cruche	14	2
	jarre	3	1
	pot à conserve	4	2
Alimentation, préparation	jatte	14	3
Alimentation, vaisselle de service	contenant	1	0
	couvercle	1	0
	jatte	6	4
	pichet	6	1
	plat	68	8
	saladier	1	1
	soupière	11	2
Alimentation, vaisselle de table	assiette	146	32
	chope	2	1
	contenant	27	0
	écuelle	1	1
	gobelet	1	1
	petit bol	41	17
	tasse	5	2
Alimentation indéterminée	contenant	129	6
	contenant	2	0
Boissons, conservation – entreposage	bouteille	532	13
	bouteille carrée	20	1
	dame-jeanne	33	1
Entreposage indéterminé	flacon	215	15
Excrétion	pot de chambre	5	2
Consommation indéterminée	contenant	925	4
	contenant	1	0
	pichet	1	0
Total		**2337**	**123**

Tableau 23 – annexe II. Les matériaux, les fonctions et les types d'objets, habitation Macaye.

Matériau	Fonction	Objet	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
Terre cuite commune avec glaçure	Alimentation indéterminée	contenant	4	1
	Consommation indéterminée	contenant	19	0
Terre cuite commune Biot	Alimentation, entreposage des aliments	jarre	3	1
Terre cuite commune chamois glaçure verte	Alimentation indéterminée	contenant	15	0
		contenant	2	0
	Alimentation, entreposage des aliments	cruche	1	1
	Alimentation, préparation	jatte	2	1
	Alimentation, vaisselle de table	petit bol	5	1
	Consommation indéterminée	contenant	2	0
Terre cuite commune Italie du Nord	Alimentation, vaisselle de table	assiette	14	2
	Consommation indéterminée	contenant	5	0
Terre cuite commune Saintonge	Alimentation indéterminée	contenant	30	1
	Alimentation, préparation	jatte	11	1
Terre cuite commune Vallauris	Alimentation, cuisson	marmite	116	2
Terre cuite commune vallée de l'Huveaune	Alimentation indéterminée	contenant	28	0
	Alimentation, préparation	jatte	1	1
	Alimentation, vaisselle de service	jatte	3	2
	Alimentation, vaisselle de table	contenant	2	0
		petit bol	14	7
	Excrétion	pot de chambre	3	1
	Consommation indéterminée	contenant	80	0
Grès grossier	Alimentation indéterminée	contenant	1	1
Grès grossier avec glaçure	Alimentation, entreposage des aliments	cruche	2	1
	Consommation indéterminée	contenant	5	0
Grès grossier Bray-Beauvaisis-Loire	Alimentation, entreposage des aliments	cruche	12	1
Grès grossier rhénan brun	Alimentation indéterminée	contenant	5	1
Grès grossier rhénan gris	Alimentation indéterminée	contenant	16	0
	Alimentation, entreposage des aliments	contenant	5	0
	Alimentation, vaisselle de table	chope	2	1
Faïence blanche	Alimentation, entreposage des aliments	pot à conserve	1	1
	Alimentation, vaisselle de table	assiette	25	2
		petit bol	1	1
		tasse	1	1
	Consommation indéterminée	contenant	464	0
		contenant	1	0
Faïence blanche espagnole	Alimentation, vaisselle de table	assiette	9	3
		petit bol	2	2

Matériau	Fonction	Objet	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
Faïence blanche française	Alimentation, entreposage des aliments	pot à conserve	3	1
	Alimentation, vaisselle de service	pichet	6	1
		plat	43	4
	Alimentation, vaisselle de table	assiette	61	11
		contenant	25	0
		petit bol	8	3
		tasse	3	1
	Excrétion	pot de chambre	2	1
	Consommation indéterminée	contenant	2	0
		pichet	1	0
Faïence blanche hollandaise	Alimentation indéterminée	contenant	1	0
	Alimentation, vaisselle de service	saladier	1	1
	Alimentation, vaisselle de table	assiette	23	6
		petit bol	6	1
	Consommation indéterminée	contenant	267	0
Faïence brune	Alimentation indéterminée	contenant	5	0
	Alimentation, vaisselle de service	contenant	1	0
		couvercle	1	0
		jatte	1	1
		plat	25	4
		soupière	11	2
	Alimentation, vaisselle de table	assiette	5	1
		écuelle	1	1
		petit bol	2	0
	Consommation indéterminée	contenant	44	0
Terre cuite fine blanche	Alimentation indéterminée	contenant	17	0
	Alimentation, vaisselle de service	jatte	2	1
	Alimentation, vaisselle de table	assiette	8	6
		petit bol	2	1
		tasse	1	0
	Consommation indéterminée	contenant	2	1
Terre cuite fine *creamware*	Alimentation indéterminée	contenant	4	1
	Consommation indéterminée	contenant	1	0
Terre cuite fine glaçure jaune	Alimentation indéterminée	contenant	2	1
Terre cuite fine *pearlware*	Alimentation indéterminée	contenant	1	0
	Alimentation, vaisselle de table	assiette	1	1
		petit bol	1	1
	Consommation indéterminée	contenant	1	0
Grès fin indéterminé	Consommation indéterminée	contenant	7	1
Porcelaine fine dure européenne	Consommation indéterminée	contenant	11	1

Matériau	Fonction	Objet	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
Porcelaine fine dure orientale	Consommation indéterminée	contenant	14	1
Verre couleur transparent vert foncé	Boissons, conservation – entreposage	bouteille	24	2
		bouteille carrée	20	1
		dame-jeanne	33	1
Verre couleur transparent vert foncé britannique	Boissons, conservation – entreposage	bouteille	2	1
Verre couleur transparent vert foncé français	Boissons, conservation – entreposage	bouteille	506	10
Verre incolore	Alimentation, vaisselle de table	gobelet	1	1
Verre teinté fougère jaune	Entreposage indéterminé	flacon	4	1
Verre teinté régulier bleu-vert français	Entreposage indéterminé	flacon	211	14
	Consommation indéterminée	contenant	1	0
Total			**2337**	**123**

Tableau 24 – annexe II. Lieux de production des objets français, habitation Macaye.

Région		Centre de production	Port	Matériau	Fonction	Objet	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
ATLANTIQUE	Aquitaine	Bordeaux	Bordeaux	Terre cuite fine blanche	Alimentation, vaisselle de service	jatte	2	1
					Alimentation, vaisselle de table	assiette	1	1
	Bourgogne	Nevers	indéterminé	Faïence blanche française	Alimentation, vaisselle de table	assiette	1	1
	Charente-Maritime	Saintonge	La Rochelle	Terre cuite commune Saintonge	Alimentation indéterminée	contenant	30	1
					Alimentation, préparation	jatte	11	1
	indéterminé	indéter-miné	indéterminé	Terre cuite commune avec glaçure	Alimentation indéterminée	contenant	1	1
					Consommation indéterminée	contenant	19	0
				Terre cuite commune chamois glaçure verte	Alimentation indéterminée	contenant	15	0
						contenant	2	0
					Alimentation, entrepo-sage des aliments	cruche	1	1
					Alimentation, préparation	jatte	2	1
					Alimentation, vaisselle de table	petit bol	5	1
					Consommation indéterminée	contenant	2	0
				Faïence blanche française	Alimentation, vaisselle de service	pichet	4	0
					Alimentation, vaisselle de table	assiette	1	1
					Consommation indéterminée	pichet	1	0
					Excrétion	pot de chambre	2	1
				Grès grossier Bray-Beauvaisis-Loire	Alimentation, entrepo-sage des aliments	cruche	12	1

Région		Centre de production	Port	Matériau	Fonction	Objet	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
ATLANTIQUE	Normandie	indéterminé	indéterminé	Faïence blanche française	Alimentation, vaisselle de service	pichet	1	1
					Alimentation, vaisselle de table	assiette	6	1
						tasse	2	1
		Rouen	Rouen	Faïence blanche française	Alimentation, vaisselle de service	plat	12	2
					Alimentation, vaisselle de table	assiette	19	3
				Faïence brune	Alimentation indéterminée	contenant	5	0
					Alimentation, vaisselle de service	contenant	1	0
						couvercle	1	0
						jatte	1	1
						plat	25	4
						soupière	11	2
					Alimentation, vaisselle de table	assiette	5	1
						écuelle	1	1
						petit bol	2	0
					Consommation indéterminée	contenant	44	0
	Normandie	Rouen	Rouen	Faïence blanche française	Alimentation, vaisselle de table	assiette	1	1
						petit bol	4	1
MÉDITERRANÉE	Alpes maritimes	Biot	Antibes	Terre cuite commune Biot	Alimentation, entreposage des aliments	jarre	3	1
		Vallauris	Antibes	Terre cuite commune Vallauris	Alimentation, cuisson	marmite	116	2
	Bouches du Rhône	Huveaune	Marseille	Terre cuite commune vallée de l'Huveaune	Alimentation indéterminée	contenant	28	0
					Alimentation, préparation	jatte	1	1
					Alimentation, vaisselle de service	jatte	3	2
					Alimentation, vaisselle de table	contenant	2	0
						petit bol	14	7
					Consommation indéterminée	contenant	80	0
					Excrétion	pot de chambre	3	1
		indéterminé	Marseille	Faïence blanche française	Alimentation, vaisselle de table	assiette	12	1
		Moustiers	Marseille	Faïence blanche française	Alimentation, vaisselle de service	plat	29	2
	indéterminé	indéterminé	indéterminé	Faïence blanche française	Alimentation, entreposage des aliments	pot à conserve	3	1

Région		Centre de production	Port	Matériau	Fonction	Objet	Fragments (nombre)	Objets (nombre)
INDÉTERMINÉ	indéterminé	indéter-miné	indéterminé	Grès grossier avec glaçure	Alimentation, entreposage des aliments	cruche	2	1
				Faïence blanche	Alimentation, vaisselle de table	tasse	1	1
				Faïence blanche française	Alimentation, vaisselle de service	pichet	1	0
						plat	2	0
					Alimentation, vaisselle de table	assiette	21	3
						contenant	25	0
						petit bol	4	2
						tasse	1	0
					Consommation indéterminée	contenant	2	0
				Terre cuite fine blanche	Alimentation, vaisselle de table	assiette	1	1
						petit bol	2	1
						tasse	1	0
				Verre couleur transparent vert foncé français	Boissons, conservation – entreposage	bouteille	506	10
				Verre teinté fougère jaune	Entreposage indéterminé	flacon	4	1
Total							**1120**	**69**

Bibliographie

Abernethy, David B.

2000 *The Dynamics of Global Dominance. European Overseas Empires, 1415-1980*, New Haven, Yale University Press.

Adams, William Hampton

1976 « Trade Networks and Interaction Spheres-A View from Silcott », *Historical Archaeology,* 10, p. 99-112.

Armstrong, Douglas V.

1990 *The Old Village and the Great House: An Archaeological and Historical Examination of Drax Hall Plantations, St. Ann's Bay Jamaica*, Urbana, University of Illinois Press.

Auger, Réginald

2004 *Le Moulin à vent et le puits de l'habitation Loyola à Rémire, Guyane française*, soumis au service régional de l'Archéologie, Cayenne, Drac Guyane.

Auger, Réginald et Yannick Le Roux

2003 *Le Site du moulin à vent à Rémire. Rapport Archéologique Guyane Française,* soumis au service régional de l'Archéologie, Cayenne, Drac Guyane.

2011 *L'Habitation Loyola à Rémire. Opérations archéologiques de 2010*, soumis au service régional de l'Archéologie, Cayenne, Dac Guyane.

Auger, Réginald, Yannick Le Roux et Catherine Losier

2008 *Reconnaissances de l'espace étendu de l'habitation sucrière de Loyola à Rémire, Guyane 2006*, soumis au service régional de l'Archéologie, Cayenne, Drac Guyane.

Bain, Allison, Réginald Auger et Yannick Le Roux

2011 « Archaeological Research at Habitation Loyola, French Guiana », in *French Colonial Archaeology in the Southeast and Caribbean*, édité par K. G. Kelly et M. D. Hardy, Gainesville, University Press of Florida, p. 206-224.

Barone Visigalli, Egle et Cristina Accornero

1997 *L'Habitation jésuite de Maripa (région de Roura),* soumis au service régional de l'Archéologie, Cayenne, Drac Guyane.

Barone Visigalli, Egle, Cristina Accornero, Valérie Layet et Régis Verwimp

1998 *Les Habitations jésuites de la Comté (Guyane)*, soumis au service régional de l'Archéologie, Cayenne, Drac Guyane.

Barone Visigalli, Egle, François Gendron, Kristen Sarge et Régis Verwimp

2000 *Les Habitations jésuites de la Comté (Guyane),* soumis au service régional de l'Archéologie, Cayenne, Drac Guyane.

2001 *Les Habitations jésuites de la Comté. Guyane française, commune de Roura,* soumis au service régional de l'Archéologie, Cayenne, Drac Guyane.

Barone Visigalli, Egle et Kristen Sarge

2002 *Les Habitations jésuites de la Comté. Relevés topographiques et prospections (septembre et octobre 2001)*, soumis au service régional de l'Archéologie, Cayenne, Drac Guyane.

Barone Visigalli, Egle, Kristen Sarge et Régis Verwimp

2010 *Histoire et archéologie de la Guyane française. Les Jésuites de la Comté. Habitation Saint-Régis et Maripa*, Matoury, Ibis rouge éditions.

Barrère, Pierre

1743 *Nouvelle Relation de la France equinoxiale, contenant la description des côtes de la Guiane ; de l'isle de Cayenne ; le commerce de cette colonie ; les divers changemens arrivés dans ce pays ; & les mœurs & coûtumes des différens peuples sauvages qui l'habitent avec des figures dessinées sur les lieux,* Paris, Piget.

Baugher, Sherene et Robert W. Venables

1987 « Ceramics as Indicators of Status and Class in Eighteenth-Century New York », in *Consumer Choice in Historical Archaeology*, édité par S. M. Spencer-Wood, New York, Plenum Press, p. 31-55.

Bégot, Danielle

2008 *La Plantation coloniale esclavagiste XVIIe-XIXe siècles,* Paris, éditions du CTHS.

Bel, Martijn van den et Lodewijk Hulsman

2013 « Une colonie néerlandaise sur l'Approuague au début de la deuxième moitié du XVIIe siècle », *Bulletin d'histoire de la Guadeloupe,* n° 134, p. 1-15.

Bérard, Benoît

2013 « Penser les territoires de l'histoire amérindienne des Antilles », *Outre-mers*, t. 101, n° 378-379, p. 515-163.

Bernier, Maggy

2003 *Caractérisation typologique, microscopique et chimique des faïences du XVIIIe siècle du site Saint-Ignace de Loyola en Guyane française*, Série archéométrie n° 4, Québec, CELAT.

Bigot, Viviane

2004 *Archéologie coloniale en Guyane française: L'habitation Loyola après le départ des Jésuites: une lecture de l'occupation du sol à partir des archives historiques (1763-1938)*, mémoire de maîtrise, Paris, Université de Paris I – Panthéon Sorbonne.

Boscher, J. F.

1988 « Success and Failure in Trade to New France, 1660-1760 », *French Historical Studies* 15 (3), p. 444-461.

Bougard-Cordier, C., G. Pittaux-Desforges, M. Pouliquen-Sarotte, C. Vincenti-Brassereau et E. Taillemite

1974 *Inventaire analytique de la correspondance de la Guyane française. Correspondance à l'arrivée et en provenance de la Guyane française, sous-série C14. (1651-1822),* tome 1 et 2, Paris, La documentation française.

Bouyer, Christian

2005 *Au temps des isles, esclaves, planteurs et flibustiers*, Paris, Tallandier.

Brandon, Jamie C.

2009 « A North American Perspective on Race and Class in Historical Archaeology ». in *International Handbook of Historical Archaeology*, édité par T. Majewski et D. Gaimster, New York, Springer,, p. 3-15.

Brassard, Michel et Myriam Leclerc

2001 *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec*, Cahiers d'archéologie du CELAT, Québec.

Braudel, Fernand

1979 *Civilisation matérielle, économie et capitalisme (XVe-XVIIIe siècle)*, 3 vol., Paris, Armand Colin.

Butel, Paul

1990 « France, the Antilles, and Europe in the Seventeenth and Eighteenth Centuries: Renewals of Foreign Trade », in *The Rise of Merchant Empires. Long-Distance Trade in the Early Modern World, 1350-1750*, édité par J. D. Tracy, Cambridge University Press, p. 153-173.

2007 *Histoire des Antilles françaises XVIIe-XXe siècle*, Paris, Perrin.

Caldwell, J. R.

1984 « Interaction Spheres in Prehistory », in *Hopewellian Studies*, édité par J. R. Caldwell et R. L. Hall, Springield, Illinois State Museum, p. 133-143.

Cardoso, Ciro Flamarion

[1971] 1999 *La Guyane française (1715-1817). Aspects économiques et sociaux*, Matoury, Ibis rouge éditions.

Casagrande, Fabrice et Nathalie Serrand

2008 *Rapport de diagnostic, Deshaies « Guyonneau, Rivière Forban », Guadeloupe*, Inrap, rapport de diagnostic non publié soumis au service régional de l'Archéologie, Basse-Terre, Drac Guadeloupe.

Cazelles, Nathalie

2004 *Le Site du moulin à vent. Rapport scientifique de fouille*, soumis au service régional de l'Archéologie, Cayenne, Drac Guyane.

2005 *Le Site du Moulin à vent. Rapport scientifique de fouille,* soumis au service régional de l'Archéologie, Cayenne, Drac Guyane.

2006 *Le Site du Moulin à vent. Rapport scientifique de fouille*, soumis au service régional de l'Archéologie, Cayenne, Drac Guyane.

2007 *L'Indigoterie de Loyola*, soumis au service régional de l'Archéologie, Cayenne, Drac Guyane.

Chapdelaine, Claude

1989 *Le Site Mandeville à Tracy, Variabilité culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

Chouinard, Alain

1998 *Le Site de Loyola : Campagne de fouilles 1997. Rapport préliminaire du secteur des ateliers*, Université Laval, soumis au service régional d'archéologie, Cayenne, Drac Guyane.

2001 *Archéologie et archéométallurgie de la forge et des forgerons de l'habitation Loyola en Guyane*, série archéométrie n° 2, CELAT, Québec.

Coutet, Claude et Catherine Losier

2014 *Poterie des Jésuites. Rapport de fouille programmée,* soumis au service régional de l'archéologie, Cayenne, Dac Guyane.

Croteau, Nathalie

1998 *Loyola 1998 : Secteur de la Cuisine (opération 6)*, Université Laval, soumis au service régional de l'Archéologie, Drac Guyane, Cayenne.

2000 *La Poterie coloniale de l'habitation Loyola*, soumis au service régional de l'Archéologie, Cayenne, Drac Guyane.

2004 « L'Habitation de Loyola : Un rare exemple de prospérité en Guyane française », *Journal of Caribbean Archaeology Special Publication* 1, p. 68-80.

Dagneau, Charles

2009 *La Culture matérielle des épaves françaises en Atlantique nord et l'économie-monde capitaliste, 1700-1760*, thèse de doctorat, département d'anthropologie, Université de Montréal.

Dardel, Pierre

1963 *Navires et marchandises dans les ports de Rouen et du Havre au XVIIIe siècle*, Paris, SEVPEN.

Davis, Ralph

1973 *The Rise of the Atlantic Economies*, World Economic History, Londres, Weidenfeld and Nicolson.

Deagan, Kathleen

1988 « Archaeology of the Spanish contact period in the Caribbean », *Journal of World Prehistory,* 2, p. 187-233.

Delle, James A.

2008 « An Archaeology of Modernity in Colonial Jamaica », *Archaeologies : Journal of the World Archaeological Congress,* 4 (1), p. 87-109.

2008 « An Archaeology of Modernity in Colonial Jamaica » *Archaeologies : Journal of the World Archaeological Congress,* 4 (1), p. 87-109.

Devèze, Michel

1977 *Antilles, Guyanes, la mer des Caraïbes de 1492 à 1789*, Paris, coll. « Regard sur l'histoire », Société d'édition d'enseignement supérieur.

Earl, Timothy K. et Jonathon E. Ericsson

1977 *Exchange Systems in Prehistory*, New York, Academic Press.

Ene, Raducu-Viorel

2009 *Le Moulin à vent dans le contexte archéologique de l'habitation Loyola en Guyane française*, mémoire de maîtrise, département d'histoire, Québec, Université Laval.

Ferland, Catherine

2004 *Bacchus en Canada. Boissons, buveurs et ivresses en Nouvelle-France, XVIIe-XVIIIe siècle,* thèse de doctorat, département d'histoire, Québec, Université Laval.

Fox, Georgia L.

2014 « Archaeological Investigations at Betty's Hope Plantation, Antigua: Some Preliminary Thoughts on Theory », *Bitasion. Archéologie des habitations plantations des Petites Antilles*, édité par K. G. Kelly et B. Bérard, p. 33-44, Taboui 1, Leiden, Sidestone Press, p. 33-44.

Frank, Andre Gunder

1993 « The Bronze Age World System and its Cycles », *Current Anthropology,* 34, p. 383-413.

Gaimster, David et Teresita Majewski

2009 *International Handbook of Historical Archaeology*, édité par D. Gaimster et T. Majewski, New York, Springer, introduction, p. xvii-xx.

Gassies, Éric

2000 *Département de la Guyane commune de Rémire-Montjoly (97 309). Carte communale des sites archéologiques de Rémire-Montjoly*, soumis au service régional de l'Archéologie, Cayenne, Drac Guyane.

Gauvin, Robert

1995 *Guide des céramiques. Selon la nomenclature en vigueur à Parc Canada – Région Québec*, Patrimoine canadien, Parc Canada.

Genêt, Nicole

1980 *Les Collections archéologiques de la Place Royale : la faïence*, ministère des Affaires culturelles, Québec, Direction générale du patrimoine.

Genêt, Nicole et Camille Lapointe

1994 *La Porcelaine chinoise de Place-Royale*, ministère des Affaires culturelles, Québec, Direction générale du patrimoine.

Geslin, Philippe et Jean-Baptiste Barret

1988 *Rapport de fouilles, sauvetage urgent, Habitation Galion, Trinité*, rapport de fouille non publié soumis au service régional de l'Archéologie, Fort-de-France, Drac Martinique.

Girard, Caroline

2008 *Aperçu de la vie dans le cadre de la maison de maître de l'habitation Loyola en Guyane française (1668-1769)*, mémoire de maîtrise, département d'histoire, Québec, Université Laval.

Godfroy, Marion F.

2011 *Kourou 1763. Le dernier rêve de l'Amérique française,* Paris, Vendémiaire.

Godsen, Chris

2001 « Postcolonial Archaeology : Issues of Culture, Identity, and Knowledge », in *Archaeological Theory Today*, édité par I. Hodder, Cambridge, Polity Press, p. 241-261.

Groover, Mark D.

2003 *An archaeological Study of Rural Capitalism and Material Life. The Gibbs Farmstead in Southern Appalachia, 1790-1920*, New York, Kluwer Academic – Plenum Press.

Hall, Martin et Stephen W. Silliman

2006 « Introduction : Archaeology of the Modern World », in *Historical Archaeology*, édité par M. Hall et S. W. Silliman, Blackwell Studies in Global Archaeology, 9, Oxford, Blackwell, Malden, MA, p. 1-19.

Hall, Thomas D., Nick Kardulias et Christopher K. Chase-Dunn

2011 « World-Systems Analysis and Archaeology : Continuing the Dialogue », *Journal of Archaeological Research,* 19, p. 233-279.

Haudrère, Philippe

1997 *L'Empire des rois (1500-1789)*, Paris, éd. Denoël.

Hauser, Mark W.

2011 « Uneven Topographies : Archaeology of Plantations and Caribbean Slaves Economies », in *The Archaeology of Capitalism in Colonial Contexts*, édité par S. K. Croucher et L. Weiss, Springer, p. 121-142.

2014 « Administering Diversity : Comparison of Everyday Life and Trade on Two Plantations in Early Colonial Dominica (1763-1807) », in *Bitasion. Archéologie des habitations-plantations des petites Antilles*, édité par K. G. Kelly et B. Bérard, Taboui 1, Leiden, Sidestone Press, p. 99-126.

Hauser, Mark W. et Douglas V. Armstrong

1999 « Embedded Identities : Piecing Together Relationships Through Compositional Analysis of Low-Fired Earthenwares », in *African sites : Archaeology in the Caribbean*, édité par J. B. Haviser, Princeton, New Jersey, M. Weiner, p. 65-93.

Havard, Gilles et Cécile Vidal

2003 *Histoire de l'Amérique française*, Paris, Flammarion.

Houle-Wierzbicki, Zocha et Yannick Le Roux

2014 *Loyola 2013, rapport de fouille programmée, secteur du cimetière et le projet de sa mise en valeur (1ère partie)*, service régional de l'Archéologie, Cayenne, Dac Guyane.

2015 *Loyola 2014, rapport de fouille programmée, secteur du cimetière et le projet de sa mise en valeur (2ème partie)*, service régional de l'Archéologie, Cayenne, Dac Guyane.

Huetz de Lemps, Christian

1975 *Géographie du commerce de Bordeaux à la fin du règne de Louis XIV*, La Haye – Paris, coéd. Mouton – École des hautes études en sciences sociales.

Hurault, Jean-Marcel

1972 *Français et Indiens en Guyane, 1604-1972,* Paris, Union générale d'édition.

Jean, Régis et André Proulx

1995 *Le Commerce à Place-Royale sous le Régime français*, coll. « Patrimoines », série Dossiers, Québec, direction des communications du ministère de la Culture et des Communications.

Jérémie, Sylvie

2002 *RN3 Poncel. Rapport de diagnostic*, Inrap, soumis au service régional de l'Archéologie, Cayenne, Drac Guyane.

Joseph, J. C. et Stephen C. Bryne

1992 « Socio-economics and Trade in Viejo San Juan, Puerto Rico : Observations from the Ballaja Archaeological Project », *Historical Archaeology,* 26 (1), p. 45-58.

Kelly, Kenneth G.

2002 *Rapport sur les fouilles archéologiques programmées à La Mahaudière et à Grande Pointe, Guadeloupe, juin et juillet 2002*, University of South Carolina, rapport non publié soumis au service régional de l'Archéologie, Basse-Terre, Drac Guadeloupe.

2003a *Rapport sur les fouilles archéologiques programmées à La Mahaudière, Anse Bertrand, Guadeloupe, mai, juin et juillet 2003*, University of South Carolina, rapport non publié soumis au service régional de l'Archéologie, Basse-Terre, Drac Guadeloupe.

2003b Archaeology in the Atlantic World : African Diaspora in Guadeloupe, French West Indies, *Global Connections (The Newsletter of the Richard L. Waker Institute for International Studies, College of Liberal Arts at the University of South Carolia),* 8 (2), p. 7-8.

2004 *Rapport sur les fouilles archéologiques programmées à La Mahaudière, anse Bertrand, Guadeloupe, juin et juillet 2004*, University of South Carolina, rapport non publié soumis au service régional de l'Archéologie, Basse-Terre, Drac Guadeloupe.

2005a *Rapport des fouilles archéologiques programmées à l'habitation Crève-Cœur, Martinique*, Université of South Carolina, rapport de fouille non publié soumis au service régional de l'Archéologie, Fort-de-France, Drac Martinique.

2005b *Rapport sur les fouilles archéologiques programmées à La Mahaudière, anse Bertrand, Guadelopue, juin et juillet 2005*. University of South Carolina, rapport non publié soumis au service régional de l'Archéologie, Basse-Terre, Drac Guadeloupe.

2007 *Rapport des fouilles archéologiques programmées à l'habitation Crève-Cœur, Martinique. Juillet 2007*, University of South Carolina, rapport de fouille non publié soumis au service régional de l'Archéologie, Fort-de-France, Drac Martinique.

2008 *Problématique de la recherche 2008. Habitation Crève-Cœur, Martinique*, University of South Carolina, rapport de fouille non publié soumis au service régional de l'Archéologie, Fort-de-France, Drac Martinique.

2011 « La Vie quotidienne : Historical Archaeological Approaches to the Plantation Era in Guadeloupe, French West Indies », in *French Colonial Archaeology in the Southeast and Caribbean*, édité par K. G. Kelly et M. D. Hardy Gainesville, University Press of Florida, p. 189-205.

2014 « Archaeology, Plantations, and Slavery in the French West Indies », in *Bitasion. Archéologie des habitations-plantations des petites Antilles*, édité par K. G. Kelly et B. Bérard, Taboui 1, Leiden, Sidestone Press, p. 17-32.

Kelly, Kenneth G., Mark W. Hauser, Christophe Descantes et Michael D. Glascock

2008 « Compositional Analysis of French Colonial Ceramics : Implications for Understanding Trade and Exchage », *Journal of Caribbean Archaeology Special Publication* 2, p. 85-107.

Lapointe, Camille

1981 *Le Verre des latrines de la maison Perthuis,* coll. « Patrimoines », série Dossiers, Québec, direction des communications du ministère de la Culture et des Communications.

Le Roux, Yannick

1986 *L'Habitation Poulain à Rémire, Guyane*, mémoire de maîtrise, École des hautes études en sciences humaines, Paris.

1990 *Le Site Macaye à Rémire. Sondage de sauvetage urgent, rapport préliminaire*, soumis au service régional de l'Archéologie, Drac Guyane, Cayenne.

1994 *L'Habitation guyanaise sous l'Ancien Régime : étude de la culture matérielle,* thèse déposée à l'École des hautes études en sciences sociales, Paris.

1995 *Loyola, Rapport archéologique 1995*, soumis au service régional de l'Archéologie, Cayenne, Drac Guyane.

1996 « La Poterie Bergrave à Rémire. Première partie : Étude archéologique d'un atelier colonial en Guyane française », *Pagara. Revue de sciences humaines du plateau des Guyanes,* 1, p. 39-81.

1997a *Fouille programmée de Loyola à Rémire, Rapport intermédiaire*, soumis au service régional de l'Archéologie, Drac Guyane, Cayenne.

1997b « L'archéologie de la période coloniale », in *L'Archéologie en Guyane*, édité par S.-G., Cayenne, éd. APPAAG, p. 161-177.

1998 *L'Habitation Loyola à Rémire, Guyane française. Rapport de synthèse sur l'opération de fouille programmée triennale,* soumis au service régional de l'Archéologie, Cayenne, Drac Guyane.

2000 *Loyola. Rapport archéologique, fouille programmée de 2000*, soumis au service régional de l'Archéologie, Cayenne, Drac Guyane.

Le Roux, Yannick, Réginald Auger et Nathalie Cazelles

2009 *Les Jésuites et l'esclavage, Loyola,* Québec, Presses de l'université du Québec.

Le Roux, Yannick et Laurence Joignerez

1994 *Loyola. Rapport archéologique*, soumis au service régional de l'Archéologie, Cayenne, Drac Guyane.

Le Roux, Yannick, Claude Lorren et Éric Broine

1995 *Loyola. Rapport archéologique 1996*, soumis au service régional de l'Archéologie, Cayenne, Drac Guyane.

1996 *Loyola. Rapport archéologique*, soumis au service régional de l'Archéologie, Cayenne, Drac Guyane.

Lenik, Stephan

2009 « Considering Multiscalar Approaches to Creolization Among Enslaved Laborers at Estate Bethlehem, St. Croix, US Virgin Islands », *International Journal of Historical Archaeology,* 13 (1), p. 12-26.

2010 *Frontier Landscapes, Missions, and Power : A French Jesuit Plantation and Church at Grand Bay, Dominica (1747-1763)*, thèse de doctorat, New York, Université de Syracuse.

Leone, Mark P. et P. B. Potter

1999 *Historical Archaeologies of Capitalism,* New York, Kluwer – Plenum.

Léton, Colette

1992 *Domaine de Fonds Saint-Jacques, Sainte-Marie (Martinique)*, rapport de fouilles non publié soumis au service régional de l'Archéologie, Fort-de-France, Drac Martinique.

Loewen, Brad

1999 *Les Barriques de Red Bay et l'espace atlantique septentional, vers 1565*, thèse de doctorat, département d'histoire, Québec, Université Laval.

2004 « Céramiques françaises et réseaux de commerce transatlantiques aux XVI[e] et XVII[e] siècles », in *Champlain ou les portes du Nouveau Monde*, édité par M. Augeron et D. Guillemet, Ligugé, Geste éditions, p. 217-221.

Loftfield, Thomas C.

2001 « Creolization in Seventeenth-Century Barbados. Two Case Studies », in *Island Lives : Historical Archaeologies of the Caribbean*, édité par P. Farnsworth, Tuscaloosa, University of Alabama Press, p. 207-233.

Londres, Albert

1923 *Au bagne*, Paris, Albin Michel.

1932 *Adieu Cayenne! nouvelle version de « L'homme qui s'évada »,* Paris, éditions de France.

Losier, Catherine

2005 *Les Bouteilles de verre du château de Vaudreuil : Une archéologie de l'alcool à Montréal au XVIII[e] siècle,* mémoire de maîtrise, département d'anthropologie, Université de Montréal.

2010 *Rapport de surveillance archéologique. Restauration du site Loyola. Novembre et décembre 2009*, soumis au service régional de l'Archéologie, Cayenne, Drac Guyane.

2011 « Les réseaux commerciaux de la Guyane de l'Ancien Régime : Apport de l'archéologie à l'étude de l'économie d'une colonie marginale », in *Guyane : Histoire & mémoire. La Guyane au temps de l'esclavage, discours, pratiques et représentations (actes du colloque, 16 au 18 novembre 2010, Cayenne, Guyane française)*, édité par J.-P. Bacot et J. Zonzon, p. 337-358, Matoury, Ibis rouge éditions.

2012 « Bouteilles et flacons : Les contenants utilitaires français du début du XVIII[e] siècle au début du XIX[e] siècle, Aspects techniques et sociaux », *Journal of Glass Studies* 54, p. 151-179.

2013a « La céramique importée en Guyane à l'époque coloniale », *Karapa* 2, p. 25-43.

2013b « Les tessons de la mondialisation, enquête sur les XVII[e] et XVIII[e] siècles », *Une saison en Guyane,* hors-série (2), p. 92-97.

Losier, Catherine et Coutet Claude

2015 *Poterie des Jésuites. Rapport de fouille programmée*, soumis au service régional d'archéologie, Cayenne, Dac Guyane.

Loyer Rousselle, Antoine, Yannick Le Roux et Réginald Auger

2012 *Loyola 2011, secteur du magasin et projet de commémoration du cimetière, rapport de fouille programmée*, soumis au service régional de l'archéologie, Cayenne, Dac Guyane.

Loyer Rousselle, Antoine, Zocha Houle-Wierzbicki, Réginald Auger et Yannick Le Roux

2015 *Loyola 2010-2014, rapport final d'opération pluriannuel, Loy10, Loy11, Loy12, Loy13, Loy14*, soumis au service régional de l'Archéologie, Cayenne, Dac Guyane.

Loyer Rousselle, Antoine, Zocha Houle-Wierzbicki, Yannick Le Roux et Réginald Auger

2013 *Loyola 2012, secteurs du magasin et du cimetière, rapport de fouille programmée*, service régional de l'Archéologie, Cayenne, Dac Guyane.

Lueger, Richard

1981 *Les Terres cuites communes de la maison Perthuis à Place-Royale,* coll. « Patrimoines », série Dossiers, Québec, direction des communications du ministère de la Culture et des Communications.

Mam Lam Fouck, Serge

1982 *La Guyane française du XVIIe siècle à 1960. De la colonisation à la départementalisation, la formation de la société créole guyanaise*, Fort-de-France, éd. Émile Désormeaux.

1996 *Histoire générale de la Guyane française. Les grands problèmes guyanais : permanence et évolution*, Matoury, Ibis rouge éditions.

Mam Lam Fouck, Serge et Appolinaire Anakesa

2013 *Nouvelle histoire de la Guyane française : des souverainetés amérindiennes aux mutations de la société contemporaine*, Matoury, Ibis rouge éditions.

Mann, Rob et Diana Dipaolo Loren

2001 « Keeping Up Appearances : Dress, Architecture, Furniture, and Status at French Azilum », *International Journal of Historical Archaeology* 5 (4), p. 281-307.

Marks, Robert B.

2002 *The Origins of the Modern World, A Global and Ecological Narrative,* Oxford, Rownan & Littlefield Publishers.

Marsan, Jean-Claude

1994 *Montréal en évolution. Historique du développement de l'architecture et de l'environnement urbain montréalais*, Sainte-Marie, éd. Méridien Architecture.

Mathieu, Jacques

1981 *Le Commerce entre la Nouvelle-France et les Antilles au XVIIIe siècle*. Collection fleur de lys, Montréal, éd. Fides.

2001 *La Nouvelle-France. Les Français en Amérique du Nord XVIe-XVIIIe siècle*, Québec, Les presses de l'Université Laval.

Meniketti, Marco

2009 « Boundaries, Borders, and Reference Points : The Caribbean Defined as Geographic Region and Social Reality », *International Journal of Historical Archaeology* 13 (1), p. 45-62.

Mestre, Mickaël

2003 « Une habitation coloniale fouillée à Rémire-Montjoly en Guyane », *Archéopages* 11, p. 6-11.

2005 *RN3 Poncel, Rémire Montjoly, Guyane française. Rapport final de fouille, Inrap,* soumis au service régional de l'Archéologie, Cayenne, Drac Guyane.

Mettas, Jean

1978 *Répertoire des expéditions négrières françaises au XVIIIe siècle : Nantes,* t. 1, Société française d'histoire d'outre-mer, Paris.

1984 *Répertoire des expéditions négrières françaises au XVIIIe siècle : ports autres que Nantes*, t. 2, Société française d'histoire d'outre-mer, Paris.

Meyer, Jean

1990 *L'Europe et la conquête du monde, XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, Armand Colin.

Monette, Yves, Brad Loewen, Jean-Christophe Aznar et Pierre Régaldo

2010 « La provenance des terres cuites vernissées vertes de France du XVIe au XVIIIe siècle. Approches visuelle, historique et géochimique », in *De l'archéologie analytique à l'archéologie sociale*, édité par B. Loewen, C. Chapdelaine et A. Burke, coll. « Paléo-Québec », 34, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, p. 77-102.

Moussette, Marcel

1982 *Les terres cuites grossières des latrines des maisons Estèbe et Boisseau, quartier Place-Royale, Québec*, coll. « Patrimoines », série Dossiers, Québec, direction des communications du ministère de la Culture et des Communications.

Oka, Rahul et Chapurukha Kusimba

2008 « The Archaeology of Trading Systems, Part 1: Towards a New Trade Synthesis », *Journal of Archaeological Research* 16, p. 339-395.

Orser, Charles E.

1994 « Toward a Global Historical Archaeology : An Example from Brazil », *Historical Archaeology* 28 (1), p. 1-18.

1996 *A Historical Archaeology of the Modern World*, New York, Plenum Press.

2005 « Network Theory and the Archaeology of Modern History », *in Global Archaeological Theory*, édité par A. Zarankin, P. P. Funari et E. Stovel, Birkhäuser, p. 77-96.

2008 « Historical Archaeology as Modern-World Archaeology in Argentina », *International Journal of Historical Archaeology,* 12, p. 181-194.

2009 « World-Systems Theory, Networks, and Modern-World Archaeology », in *International Handbook of Historical Archaeology*, édité par D. Gaimster et T. Majewski, New York, Springer, p. 253-268.

2010 « Twenty-First-Century Historical Archaeology », *Journal of Archaeological Research* 18, p. 111-150.

Pagden, Anthony

1995 *Lords of all the World. Ideologies of Empire in Spain, Britain and France c. 1500 – c. 1800*, London, Yale University Press.

Paynter, Robert

2000 « Historical Archaeology and the Post-Columbian World of North America », *Journal of Archaeological Research* 8 (3), p. 169-217.

Peregrine, Peter N. et Gary M. Feinman

1996 *Pre-Columbian World-Systems*, Monographs in World Archaeology, n° 26, Madison, Wisconsin, Prehistory Press.

Pétré-Grenouilleau, Olivier

1997 *Les Négoces maritimes français, XVIIe-XXe siècle*, Paris, Belin.

Pluchon, Pierre

1991 *Histoire de la colonisation française*, Paris, Fayard.

Polderman, Marie

2004 *La Guyane française 1676-1763. Mise en place et évolution de la société coloniale, tensions et métissage*, Matoury, Ibis rouge éditions.

Poussou, Jean-Pierre, Philippe Bonnichon et Xavier Huetz de Lemps

1998 *Espaces coloniaux et espaces maritimes au XVIIIe siècle. Les deux Amériques et le Pacifique,* Paris, Sedes, coll. « Regards sur l'histoire ».

Pritchard, James

2004 *In Search of Empire. The French in the Americas, 1670-1730*, Cambridge University Press.

Pulsipher, Lydia M. et Conrad M. Goodwin

1999 « Here where the Old Time People Be : Reconstructing the Landscapes of the Slavery and Post-Slavery Era in Montserrat, West Indies », in *African Sites : Archaeology in the Caribbean*, édité par J. B. Haviser, Kingston, Markus Wiener Publisher, p. 9-37.

Régaldo Saint-Blancard, Pierre

1988 « Cruches, pichets et cruchons de production sadiracaises du XVIe au XIXe siècle », *L'Entre-deux-mers à la recherche de son identité (CLEM), reproduit, recueil II (1986-1989),* p. 85-103.

Reid, Allana G.

1953 « General Trade Between Quebec and France During the French Regime », *The Canadian Historical Review,* 34, p. 18-32.

Renfrew, Colin et S. J. Shennan

1982 *Ranking, Resources and Exchanges : Aspects of the Archaeology of Early European Society*, Cambridge University Press.

Richard, Gérard

1996 *Habitation caféière « La Grivelière » Commune de Vieux-Habitants*, mission archéologique et du patrimoine, rapport non publié soumis au service régional d'archéologie, Basse-Terre, Drac Guadeloupe.

2005 *Opération de sondages. Rapport d'étape 2005. Site de l'habitation d'Anglemont. Commune de Saint-Claude. Section Matouba – Grand parc.* service régional de l'Archéologie, Basse-Terre, Drac Guadeloupe.

Rosen, Jean

2009 *La Faïence de Nevers 1585-1900,* 2 vol., Dijon, éd. Faton.

Said, Edward W.

1978 *Orientalism*, New York, Vintage Books Edition.

Saint-Agathe, S.

1994 *L'Habitation Anse Latouche, Le Carbet, Sondage*, rapport de fouille soumis au service régional de l'Archéologie, Fort-de-France, Drac Martinique.

Sainton, Jean-Pierre (dir.) et Raymond Boutin

2004 *Histoire et civilisation de la Caraïbe : (Guadeloupe, Martinique, Petites Antilles), t. 1 : Le temps des genèses, des origines à 1685*, Paris, éd. Maisonneuve et Larose.

Samuellian, Clara

2009 *Le Marigot, habitation Lagrange,* Inrap, rapport de fouille non publié soumis au service régional de l'Archéologie, Fort-de-France, Drac Martinique.

Schuyler, Robert L.

1988 « Archaeological Remains, Documents, and Anthropology : A Call for a New Culture History », *Historical Archaeology,* 22 (1), p. 36-42.

Smith, Frederic H. et Karl Watson

2009 « Urbanity, Sociability, and Commercial Exchange in the Barbados Sugar Trade : A Comparative Colonial Archaeological Perspective on Bridgetown, Barbados in the Seventeenth Century », *International Journal of Historical Archaeology* 13 (1), p. 63-79.

Spencer-Wood, S. M.

1979 « The National American Market in Historical Archaeology : Urban versus Rural Perscpectives », in *Ecological Anthropology of the Middle Connecticut River Valley*, R. Paynter (ed.), departement of Anthropology, Amherst, University of Massachusetts, p. 117-128.

Tarrade, Jean

1972 *Le Commerce colonial de la France à la fin de l'Ancien Régime. L'évolution du régime de l' « Exclusif » de 1763-1789*, Paris, Presses universitaires de France.

Thibaudault, Pierre

1995 *Échec de la démesure en Guyane, Autour de l'expédition de Kourou*, Lezay, Imprimerie Pairault.

Vidal, Nathalie

1991 *Habitation Dizac, Diamant Martinique, Site d'archéologie industrielle, Rapport sur la première campagne de relevés,* rapport de fouille non publié soumis au service régional de l'Archéologie, Fort-de-France, Drac Martinique.

1992 *Habitation-sucrerie Dizac, Diamant Martiniqu*e, rapport de fouille non publié soumis au service régional de l'Archéologie, Fort-de-France, Drac Martinique.

Viliers, Patrick et Jean-Pierre Duteil

1997 *L'Europe, la mer et les colonies XVII*e*-XVIII*e *siècle*, Paris, Hachette supérieur.

Voss, Barbara L.

2008 « Between the Household and the World System : Social Collectivity and Community Agency in Overseas Chinese Archaeology », *Historical Archaeology* 42 (3), p. 37-52.

Wallerstein, Immanuel

1976 « A world-System Perspective on the Social Sciences », *The British Journal of Sociology* 27 (3), p. 343-352.

1980 *Capitalisme et économie-monde (1450-1640),* Paris, Flammarion.

Wallman, Diane

2014 « Slave Community Food ways on a French Colonial Plantation: Zooarchaeology at Habitation Crève-Cœur, Martinique », in *Bitasion. Archéologie des habitations-plantations des petites Antilles*, édité par K. G. Kelly et B. Bérard, Taboui 1, Leiden, Sidestone Press, p. 45-68.

Watters, David R.

2000 « Wood Identification in Historic Sites : Inferences for Colonial Trade and Modification of Vegetation on Barbuda », *Caribbean Journal of Science,* 36 (1 et 2), p. 19-30.

Watters, David R. et Desmond V. Nicholson

1982 « Highland House, Barbuda : An 18th Century Retreat », *The Florida Anthropologist,* 35 (4), p. 223-242.

Wilkie, Laurie A. et Paul Farnsworth

1999 « Trade and the Construction of Bahamian Identity : A Multiscalar Exploration », *International Journal of Historical Archaeology,* 3 (4), p. 283-320.

Williams, Eric Eustace

1973 *De Christophe Colomb à Fidel Castro : L'histoire des Caraïbes 1492-1969*, New York, ed. Harper and Row.

Wolf, Eric

1982 [2010] *Europe and the Peoples Without History*, Berkeley, University of California Press.

Taboui, collection d'archéologie Caraïbe/Caribbean Archaeology series

Editeur

EA 929 AIHP/GEODE, Université des Antilles

Directeur/Editor

Benoit Bérard, Université des Antilles

Comité Scientifique/Scientific Board

Dominique Bonnissent, Ministère de la culture
Corinne L. Hofman, Leiden University
Lennox Honychurch, IACA director
Kenneth G. Kelly, University of South Carolina
Reginal A. Murphy, IACA président
Reniel Rodriguez Ramos, Universidad de Puerto Rico, Utuado

Comité de Rédaction/Editorial committee

Jean-Sebastien Guibert, Université des Antilles
Catherine Losier, Memorial University of Newfoundland

Secrétariat de rédaction/Editorial secretary

Philippe Bertalmio
Laurence Verrand

Comité de lecture (comité ouvert)/external reviewers

A. Antczak (Universidad Simon Bolivar) A. Bain (Université de Laval), D. Begot (Université des Antilles), M. van den Bel (INRAP), A. Boomert (Leiden University), A. Chancerel (musée national de Préhistoire), J. Delle (Kutztown University), M. Guerout (GRAN), J.-P. Giraud (ministère de la Culture), S. Grouard (MNHN), M.P.L. Hoogland (Leiden University), W. Keegan (University of Florida), K. Kelly (University of South Carolina), S. Lenick (St Mary's College of Maryland), G. Migeon (Ministère de la Culture), S. Perdikaris (CUNY), G. Richard (AIAC), N. Serrand (INRAP), L. Waldron (Montserrat College of Art), D. Watters (Carnegie Museum)

Soumission/Submission

La collection Taboui publie des ouvrages en français, anglais ou espagnol. Les auteurs souhaitant publier dans Taboui doivent transmettre une proposition détaillée au secrétariat de rédaction : secretariat.taboui@martinique.univ-ag.fr avant l'envoi d'un quelconque manuscrit. Cette proposition est soumise à l'avis du comité scientifique. Tous les manuscrits dont la soumission a été acceptée sont transmis à deux évaluateurs externes choisis par le directeur de la collection et le comité de rédaction au sein d'une liste établie par le comité scientifique.

Taboui series publish volume in french, english or spanish. Interested authors should send a volume proposal to the editorial secretary: secretariat.taboui@martinique.univ-ag.fr before submission of manuscript for possible publication. This proposal is evaluated by the scientific board. All manuscripts submissions are sent out for external peer review by two referees. The referees are chosen by the series editor and the editorial committee in a short list elaborated by the scientific board.

Approvisionner Cayenne sous l'Ancien Régime

Cet ouvrage documente le réseau commercial de la Guyane de l'Ancien Régime par l'analyse du mobilier archéologique issu des fouilles de six habitations guyanaises, de même que par l'exploitation des archives de la correspondance officielle de la Guyane entre 1688 et 1794 qui fournissent des informations essentielles quant au trafic maritime associé au port de Cayenne. Ces données apportent des renseignements nouveaux sur l'organisation commerciale de même que sur les liaisons extérieures d'une colonie située à la périphérie de l'aire circumcaraïbe au cours XVII[e] et XVIII[e] siècles. Plus largement, elles intègrent une réflexion sur la mondialisation qui s'est mise en place quand les empires européens lancèrent leurs entreprises de colonisation, rendant les différentes parties du monde de plus en plus interdépendantes.

L'analyse des collections archéologiques, et le contraste qu'elles offrent quant à la compréhension de l'approvisionnement de la Guyane, permettent d'identifier des réseaux entre la colonie française sud-américaine et les territoires caribéens et nord-américains. Au cours de la deuxième moitié du XVIII[e] siècle, ces réseaux sont devenus une alternative au grand commerce est-ouest qui était si souvent insatisfaisant pour les habitants de Cayenne et des environs. Les informations offertes par les registres archéologiques et historiques ont été amalgamées pour mettre en évidence l'influence des habitants de la Guyane sur l'économie du monde moderne. En effet, les colons n'étaient pas les témoins d'une politique économique centrale. Leur réaction face aux projets de la Couronne, et face aux situations parfois tragiques, comme le dénouement de l'expédition de Kourou, a pu modifier l'économie du monde atlantique, hors du contrôle des métropoles. L'influence d'une colonie marginale sur le commerce atlantique se trouve ainsi éclairée.

TABOUI NO. 4

COLLECTION D'ARCHÉOLOGIE CARAÏBE
DIRIGÉE PAR BENOÎT BÉRARD

Sidestone Press

ISBN: 978-90-8890-357-1



9 789088 903571 >